

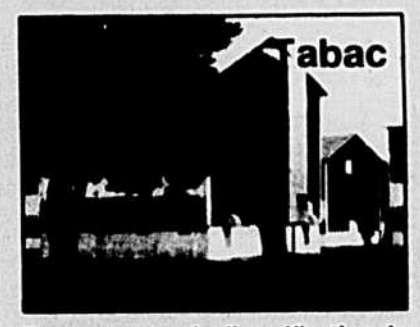


# LA TERRE de chez nous

Volume 59, numéro 31 — Longueuil, 22 septembre 1988 TROIS CAHIERS — 48 PAGES Port payé à Montréal


## BPC

**Les agriculteurs dont les terres sont situées dans la zone affectée par l'incendie des BPC de St-Basile pourront laboureur eux-mêmes leurs champs. Il leur faut évidemment respecter les normes qui seront fixées par le MAPAQ. Le déchiquetage des récoltes reste cependant sous la supervision du MAPAQ.** *p. 2*




**Dans son plan de diversification de l'industrie du tabac, Agriculture Canada offre de l'aide financière aux producteurs prêts à se lancer dans de nouvelles cultures et à développer de nouveaux marchés. *La Terre* fait pour vous la revue des cinq projets qui ont vu le jour jusqu'à maintenant et en évalue les mérites.** *pp. 24-25*

## Accidents

**En 1987, la CSST a dû verser des indemnités de 1 868 665 $ pour les 1 267 accidents survenus sur des fermes. Ces coûts ne s'appliquent qu'aux 14 177 producteurs couverts, ne tenant pas compte des 30 000 autres. Chose étonnante, c'est en serriculture que l'on a versé le plus de compensations en proportion du nombre d'assurés.** *p. 36*

## Porcs

**Dans un geste surprise, la Fédération des producteurs de porcs dit s'opposer maintenant à l'abolition des maximums assurables du régime de porc d'abattage. Elle veut rencontrer le ministre Pagé le plus tôt possible pour lui demander des gestes concrets.** *p. 3*

## Labours

**C'est encore une fois Armand Pelletier, de la Pocatière qui a récolté le plus de points sur les 22 participants dans la catégorie sénior provinciale, du concours de labours. Richard Miville s'est classé le deuxième à cet événement qui a regroupé 50 producteurs et productrices comme participants à l'ensemble.** *p. 6*

# L'Abitibi mobilise contre les BPC

**Une manifestation qui fera date en Abitibi, celle des populations de la région qui ont fortement dit samedi dernier aux autorités leur opposition au projet de construction d'un incinérateur de BPC à Senneterre. Dans un climat militant, digne des années 70, les centrales syndicales, dont l'UPA, ont apporté leur appui à une population qui ne veut pas voir son environnement devenir la poubelle du Québec.**

*p. 2*

# Création d'un service d'agriculture et forêt

**Les producteurs du Saguenay-Lac-St-Jean ont mandaté leur Fédération lors du congrès annuel de mettre en place un «Service de développement de l'agriculture et de la forêt privée». Service qui sera comparable aux commissariats que possèdent nombre d'industries et de municipalités au Québec. La Fédération s'est déjà dotée d'un service de recherches des marchés pour complémenter l'action des syndicats spécialisés de la région.**

*p. 3*

## SOMMAIRE


Actualités.....2-3-5-7

Courrier M.-Josée .....32

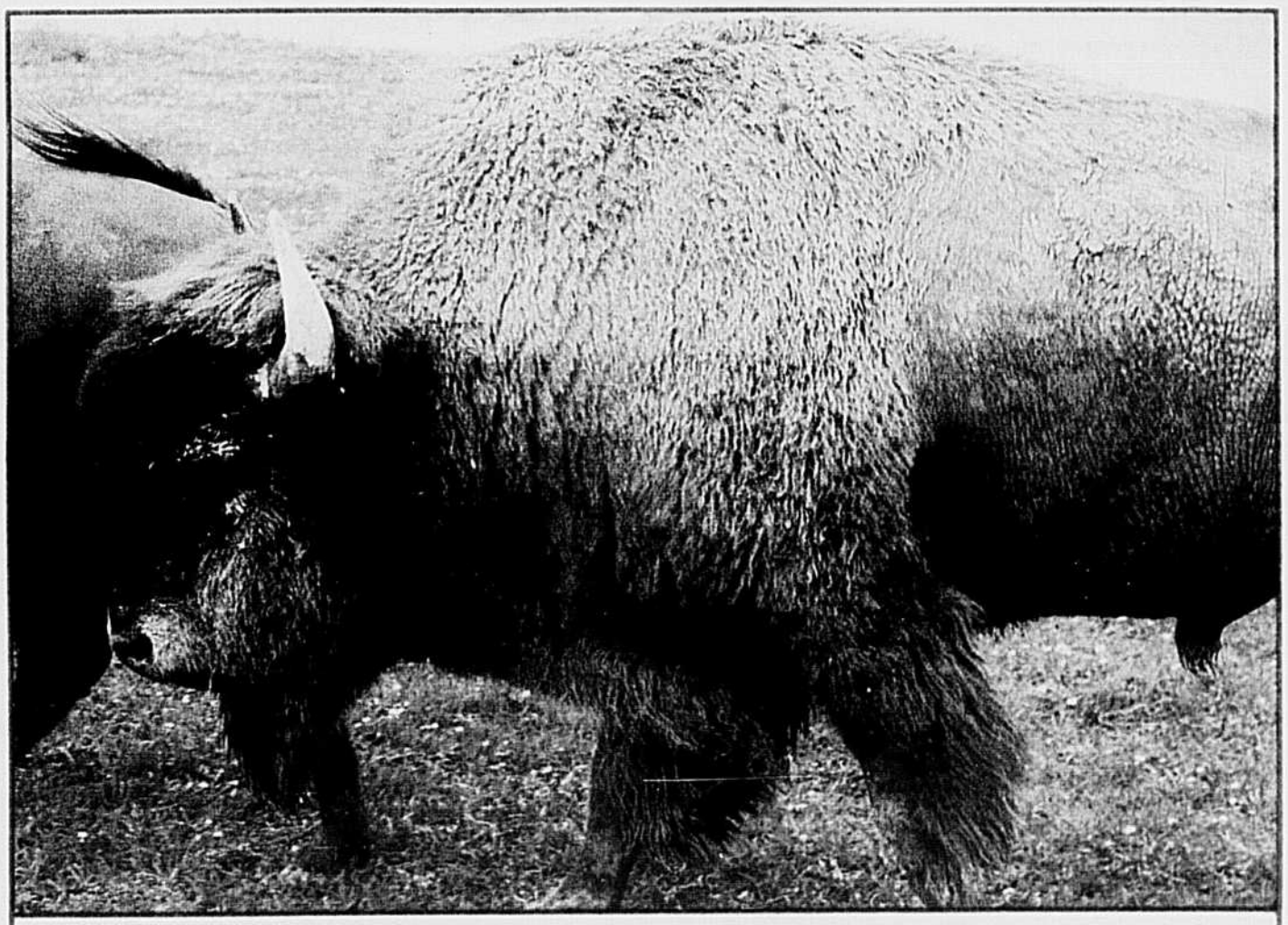
MAPAQ.....30-31

Classées.....9-15

Marchés .....18


## Dossier sur la faim dans le monde

*troisième cahier*



**Vous auriez envie d'un petit troupeau de bisons? De gros toutous à flatter, à cajoler... Détrompez-vous. Le bison est aussi gros qu'il est imprévisible. C'est ce que nous apprend France Groulx qui est allée visiter une ferme zoo à Ferme-Neuve.** *Photo La Terre*

Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

# L'Abitibi et le Québec mobilisent contre les BPC

*Camille Beaulieu*

**« D'une part, ce ne sont pas tous les citoyens de Senneterre qui sont des imbéciles. D'autre part, il faudrait que la province au complet le sache ! »**

**Confortée par l'appui de 1 500 à 2 000 manifestants des 4 coins d'Abitibi-Témiscamingue. Forte d'un sondage SORECOM, mené auprès de 283 familles de Senneterre, révélant que 68 % s'opposent au projet Sélenco de centre d'entreposage et de destruction des BPC. La porte-parole du Comité des citoyens de Senneterre levait dimanche dernier les principales hypothèques qui handicapent les anti-BPC. Mal informés, indifférents ou encore sous le choc de la tragédie de Saint-Basile-le-Grand, nombre de Québecois souhaitent leur refiler leurs déchets dangereux... parfois même sous contrainte après tout, Senneterre c'est si loin ! Les autorités municipales s'échinent de leur côté depuis des mois à marginaliser l'opposition. Enfin, de promesses d'étude d'impact en audiences publiques, le ministère de l'Environnement risque de noyer le poisson et d'occulter le très réel rejet manifesté déjà par la population.**

Alors, bardés d'éloquentes pancartes, poussant un diable de BPC factices ou porteurs de banderoles, de gauche comme de droite, seuls ou en familles, dimanche dernier (18-09-88) à Val-d'Or, les Abitibiens ont voté avec leurs pieds contre le projet Sélenco. Une manif qui fera date chez les policiers municipaux qui n'avaient jamais rien vu de pareil.

Le tout sous la bénédiction de l'évêque d'Amos, monseigneur Gérard Drainville, qui a dénoncé vertement les manipulations subies par la population abitibienne, pour encourager sa passivité face à l'implantation du centre. La paix sociale en a presque été menacée, a-t-il averti.

Avec aussi la caution scientifique de Germain Bélanger, co-inventeur de la technique Pyral d'élimination chimique des BPC (compétiteur du projet et de la technologie Sélenco), venu révéler qu'en 1983 Lavalin avait préféré sa méthode à celle du groupe Sanivan. Venu aussi soulever les interrogations engendrées par un incinérateur d'une capacité annuelle de 9 000 tonnes, davantage que tous les BPC actuellement entreposés dans la province, alors que par contre le Québec produit 20 000 tonnes par an de produits chlorés. De quoi ranimer le spectre : « Senneterre-poubelle-du-Québec » et, même du Canada ? L'usine fixe (Pyral propose des usines itinérantes) fera de Senneterre un grand dépotoir provincial permanent, affirmait Bélanger, puisque l'incinérateur lui-même produit des résidus.




Bref, un climat militant, style années soixante-dix. Le choeur des centrales syndicales, Gérald Larose, président de la CSN, Fernand Daoust, secrétaire de la FTQ, Jean-Yves Couillard, vice-président de l'UPA, un porte-parole de Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, et, en crescendo, des groupes écologistes, féministes, autochtones, politiques, réclamant de concert : Un moratoire à Senneterre. La tenue d'une enquête publique, itinérante et nationale sur la disposition des BPC. Le retrait de l'appel logé par Québec contre l'injonction actuellement en vigueur. Bref, une politique cohérente en environnement », et qui tienne compte de la volonté de la population. « De proclamer un Gérald Larose au meilleur de sa forme. Et, transparente allusion à Noranda actionnaire de Sanivan, les mêmes à l'origine de l'égout voudraient en plus contrôler la sortie, pour rentabiliser encore leurs opérations », a-t-il accusé.

Agriculteur lui-même de la région de Montréal, il aurait pu y perdre sa récolte, simple question de direction des vents, Couillard a proclamé l'unanimité de la classe agricole contre le transport et l'élimination non sécuritaire des BPC. Il faut protéger toutes les terres du Québec contre des désastres écologiques du type de Saint-Basile-le-Grand ou des pluies acides. C'est facile de développer de nouveaux produits. Il faudrait aussi prévoir des moyens pour les détruire après utilisation, a-t-il dit.

Bref, un combat des maires à la Goscinny-Uderzo, qui semblait mettre en lice Denis Sawyer, de Senneterre, et André Pelletier, de Val-d'Or, un duel confus et un peu ridicule pour les non-initiés, comme ce reporter de Radio-Canada qui cite allègrement le maire Denis Pelletier. Ce duel a maintenant pris sa véritable dimension régionale, nationale, environnementale du type choix fondamental de société. Bref, du genre sur lequel les populations exigent de plus en plus d'être informées, puis consultées, autrement que par pure forme.

## LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

23 sept., 7e encan annuel de l'Association Shorthorn de la province de Québec, terrain de l'exposition de la Société d'agriculture, **Brome**.

27 sept., congrès du syndicat Canton Broughton (UPA Beauce), sous-sol de l'église, **East Broughton**.

27 sept., congrès du syndicat Dorchester-Centre (UPA Beauce), Centre communautaire, **St-Nazaire**.

28 sept., congrès du syndicat Jaro (UPA Beauce), salle municipale, **St-Jean-de-la-Lande**.

28 sept., congrès du syndicat Frontenac (UPA Beauce), salle de la Fabrique, **Lambton**.

29 sept., congrès du syndicat De l'Érable (UPA Beauce), sous-sol de l'église, **St-Victor**.

29 sept., 9 h 00, journée Expo ITA St-Hyacinthe, plus souper et soirée, ITA, **St-Hyacinthe**.

2 oct., 10 h 00, « Journée lapin » et méchoui, pavillon Sévigny, ferme expérimentale, **Lennoxville** (Inscription : (819) 822-3366 avant le 27 sept.).

5 oct., 12 h 00, 10e encan annuel de : Les Eleveurs Progressifs du comté de Mégantic, au terrain de l'Expo, rue Bédard **Thetford Mines**.

5-6 oct., jugement Ayrshire, World Dairy Expo, **Madison** (USA).

RÉGION AFFECTÉE PAR LES BPC

## Chacun peut labourer chez lui

*Isabelle Paradis*

Les agriculteurs qui ont des terres situées dans la zone dite affectée par l'incendie de St-Basile-le-Grand pourront labourer eux-mêmes leurs champs *en respectant toutefois les normes qui seront fixées par le MAPAQ*. Le déchiquetage des récoltes demeure cependant sous la supervisions du Ministère qui a lancé, la semaine dernière, des appels d'offre pour les travaux de « hachage » des récoltes de céréales et de foin. Quant aux terres en friche, aucune décision n'avait encore été prise au moment d'aller sous presse. Le ministre avait initialement annoncé que *toutes* les superficies devaient être labourées. Certaines rumeurs circulent à l'effet qu'on ne labourera que les terres en culture et les pâturages.

Selon Gaétan Bachand, président du syndicat de Varennes, les producteurs ont accueilli avec un certain soulagement cet « assouplissement » dans les mesures prévues, certains producteurs ayant manifesté quelques réticences à l'idée de voir labourer leurs champs par d'autres. « Ca ne fait plaisir à personne d'avoir à détruire toutes ses cultures, a-t-il convenu, mais les producteurs comprennent la situation. »

Des représentants du Ministère ont rencontré une seconde fois une centaine d'agriculteurs touchés directement ou non pour leur préciser que l'objectif de l'enfouissement était avant tout d'empêcher que les récoltes ne s'introduisent dans la chaîne alimentaire, afin de sécuriser les consommateurs. Les quantités de contaminants décelées étaient minimes et c'est pourquoi les autorités estiment que l'enfouissement des récoltes sera suffisant pour éliminer tout risque. Quant aux animaux, ils ne pourront retourner au pâturage cette année. Ils demeurent confinés à l'intérieur ou dans des parcs d'exercice.

### Compensations

On ne connaît pas encore l'ampleur des pertes subies par les producteurs, l'évaluation étant actuellement en cours. Un comité spécial formé de deux membres de l'UPA (Gaétan Bachand et Alain Lafrance), deux du MAPAQ (Yves Lapierre et Gary Copland) et deux représentants de la Régie des assurances agricoles devra statuer sur les montants de compensations qui seront établis. On s'attend à ce que certains producteurs, à l'extérieur de la zone affectée et de la zone sous embargo, produisent également des réclamations en raison des répercussions indirectes de l'incendie sur leurs récoltes.

PLAN DE TRANSPORT

## Front commun UPA-Montréal

*Isabelle Paradis*

**Agriculteurs et citadins n'ont pas toujours des intérêts divergents. Ainsi, l'UPA et la Ville de Montréal se sont découverts un ennemi commun : le plan de transport du ministre Côté dans la région métropolitaine. Cette opposition partagée a donné lieu à la première rencontre formelle entre l'UPA et la Ville de Montréal, la semaine dernière.**

**L'UPA s'inquiète ainsi des pressions additionnelles qui s'exerceront sur les bonnes terres à proximité du prolongement prévu de la route 30 (environ 70 km) sur la rive sud de Montréal, en direction ouest. En effet, même l'annonce du prolongement de la 30 crée des dommages en terme de spéculation. M. Proulx, qui participait à une conférence de presse à la suite de la réunion, craint les effets néfastes des sorties d'autoroute qui ne peuvent que conditionner l'orientation urbaine.**

**Le président de l'UPA a, en outre, souligné que les agriculteurs n'acceptent pas qu'on fasse de l'aménagement à la pièce. Il ne suffit pas de tenter de minimiser les impacts, il faut aussi démontrer la volonté de restreindre les effets déstructurant des tracés d'autoroute.**

**La Ville de Montréal, quant à elle, s'oppose depuis longtemps au plan de transport qui selon le vice-président du comité exécutif, Robert Perreault, ne fait que relancer l'étalement urbain des années 60. « Montréal est le seul poumon d'envergure du Québec au plan international, a-t-il souligné. On ne peut pas se permettre de voir Montréal perdre de la population. » M. Perreault dénonce également le gaspillage associé à ce développement para-urbain, compte tenu des investissements importants qui ont été faits pour consolider le tissu urbain. D'autre part, pour Montréal, le plan de transport ne règle rien des problèmes majeurs de son circuit routier, soit la congestion des boulevards Métropolitain et Décarie.**

**M. Proulx a, par ailleurs, précisé qu'aucune décision n'avait été prise relativement à une participation possible de l'UPA à la Commission parlementaire sur le transport. Il a souligné que les agriculteurs souhaitent limiter leurs interventions à des dossiers prioritaires pour éviter l'éparpillement.**

DU NOUVEAU AU CONGRÈS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

# Création d'un service de l'agriculture et de la forêt

*Louise St-Pierre*

**LA BAIE — «Le progrès n'est pas synonyme d'aventure. Il ne peut être valable que si les moyens choisis pour l'atteindre sont ordonnés, c'est-à-dire réalistes et dictés à la lumière de l'expérience de la vie et de la connaissance des hommes et de sinstitutions», a rappelé le président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Germain Simard, alors que s'ouvrait le 58e congrès annuel de cet organisme sous le thème: Planification éclairée, progrès ordonné.**

C'est sans nul doute dans cet esprit que les congressistes ont accepté l'idée du projet et confié à leur Fédération le mandat de mettre en place un véritable «Service de développement de l'agriculture et de la forêt privée». Un service dqui sera comparable aux commissariats que possèdent nombre d'industries et de municipalités du Québec. Afin de passer du vouloir à la réalisation de ce service de développement, la Fédération s'est adressé au gouvernement fédéral. Elle lui a demandé l'aide financière qui est normalement accordée à ceux qui mettent sur pied un tel organisme.

De l'avis des administrateurs de la Fédération, un commissariat agricole est l'outil essentiel à la préparation de projets précis de développement, bien pensés et travaillés avec les producteurs. Pour ce faire, il faut un personnel consacré à cette seule tâche. Soit dit en passant, en cours d'année 87-88, la Fédération s'est dotée d'un Service de recherches des marchés pour complémenter l'action des syndicats spécialisés de la région. Sa mise sur pied a été financièrement rendue possible — pour trois ans — grâce à un programme agricole offert par le ministère québécois de l'Agriculture aux régions périphériques.

## Le zonage agricole

Les questions portant sur l'aménagement du territoire, les tensions parasites et la conservation des sols seront également au coeur des préoccupations de la Fédération de l'UPA de cette région du Québec où l'on compte près de 2 000 producteurs ou productrices agricoles; quelque 90 % en sont d'ailleurs membres en règle. Celle portant sur l'aménagement du territoire a davantage retenu l'attention des producteurs et productrices présents.

Quand on parle d'aménagement du territoire, il est nécessairement question de zonage agricole ces temps-ci. En cette région, comme dans plusieurs autres du Québec, on a maintenant des réserves à l'endroit de la Commission de protection du territoire agricole. Car selon le directeur régional, M. Georges Fortin, le territoire agricole de la région du Saguenay-Lac-St-Jean est sans cesse grugé. La Fédération serait d'ailleurs régulièrement saisie de demandes de dézonage de territoire dont la valeur agricole ne fait aucun doute. Un changement complet d'attitude de la Commission fait que la preuve ne relève plus de celui qui adresse un demande de dézonage, mais à la Fédération qui doit multiplier les arguments; d'autant plus que les municipalités sont les complices des demandeurs. «Nous rencontrons aussi dans chacun des cas une complicité très claire entre les municipalités et la Commission. Autant les municipalités se battent farouchement pour le respect d'un secteur domiciliaire ou d'un parc industriel, autant elles s'en donnent à coeur joie pour démembrer, désorganiser et détruire le secteur agricole!» de laisser clairement entendre M. Fortin.



**M. Sylvain Martel, un jeune de la relève au Saguenay-Lac-St-Jean.**

Réunis en ateliers, les congressistes ont abordé cette même question pour convenir que ce problème est particulièrement aigu près des grandes villes. Plusieurs ont même avancé que ces municipalités ne consultent même pas leur syndicat de base, ce qu'elles doivent pourtant faire.

## Le financement agricole

Inscrite sur la liste des priorités provinciales que chapeaute la Confédération de l'UPA, la question du financement agricole a longuement été abordé par les congressistes. En fait, les loi 46 et 49 qui doivent réformer tout le financement agricole ne leur souris pas plus qu'il ne faut. Dans la réforme proposée par le ministre Pagé et l'Office du crédit agricole, on voit bien un pas en avant, mais aussi un pas en arrière. Plusieurs se demandent si l'on ne demande pas aux producteurs de se payer un système de financement. «On veut tout simplement que l'agriculture soit subventionné par les agriculteurs», a laissé entendre l'un des congressistes.

On ne tient pas compte que la plupart des gros emprunteurs sont les jeunes de relève. De l'avis de l'un d'eux, Sylvain Martel, la loi 49 est absolument inconcevable. Il ne croit pas qu'il revient à la relève de payer le fonds que veut constituer l'Office. Et la loi 46 sur le financement ne serait guère plus acceptable pour les jeunes. On a entre autre déploré la disparition des prêts à courts termes. En guise d'appui aux jeunes de la relève, le congrès a décidé d'envoyer un télégramme pour dénoncer les points faibles de ces deux lois.

Outre le financement agricole, l'ensemble des priorités provinciales ont également été étudiées en atelier par les congressistes qui les ont fait leur. Elles portent sur le libre-échange et les négociations du GATT, le zonage agricole, le dépérissement des érablières et de la forêt, le statut du producteur agricole et la stabilisation des revenus.

### Quelques lignes de plus...

**Il y avait fort longtemps que le congrès de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean ne s'était pas tenu à La Baie. On s'y est réuni cette année pour souligner le 150e anniversaire de l'arrivée des premiers résidents de cette région du Québec.**

* * *

En 1987, l'ergot de l'orge a proliféré dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Parmi les multiples démarches faite par la Fédération pour qu'on en vienne à l'enrayer, il faut signaler son appui à deux projets de recherche d'un chercheur de l'Université Laval.

* * *

**Plus de 375 producteurs en productrices agricoles ont franchi cette année la porte du lieu du congrès annuel de cette fédération.**

* * *

Les congressistes ont déploré l'inertie de la société Hydro-Québec dans le dossier des tensions parasites.

* * *

**La politique de planification stratégique suggérée par la Confédération de l'UPA a reçu l'accord des congressistes... «en autant qu'on ne se cache pas derrière», d'accord, mais «dans le respect des échéances; pourquoi pas si elle permet que les choses se règlent mieux et plus vite».**

## Un pas de plus pour les collaboratrices

St-Hubert, le 19 août 1988 — Dans un jugement unanime (3-0), la Cour d'appel fédérale vient de confirmer la nature discriminatoire des articles de la Loi sur l'assurance-chômage déniant le droit des collaboratrices de participer à ce régime.

Rappelons qu'il y a environ un an, un Tribunal fédéral des droits de la personne avait déclaré discriminatoire l'exclusion des femmes et des hommes travaillant pour leur conjoint du régime de l'assurance-chômage. Le juge Hugh Fraser avait ainsi donné raison à trois collaboratrices, représentées par la Commission canadienne des droits de la personne, ayant décidé de contester la Loi, et avait ordonné au gouvernement d'abroger les articles controversés. Revenu Canada avait par la suite interjeté appel de cette décision.

L'accès à l'assurance-chômage pour toutes les collaboratrices salariées est un des principaux dossiers de l'Association des femmes collaboratrices (ADFC) actuellement. De nombreuses agricultrices pourraient, comme tout/e autre travailleur/euse canadien/ne, bénéficier de ce régime lorsqu'il y a un manque de travail sur la ferme ou lors d'un congé de maternité.

MAXIMUM ASSURABLE DANS LE PORC

# La Fédération fait volte-face

**La Fédération des producteurs de porcs s'oppose maintenant à l'abolition des maximums assurables dans le régime du porc d'abattage, tout en acceptant que ce maximum passe à 8 000 porcs assurés par année. Le Conseil d'administration de la Fédération souhaite rencontrer le ministre Pagé le plus rapidement possible afin de lui demander «d'annoncer ses couleurs par des actions concrètes».**

**Les producteurs de porcs, signale la Fédération, s'inquiètent, en effet, des répercussions de cette modification sur le développement et la structure de la production porcine. On craint que l'abolition du maximum assurable ait des effets néfastes sur l'autonomie des producteurs et favorise la concentration et l'intégration.**

**La Fédération a donc résolu de s'opposer énergiquement à cette modification du régime du porc d'abattage aussi longtemps que la petite et moyenne entreprise porcine ne sera pas efficacement et significativement protégée.**



**L'Association canadienne des rédacteurs agricoles (ACRA) a tenu son 33e congrès annuel la semaine dernière au lac Beauport. On voit ici le conseil d'administration pour le prochain exercice. Première rangée, de g. à dr., M. Pierre Courteau, d'Agriculture Canada; Mme Rosaline Ledoux, de La Terre de chez nous; M. Bernard Gravel, d'Agriculture Canada, 2e vice-président. Deuxième rangée: MM. Rénald Bourgeois, du Bulletin des agriculteurs; président sortant, Gaétan Martineau, d'Agropur, nouveau président et Georges O'Shaugnessey, de l'Ordre des agronomes, premier vice-président. Signalons que c'est ce dernier qui a reçu le Prix Moïse-Cossette, du Journaliste agricole de l'année. Mmes Elise Gauthier, de Radio-Canada et Rhonda Beauregard, de Purina ont aussi été élues.**

*Photo La Terre de chez nous*



Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

# L'Abitibi et le Québec mobilisent contre les BPC

*Camille Beaulieu*

**« D'une part, ce ne sont pas tous les citoyens de Senneterre qui sont des imbéciles. D'autre part, il faudrait que la province au complet le sache ! »**

**Confortée par l'appui de 1 500 à 2 000 manifestants des 4 coins d'Abitibi-Témiscamingue. Forte d'un sondage SORECOM, mené auprès de 283 familles de Senneterre, révélant que 68 % s'opposent au projet Sélenco de centre d'entreposage et de destruction des BPC. La porte-parole du Comité des citoyens de Senneterre levait dimanche dernier les principales hypothèques qui handicapent les anti-BPC. Mal informés, indifférents ou encore sous le choc de la tragédie de Saint-Basile-le-Grand, nombre de Québecois souhaitent leur refiler leurs déchets dangereux... parfois même sous contrainte après tout, Senneterre c'est si loin ! Les autorités municipales s'échinent de leur côté depuis des mois à marginaliser l'opposition. Enfin, de promesses d'étude d'impact en audiences publiques, le ministère de l'Environnement risque de noyer le poisson et d'occulter le très réel rejet manifesté déjà par la population.**

Alors, bardés d'éloquentes pancartes, poussant un diable de BPC factices ou porteurs de banderoles, de gauche comme de droite, seuls ou en familles, dimanche dernier (18-09-88) à Val-d'Or, les Abitibiens ont voté avec leurs pieds contre le projet Sélenco. Une manif qui fera date chez les policiers municipaux qui n'avaient jamais rien vu de pareil.

Le tout sous la bénédiction de l'évêque d'Amos, monseigneur Gérard Drainville, qui a dénoncé vertement les manipulations subies par la population abitibienne, pour encourager sa passivité face à l'implantation du centre. La paix sociale en a presque été menacée, a-t-il averti.

Avec aussi la caution scientifique de Germain Bélanger, co-inventeur de la technique Pyral d'élimination chimique des BPC (compétiteur du projet et de la technologie Sélenco), venu révéler qu'en 1983 Lavalin avait préféré sa méthode à celle du groupe Sanivan. Venu aussi soulever les interrogations engendrées par un incinérateur d'une capacité annuelle de 9 000 tonnes, davantage que tous les BPC actuellement entreposés dans la province, alors que par contre le Québec produit 20 000 tonnes par an de produits chlorés. De quoi ranimer le spectre : « Senneterre-poubelle-du-Québec » et, même du Canada ? L'usine fixe (Pyral propose des usines itinérantes) fera de Senneterre un grand dépotoir provincial permanent, affirmait Bélanger, puisque l'incinérateur lui-même produit des résidus.

Bref, un climat militant, style années soixante-dix. Le choeur des centrales syndicales, Gérald Larose, président de la CSN, Fernand Daoust, secrétaire de la FTQ, Jean-Yves Couillard, vice-président de l'UPA, un porte-parole de Lorraine Pagé, présidente de la CEQ, et, en crescendo, des groupes écologistes, féministes, autochtones, politiques, réclamant de concert : Un moratoire à Senneterre. La tenue d'une enquête publique, itinérante et nationale sur la disposition des BPC. Le retrait de l'appel logé par Québec contre l'injonction actuellement en vigueur. Bref, une politique cohérente en environnement », et qui tienne compte de la volonté de la population. « De proclamer un Gérald Larose au meilleur de sa forme. Et, transparente allusion à Noranda actionnaire de Sanivan, les mêmes à l'origine de l'égout voudraient en plus contrôler la sortie, pour rentabiliser encore leurs opérations », a-t-il accusé.




Agriculteur lui-même de la région de Montréal, il aurait pu y perdre sa récolte, simple question de direction des vents, Couillard a proclamé l'unanimité de la classe agricole contre le transport et l'élimination non sécuritaire des BPC. Il faut protéger toutes les terres du Québec contre des désastres écologiques du type de Saint-Basile-le-Grand ou des pluies acides. C'est facile de développer de nouveaux produits. Il faudrait aussi prévoir des moyens pour les détruire après utilisation, a-t-il dit.

Bref, un combat des maires à la Goscinny-Uderzo, qui semblait mettre en lice Denis Sawyer, de Senneterre, et André Pelletier, de Val-d'Or, un duel confus et un peu ridicule pour les non-initiés, comme ce reporter de Radio-Canada qui cite allègrement le maire Denis Pelletier. Ce duel a maintenant pris sa véritable dimension régionale, nationale, environnementale du type choix fondamental de société. Bref, du genre sur lequel les populations exigent de plus en plus d'être informées, puis consultées, autrement que par pure forme.

## LES ÉVÉNEMENTS À VENIR

23 sept., 7e encan annuel de l'Association Shorthorn de la province de Québec, terrain de l'exposition de la Société d'agriculture, **Brome**.

27 sept., congrès du syndicat Canton Broughton (UPA Beauce), sous-sol de l'église, **East Broughton**.

27 sept., congrès du syndicat Dorchester-Centre (UPA Beauce), Centre communautaire, **St-Nazaire**.

28 sept., congrès du syndicat Jaro (UPA Beauce), salle municipale, **St-Jean-de-la-Lande**.

28 sept., congrès du syndicat Frontenac (UPA Beauce), salle de la Fabrique, **Lambton**.

29 sept., congrès du syndicat De l'Érable (UPA Beauce), sous-sol de l'église, **St-Victor**.

29 sept., 9 h 00, journée Expo ITA St-Hyacinthe, plus souper et soirée, ITA, **St-Hyacinthe**.

2 oct., 10 h 00, « Journée lapin » et méchoui, pavillon Sévigny, ferme expérimentale, **Lennoxville** (Inscription : (819) 822-3366 avant le 27 sept.).

5 oct., 12 h 00, 10e encan annuel de : Les Eleveurs Progressifs du comté de Mégantic, au terrain de l'Expo, rue Bédard **Thetford Mines**.

5-6 oct., jugement Ayrshire, World Dairy Expo, **Madison** (USA).

RÉGION AFFECTÉE PAR LES BPC

## Chacun peut labourer chez lui

*Isabelle Paradis*

Les agriculteurs qui ont des terres situées dans la zone dite affectée par l'incendie de St-Basile-le-Grand pourront labourer eux-mêmes leurs champs *en respectant toutefois les normes qui seront fixées par le MAPAQ*. Le déchiquetage des récoltes demeure cependant sous la supervisions du Ministère qui a lancé, la semaine dernière, des appels d'offre pour les travaux de « hachage » des récoltes de céréales et de foin. Quant aux terres en friche, aucune décision n'avait encore été prise au moment d'aller sous presse. Le ministre avait initialement annoncé que *toutes* les superficies devaient être labourées. Certaines rumeurs circulent à l'effet qu'on ne labourera que les terres en culture et les pâturages.

Selon Gaétan Bachand, président du syndicat de Varennes, les producteurs ont accueilli avec un certain soulagement cet « assouplissement » dans les mesures prévues, certains producteurs ayant manifesté quelques réticences à l'idée de voir labourer leurs champs par d'autres. « Ca ne fait plaisir à personne d'avoir à détruire toutes ses cultures, a-t-il convenu, mais les producteurs comprennent la situation. »

Des représentants du Ministère ont rencontré une seconde fois une centaine d'agriculteurs touchés directement ou non pour leur préciser que l'objectif de l'enfouissement était avant tout d'empêcher que les récoltes ne s'introduisent dans la chaîne alimentaire, afin de sécuriser les consommateurs. Les quantités de contaminants décelées étaient minimes et c'est pourquoi les autorités estiment que l'enfouissement des récoltes sera suffisant pour éliminer tout risque. Quant aux animaux, ils ne pourront retourner au pâturage cette année. Ils demeurent confinés à l'intérieur ou dans des parcs d'exercice.

### Compensations

On ne connaît pas encore l'ampleur des pertes subies par les producteurs, l'évaluation étant actuellement en cours. Un comité spécial formé de deux membres de l'UPA (Gaétan Bachand et Alain Lafrance), deux du MAPAQ (Yves Lapierre et Gary Copland) et deux représentants de la Régie des assurances agricoles devra statuer sur les montants de compensations qui seront établis. On s'attend à ce que certains producteurs, à l'extérieur de la zone affectée et de la zone sous embargo, produisent également des réclamations en raison des répercussions indirectes de l'incendie sur leurs récoltes.

PLAN DE TRANSPORT

## Front commun UPA-Montréal

*Isabelle Paradis*

**Agriculteurs et citadins n'ont pas toujours des intérêts divergents. Ainsi, l'UPA et la Ville de Montréal se sont découverts un ennemi commun : le plan de transport du ministre Côté dans la région métropolitaine. Cette opposition partagée a donné lieu à la première rencontre formelle entre l'UPA et la Ville de Montréal, la semaine dernière.**

**L'UPA s'inquiète ainsi des pressions additionnelles qui s'exerceront sur les bonnes terres à proximité du prolongement prévu de la route 30 (environ 70 km) sur la rive sud de Montréal, en direction ouest. En effet, même l'annonce du prolongement de la 30 crée des dommages en terme de spéculation. M. Proulx, qui participait à une conférence de presse à la suite de la réunion, craint les effets néfastes des sorties d'autoroute qui ne peuvent que conditionner l'orientation urbaine.**

**Le président de l'UPA a, en outre, souligné que les agriculteurs n'acceptent pas qu'on fasse de l'aménagement à la pièce. Il ne suffit pas de tenter de minimiser les impacts, il faut aussi démontrer la volonté de restreindre les effets déstructurant des tracés d'autoroute.**

**La Ville de Montréal, quant à elle, s'oppose depuis longtemps au plan de transport qui selon le vice-président du comité exécutif, Robert Perreault, ne fait que relancer l'étalement urbain des années 60. « Montréal est le seul poumon d'envergure du Québec au plan international, a-t-il souligné. On ne peut pas se permettre de voir Montréal perdre de la population. » M. Perreault dénonce également le gaspillage associé à ce développement para-urbain, compte tenu des investissements importants qui ont été faits pour consolider le tissu urbain. D'autre part, pour Montréal, le plan de transport ne règle rien des problèmes majeurs de son circuit routier, soit la congestion des boulevards Métropolitain et Décarie.**

**M. Proulx a, par ailleurs, précisé qu'aucune décision n'avait été prise relativement à une participation possible de l'UPA à la Commission parlementaire sur le transport. Il a souligné que les agriculteurs souhaitent limiter leurs interventions à des dossiers prioritaires pour éviter l'éparpillement.**

DU NOUVEAU AU CONGRÈS DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

# Création d'un service de l'agriculture et de la forêt

*Louise St-Pierre*

**LA BAIE — «Le progrès n'est pas synonyme d'aventure. Il ne peut être valable que si les moyens choisis pour l'atteindre sont ordonnés, c'est-à-dire réalistes et dictés à la lumière de l'expérience de la vie et de la connaissance des hommes et de sinstitutions», a rappelé le président de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean, M. Germain Simard, alors que s'ouvrait le 58e congrès annuel de cet organisme sous le thème: Planification éclairée, progrès ordonné.**

C'est sans nul doute dans cet esprit que les congressistes ont accepté l'idée du projet et confié à leur Fédération le mandat de mettre en place un véritable «Service de développement de l'agriculture et de la forêt privée». Un service dqui sera comparable aux commissariats que possèdent nombre d'industries et de municipalités du Québec. Afin de passer du vouloir à la réalisation de ce service de développement, la Fédération s'est adressé au gouvernement fédéral. Elle lui a demandé l'aide financière qui est normalement accordée à ceux qui mettent sur pied un tel organisme.

De l'avis des administrateurs de la Fédération, un commissariat agricole est l'outil essentiel à la préparation de projets précis de développement, bien pensés et travaillés avec les producteurs. Pour ce faire, il faut un personnel consacré à cette seule tâche. Soit dit en passant, en cours d'année 87-88, la Fédération s'est dotée d'un Service de recherches des marchés pour complémenter l'action des syndicats spécialisés de la région. Sa mise sur pied a été financièrement rendue possible — pour trois ans — grâce à un programme agricole offert par le ministère québécois de l'Agriculture aux régions périphériques.

## Le zonage agricole

Les questions portant sur l'aménagement du territoire, les tensions parasites et la conservation des sols seront également au coeur des préoccupations de la Fédération de l'UPA de cette région du Québec où l'on compte près de 2 000 producteurs ou productrices agricoles; quelque 90 % en sont d'ailleurs membres en règle. Celle portant sur l'aménagement du territoire a davantage retenu l'attention des producteurs et productrices présents.

Quand on parle d'aménagement du territoire, il est nécessairement question de zonage agricole ces temps-ci. En cette région, comme dans plusieurs autres du Québec, on a maintenant des réserves à l'endroit de la Commission de protection du territoire agricole. Car selon le directeur régional, M. Georges Fortin, le territoire agricole de la région du Saguenay-Lac-St-Jean est sans cesse grugé. La Fédération serait d'ailleurs régulièrement saisie de demandes de dézonage de territoire dont la valeur agricole ne fait aucun doute. Un changement complet d'attitude de la Commission fait que la preuve ne relève plus de celui qui adresse un demande de dézonage, mais à la Fédération qui doit multiplier les arguments; d'autant plus que les municipalités sont les complices des demandeurs. «Nous rencontrons aussi dans chacun des cas une complicité très claire entre les municipalités et la Commission. Autant les municipalités se battent farouchement pour le respect d'un secteur domiciliaire ou d'un parc industriel, autant elles s'en donnent à coeur joie pour démembrer, désorganiser et détruire le secteur agricole!» de laisser clairement entendre M. Fortin.



**M. Sylvain Martel, un jeune de la relève au Saguenay-Lac-St-Jean.**

Réunis en ateliers, les congressistes ont abordé cette même question pour convenir que ce problème est particulièrement aigu près des grandes villes. Plusieurs ont même avancé que ces municipalités ne consultent même pas leur syndicat de base, ce qu'elles doivent pourtant faire.

## Le financement agricole

Inscrite sur la liste des priorités provinciales que chapeaute la Confédération de l'UPA, la question du financement agricole a longuement été abordé par les congressistes. En fait, les loi 46 et 49 qui doivent réformer tout le financement agricole ne leur souris pas plus qu'il ne faut. Dans la réforme proposée par le ministre Pagé et l'Office du crédit agricole, on voit bien un pas en avant, mais aussi un pas en arrière. Plusieurs se demandent si l'on ne demande pas aux producteurs de se payer un système de financement. «On veut tout simplement que l'agriculture soit subventionné par les agriculteurs», a laissé entendre l'un des congressistes.

On ne tient pas compte que la plupart des gros emprunteurs sont les jeunes de relève. De l'avis de l'un d'eux, Sylvain Martel, la loi 49 est absolument inconcevable. Il ne croit pas qu'il revient à la relève de payer le fonds que veut constituer l'Office. Et la loi 46 sur le financement ne serait guère plus acceptable pour les jeunes. On a entre autre déploré la disparition des prêts à courts termes. En guise d'appui aux jeunes de la relève, le congrès a décidé d'envoyer un télégramme pour dénoncer les points faibles de ces deux lois.

Outre le financement agricole, l'ensemble des priorités provinciales ont également été étudiées en atelier par les congressistes qui les ont fait leur. Elles portent sur le libre-échange et les négociations du GATT, le zonage agricole, le dépérissement des érablières et de la forêt, le statut du producteur agricole et la stabilisation des revenus.

### Quelques lignes de plus...

**Il y avait fort longtemps que le congrès de la Fédération de l'UPA du Saguenay-Lac-St-Jean ne s'était pas tenu à La Baie. On s'y est réuni cette année pour souligner le 150e anniversaire de l'arrivée des premiers résidents de cette région du Québec.**

* * *

En 1987, l'ergot de l'orge a proliféré dans la région du Saguenay-Lac-St-Jean. Parmi les multiples démarches faite par la Fédération pour qu'on en vienne à l'enrayer, il faut signaler son appui à deux projets de recherche d'un chercheur de l'Université Laval.

* * *

**Plus de 375 producteurs en productrices agricoles ont franchi cette année la porte du lieu du congrès annuel de cette fédération.**

* * *

Les congressistes ont déploré l'inertie de la société Hydro-Québec dans le dossier des tensions parasites.

* * *

**La politique de planification stratégique suggérée par la Confédération de l'UPA a reçu l'accord des congressistes... «en autant qu'on ne se cache pas derrière», d'accord, mais «dans le respect des échéances; pourquoi pas si elle permet que les choses se règlent mieux et plus vite».**

## Un pas de plus pour les collaboratrices

St-Hubert, le 19 août 1988 — Dans un jugement unanime (3-0), la Cour d'appel fédérale vient de confirmer la nature discriminatoire des articles de la Loi sur l'assurance-chômage déniant le droit des collaboratrices de participer à ce régime.

Rappelons qu'il y a environ un an, un Tribunal fédéral des droits de la personne avait déclaré discriminatoire l'exclusion des femmes et des hommes travaillant pour leur conjoint du régime de l'assurance-chômage. Le juge Hugh Fraser avait ainsi donné raison à trois collaboratrices, représentées par la Commission canadienne des droits de la personne, ayant decidé de contester la Loi, et avait ordonné au gouvernement d'abroger les articles controversés. Revenu Canada avait par la suite interjeté appel de cette décision.

L'accès à l'assurance-chômage pour toutes les collaboratrices salariées est un des principaux dossiers de l'Association des femmes collaboratrices (ADFC) actuellement. De nombreuses agricultrices pourraient, comme tout/e autre travailleur/euse canadien/ne, bénéficier de ce régime lorsqu'il y a un manque de travail sur la ferme ou lors d'un congé de maternité.

MAXIMUM ASSURABLE DANS LE PORC

# La Fédération fait volte-face

**La Fédération des producteurs de porcs s'oppose maintenant à l'abolition des maximums assurables dans le régime du porc d'abattage, tout en acceptant que ce maximum passe à 8 000 porcs assurés par année. Le Conseil d'administration de la Fédération souhaite rencontrer le ministre Pagé le plus rapidement possible afin de lui demander «d'annoncer ses couleurs par des actions concrètes».**

**Les producteurs de porcs, signale la Fédération, s'inquiètent, en effet, des répercussions de cette modification sur le développement et la structure de la production porcine. On craint que l'abolition du maximum assurable ait des effets néfastes sur l'autonomie des producteurs et favorise la concentration et l'intégration.**

**La Fédération a donc résolu de s'opposer énergiquement à cette modification du régime du porc d'abattage aussi longtemps que la petite et moyenne entreprise porcine ne sera pas efficacement et significativement protégée.**



L'Association canadienne des rédacteurs agricoles (ACRA) a tenu son 33e congrès annuel la semaine dernière au lac Beauport. On voit ici le conseil d'administration pour le prochain exercice. Première rangée, de g. à dr., M. Pierre Courteau, d'Agriculture Canada; Mme Rosaline Ledoux, de La Terre de chez nous; M. Bernard Gravel, d'Agriculture Canada, 2e vice-président. Deuxième rangée: MM. Rénald Bourgeois, du Bulletin des agriculteurs; président sortant, Gaétan Martineau, d'Agropur, nouveau président et Georges O'Shaugnessey, de l'Ordre des agronomes, premier vice-président. Signalons que c'est ce dernier qui a reçu le Prix Moïse-Cossette, du Journaliste agricole de l'année. Mmes Elise Gauthier, de Radio-Canada et Rhonda Beauregard, de Purina ont aussi été élues.

*Photo La Terre de chez nous*



Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

# Editorial



*Pierre Gaudet*

# *La conservation des sols : un défi collectif québécois de taille*

*L'agriculture a grandement évolué au cours des dernières années : elle a accru sa productivité, s'est transformée autant dans les productions animales que végétales. Toutefois, on s'aperçoit que certaines de nos pratiques agricoles ont aggravé la qualité de nos sols et de l'eau. Si cette dégradation persiste, elle risque d'affecter sérieusement la productivité et la rentabilité de nos entreprises agricoles.*

*Face à cette situation, il devient urgent d'agir, car des solutions rapides et des recettes magiques n'ont jamais été de bon augure. Ce défi de taille n'incombe pas seulement au producteur agricole : il nous concerne tous partenaires de l'agro-alimentaire, car le développement d'un secteur névralgique de l'économie québécoise en dépend.*

*C'est pourquoi, l'UPA a mis en place et initié une table de concertation sur la conservation des sols à l'automne 1987. Cette volonté d'effectuer un virage repose sur l'engagement des gouvernements, universités et autres partenaires des producteurs. Regroupant, sous la présidence de l'UPA, les intervenants suivants : le MAPAQ et Agriculture Canada, le Collège Macdonald et l'université Laval ainsi que l'Ordre des Agronomes, ce groupe organise au Collège Macdonald à Ste-Anne-de-Bellevue, les 27 et 28 septembre 1988, un colloque d'importance majeure sur la conservation des sols.*

*Cette réflexion devrait permettre de faire le point sur la problématique et les moyens autant financiers que techniques qu'il faut mettre en place si on veut corriger la situation.*

*Il ne faut pas attendre de la part des gouvernements que se répètent d'autres événements comme St-Basile-le-Grand pour agir face à ce défi collectif de mieux conserver les sols. La sécheresse du printemps 1988, de même que les vents violents nous portent à réfléchir au danger imminent d'une catastrophe si on ne prend pas les mesures nécessaires pour ralentir ou diminuer cette dégradation. Il faut donc que les gouvernements posent des gestes concrets au cours de la prochaine année. Le colloque est un moment de réflexion pour trouver des mesures adéquates en vue d'une meilleure conservation des sols et de leur gestion.*

*À nous tous, comme intervenants, de relever cet important défi de taille comme société québécoise.*

# Point de vue

LIBRE-ÉCHANGE CANADO-AMÉRICAIN
NÉGOCIATIONS DU GATT

# Un retour vers le futur !

**M. Yvan Loubier, du service des Études et Recherches, a préparé pour la réunion du Conseil général élargi, tenue du 23 au 25 août dernier, un document qui résume l'évolution du dossier du libre-échange, fait le point sur la situation actuelle et anticipe sur les événements à venir. Pour permettre à tous les producteurs de mieux comprendre ce dossier, *La Terre de chez nous* le publiera ici, par tranches, au cours des prochaines semaines.**

## 1- L'histoire

Dès l'annonce, en février 1985, de l'ouverture des négociations en vue d'en arriver à un accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis, l'UPA n'a pas tardé à alerter l'opinion publique et à faire connaître ses réticences aux deux paliers de gouvernement. Dans les faits, l'UPA fut la première organisation québécoise et canadienne à réagir à ce projet.

Sur la base d'analyses effectuées à la fois pour et par l'Union et en dehors de celles-ci, les réticences des agriculteurs et agricultrices du Québec se sont rapidement transformées en une franche opposition quant à l'éventualité d'inclure globalement l'agriculture dans le cadre d'un accord canado-américain.

Les arguments du monde agricole tels qu'exprimés dans un mémoire déposé à la Commission parlementaire en septembre 1987, soit avant que ne soit rendue publique l'entente canado-américaine, étaient les suivants :

- Une entente de libre-échange canado-américaine signifie pour l'essentiel la destruction des fondements du système agricole canadien et de ses particularités québécoises dont la participation active de l'État et le regroupement de l'offre en constituent des caractéristiques importantes.
- Un traité de cette nature entre les deux pays ne laisse entrevoir que des possibilités insignifiantes d'accroissement de la production agricole au Québec comme dans le reste du Canada.
- En revanche, si ce traité se concrétisait, il pourrait entraîner une diminution de la production dans plusieurs des sous-secteurs importants de cette activité, et conduire à une déstabilisation de la chaîne agro-alimentaire québécoise et canadienne.

Ces constatations trouvent leurs sources à partir de la définition même du libre-échange, de la position concurrentielle des sous-secteurs de la production agricole québécoise et de la conjoncture tant aux États-Unis qu'au niveau mondial.

Déjà, par sa définition, le libre-échange suppose l'abolition de l'ensemble des obstacles aux échanges commerciaux entre les deux pays et une spécialisation de ces derniers dans les productions où ils disposent d'avantages naturels et concurrentiels.

Parmi les obstacles les plus évidents, figurent les tarifs douaniers et les divers autres contrôles à la frontière tels les contingents d'importation permis dans le secteur agricole en vertu des dispositions de l'article XI du GATT ; deux éléments majeurs qui assurent l'efficacité et le succès du système de gestion des approvisionnements.

Ces obstacles comptent également toutes les mesures, telles les subventions, qui faussent les décisions de production et qui n'accordent pas la primauté aux signaux du marché (notamment les prix), créant ainsi les distorsions au commerce.

En fait, le concept même du libre-échange est incompatible avec la majeure partie des outils qui ont été mis en place au cours des 20 dernières années et qui ont contribué à faire ce qu'est aujourd'hui l'agriculture du Québec.

En plus de cette incompatibilité fondamentale, nous avons soulevé à ce moment du débat qu'à cause de l'avantage climatique des États-Unis et des économies d'échelles déjà présentes au niveau de la transformation agro-alimentaire et de la surtransformation, plusieurs sous-secteurs de l'agriculture du Québec souffriraient de cette libéralisation.

Enfin, la situation de surplus chronique dans plusieurs productions de l'autre côté de la frontière devait réfuter la perpétuelle litanie de l'ouverture du vaste marché américain aux produits agricoles québécois.

Non seulement les perspectives de commerce n'étaient-elles et ne sont toujours qu'illusions à cause de cette conjoncture, mais l'objectif principal poursuivi par les négociations bilatérales, soit un accès garanti au marché américain, nous apparaissait aussi comme une illusion.

Avec l'ampleur du déficit à la balance commerciale américaine, les marchés d'exportation qui se resserrent et la guerre des subventions qui sévit toujours entre la CEE et les États-Unis, il s'est développé du côté américain un réflexe protectionniste. Certains représentants américains vont même jusqu'à accuser de pratiques déloyales, les pays qui enregistrent un surplus dans leurs échanges avec les États-Unis.

Malgré ces évidences développées et véhiculées par l'UPA et ses instances et

*suite à la page 19*

# L'opinion rurale

## Des agriculteurs réclament l'aide du gouvernement

Suite à l'article de M. Jean-Pierre Bélisle de l'UPA de Nicolet sur l'effet de serre que connaîtra la planète au cours des prochaines décennies et la richesse inouïe que représentent les basses terres du lac St-Pierre, tant d'un point de vue agricole que faunique, les agriculteurs actifs réclament du gouvernement du Québec son intervention pour empêcher l'expropriation de leurs terres ancestrales.

Il serait irresponsable pour le gouvernement du Québec d'ordonner l'expropriation des basses terres du lac St-Pierre, au profit de la faune ou d'un organisme voué à la promotion des activités de chasse.

Dans un contexte d'autosuffisance, il serait préférable que l'État favorise l'égouttement des basses terres, protège son grenier agricole, riche d'histoire économique, qui a permis à plus de dix générations d'agriculteurs (300 ans) d'exploiter des terres balancées.

Nous voulons protéger notre environnement et nos propriétés privées, nous sommes des PME entreprenantes et autonomes, nous avons toujours collaboré avec les individus et les organismes gouvernementaux, nous avons toujours acquitté nos taxes, nous sommes de bons propriétaires, fiers de nos entreprises; nous demandons à nos députés et ministres en conseil de ne pas voter l'expropriation de nos terres au profit d'un organisme, dont on pourrait questionner la crédibilité.

Toutes les écoles d'administration sont unanimes pour avancer qu'il n'y a pas de meilleure motivation que l'implication des individus dans des projets, dans des définitions d'objectifs. Nous sommes pour le progrès, nous sommes pour la vertu, nous sommes pour le respect de l'environnement, nous avons toujours cohabité avec la faune, avec les poissons, depuis plus de dix générations. Nous collaborons étroitement avec le gouvernement du Québec, ses ministères, ses agences; nous demandons à l'État de favoriser notre collaboration dans ses projets, dont l'aménagement du lac St-Pierre, de ses basses terres, etc.

Nous disons «OUI» à la collaboration, mais «NON» à l'expropriation.

**Plus d'une vingtaine d'agriculteurs propriétaires ont signé cette requête**

## Lettre ouverte

Dans un éditorial publié le 25 août dans la ***Terre de Chez Nous***, M. Jacques Proulx souligne que le règlement du dossier des paiements de l'Office de stabilisation des prix agricoles (OSPA) pour la campagne 1986 se heurte à certains obstacles. Je profite donc de cette occasion pour expliquer ce qui achoppe dans «la Saga de l'OSPA».

M. Proulx souhaite que l'OSPA compense rétroactivement les producteurs qui consomment leurs céréales à la ferme. Il est important de bien comprendre que les versements de l'Office visent en fait à compenser les pertes subies par les producteurs à la suite de la *commercialisation* de leurs récoltes ou de leurs animaux. Cette politique a toujours été appliquée de la même façon, dans l'Ouest comme dans l'Est, c'est-à-dire que les producteurs utilisant leurs propres céréales pour l'alimentation de leurs animaux ne sont pas admissibles aux paiements.

La déduction par la Régie des assurances agricoles du Québec des paiements de stabilisation offerts par le gouvernement fédéral aux producteurs québécois constitue une question qui revient constamment sur le tapis. Il s'agit là d'une décision d'un organisme administratif du Québec, fondée sur une interprétation de la législation québécoise, et je ne comprends toujours pas pourquoi le gouvernement fédéral devrait en être tenu responsable.

Il faudrait retenir que, en vertu de la Loi sur la stabilisation des prix agricoles, le gouvernement fédéral a versé 15,92 millions de dollars à des producteurs du Québec pour 536 000 tonnes de céréales commercialisées pour la campagne agricole 1986-1987. De même, on devrait reconnaître que je suis déjà intervenu dans ce dossier en modifiant l'année-récolte 1986-1987 pour le maïs, ce qui a eu pour effet de rendre admissibles aux paiements 90 000 tonnes additionnelles, soit l'équivalent d'une prime additionnelle de près de trois millions de dollars aux producteurs québécois.

Il est inacceptable de voir certains producteurs être les victimes innocentes d'un problème d'harmonisation des politiques fédérales et provinciales. C'est la raison pour laquelle je suis intervenu à maintes reprises auprès du ministre québécois de l'Agriculture. Après de nombreuses discussions, M. Pagé s'est engagé à réexaminer toute la question. Comme j'en ai dis-

*suite à la page 19*

**LA TERRE de chez nous**

***Le seul hebdomadaire agricole d'expression française à rayonnement national en Amérique***

Fondé en 1929
Propriété de l'UPA

**555, boul. Roland-Therrien**
**Longueuil (Québec) J4H 3Y9**
**Tél. (514) 679-0530**

**Directeur:** Hugues BELZILE
**Rédacteur en chef:** André CHARBONNEAU
**Secrétaire de rédaction:** Rosaline D.-LEDOUX
**Directeur de la publicité:** Réjean POULIOT
**Représentants publicitaires:**
Christian GUINARD, Réal LOISEAU
**Représentant à Toronto:** Joseph-D. GAGNON
**Tél. Toronto (416) 363-0522**
**Directrice du tirage:**
Micheline COURCHESNE
**Composition et montage:**
Rive-Sud Typo Service Inc.
**Impression:** Imprimerie Transmag

*Publié le jeudi de chaque semaine*
***Abonnement:*** *1 an, 18 $; 2 ans, 30 $; 3 ans, 38 $*
*Chèque ou mandat à l'ordre de* ***La Terre de chez nous*** *et adressé au:*
*Service du tirage*
*La Terre de chez nous*
*555, boul. Roland-Therrien*
*Longueuil, Québec J4H 3Y9*
*(Pas d'argent comptant S.V.P.)*

*Dépôts légaux*
Bibliothèque nationale du Québec 2e trimestre 1968
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830

**Enregistrement No 1051**
**Courrier de deuxième classe**

# Lait nouvelles

*Louise St-Pierre*

### L'affaire des six

La cause des six producteurs de l'Estrie qui contestent certains articles du *Plan conjoint des producteurs de lait du Québec* et de ses règlements sera entendue au Palais de justice de Sherbrooke durant la semaine du 14 novembre.

* * *

### Montréal, lieu de rencontre

***La Fédération internationale de laiterie*, vous connaissez? Elle existe depuis 1903. Eh oui! il s'agit d'une association indépendante et apolitique, à but non lucratif, qui regroupe 35 pays producteurs de lait.**

**Du 8 au 12 octobre 1990, le Canada sera l'hôte du 23e congrès de cette fédération. La rencontre se tiendra à Montréal. On pourra y voir une exposition internationale d'équipement, de nouveaux produits laitiers, etc.**

* * *

### Des infractions

Dix établissements de cinq régions du Québec ont récemment été condamnés à payer des amendes pour avoir contrevenu à la *Loi sur les produits laitiers et leurs succédanés*. Leurs infractions avaient été relevées par des inspecteurs du ministère québécois de l'Agriculture.

Les contrevenants sont: Maurice St-Laurent ltée, de St-Bruno et Coco-Rico, de Métabetchouan, du comté du Lac-St-Jean; Laiterie Royale enr., de St-Joseph-de-Beauce, Ronald Gauthier, de Thetford-Mines et Dominique Caron, de St-Benjamin; Clément Arnaud, de St-Stanislas, Clément Bergeron, d'Aston-Jonction et 1846-5732 Québec inc. rang des Pionniers, de Ste-Marie-de-Blandford; La Banquise enr., de Magog; et Blanche St-Pierre, de L'Ange-Gardien.

Le travail des inspecteurs du ministère vise à protéger les consommateurs. On s'assure de la qualité des aliments vendus et du respect des conditions d'hygiène et de salubrité prévues dans les lois et règlements pour tous les commerçants du Québec.

### Cayer est toujours Cayer

Contrairement à ce qui a été écrit dans la chronique Lait nouvelles édition du 8 septembre dernier, p. 23, Agrinove, coopérative agro-alimentaire n'est pas devenue actionnaire **majoritaire**, mais plutôt actionnaire **minoritaire** de la fromagerie Cayer de Saint-Raymond-de-Porneuf.

**LIMOUSIN — VENTE CONJOINTE**



**DISPERSION TOTALE DU TROUPEAU POLLED LIMOUBEC (Yvan Brodeur)**
**et**
**5e VENTE ÉLITE DE L'ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE LIMOUSIN**

au Centre d'expositions et d'enchères de Drummondville (CEED), 570, rue St-Amant, Drummondville

**Dimanche, le 23 octobre 1988 à 12 h 00 (MIDI) PRÉCISE.**

Une centaine de femelles — fullblood et purebred — vaches avec veau, taures gestantes, taures ouvertes — 40 acères (Polled) provenant de Polled Limoubec — jeunes taureaux — vaches porteuses d'embryons — embryons congelés — semences de taureaux renommés.

**UN ÉVÉNEMENT UNIQUE DANS LE LIMOUSIN.**

Encanteur Jules Côté
**(514) 263-0670 ou 263-1434**

Pour informations et catalogue:
Yvan Brodeur — **(514) 464-4841**
ou
Bernard Brodeur — **(514) 375-9628**

Brunch servi à compter de 10 h 30.

**Finis les troubles d'hiver**



changez votre chaîne à écurer maintenant et obtenez la chance de

**GAGNEZ un VOYAGE**

pour deux personnes à

**ACAPULCO AU COPACABANA**




**CONCOURS**
1. ACHETEZ VOTRE CHAÎNE À ÉCURER DE VOTRE DÉPOSITAIRE DYNAVENT
2. POUR CHAQUE CENT PIEDS DE CHAÎNE VOUS AVEZ UNE CHANCE DE GAGNER UN VOYAGE POUR DEUX PERSONNES À ACAPULCO
3. LE VOYAGE DOIT ÊTRE EFFECTUÉ EN JANVIER OU FÉVRIER 1989
4. LE CONCOURS PREND FIN LE 15 NOVEMBRE 1988

ÉQUIPEMENT DE FERME **Dynavent**

**1825 Power, Drummondville, Québec J2C 5X4**
**Tél.: (819) 474-5500**

RENDEMENTS DANS LES GRANDES CULTURES AU QUÉBEC

# Des pertes de 25 % en moyenne

Les pertes de rendement dans les céréales cette année atteignent 35 % en Outaouais, en Abitibi et en Estrie. Par contre le Saguenay-Lac-St-Jean et le Bas-St-Laurent s'en tirent beaucoup mieux avec une diminution de l'ordre de 10 % toujours par rapport à une année moyenne. En Beauce, la réduction se situe autour de 20 % et, au centre, de part et d'autre du St-Laurent, le pourcentage atteint 30 %.

C'est du moins ce qui se dégage des données les plus récentes de la Régie des assurances agricoles et des observations recueillies dans les bureaux régionaux du MAPAQ. Selon Paul-Eugène Cantin, directeur des bureaux régionaux à la Régie, cette dernière avait reçu — au 10 septembre — 2 500 avis de dommages dans les céréales, comparativement à 1 250 l'année dernière à pareille date et 800 en 1986.

Dans le foin, à l'échelle provinciale, on s'attend à des diminutions de 20 a 25 %. Toutefois, les estimations ne sont encore que provisoires puisqu'on commence seulement à peser la deuxième coupe. Mais plusieurs régions auraient bénéficié d'une très bonne deuxième coupe, dont le Bas-St-Laurent, le Saguenay-Lac-St-Jean, Lanaudière, la Beauce et la Mauricie. Les pertes importantes en Outaouais, en Estrie et en Abitibi sont surtout attribuables à l'excès de pluie au moment de la récolte et aux grands vents qui ont sévi dans ces régions. Il y aurait même certains champs d'orge qui seraient carrément irrécupérables. En Outaouais, Marc Clément, du bureau régional du MAPAQ, n'hésite pas à qualifier la récolte de catastrophique. La sécheresse a été très prononcée dans cette région en début de saison, ce qui a causé des délais de croissance importante.

L'orge a été particulièrement éprouvée : dans plusieurs régions, le tallage a été retardé, ce qui a causé des différences de maturité à même le plant et des problèmes de germination sur épis. On se retrouve donc avec non seulement des pertes de rendement, mais une réduction importante de la qualité. Les résultats semblent plus variables dans l'avoine beaucoup de verse en Beauce, rendements assez bons dans la région de Québec, moisissure et qualité inférieure en Outaouais, germination sur épi, en Estrie et dans la région de Nicolet.

Le blé, par contre, semble être plus encourageant, du moins dans certaines régions. Ainsi, dans Nicolet, on s'attend à d'assez bons rendements et à une qualité intéressante dans le blé d'automne ; même son de cloche dans la région de Québec. Par contre, en Estrie, on prévoit des rendements nettement plus faibles que la moyenne et surtout des pertes en terme de qualité. ***I.P.***

À L'ITA DE LA POCATIÈRE

## Directeur par intérim

**Marcel Gagnon quittera d'ici la fin septembre son poste de directeur de l'ITA de La Pocatière et sera remplacé temporairement, le temps de lui trouver un successeur, par Jean-Pierre Massicotte, un des directeurs actuels de département. Un concours est actuellement ouvert pour trouver une personne à la direction de l'institut.**

**À compter du 26 septembre prochain, Marcel Gagnon assumera la fonction de chef du Service des subventions à la Direction des ressources financières du MAPAQ. Avant d'être directeur à l'ITA, poste qu'il a occupé depuis 1986, il avait été directeur régional de la région agricole de Québec, secteur rive nord et il avait occupé plusieurs postes au MAPAQ dans la région du Saguenay.** ***V.L.***

## Germain Brisson, agronome, reçoit le prix Marie-Victorin 1988

Le prix Marie-Victorin, la plus haute distinction décernée par le gouvernement du Québec en science et génie, couronne la carrière de l'agronome et chercheur, Germain Brisson. Pionnier de l'enseignement et de la recherche en nutrition animale et humaine à l'Université Laval, Germain Brisson, est aussi le principal artisan de la création, en 1968, du Centre de recherches en nutrition. La recherche agro-alimentaire québécoise doit énormément au professeur Brisson. Germain Brisson a été le premier docteur francophone à faire carrière en recherche dans le domaine de la nutrition animale. Pendant dix ans, il a dirigé, à Ottawa, le « Laboratoire des grands animaux ».

De 1960 à 1962, Germain Brisson est à la tête de la Station de recherche fédérale de Lennoxville.

Ensuite à Laval, Germain Brisson s'est attaqué à l'organisation des laboratoires, à la rédaction des cours et à l'élaboration de programmes de recherche. Parmi la centaine de publications scientifiques du professeur Brisson, son livre *Lipides et nutrition humaine* suscite encore aujourd'hui l'admiration. Dans cet ouvrage, il dénonce le mythe déjà très répandu selon lequel les aliments d'origine animale sont la cause de taux élevés de cholestérol. Depuis plus d'une décennie, l'opinion voulant que l'artériosclérose ou les maladies cardio-vasculaires soient étroitement liées aux habitudes alimentaires avait si bien fait son chemin que beaucoup de gens ne consommaient plus de viande. Après avoir étudié toutes les expériences sur la question et en avoir révisé les interprétations, Germain Brisson conclut différemment : s'il existe, jusqu'à un certain point, une relation entre le taux de cholestérol et la maladie cardio-vasculaire, par contre, la preuve scientifique n'est pas faite qu'il y en ait une entre le taux de cholestérol de la population dans son ensemble et les habitudes alimentaires.


Et de un. Jeep Eagle

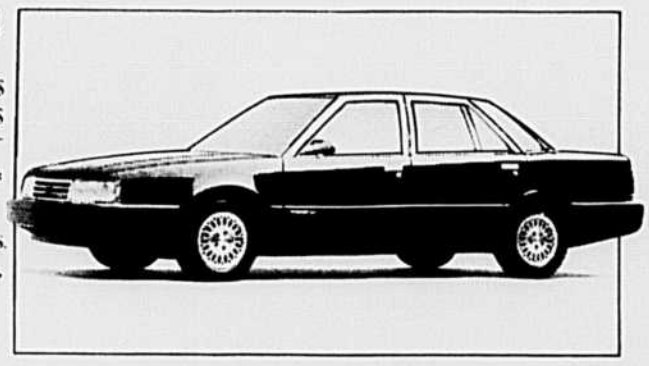
# Vente d'anniversaire

Jeep Eagle Et de un.

**Venez vite profiter des prix de fête sur nos Eagle 1988 pendant la célébration de notre premier anniversaire.**

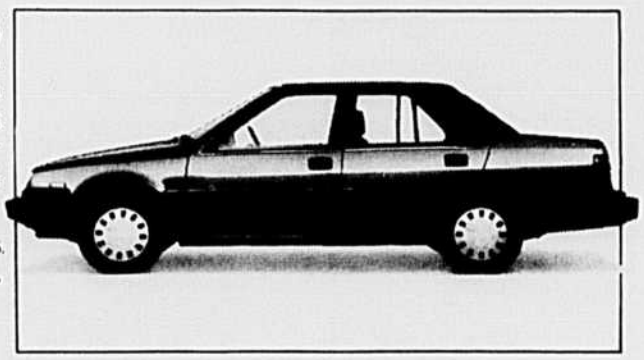
**Eagle Premier LX 88**
6 cylindres, 3L, automatique
P.D.S.F. 18 555 $
Notre rabais 3 000 $

Notre prix de vente d'anniversaire **15 555 $*** ou louez à partir de 310,85 $** par mois.
**Transport et préparation inclus.**



**Eagle Vista 88**
berline 4 portes de base
P.D.S.F. 10 188 $
Notre rabais 1 300 $

Notre prix de vente d'anniversaire **8 888 $*** ou louez à partir de 183,80 $** par mois.
**Transport et préparation inclus.**



**Répandez la nouvelle et venez vous renseigner sur les économies offertes sur d'autres excellents véhicules Jeep et Eagle.**

* Sur véhicules en stock seulement. Certains concessionnaires peuvent ne pas avoir les véhicules en stock, un échange entre concessionnaires peut devoir être fait. Taxes et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut vendre à un prix moindre. ** Plan de location Clé d'Or de CHRYSLER de 60 mois pour les modèles de base. Sous réserve d'approbation du crédit. Taxes et immatriculation en sus. Le concessionnaire peut louer pour un prix moindre. Offres valables jusqu'au 15 octobre 1988.

Les concessionnaires Jeep/Eagle du Québec

Jeep Eagle

Ça promet.


## ERRATUM

Dans l'annonce de l'Association publicitaire des concessionnaires Jeep/Eagle du Québec Inc. qui a paru dernièrement, il aurait dû être dit que seulement la Chrysler Eagle Premier a été nommée « meilleure voiture construite au Canada » en 1988 par l'Association des Journalistes Automobile du Canada. La Eagle Vista est importée par Chrysler et distribuée par les concessionnaires Jeep/Eagle partout au Canada.

Nous nous excusons de tout inconvénient que cette erreur a pu vous occasionner.

CONCOURS DE LABOUR

# Armand Pelletier grand gagnant

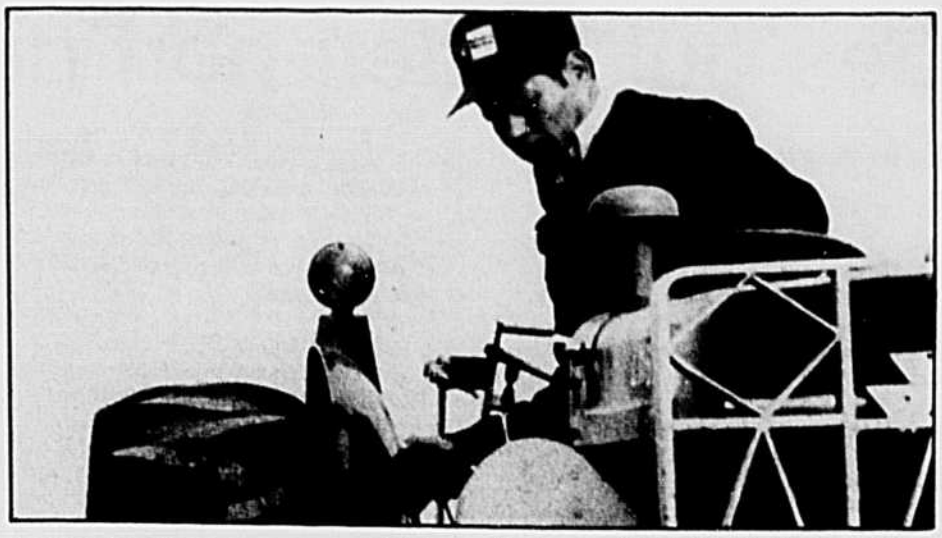
*Victor Larivière*

C'est sous le thème, «Le sol, une richesse à préserver», que s'est tenu en fin de semaine dernière à l'ITA de La Pocatière, le concours provincial de labour 1988. Environ 4 500 personnes ont participé aux différentes activités organisées pour l'occasion: conférences, cliniques, expositions de machinerie, méchoui.

On a parlé de brise-vent, de tentatives de solution pour conserver les sols, de gestion des fumiers et de sécurité à la ferme. Il y a eu une démonstration d'ajustement de charrue, de fabrication d'un silo-meule, de nettoyage de drain et de fabrication de ponceaux.

### Une cinquantaine de participants au concours de labour

Environ 50 producteurs et productrices (c'était la première participation de ces dernières à un tel événement) étaient inscrits au concours de labour dans les huit catégories différentes. Encore une fois, Armand Pelletier, de La Pocatière, a récolté le plus de points sur les 22 participants dans la catégorie senior provinciale. Comme grand champion, il représentera le Québec, au concours national de labour en 89. Richard Miville s'est classé deuxième. Dans la classe junior provinciale, sur sept concurrents, Dominique Tessier-Perrey, de l'ITA de La Pocatière, a décroché la première place suivi par Vallien Chouinard aussi de l'ITA. Donald Bois, de Saint-Pacôme, a obtenu la faveur du jury dans la classe avec chevaux. Dominique Henderson, de Saint-Chrysostome et Gérard Langlois, de Saint-Paul de l'Île-aux-Noix sont arrivés premier et deuxième dans la classe visiteur novice senior. Agathe Pelletier, de Saint-Pamphile, est la première femme de la classe agricultrice à remporter ce concours. Elle est suivie par Diane Kirby, de Lennoxville. Dans la classe visiteur avancé, Armand Pelletier, de La Pocatière, a emporté le plus de points. Gérard Boulerice, de Saint-Édouard-de-Napierville, est arrivé deuxième. Pour les catégories visiteur novice junior et intercollégiale, Vallier Chouinard et Dominique Tessier-Perry ont décroché à tour de rôle la première et la deuxième place.



**Le grand gagnant du concours de labour, M. Armand Pelletier, de La Pocatière.**
*Photo La Terre*

OSPA 86

# Déblocage en vue?

«Si les producteurs de céréales reçoivent quelque chose dans le cadre de l'OSPA 86, ils le recevront de ceux qui les ont coupés». C'est ce qu'a déclaré Pierre Blais, ministre d'État à l'Agriculture, à *La Terre*. M. Blais a également reconfirmé qu'il était «inexact que le fédéral verserait 19,6 millions pour l'OSPA». Néanmoins, M. Blais convient que ses pourparlers sur la question, avec le ministre Pagé, vont bon train.

Le ministre d'État a, par ailleurs, précisé qu'on avait reconnu, au fédéral, qu'il y avait certaines lacunes dans les programmes de stabilisation. Rappelons qu'un rapport, commandé par le fédéral et rendu public le printemps dernier, recommandait de stabiliser les céréales auto-consommées. Toutefois, M. Blais répète qu'il est inadmissible de compenser rétroactivement les producteurs du Québec qui sont, selon lui, pénalisés par une «technique bureaucratique». En effet, à l'échelle canadienne, ces paiements rétroactifs, rappelle-t-il, pourraient représenter 430 millions. M. Blais affirme ne pas comprendre pourquoi les producteurs québécois n'ont pas plutôt revendiqué auprès du provincial, «là où les paiements ont été coupés».

Les producteurs, quant à eux, persistent pour revendiquer au fédéral. La semaine dernière, près de 400 producteurs des régions de St-Hyacinthe, Lanaudière et de La Mauricie se sont présentés chez deux députés fédéraux pour réclamer une fois de plus leur part de compensations dans le cadre du programme de l'Office de stabilisation des prix agricoles, pour la récolte 1986.

À St-Hyacinthe, près de 250 producteurs (dont près de la moitié était des producteurs de porcs) ont marché dans les rues de la ville avant de se rendre au bureau de la députée Andrée Champagne pour lui faire part de leurs revendications. Après quelques téléphones à Ottawa, Mme Champagne a reservi aux producteurs l'argument sans cesse invoqué par le fédéral dans ce dossier, voulant qu'il s'agisse d'un problème d'harmonisation entre les politiques fédérales et provinciales.

À Berthier, des producteurs de la Mauricie et de Lanaudière se sont présentés chez le député Robert René de Cotret. Ce dernier n'y était pas. Qu'à cela ne tienne: les producteurs se sont rendus à 30 km plus loin, au bureau de comté de St-Gabriel. Il n'y était pas non plus. Les deux présidents des fédérations — Réjean Payette et Claude Carignan — se sont finalement entretenus par téléphone avec M. de Cotret qui se trouvait à Ottawa. Les producteurs lui ont laissé une pétition en souvenir.

***I.P.***


Une hypothèque?

Venez en discuter avec des gens qui parlent votre langage.

Achats de nouvelles terres, travaux d'améliorations, consolidation de dettes... venez en parler à un spécialiste agricole de la Banque Royale de votre localité. Vous découvrirez tous les avantages de l'hypothèque AgriRoyal, conçue spécifiquement pour les agriculteurs.

• Prêts hypothécaires à **taux fixes** ou **variables**; • **durée**: 1, 3, 5 ans; • **amortissement**: de 5 à 25 ans; • **versements**: mensuels, trimestriels, semestriels, annuels; • **remboursement par anticipation**: si désiré; • **conversion**: de variable à taux fixe, sans pénalités; • **assurance-vie**: optionnelle;

S'il vous faut un prêt hypothécaire, avant de faire quoique ce soit, passez à la Banque Royale de votre localité.

AGRIROYAL
Des programmes bancaires adaptés aux besoins des exploitants agricoles

BANQUE ROYALE




Parlez-moi d'une banque... Royale!

# Des oui et des non de la Régie

*Louise St-Pierre*

## Elle a vingt ans!

On allait presque oublier de signaler que la *Régie des marchés agricoles du Québec* fête en 1988 sa 25e année d'existence. C'est, effectivement en 1963, que l'Assemblée législative de Québec — maintenant appelée Assemblée nationale — a bel et bien constitué cette Régie.

Comme organisme de surveillance, de coordination et d'amélioration de la mise en marché des produits agricoles au Québec, la Régie fut créée pour remplacer l'*Office des marchés agricoles* et la *Commission de l'industrie laitière*. En fait, la Régie a vu le jour quand le gouvernement libéral de Jean Lesage a procédé à une refonte de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles.

Le premier président de la Régie fut le juge Georges-Henri Héon. Il avait été nommé à ce poste par le ministre de l'Agriculture et de la Colonisation d'alors, M. Alcide Courcy.

L'actuel président de cet organisme, Me Gilles Prégent, est la quatrième personne à occuper ce poste depuis sa création.

* * *

**La Régie des marchés agricoles du Québec n'a accueilli qu'en partie la demande de M. J. Armand Demers, de St-Liboire, qui ne voulait pas être reconnu producteur agricole pour 1986, 1987 et 1988.**

**En audience publique, on a démontré que M. Demers a exploité un petit troupeau de vaches laitières sur une terre de 42 arpents et ce, jusqu'au printemps 1986 quand il a vendu son quota de production. Malgré tout, en 1987, il a payé sa cotisation à l'Union des producteurs agricoles «...pour acheter la paix», a-t-on laissé entendre devant la Régie. La confusion quant à son statut vient du fait qu'après la vente de son quota, M. Demers a gardé quelques vaches et des veaux pour ses seuls besoins personnels.**

**Compte tenu des témoignages entendus et du fait que l'Union n'a offert aucune preuve, sinon des observations visuelles des activités menées sur la ferme, la Régie a décidé de reconnaître que M. Demers répondait bel et bien à la définition de producteur agricole mais en 1986 seulement.**

* * *

En février 1986, la Régie accordait à Mme Jeannette Chouinard-Proulx un permis l'autorisant à exploiter une usine laitière à St-Narcisse-de-Rimouski. Elle projetait alors d'y pasteuriser du lait de chèvre et d'y fabriquer du fromage, du yogourt et du beurre.

Du fait que Mme Chouinard-Proulx a avisé la Régie de sa décision d'abandonner ce projet, son permis a été révoqué.

* * *

**Une pareille décision a été rendue par la Régie dans le cas de Mme Isabelle Dugas qui avait obtenu un permis presque identique en 1983. Cette dame a vendu sa ferme et a quitté la région... sans laisser d'adresse.**

* * *

*Distribution alimentaire C.E.R. inc.* de Grande-Rivière a obtenu de la Régie un permis l'autorisant à exploiter une usine laitière pour y râper et emballer du fromage. Cette municipalité gaspésienne se trouve à une vingtaine de kilomètres au sud de Percé.

* * *

**Après l'achat de l'entreprise de M. Maurice Dumas, de Fleurimont, par la *Fromagerie du Gourmet inc.*, la Régie a révoqué son permis d'exploitation émis en 1979 pour en émettre un autre au nouveau propriétaire. Ce permis l'autorise à couper et emballer du fromage.**

* * *

**La Régie a procédé à une même démarche quand M. Armand Courtemanche, de Granby, a récemment vendu son fonds de commerce à M. Yves Courtemanche. Avec son permis, le vendeur était en droit d'emballer du fromage en grain, droit qui est maintenant celui de l'acheteur.**

* * *

Une modification a également été apportée au permis d'exploitation accordé en mars dernier à la *Société coopérative agricole de l'Île-aux-Grues*. Ledit permis lui permet de fabriquer du fromage cheddar et du beurre de lactosérum. Jusqu'à maintenant, la Société n'a jamais fabriqué de beurre et n'aurait pas l'intention de le faire dans un avenir rapproché, comme le signalait à la Régie un inspecteur de la *Direction de l'inspection des produits laitiers*. La Société n'est maintenant autorisée qu'à fabriquer du cheddar.

* * *

**Parmi les autres révocations décidées par la Régie, on trouve celles qui concernent les permis déjà accordés à Pauline et Jacques Lemery, de Ripon, Nicole Gaudreau, de Brossard, Louise Filiatrault et Pierre Levert, de St-Hermas, Vittorio Caldarone, de Montréal, Jack Kugelmass, de St-Adrien-de-Ham.**

* * *

*L'Union des producteurs agricoles* a adressé à la Régie une requête lui demandant de déterminer si Mme Lisette Guillemette, de Ste-Anne-des-Plaines, répondait à la définition de «producteur agricole» au cours de 1979 à 1988.

Ayant en main les renseignements qui s'imposent, la Régie a convenu que cette dame répondait bien à cette définition pour chacune de ces années.

* * *

**Mme Nicole Rochette, de Carignan, s'est vu accorder par la Régie un permis l'autorisant à exploiter une usine laitière pour fabriquer du yogourt à base de lait de chèvre. Elle doit cependant n'utiliser que le lait provenant de son troupeau.**

* * *

C'est pour la fabrication de fromages à base de lait de chèvre que M. Jacques Boucher, de Maria, a obtenu de la Régie un permis d'exploitation. Il devra aussi s'en tenir qu'à la transformation du lait produit par les chèvres de son propre troupeau.

* * *

**En juin dernier, Nathalie St-Pierre et Irwing MacArthur, de St-Polycarpe, ont acheté le fonds de commerce de *Les produits laitiers Labrie inc.*, de Valcourt. Dès lors, les acquéreurs ont fait savoir à la Régie leur intention d'intégrer les opérations de leur usine de St-Polycarpe à celle de Valcourt. Le permis accordé en 1984 pour leur usine de St-Polycarpe a été révoqué tout comme celui accordé aux anciens propriétaires de l'usine de Valcourt.**

**Le nouveau permis émis par la Régie les autorise à exploiter à Valcourt, sous le nom *Ferme Rocambole enr.*, une usine pour y pasteuriser du lait de chèvre, fabriquer des fromages et du yogourt à base de lait de chèvre ainsi que des fromages à base de lait de vache et de lait de chèvre.**

## Don Mazankowski à l'agriculture

Suite à la démission surprise du ministre fédéral de l'Agriculture, M. John Wise, le premier ministre, M. Brian Mulroney, a désigné M. Don Mazankowski pour le remplacer. Vice-premier ministre, ce dernier est également président du Conseil privé, leader parlementaire et ministre responsable de la Privatisation et de la Réglementation. Dans une lettre qu'il lui a fait parvenir, à cette occasion, le président de l'UPA, M. Jacques Proulx, a dit souhaiter que le nouveau ministre puisse prendre goût à l'agriculture et lui accorder une place parmi ses nombreuses autres occupations.

## Petite NOUVELLE

### Baisse de la fréquence de la Salmonella Dublin

Le nombre de cas de Salmonella Dublin, chez les bovins de la Colombie-Britannique et de l'Alberta, a diminué, après avoir atteint un sommet l'an dernier. La Salmonella Dublin est particulièrement infectieuse chez les bovins. Causant des désordres intestinaux, l'empoisonnement du sang, l'avortement et même la mort. Des bovins importés de l'État de Washington semblent avoir été le foyer d'infection. Les éleveurs devraient donc se préoccuper de la provenance de leurs bovins qui, s'ils sont infectés par la Salmonella Dublin, pourraient propager rapidement la maladie dans le cheptel de bovins de boucherie ou de bovins laitiers, et entraîner un fort taux de mortalité et des pertes économiques considérables.

# Colloque sur la conservation des sols

L'Union des producteurs agricoles participera à un important colloque sur la conservation des sols qui aura lieu au collège Macdonald, à Ste-Anne-de-Bellevue, les 27 et 28 septembre prochains. Sous le thème, «On y travaille de concert», le colloque permettra à de nombreux conférenciers du Québec, du Canada et d'ailleurs de présenter les résultats de recherche sur des sujets variés reliés à la conservation des sols. On y traitera notamment de compactage, du travail minimal du sol, des amendements organiques, des brise-vents, du drainage souterrain, etc.

L'UPA, qui préside la Table de concertation sur la conservation des sols, participera ainsi à une table ronde regroupant également le MAPAQ, Agriculture Canada, le ministère de l'Environnement et l'Ordre des agronomes du Québec.

Ceux qui désirent obtenir plus d'informations sur le colloque, peuvent rejoindre les coordonnateurs au numéro suivant: (514) 398-7765. Pour s'inscrire au colloque, on peut retourner le formulaire ci-dessous.

**Colloque sur la conservation des sols**
**Service de l'extension**
**Collège Macdonald**
**Sainte-Anne-de-Bellevue**
**(Québec) H9X 1C0**

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

☐ **50$** (incluant les deux repas du midi, les conférences avec traduction simultanée et une visite des parcelles expérimentales)
☐ **15$** (souper champêtre du 27 septembre)

NOM _____ PRÉNOM _____

ADRESSE _____

_____ CODE POSTAL _____

TÉLÉPHONE BUR. (  ) _____ RÉS. (  ) _____

PROFESSION _____

CHÈQUE À L'ORDRE DE **Collège Macdonald**

# AVIS À TOUS LES PRODUCTEURS DE VEAUX LOURDS

## (Veaux de grain et veaux de lait lourds)

Madame,
Monsieur,

Vous êtes, par la présente, invité(e) à assister à une assemblée provinciale d'information qui se tiendra aux endroit, date et heure suivants:

**ENDROIT:** Hôtel Motel Rond Point
53, route Kennedy
Lévis (Québec) G6V 6C7 (418) 833-4920
**DATE:** Le mercredi 5 octobre 1988
**HEURE:** À compter de 10 h 00 a.m.

Venez en grand nombre afin d'être mieux informés des activités de votre Fédération concernant, notamment, la promotion, la mise en marché, l'assurance-stabilisation ainsi que l'éventuel sommet économique sur le veau lourd.

Le secrétaire
*Gaëtan Bélanger, Agr.*

**Producteurs de veaux lourds, avez-vous reçu par la poste votre avis de convocation pour l'assemblée provinciale d'information des producteurs de veaux lourds?**

NON

Communiquez immédiatement avec votre Syndicat régional de producteurs de bovins pour vous assurer d'être inscrits au registre de la Fédération des producteurs de bovins du Québec.

# Annonces classées

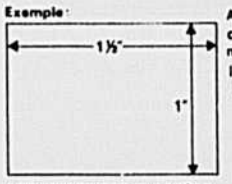
**COÛT DE L'INSERTION**

- *Annonces sans cadre : 42 ¢ le mot.*
- *Prix minimum (20 mots et moins) : 8,40 $ la parution.*
- *Titre en capitales et caractère gras : supplément de 4,20 $ la parution.*
- *Annonces encadrées et encans : 2,75 $ la ligne agate (14 lignes = 1 pouce ; 2 cm = 11 lignes).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée : 6,30 $ la parution.*
- *Rabais de 20 % pour cinq (5) insertions consécutives et plus d'un même texte.*
- *Indiquez CLAIREMENT vos instructions : nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées).*

**COMMERCIALES**

*Les annonces classées commerciales se distinguent des autres annonces classées par les caractéristiques suivantes : elles comportent un logo, une photo, un cadre spécial, une trame, un renversé, des caractères plus grands, etc.*
*Tarif : ... 3,20 $ la ligne agate (14 lignes au pouce).*

**Exemple :**




**Annonce classée commerciale 44,80 $ moins rabais si applicable**

Pour plus d'informations communiquez avec nos représentants publicitaires Christian Guinard ou Réal Laiseau

**LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE**

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le jeudi précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit :

**LES ANNONCES CLASSÉES**
**LA TERRE DE CHEZ NOUS**
**555, boul. Roland-Therrien**
**Longueuil, Québec J4H 3Y9**
**Tél. : (514) 679-0530**
**Ligne directe Montréal: 521-4850**

## AIGUISAGE

AIGUISONS lames pour chevaux, chiens, moutons, vaches, finition à l'huile pour meilleur rendement, service Aesculap, Sunbeam, retour C.O.D. accepté. ATELIER GE-MA ENR., 395 Du Pont, Mont-Laurier, QC, J9L 2R6, (819) 623-6622. 2/89

## ANIMAUX A VENDRE

**ATTENTION**

Je suis acheteur de bonnes jeunes vaches fraîchement vêlées ou près du vêlage et aussi de troupeaux complet. Paierais argent comptant. Tél. entre 19 h 00 et 21 h 00.

**à frais virés**
**(514) 549-4163**

**VACHES LAITIÈRES À VENDRE**

VACHES et TAURES Holstein pur sang ou croisées, vêlées ou devant vêler sous peu. Echange accepté (boeufs, etc.). NORMAND THERRIEN, 110 Montée Allard, St-Jacques, cté Montcalm (face à la CO-OP). Tél.: ferme (514) 839-2749. 2/89

VACHES à lait pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. S'adresser à JACQUES OUIMET, 3805, Côte Terrebonne, St-Louis de Terrebonne, Route 344. Tél.: (514) 471-8181. JNO

**HOLSTEIN-PLUS EN LAIT À VENDRE**

Vaches et taures croisées ou pur sang, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. 50 à 80 lb par jour. Echange accepté.
JEAN-MARC LEBLANC INC.
St-Sylvère, cté Nicolet
(819) 285-2929 ou 2322 JNO

**RANCH CHAROLAIS ROGER CHABOT**

Plus de cent têtes pur-sang enregistrées. Quatre taureaux de 1 an à 3 ans. À vendre : semences et embryons congelés de taureaux très prestigieux et populaires. Prix des plus compétitifs.
**La «Maison KnockOut» au Québec.**
**Ferme: Gilles Robin (418) 248-4517;**
**bureau: Roger Chabot (418) 248-0612.**

**Porcelets à vendre**
de 30 à 50 lb
Info : (613) 524-2735

SUITE À LA DEMANDE de nos clients, nous avons produit notre propre catalogue bilingue pour nos attelages de chevaux ou harnais: 4$, frais et manutention de poste inclus. HARNAIS LE COMTE HARNESS ENR. 111 St-Georges nord, Asbestos, QC, J1T 3M7 (face au cimetière), (819) 879-7572. JNO

Salle de traite de Laval. Double cinq électonique, avec système à moulée Big Datchem. Silo à moulée, capacité de 12 tonnes cubes et 8 tonnes Flake en très bonne condition, 5 ans d'usage seulement.
Très bon prix.
**Tél. (819) 336-4416**
**(819) 474-1155**



**LES TAUREAUX QUE VOUS ACHETEZ PEUVENT INFLUER FORTEMENT SUR VOS PROFITS VOICI LES AVANTAGES ULTIMES DES TAUREAUX HEREFORD**

Les données MARC comparent les taureaux Hereford à ceux des races mentionnées et d'autres races dans le même troupeau de vaches. Les résultats expriment clairement l'avantage financier que vous avez à... utiliser des taureaux Hereford... Notablement moins de difficultés au vêlage (7 % à 15 % de moins), plus de veaux (6 % à 11 % de plus) et un nombre total de livres de veau produit (1 500 à 2 100 livres de plus par troupeau de 100 vaches). Il faut ajouter à la rentabilité supérieure dans l'utilisation des taureaux Hereford les facteurs de longévité et la docilité de la race. Quoi de plus important de nos jours ?

ASSOCIATION QUÉBEC HEREFORD ASSOCIATION DU QUÉBEC
C.P. 591, BOUCHERVILLE (QUÉBEC) J4B 5Y3
JACQUES LABRIE SECRÉTAIRE-PROPAGANDISTE
TÉL. (514) 731-3813

| RACE | Difficultés au vêlage | Pourcentage de veaux sevrés | Poids total de veaux sevrés par 100 vaches vêlées |
|---|---|---|---|
| Taureaux Charolais | 18,4 % | 86,5 % | 39 700 lb |
| Taureaux Limousins | 8,4 % | 91,7 % | 40 100 lb |
| Taureaux Simmental | 14,9 % | 89,1 % | 40 300 lb |
| Taureaux Hereford | 2,9 % | 97,3 % | 41 900 lb |

* Résultat obtenu à partir de données du rapport n° 1 MARC

**Attention Cultivateurs**

Nourriture pour animaux, carottes et ensilage de maïs. Prix sur demande.

**Demandé Christian**
**Tél. (514) 454-7180**
**(514) 594-3998**

**Romanov - Femelles et Béliers**

1 AN et moins, contrôle ROP, prolifiques et dessaisonnés, prix raisonnable. FERME MOU-VAC INC., Antonin Castonguay, St-Gabriel, cté Rimouski, (418) 798-8346. 22/9

**VACHES LAITIÈRES**

VACHES et TAURES HOLSTEIN pur sang ou croisées, fraîches vêlées ou devant vêler sous peu. DONALD JOYAL, St-Marcel, Richelieu (514) 794-2863. 1/89

CHEVAUX PERCHERONS de tout âge, enregistrés, gris ou noir, aucune offre raisonnable refusée. FERME ANDRÉ COUTU, St-Thomas-de-Joliette, (514) 756-2837. 6/10

**HEREFORD**

16 TAURES Hereford pur sang enregistrées, 10 saillies, 6 ouvertes. FERMES MIDONARI, Portneuf Station, (418) 286-3215. 29/9

**ROMANOV**

AGNELLES et BÉLIERS excellente lignée, désaisonnés, indice supérieur, prix à discuter. S. VAN DEMOORTELE, 284 chemin Porter, Melbourne, QC, J0B 2B0, (819) 826-3152. 22/9

**SUPER**

Choix de **VACHES LAITIÈRES** contrôlés officiel, pur-sang et croisées vêlant en tout temps. Pouvons **ÉCHANGER** contre génisses ou taures saillies. Somme acheteurs de troupeau complet ou roulant.

*Pour information :*
**L'ÉQUIPE TRUDEAU**
**(514) 649-1122**

**HEREFORD**

Réduction de troupeau: 10 VACHES pur sang enregistrées, 2 vêlant en octobre '88, 8 au printemps '89, quelques unes inséminées, prix abordable. LES ÉLEVAGES HEREFORD DE PORTNEUF (418) 286-3979, (418) 286-3215. 29/9

**BELGES PUR SANG**

GROS GUILDINGS, JUMENTS poulinières, POULICHES 1 an, POULICHES de l'année, ÉTALON 2 an acheté dans l'Ohio descendant de Constrico. MIRABEL (514) 475-8333. 22/9

70 BREBIS croisées Hampshire, Suffolk-Dorset; 2 BÉLIERS Hampshire pur sang enregistrés; 1 BÉLIER Lancester pur sang, (418) 851-2093. 22/9

25 VACHES et TAURES: 15 VACHES Charolais saillies par taureau Charolais acere; 10 TAURES croisées Charolais-Limousin saillies par taureau Limousin Inverness. Tél.: (418) 453-2320. 29/9

225 BREBIS Suffolk, Corriedale, Finnoise ou Hybrides; aussi AGNEAUX et AGNELLES. Tél.: (819) 877-2083. 29/9

**40 JEUNES TRUIES**

Vaccinées, première portée, saillies en juin, juillet, août; 3 VERRATS Landrace et Yorkshire. Tél.: repas ou soir (514) 568-2348. 22/9

SIMMENTAL: TAUREAUX Simmental pur sang 1 1/2 an et femelles pur sang, à vendre. DENIS CHAMPAGNE. Tél.: (514) 887-7676, 887-2214. 15/12

**CHAROLAIS**

CHOIX de taureaux et femelles pur sang à vendre, plus de 80 têtes. FERME GIRARDEAU & LAPLANTE, 123 - 3e rang est, St-Joachim de Shefford. Tél.: (514) 539-3946. 20/10

**SIMMENTAL**

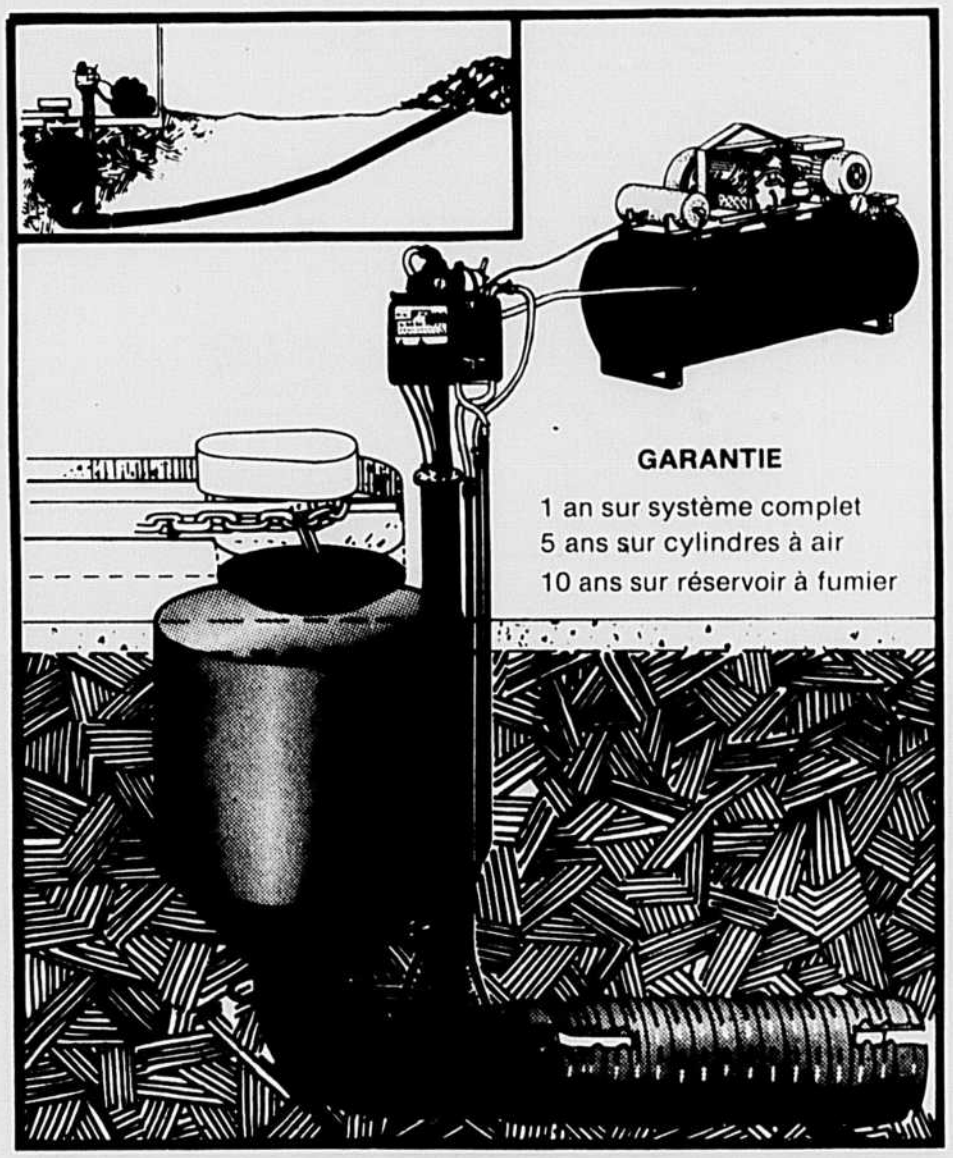
Bon choix de VACHES et TAURES garanties gestantes, pur sang, "fullblood", avec TAUREAUX de 6 à 18 mois, pour reproduction. MELQUIAD ALLAIRE, Ste-Helène-de-Chester, Arthabaska, (819) 382-2793. 29/9

JUMENT Percheron 12 ans, 1 600 lb, bien dompté, aussi VOITURE "SLEIGH RIDE" 20 personnes, en chêne solide, MOISSONNEUSE-LIEUSE en état de marche, (418) 522-4111. 29/9

TAUREAUX Charolais sans corne, pur sang, enregistrés, prêts pour le service (15 - 17 mois) et TAUREAUX 6 à 7 mois. FERME CHAROLAIS ODELIL (819) 289-2720. 29/9

CHEVAUX Belge, blonds, pur sang enregistrés; POULICHES 4 mois à 5 ans, JUMENTS 4 et 5 ans. Tél.: (819) 344-2496. 6/10

TROUPEAU Hereford pur sang comprenant 19 VACHES et 19 VEAUX. Peuvent être vendus séparément. Tél.: (514) 836-7343, soir (514) 836-3034. 6/10




**SYSTÈME D'ÉVACUATION À L'AIR**

Une pression d'air de 15 lbs est injectée dans le réservoir évacuant le fumier par un tuyau de 36" pour finalement sortir à 24".

**(1)** Ce nouveau système étant muni d'une guillotine offre un parfait contrôle du fonctionnement, car c'est l'opérateur qui actionne cette guillotine au besoin, empêchant ainsi le retour du fumier dans le réservoir, ou du liquide de s'y échapper avant l'évacuation. Une tige témoin sort en ouvrant la guillotine assurant ainsi l'ouverture de celle-ci. **(2)** Le panneau de contrôle ayant toutes les valves nécessaires pour opérer le système, et à l'aide de la guillotine, l'opérateur peut envoyer l'air uniquement dans le tuyau d'évacuation ou dans l'appareil en cas de blocage. **(3)** Le nouveau couvercle étant appuyé par le centre facilite l'étanchéité du réservoir et élimine les amas de fumier qui étaient causés par les rails.

**LISTE PARTIELLE DES VENDEURS**

**LACHUTE (Québec)**
Polydar Richer
(514) 562-6638

**LAURIERVILLE (Québec)**
Roger Gingras
Les Équipements R.C.L. Enr.
(819) 365-4658

**MASKINONGÉ (Québec)**
Équipement Gagnon
(819) 227-2245

**NICOLET (Québec)**
Hervé Lacharité & Fils
(819) 293-5203

**ST-ANDRÉ (Québec)**
Garage N. Thiboutot
(418) 493-2060

**ST-BRUNO, Cté Lac St-Jean (Québec)**
Léger Allard
(418) 343-3222

**STE-CÉCILE DE LEVRARD (Québec)**
Régean Tousignant
(819) 263-2796

**STE-CLAIRE (Québec)**
Marcel Morissette
(418) 883-3388

**ST-ÉDOUARD (Québec)**
Équipement de Ferme Lucien Poulin Enr.
(418) 796-2520

**ST-ESPRIT (Québec)**
Alphonse Ayotte
(514) 839-3314

**ST-FORTUNAT (Québec)**
Jean-Guy Côté
(819) 344-2491

**ST-FRANÇOIS-XAVIER-DE-BROMPTON (Québec)**
Michel Simard
(819) 845-3646

**ST-HILARION (Québec)**
Garage Guy Gauthier
(418) 457-3977

**ST-JEAN-DE-DIEU (Québec)**
R. Ouellet
Équipement de Ferme Inc.
(418) 963-2133

**STE-MARTINE (Québec)**
Les Entreprises D. Vinet Inc.
(514) 427-3129 ou 2258

**ST-THOMAS-DE-JOLIETTE (Québec)**
Équipement Gagnon
(514) 756-2479

**VAL D'OR (Québec)**
Les Équipements R.O. Inc.
(819) 825-1138

**ÉPANDEUR À FUMIER LIQUIDE**

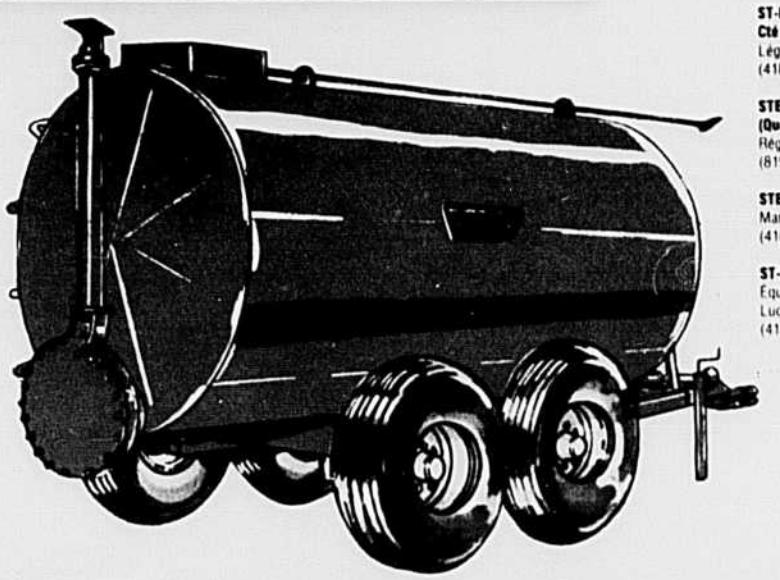
**Modèle illustré:** 2500 gal. sans vacuum

**Standard:** 1500, 2000, 2500, 3000 gal.

**Type:** Vacuum ou sans vacuum

Pour tracteur ou monté sur camion

Modèles non-standard sont disponibles sur demande.



# MACHINERIE AGRICOLE BOIS-FRANCS INC.

C.P. 267 - 2, RUE DU PARC, WARWICK, QC CANADA, J0A 1M0
TÉL.: (819) 358-6808

### CHAROLAIS

Très bons choix de TAUREAUX et FEMELLES pur sang enregistrés. Très bons sujets d'élevage. FERME G.R. GOSSELIN, St-Lazarre, Bellechasse. (418) 883-2438, 883-3420. 6/10

### SIMMENTAL

TAUREAUX Simmental de l'automne '87, fils de Parisien, Lyrick, Modeler, Bar 5 Destory, Gold Seel. YVES LAROCHELLE, 776 Bélair, St-Jean-Chrysostôme, Lévis (418) 839-0382. 6/10

VACHES à boeuf saillies au mois de mai par taureau Charolais. Tél.: (514) 539-2204. 6/10

2 CHEVAUX Quarter Horse enregistrés, 5 et 7 ans, très bien domptés, aussi TRAILER simple chevaux. Tél.: (514) 472-1444. 6/10

15 VACHES Charolaises pur sang, aussi 1 TAUREAU Charolais pur sang. Tel.: (514) 836-3518. 6/10

VACHES Simmental saillies avec taureau Charolais, vêlant janvier. GENISSES, TAUREAUX pur sang Charolais, GENISSES Simmental croisées Charolais. (418) 882-5757. 6/10

BONNES VACHES commerciales à vendre avec leur veau. Region Matane. Tél.: (418) 737-4321. 6/10

VACHES A BOEUF à vendre. 2 CHEVAUX Percherons; 2 CHEVAUX de 2 000 lb. Tél.: (418) 883-2089. 10/11

### Simmental & Blonde d'Aquitaine

Excellent choix de génisses, taures et vaches "fullblood" et pur sang Simmental. Quelques veaux mâles pur sang BLONDE D'AQUITAINE et SIMMENTAL. Taures croisees saillies. Possibilité d'échange pour des génisses croisées. FERME LASEN, Arthabaska, (819) 357-9063. JNO

BEAU TAUREAU 1 1/2 an, 7/8 Limousin, pere Macho, prix 800$. Tél.: (514) 671-5493. 22/9

CHEVAUX, MOUTONS. 10 Brebis croisées, 4 agnelles, 1 belier, 1 cheval guilding Palomino, 1 jument noire. Tél.: (514) 793-4719. 22/9

TROUPEAUX de 40 VACHES Charolais à vendre, aussi BALANCE semi-portee et HACHE-PAILLE au gaz. Lingwick. Tél.: (819) 877-2047. 22/9

AYRSHIRE taureau 13 mois, mere T.B. 2 ans, 7 400 kg lait, 490 gras, pere Ben Ferme Jade. FERME LAGACE. Tel.: (514) 799-4474. 22/9

JUMENT Percheronne 5 ans, pas domptee. POULICHE 1 1/2 an, POULICHE juin 1988, POULAIN mai 1988. Tous Percherons noirs. Tel.: (418) 887-6693. 22/9

### TONDEURS

CHERCHE TONDEURS region Quebec, 1 000 brebis et plus. Tel.: (418) 884-2922. 22/9

### SANGLIERS

Très beaux sujets, pur, mâles et femelles de tout âge. Tel.: (819) 835-5291. 29/9

### DINDONS

DINDONS prêts à abattre à vendre. REJEAN GIRARD, St-Cesaire. Tel.: (514) 469-3257. 29/9

### SUISSES BRUNES PUR SANG

Bon CHOIX de TAURES SUISSES BRUNES gestantes vêlant à partir du 15 septembre, provenant de meres classees R.O.P., FERME VALAUCLAIR (819) 849-7535. 13/10

### ROMANOV

Très beaux sujets de race pure avec enregistrement, très prolifiques, d'une lignée exceptionnelle. BÉLIER et AGNELLES, à très bon prix. (819) 569-0918. 13/10

### SIMMENTAL

2 TAUREAUX de 1 1/2 an, 1 pur sang, 1 "fullblood", 3 TAURES ouvertes de 15 mois, 2 "fullblood", 1 pur sang. ST-FERDINAND. (418) 428-3288. 13/10

### VACHES LAITIÈRES

15 VACHES et TAURES Holstein dues pour vêler ou fraîches, au choix. Possibilité de livraison. Inf.: (418) 453-2145. 13/10

SUPERBE POULAIN Quarter Horse, presque 6 mois, enregistré, pere Born As King, mère bonne lignée, vaccinée, everre. Après 17 h 00 (514) 263-4369.

ÉTALON Belge pur sang enregistré, blond pâle, crin blanc, 6 ans, 2 045 lb, très bien dompté pour le travail. (418) 388-5409.

VENTE RAPIDE. BREBIS Polypay, 1 1/2 an à 2 ans, 2e gestation, à vendre en lot ou à l'unité. (418) 672-4835.

15 TAURES Holstein vêlant de avril à juin. 900 - 1 200 lb, aussi 10 TAURES ouvertes 600 lb et plus. (819) 858-2634.

DEUX TAUREAUX pur sang domestique, enregistrés, de 15 mois; aussi 1 taureau pur sang français enregistré de 4 ans. (418) 675-2289.

1 BÉLIER, 2 BREBIS Corriedale, 2 BÉLIERS Hampshire. Tous pur sang enregistrés. Tel.: après 18 h 00 (514) 793-2509.

15 TAURES de choix croisées Simmental, Charolais, saillies Charolais. Tel.: (418) 453-2278. 20/10

### SIMMENTAL

Réduction de troupeau: vaches, taures, taureaux "fullblood" enregistrés. FERME ELSENER FORGUES. Tel.: (418) 424-3259. Bienvenue à tous! 20/10

CHAROLAIS. Jeunes TAUREAUX pur sang français et domestique, testés à domicile, excellente qualité. H. GRUTMAN, St-Mathias, J0L 2G0. Tél.: (514) 658-6030. 20/10

LAPINS REX-SEAL élevage complet, avec cage et accessoires. Tél.: (514) 464-9273. 29/9

TAUREAU Simmental, beige, pur sang enregistré, 3 1/2 ans, très doux, 1 500$. St-Félix-de-Kingsey. Soir (819) 848-2023. 29/22

### CHAROLAIS PUR SANG

A vendre VACHES gestantes, TAURES gestantes, GÉNISSES et TAUREAUX, de l'année, aussi 2 TAUREAUX de 18 mois. Tous les animaux (80 têtes) sont pur sang enregistrés avec papier. Prix intéressants. Bienvenue! FERME AUSSANT & CORDEAU ENR., St-Joachim-de-Shefford (514) 539-3753 ou (514) 539-0852. 10/11

### DE L'AUNIÈRE LIMOUSIN

Offre en vente: SUPERBES GÉNISSES pur sang, de 6 mois, pesant de 500 à 600 lb; VACHES gestantes 88% et plus; TAUREAUX. Très bons animaux de reproduction. Tél.: (418) 354-2468. 20/10

### HOLSTEIN PUR SANG

TAURES pur sang fraîches vêlées ou devant vêler sous peu, à vendre. MICHEL PICHETTE, St-Roch-de-l'Achigan. Tél.: (514) 588-3171. 20/10

100 JEUNES TRUIES Hybrides F1; aussi 17 TRUIES pur sang Yorkshire, provenant de troupeaux reconnus tels que La Porchetek, Ferme Bellisle, Ferme Raymond Bouchard, vaccinées, première portée, saillies en juillet et août; aussi 12 VERRATS pur sang Duroc et Hamphshire avec des indisces à la ferme de 128 à 185. (514) 984-0555, (514) 794-2626. 20/10

TROUPEAU Simmental: 8 VACHES, 4 TAURES, 7 VEAUX, 1 TAUREAU 2 ans, pur sang, acéré (polled). Toutes les femelles sont 1/2 à 7/8 p.s. GEORGES (514) 299-2602. 20/10

CHAROLAIS pur sang. TAUREAU 1 1/2 an, taureau, femelle février 1988, femelle croisée blanche et jaune née 1988. (418) 453-7734. 20/10

### LIMOUSIN

2 Taureaux "fullblood" 18 mois, 9 mois, lignée Roustan, VACHES et TAURES gestantes Limousin; TAURES ouvertes, GÉNISSES "fullblood" et pourcentage. (514) 773-7276. 20/10

## ANIMAUX DEMANDÉS

### ANIMAUX RÉCUPÉRATION

**Ste-Étienne**
**Tél. (514) 371-9504**
**Ste-Sabine**
**Tél. (514) 248-2747**
**St-Jean**
**Tél. (514) 347-1269**
**Granby**
**Tél. (514) 378-8132**
**St-Hyacinthe**
**Tél. (514) 774-2333**
**Drummondville**
**Tél. (819) 477-6661**
**Victoriaville**
**Tél. (819) 752-5982**
**Sherbrooke**
**Tél. 1-800-567-5838**
Service rapide.
**Jean-Yves Couture & Fils Ltée**
**Bureau: St-Pie**
**Tél. (514) 772-5555**

DE SMET & FRERES ENR., récupération animaux morts, malades. Frais renversés. St-Jude, cté St-Hyacinthe. Tél.: (514) 796-2366 ou (514) 792-3834. 9/88

## À VENDRE - DIVERS

"L'AUTHENTIQUE" TOUTES-SAISONS

POLY DOME

**DENIS MORIN**
592, rg de l'Église
St-Ignace-de-Stanbridge
**J0J 1Y0**
**Tél. (514) 296-8239**
**MARCEL GUAY**
235, rg La Branche
St-Philippe d'Argenteuil
J0V 2A0
**Tél. (514) 533-6367**

### BATTERIES ÉLECTRIQUES

Maintenant disponible au Canada, la fameuse batterie pour clôture Gallacher, pas besoin d'isolateur, bon pour 30 milles et avec isolateur 60 milles, pas besoin de couper le foin sous la clôture. Aussi ABREUVOIRS chauffés et BALANCES pour peser les animaux.

### JOCELYN AUTOTTE

St-Joachim-de-Courval, cté Yamaska, J0C 1H0. Tel.: (819) 397-2972. JNO

### BULK TANK

Neufs et usagés, reconditionnés, garantis, calibrés en place; BASSINS pour eau, vacuum, ronds non vacuum, de 600 à 2 500 gallons. LOUISEVILLE REFRIGERATION (819) 228-4468. 17/11

MATÉRIEL à vendre: CHARIOT D'ENSILAGE Wic 52 minots. Tél.: (514) 658-6917.

MORCEAUX D'ÉPINETTE 8" x 10" x 16' et BROCHE 2" x 2" 12/12 galvanisée ayant servi pour crible à maïs. Tel.: (418) 362-2830. 22/9

GÉNÉRATRICE Winpower 20 000 watts avec moteur Wisconsin sur remorque. Tel.: (514) 794-2797. 22/9

TRAITEMENT D'EAU ANJOU: chlore, déchlore, adoucit, traite le fer, pompe proportionneuse bassin 25 gal.; réservoir de rétension 120 gal. Bon état. (418) 887-3595. 29/9

SYSTÈME DE TRAITE De Laval, à vendre, comprenant 4 unités, pipeline 2", compresseur, bassin de lavage, etc. (819) 848-2785. 29/9

### Évaporateur acier inoxydable

2' x 8', 3 1/2' x 13', 5 x 16', 4 1/2 x 14' avec dôme et serpentin; RÉSERVOIRS 600 et 250 gallons, VACUUM pour 5 000 entailles. Après 17 h 00 (418) 443-2403. 29/9

GÉNÉRATRICE 60 000 KLWT, 1986, marque Onan, moteur 6 cylindres, diesel, démarrage automatique, elle a seulement 72 heures, comme neuve, avec réservoir diesel 200 gallons. St-Malo (819) 658-3538. 29/9

3 SERRES JUMELÉES plastisées de 20' x 100' chacune, tout équipées; FOURNAISES à bois. Tél.: (418) 428-3646. 6/10

TANK À PURIN de marque Turgeon pour camion 3 500 gallons, 1/4" d'épaisseur, comme neuve, prix 3 500$. (819) 398-7016, 398-5217. 6/10

### ÉVAPORATEURS À L'HUILE

2 ÉVAPORATEURS à l'huile, usagés, Waterloo 5 x 11, st., hottes aluminium, 6 000$ ch.; 1 ÉVAPORATEUR à l'huile, usagé, Waterloo, 5 x 11, st., hotte aluminium, préchauffeur, 7 000$; 1 ÉVAPORATEUR à bois 2 x 8 Waterloo, métal, plis 5", neuf, 2 500$; 1 SET DE PANNES Waterloo, st., 6 x 12, à l'état de neuf, 4 500$; 1 SIROTIÈRE filtres plats, st., 24" x 48", isolée, 250$; 176 CAISSES 2 litres (verre blanc), 7$ ch. BUCKINGHAM, Jean-Pierre. Après 18 h 00 (819) 986-8784. 6/10

NETTOYEUR pour étable ou porcherie, longueur chaine 350 pi, palettes 15". Tél.: soir (514) 327-6012, 439-6016. 22/9

### IRRIGATION

TUYAUX 3" et 6" x 9 mètres, 1 POMPE Harnois sur roues; gicleurs, adapteurs, coudes, etc. État neuf. Tél.: (418) 876-2951. 22/9

RÉSERVOIR à l'huile de 200 gallons; FOURNAISE à l'huile centrale Esso. Prix à discuter. Tél.: (514) 658-1836. 22/9

BRÛLEUR au propane, presque neuf, 250 000 BTU, 140 BTU ch. idéal pour serre. Tél.: (514) 373-8429. 29/9

ÉQUIPEMENT de veau de grain, seconde main de 2 1/2 ans, 2 mélangeurs à lait 300 litres, 68 cages en bois franc, 130 chaudieres, 35 buvettes à flotte, (514) 568-5660. 13/10

TUYAUX POUR CALVETTES. Diverses grandeurs disponibles telles que: 6' x 18', 500$; 7' x 17', 400$; 7' x 21', 500$; 8' x 20', 600$; 9' x 26', 1 000$; 11' x 25', 2 000$. Escompte de 20% sur le 2e tuyau acheté en même temps que le premier. (514) 372-8860. 13/10

SOIGNEUR automatique pour poulets à griller Chore Time. Tél.: (819) 398-2307. 13/10

80 FEUILLES de 4 x 8 x 3/8 PLYWOOD usagées, très bon état; 200 FEUILLES TÔLES ondulées usagées, toutes grandeurs; 400 LATTES en ciment de 4" x 4" x 4' usagées, très bon état. Cause abandon porcs. Soir (514) 783-6295. 13/10

POMPE PURIN Rovibec pour fosse de 12' et 14' x 60' verticale, agite et remplit la tank. Cause abandon élevage porcs. Soir (514) 783-6295. 13/10

GÉNÉRATRICE Onan 15 000 watts P.T.O., comme neuve. Tél.: (514) 676-7707 ou fin de semaine (514) 292-3255.

RÉSERVOIR à lait DeLaval 550 gallons, avec compresseur et laveuse automatique, en bon état. Prix 2 200$. Tél.: (418) 739-4552.

ÉPINETTES, PINS ROUGES, BLANCS, SYLVESTRE, BOULEAUX, CHÊNES, MERISIERS, etc. 6' à 8', enlevés avec racines, prêts à être plantés. Garantie. Prix et qualité avantageux. PÉPINIÈRE DU LAC CHAMPLAIN, 1666 route 202, Pike River, J0J 1P0, (514) 244-8818.

TUYAU de béton 36" diamètre, usagé, idéal pour ponceau de ferme. Tél.: après 18 h 00 (514) 658-3302.

QUOTA DE CRÈME à vendre, 2 043 kg. LÉO CADIEUX, L'Orignal, Ontario. Tél.: (613) 632-6102.

RÉSERVOIR à lait Zero, capacité 600 gallons, 12 ans d'usage, 2 950$. Cookshire. Tel.: (819) 875-3669. 29/9

EVAPORATEUR 3 x 12 avec Économobois. Tel.: (819) 864-9041. 29/9

### ÉCLAIRAGE

NOUVELLE LAMPE avec 2 fluorescents, supérieure aux ampoules ordinaires, 70 à 80% d'économie d'énergie, se visse dans les douilles d'ampoule ordinaire (aussi LUMIÈRE CHAUFFANTE infrarouge 175 watts) = 250 watts, économie 30% d'énergie, 11,95$ l'unité, fixture 2 fluorescents 8', 32$. Tout genre d'éclairage de lumière: 25, 40, 100, 150 et 200 watts, 10 000 heures; aussi PRODUITS D'EXTERMINATION, rat, souris, marmotte, etc. Tout genre de produits d'insecticide et d'éclairage, prix de gros. St-Hyacinthe, (514) 773-3552. 24/11

HOTTE avec pre-chauffeur 6 pi. x 10 pi. Waterloo, très propre, 2 ans d'usure. S'adresser à (819) 362-2458. 20/10

MIEL du QUÉBEC: blanc, doré, ambré. Tel.: le soir (514) 477-0450. 20/10

EVAPORATEUR Cantin 5 vaisseaux 18 x 24, en acier inoxydable, 3 ans d'usage. Cause vente: trop petit. Tél.: (418) 822-1600. 20/10

EVAPORATEUR 4 x 12, 40 x 10, 30 x 8, 2 x 6, BULK TANK Zero 300 et 400 gallons. CHAUDIÈRES et chalumeaux. Acton Vale. Après 20 h 00 (514) 546-7788. 20/10

## BÂTIMENTS

### CHEVRONS EN ACIER

POUR REMISES à machinerie, entrepôts, étables, parcs à engraissement, etc. Largeurs 15' à 60', hauteurs et longueurs telles que désiré. Nous sommes à votre service à travers la province. Estimation gratuite, prix compétitifs. Pour informations: SOUDURE ANDRÉ VERMETTE INC., St-Simon Bagot, cté St-Hyacinthe, QC, J0H 1Y0. Tél.: (514) 798-2240. JNO

## BOIS - MATÉRIAUX

### GRANDES PORTES DE GARAGE

SPÉCIAL! Fabricant de portes de garage, en bois et en acier, ou bois recouvert de vinyle, ouvre-portes électriques résidentiels et industriels. Vente, installation. PORTES DE GARAGES L.D.G. 2045 Visitation, Joliette. Bur. (514) 756-2309, rés. (514) 759-5311. 29/9

PORTES DE GARAGES neuves et usagées. Tél. (819) 228-2569. 3/11

### TUYAUX POUR PONTS

SPÉCIALITÉS: multiplate de 5' à 16' de diamètre, ondulation 2" x 6", la meilleure qualité sur le marché. Distributeur autorisé: plastique Big "O" et ondulé en acier galvanisé. CONSTRUCTION COURVAL INC., St-Sépherin, cté Yamaska (514) 564-2130. 20/10

## CAMIONS

CAMION avec épandeur à purin, 3 000 gallons, avec système hydraulique. Tél.: soir (514) 548-2962, 548-2077. JNO

CAMION G.M.C. 427, réservoir 3 000 gallons aluminium, avec système hydraulique, 10 pneus neufs, en excellente condition. Tél.: soir (514) 834-4532. 22/9

CAMION INTER 10 roues, boîte 15 pi., côté à neige, très propre, 5 400$. Après 20 h 00 (514) 773-3232. 29/9

CAMION Ranger 1985, 4 x 4, 6 cylindres, cime neuf. Tél.: (514) 472-1444. 6/10

INTERNATIONAL 4300 (1975), 290 Cumming (95-13), essieux 12-44 000 lb, boîte à grain 20' aluminium; FORD 9000 (1974) 318 Détroit (9-10), essieux 12-38 000 lb, boîte à gravier + côtés à grain 16', A-1, (819) 358-2826. 13/10

CAMION avec ÉPANDEUR à chaux, FORD 1985, 20 000 km, boîte New Leader 1985, système hydraulique. Tél.: (418) 852-2922.

## COMMERCE À VENDRE

### DOMAINE HORTICOLE

Ferme 76 acres avec 30 000 pi. carré de culture en SERRES, maison, entrepôt, machinerie, bon revenu. Tél.: après 17 h 00 (819) 229-3308. 29/9

### PARC À BOEUF

Sur lattes, capacité 350 têtes, avec 500 ACRES de terre et SUCRERIE compris. Tél.: (418) 485-6898. 22/9

SERRES: 7 000 pi. car. de serres: tomates et fleurs, semi-hydroponiques, calibreuse à tomates, vaporisateur, tout équipées. Tél.: (819) 233-2991. 6/10

### SYSTÈME D'IRRIGATION

Commerce à vendre: Système d'irrigation pour épandage de purin. Tél.: 469-4754, 378-9598. 13/10

## CORRESPONDANCE

AGENCE DE RENCONTRES "AFFINITÉS - AFFINITY". Sérieuse, confidentielle, durable, selon vos goûts, âge, personnalité, expérience 10 années avec agriculteurs, agricultrices. Consultation personnalisée à votre domicile. (514) 656-5335. 29/9

HOMME veut connaître cultivateur pour aider aux travaux et amitiés. Toutes régions. MARCEL (418) 832-8629. Frais d'appel acceptés. Surtout matin ou soir. 29/9

JEUNES FILLE 19 ans (Beauce), 5' 7", belle apparence, sérieuse, aimant la campagne, désire rencontrer fils de cultivateur 19 - 25 ans, honnête, catholique. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 66, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9.

FILLE célibataire aimant campagne, voyage, ski de fond, cherche homme célibataire, même goût, 37 à 42 ans, catholique, sobre, sérieux. De Montmagny à Mont-Joli. Écrire à La Terre de chez nous, CASE 67, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil, J4H 3Y9. 29/9

AGENCE RENCONTRE: Personne seule ou mariée, amitié, amour, ou rencontre occasionnelle. Inscription 10$ en argent + curriculum vitae, photo et numéro téléphone. AGENCE FIDÉLITÉ, 1234 rang L'Espérance, St-Pie J0H 1W0. 29/9

## DIVERS

ABATTOIR DE POULETS sous inspection fédérale. Nous pouvons abattre vos volailles, petite ou grande quantité. Information: CHRISTIAN BOUCHER, Les Volailles Mascouche Inc. Tel.: (514) 474-4040. 13/10

## EMPLOIS DEMANDÉS

HOMME CÉLIBATAIRE 37 ans, est intéresse à travailler à temps partiel sur ferme laitière. Toutes régions. (418) 832-8629. Frais virés acceptés. 20/10

## FOIN - GRAIN - PAILLE

**ACHAT DE FOIN, MIL ET LUZERNE**
1re coupe et 2e coupe
et aussi paille.
**Tél. (514) 244-5463**
**Yves Bédard**
**St-Sébastien**
**Cté Iberville**

FOIN ET PAILLE
FRANÇOIS SAVARIA
Commerçant de foin et paille
610, De Lorraine, Boucherville
Bureau: (514) 674-6194
Tél.: (514) 655-2858
(514) 655-5392. JNO

**ACHAT DE FOIN**
**DE TOUT GENRES**
**CANADA, ETATS-UNIS**
**DENIS CUSSON TRANSPORT INC.**
Roxton-Falls
**(514) 548-2281**

ACHÈTE foin et paille.
VENDS ripe de bois en sac.
RENÉ NORMANDIN
Mont-St-Grégoire
**Tél. (514) 347-7714**

ROLLAND GOSSELIN: Commerçant foin, paille, ripe de bois sec en sac. Transport inclus au Québec et États-Unis. ST-LAZARE BELLECHASSE. Tél.: (418) 883-3608. 9/89

ACHAT et VENTE à l'année: Avoine - Spécialités pour chevaux - Semences en gros. SEMENCES GRIPON INC. Tél.: (514) 427-3831, 427-2863. 1/89

FOIN, PAILLE à vendre, transport inclus. GASTON HÉBERT, St-Jean-Chrysostome. Tel.: (418) 839-4472. 22/9

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, livré à 80 km de Mirabel. FERME PHILIPPE SIMARD. Tél.: (514) 478-1516. 17/11

ACHÈTERAIS MAIS de 2e qualité ou MAIS chauffé. Tel.: (819) 848-2995, (819) 397-2972. 13/10

FOIN A VENDRE: 1 000 tonnes de 1ere coupe, gramine, 1988, en rouleau 4' large x 5' haut avec préservatif attache corde ou filet, facilité de transport, 20 tonnes du voyage. RIVIÈRE-DU-LOUP (418) 898-2391. 13/10

### MAÏS-GRAIN HUMIDE à vendre
**Tél.: (514) 836-7847.** 29/9

FOIN à vendre, gros BALLOTS. Livraison possible. Aussi 4 000 balles carrees. Tel.: (418) 728-2092. 6/10

FOIN à vendre: 4 500 BALLES. Prix réduit. Région Becancour. Tel.: (514) 656-0063. 6/10

### MAÏS-GRAIN HUMIDE

ACHAT et VENTE à l'année, maïs-grain humide, maïs-épi, maïs-grain sec. Livraison partout. FERME JEAN-LEMAY, (514) 792-2375, (514) 792-2118. 9/89

CHERCHE cultivateurs intéressés à vendre foin 2e qualité pour l'année '87-'88. Balles minimum 50 lb, minimum 750 à 900 balles par voyage. Dépôt sur achat de foin si nécessaire. Si intéressés, appeler PIERRE CADIEUX (613) 679-2623. 13/10

MAÏS-HUMIDE, environ 100 tonnes; 200 pi. CHAINE NETTOYEUR Lajoie; MALAXEUR à ciment. Tel.: (514) 549-4893. 22/9

ACHAT et VENTE: FOIN et PAILLE, commerçant 12 ans d'expérience, local et U.S.A. S'adresser à NORMAND (514) 433-1508, MARCEL (514) 437-6016. 9/89

BALLES RONDES enrobées, 2e coupe, environ 1 000 lb. Tél.: le soir (418) 475-6820. 29/9

## MACHINES - OUTILLAGE

### SPÉCIAL DE BATTEUSES DÉFIANT TOUTE COMPÉTION

BATTEUSES: M.F. (2) 750, (2) 550, (2) 540, (3) 510, (5) 300, 410, (2) 205, Ford 620, 520, John Deere 7700, (3) 6600, (2) 4400, 95, Allis-Chalmers F, Inter 1460 axial, 915, (2) 715, 615, 303, (3) 205, 93, 91, (6) 80, White 7300, presque toutes hydro, diesel, cabine, air climatisé, "quick attach", table à grain ou nez à maïs, etc. Aussi très gros inventaire de machinerie. Pour informations:
JEAN-MARC GRÉGOIRE, St-Cuthbert
Tél.: (514) 836-4596, (514) 836-6589
JNO

### SPÉCIAUX

ROULEUSES MÉLANGEUSES neuves marque Automatique, prix 1 500$ et plus selon modèle. Pour information (418) 839-8808. JNO

### SPÉCIAL

M.F. 275, Inter 844 4 x 4, 824 4 x 4, 784 4 x 4, 454; White 1370 4 x 4 avec loader; White 250 4 x 4 loader, Inter 444 loader; FOURRAGÈRES: N.H. 770, I.H. 830; EPANDEURS: N.H. 680 neuf, M.F. 205, 160. RICHARD FLUET, St-Ludger, Beauce, (819) 548-5893. JNO

### TRACTEUR FIAT

446, 1985, 242 heures, comme neuf, 1 sortie d'huile, prix 14 500$. Soir et fin semaine (418) 844-2729, jour (418) 871-9740. 22/9

### MACHINERIE À LÉGUMES

AIDE-RÉCOLTEUSE Crucifère 50"; TRANSPLANTEUR Holland 3 rangs doubles; CAMION réfrigéré 14'; TRANSPLANTEUR à mottes pour paillis; 4 SEMOIRS Planet, ROULEAU Brillon 12"; IRRIGATION goutte à goutte; 3 ROULEAUX de PAILLIS avec attache; PLANTEUR 600 J.D.; ARCEAUX pour paillis. (514) 269-3268, 696-1845. 22/9

CHARRUE 4 oreilles Inter #720, très bonne condition; TRACTEUR 2 + 2 Inter #6388, 1 900 heures, très bonne condition, (514) 265-3364. 22/9

PRESSE à balles rondes à rouleaux 5 x 5 ONC #595, très propre, 7 000$. Tél.: (819) 398-2405. 22/9

### TRACTEURS

M.F. 35 diesel, 1085 cabine, chargeur; J.D. 1830 chargeur, 2130 cabine; FORD 1210, 16 h.p., 4000 chargeur, 6610 (1984) 1 100 hres, cabine, 84 h.p., 6610 (1984) 680 hres, 78 h.p., 7000 cabine, chargeur; TW-20, 145 h.p., cabine, air, 1 800 hres; County, super 6, 4 r.m., 100 h.p.; WHITE 2-70, 4 r.m., 1370, 4 r.m.; OLIVER 55.

### WAGONS

VALAC 8 tonnes, neuf, pneus usagés, 1 000$; avec pneus 11L15, 8 plis, 1 150$; BOÎTES À FOIN Valac 20' neuve, 1 850$, 24' neuve, 2 150$; WAGON dompeur Pronovost 12 tonnes, neuf, 4 750$; CHOPPERS N.H. 33 et 38; FOURRAGÈRES N.H. 770, 890; excellent choix de TÊTE à foin, à maïs, "CORN SNAPPER", 1 rang, 2 rangs pour tout modèle de fourragère N.H.; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE J.D. 1320 à disques 7 1/2'; STOKER à foin Allied.

### GRAIN

Plus de 20 BOÎTES À GRAIN en stock: 225 minots, 1 175$, 300 minots, 1 450$. Nous sommes vendeurs pour tout le Québec. Des fameuses boîtes à grain Kilbros de 550 minots et des "grain cart" de 475 et 600 minots. À des prix très bons! 2 VIS À GRAIN usagées de 6" x 36'. PLUSIEURS VIS À GRAIN NEUVES.

### FOIN

10 FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES usagées New Holland 469-479-495, 12'; I.H. 990, Hesston P.T.10 - 1090, Hydroswing 1010; New Holland 1495 automotrice, 12' diesel, hydrostatique, cabine, air, comme neuve; PRESSE N.H. 276, N.H. 315 l.b.; N.H. 320 l.b.; I.H. 430 l.b.; I.H. 425 l.b.; M.F. 10 l.b.; RÂTEAU N.H. 256 usagé; 2 WAGONS à balles N.H. 56 balles; plusieurs FOURRAGÈRES N.H. usagées.

### BATTEUSES

J.D. 4400, cabine, 13'; I.H. 615, cabine, 10', très propre; I.H. 105, 10'; M.F. 300. Nous avons des boîtes à grain, trailer dompeur "Grain cart", vis à grain de toutes grosseurs; NEZ À MAÏS 4 rangs pour batteuses N.H.; CASSEUSE à maïs New Idea 1 rang; CHOPPER à maïs 12' demo, 7 000$.

### DIVERS

CHARRUE White 348, 3 x 16, automatique; MOULANGE N.H. 357; ÉPANDEURS N.H. 518, 679, Coby 360 minots; HERSE à disques usagées; VIBROCULTEURS, etc. etc. Financement sur place

### MACHINERIE SIMARD INC.

R.R. 4, DRUMMONDVILLE, J2B 6V4 (autoroute 20, sorties 177 et 179) Tél.: (819) 474-1910. Soir: (819) 477-5486. Livraison disponible. JNO

SOUFFLEUR-BROYEUR Wetmore, très bon état. Appeler heure des repas ou soir (819) 395-2106. 20/10

BATTEUSE Inter 93 pour pieces, prix 500$. Tél.: (819) 398-2405. 22/9

SILO acier Martin 15.10 x 40, CHAÎNE de nettoyeur Vincent 380', palettes 16", 1 an d'usage; RÂTEAU de côté M.F. Tél.: (418) 248-1979. 22/9

CASSEUSE-ÉGRENEUSE New Idea 2 rangs, en parfaite condition. Tél.: (418) 362-2830. 22/9

TRACTEUR M.F. 1085 avec cabine et chargeur sur le devant, seulement 1730 heures de travail; MOISSONNEUSE-BATTEUSE M.F. 72; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Heston 1014, 12 pi. faux. (819) 365-4419. 22/9

CHARIOT ENSILAGE Wic 52 minots, 1 500$; HYDRO, CHARIOT Wic 45 m, 500$; CHARIOT Clay 50 minots, pourrait modifier pour balles rondes; CONVOYEUR ensilage Wic 8 po, 300$. Tél.: (819) 263-2796. 22/9

BATTEUSE Inter 93, cabine; BATTEUSE J.D. 3300, cabine; TRACTEUR J.D. 2350, loader, cabine; BULLDOZER J.D. 2010, pelle hydraulique; ANDAINEUSE N.H. 903, 12'. Tél.: (418) jour 248-1677, soir (418) 248-3080. 22/9

SYSTÈME D'ÉPANDAGE purin, 660' hose flexible, pompe P.T.O. et canon, très peu usagé. Vendrais en entier ou séparément. (819) 395-4721. 22/9

MOISSONNEUSES-BATTEUSES: J.D. 7700, 6600, 4400, 95, M.F. 510, 410, 205, GLEANER L et F. Ces machines sont revisées et peuvent être vendues avec garantie; ANDAINEUSES 12 pi.: M.F. 655, J.D. 800, M.F. 36; TRACTEURS 4 x 4: White 2-105, 1470, 1365, Inter 633, J.D. 2130, Kubota B7100, aussi 1365; Oliver 550, J.D. 2010, 510, M.F. 275, 265, Inter 844, 624, Ford 8700, 7000, 5000 Jubilie, Case 1210, Belarus 800; PRESSES lance-balles: M.F. 128, N.H. 315; LANCE-BALLES Heston 7 FOURRAGÈRES, 6 CHOPPERS, 3 VOITURES ensilage; 5 SEMOIRS à grain, 22 CHARRUES; 5 HERSES à disques; ÉPANDEURS à fumier N.H. 790, 675, 516 et autres; CONVOYEUR à fond de tôle; VIS à grain, BOÎTE à grain, à liquides; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES neuves N.H. 469 et 461 à 600$ + loader industriel Allis-Chalmers TL 20, Jerex 7220 articulé; LIFT à fourchette avec virole, ROUES DOUBLES, etc. JEAN-YVES LAVOIE ENR., 476 route 132 ouest, L'ISLET, (418) 247-3773. 29/9

SÉCHOIR Belt-O-Matic modèle 210, pour tout genre de produits. Tél.: (514) 632-5410. 29/9

TRACTEUR Ford 800 avec chargeur, excessivement propre, 3 995$. Tél.: après 20 h 00 (514) 773-3232. 29/9

FOURRAGÈRE N.H. 717; aussi BULLDOZER J.D. modèle 2010 diesel, avec loader 1 verge. Le tout en très bonne condition, (418) 728-3871. 29/9

### UNI-SYSTEM

709, 4 roues motrices avec égreneuse 729A, nez à maïs 844, en bon état, à vendre ensemble ou séparément, (514) 797-2973. 29/9

### ÉPANDEUR À FUMIER

SOLIDE, de grande capacité, sur camion 10 roues en bonne condition, panneau hydraulique. Cause de vente: fumier liquide. (418) 387-4864. 29/9

### VIS À GRAIN

Vis à grain marque BRANDT 850. Tél.: (819) 398-2307. 29/9

CHARRUES Fiskars 1987, 4 versoirs, semi-portées avec cylindre, s'ouvrent et ferment de 12 à 20 pouces sur cylindre. Elles ont labouré seulement 60 acres. PRIX D'AMI. St-Malo (819) 658-3538. 29/9

## À VENDRE

### LÉGUMES

☐ Arracheur à patates 1 rang international ☐ Arracheur 2 rangs international ☐ Récolteuse à patates 1 rang McEwan tougart avec élévateur ☐ Laveuse à patates «Haines» 24" 12 brosses et 12 éponges ☐ table d'inspection «Haines» 24" x 84" ☐ Table ronde pour empaquetage avec convoyeur récolteuse à carotte un rang avec élévateur.

### SECHOIR

Sechoir à grain Tox-O-Wik modèle 580 neuf prix spécial

### TRACTEUR

☐ Oliver 1650 — Quatre roues motrice ☐ Massey Ferguson 1080 ☐ Massey Ferguson 165 ☐ White 285 cabine ☐ Oliver 1750 ☐ Oliver 1365 chargeur ☐ Massey Ferguson 255 chargeur ☐ Case 1410 cabine

### COMBINE

☐ New Holland TR-85 six rangs maïs ☐ International 815 quatre rang maïs barre de coupe 13'

**S.C.A. Sud de Montréal**
**(514) 454-4681**
**demander Jacques ou Denis**

### TRACTEURS

- 3 JD 4440, cab + air, 29 900 $ et plus
- 1 Renault 651-4, 4 r/m, 11 500 $
- 2 JD 2130 + cab
- 1 JD 4030 + cab, 3 000 heures, 14 900 $
- 1 JD 2140, hi-lo, 2 200 heures, 14 900 $
- 1 Inter 6388, 2+2, 1 900 heures
- 1 Ford 8210, 4 r/m, 34 900 $
- 1 Ford 6000, diesel, 3 500 $
- 1 MF 1135, 1 500 heures, m/p

### DIVERS

- 2 moissonneuses JD 6620, financement à 9,5 % 12 r/m — 14 r/m

**ST-ONGE & PERREAULT INC.**
1700, chemin Ste-Catherine
Saint-Polycarpe
(Québec) J0P 1X0
**Bur. (514) 265-3844**
**(514) 269-2353**
**1-800-363-5397**



Batteuse N5 1981
**Tél. (514) 588-5553**
**(514) 754-2059**

FOURRAGÈRE 782 avec nez à maïs 2 rangs; SEMEUSE Monosem 4 rangs. Le tout en très bon état. Tél.: (819) 264-2126. 29/9

MOULANGE New Holland modèle 358, avec balance électronique et chargement à l'huile. Tél.: (514) 632-5410. 29/9

TRACTEUR Belarus 73 h.p., environ 200 heures d'ouvrage, 5 000$. Tél.: (514) 463-3399. 29/9

SARCLEUR À MAÏS 4 rangs Liliston; TRACTEUR 4 + 4 Belarus articulé 165 c.v. modèle 1500, 1 347 heures, 13 000$; TRACTEUR Ford 5000 avec pelle M.F. 245 transmission manuelle; 2 roues et pneus à riz 23.1 x 26 usagées Ford 5000; CHARGEUR Hough moteur diesel godet à neige; TRACTEUR à gazon coupe 38" White 11 c.v.; 14 CAGES à truies; 4 CAGES à porcelets; CHARRUE Overum 5 raies auto. cylindres. Tél.: après 18 h 00 ou fin de semaine (514) 584-2969 ou 584-3626. 29/9

CASSEUSE à maïs New Idea 2 rangs, avec éplucheuse et égreneuse. Tél.: (514) 460-3225, 460-3334. 22/9

2 PELLES à neige allant sur chargeur Hardy; CHARGEUR Allied pouvant s'installer sur tracteur de 25 - 45 forces; SOUFFLEUR à neige Mc Kee 5'5" pour petit tracteur; SOUFFLEUR à neige Pronovost 7' avec tambour rotatif, (418) 862-8375. 13/10

TRACTEUR M.F. 2705 air climatisé; CHARRUE Inter 735, 5 versoirs à haut dégagement pour maïs; RÂTEAU New Holland 256. Le tout en excellente condition. Tél.: (514) 451-5244. 13/10

### BATTEUSES

Batteuse 1977 Ford 642, bonne condition; BATTEUSE 1981 Ford 642 pour pièces; PIÈCES NEUVES pour batteuse Ford 642, demi prix. (514) 826-3724. 6/10

CHARRUE Kverneland 4 versoirs sur le 3 points, en bonne condition. Tél.: (418) 362-2830. 6/10

SÉCHOIR Dry-All continu, en bonne condition, capacité de séchage entre 4 et 5 tonnes/ l'heure, 8 000$. LÉON PELOQUIN, 298 - 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, (514) 798-2447. 6/10

FAUCHEUSE Inter 7'; RÂTEAU à foin; PRESSE à foin M.F.; WAGON; LOT de tôle 34 x 10'; TRACTEUR Kubota B-8200, 1984 avec tondeuse 5', 75 heures, comme neuve; (514) 472-1444. 6/10

TRACTEURS: M.F. 255, 1977, moteur 236 po. cube, 2 200 heures avec cabine M.F.; Inter 633, 1976 avec pelle et cabine, (2) Inter 275 gaz et diesel, Ford 3000, diesel; BANC DE SCIE Desjardins att. 3 pts; ÉLÉVATEUR 30 pi. longueur fond de tôle. ÉQUIPEMENT J. LARAMÉE, St-François-du-Lac, (514) 568-3250. 22/9

MASSEY FERGUSON 1080, avec cabine, en bonne condition; CHARRUE Kverneland 3 versoirs, déclencheur automatique. Tél.: (514) 429-7417. 22/9

### TRACTEUR 4WD

DEUTZ D-13006, 4 r.m., + cab., 130 h.p., 1977, 16-6 vitesses synchro., UNIVERSEL 530, 4 RM, 65 h.p., 12 vitesses synchro., 1 600 heures + chargeur "quick attach"; A.C 6070, 2 rm, cab + air, 1 125 heures, pneus 16 x 34; M.F. 165 "multi power" + loader; I.H. 186 hydro, 1977, cabine, 20 x 38 à riz, très propre; BELARUS 520 4 r.m. + loader KMW, 5 500$.

### Faucheuses-cond. rotatives

VICON 321, 10 1/2' à rouleaux; VICON rotative 7' semi-portée; AUTOMOTRICE N.H. 1495, table 12 pi., cabine, 1 177 heures, très propre; N.H. 469, 479, 488 et 489; MOULANGE M.F. 1050, 1984, 1 500$.

### MOISSONNEUSES

GLEANER M2 KS, 630 + 15 pi., 1982, 4 et 6 rangs, conventionnelles ou rotatives, F2 hydro, moniteur, pneus 23 x 26 à riz, 430 + 13 pi.; I.H. 93 table 8 pi., très propre, 3 500$; ANDAINEUSE M.F. 44, GLEANER K2, cab + air 1981, pneus 18 x 26, moniteur, tube hydraulique avec table 10' + 330, 940 heures, très propre.

### CHARRUE

I.H. 720, 4 x 16", 4 oreilles neuves, 2 roues: 4 500$; CHOIX DIVERS A.C. et WHITE semi-portée; CHOPPER À COTON MAIS Brady 15' modèle 1680, refait à neuf.

### PIÈCES USAGÉES

PLUSIEURS moteurs Allis-Chalmers et pièces batteuses Gleaner.

### PNEUS

NEUFS & USAGÉS pour plusieurs dimensions et roues doubles, pneus radiaux semi-riz Vredestein.

**ÉQUIPEMENT BARABY INC.**
1050 ch. St-Ignace, St-Ignace, Stan
Tél.: (514) 296-4411, 296-4545
Après 18 h 00 (514) 378-7323
JNO

BATTEUSE M.F. #510, 1975; SOUFFLEURS avec ou sans chute hydraulique; TRACTEURS: M.F. 255, avec cabine; M.F. 135 diesel, 8 vitesses avec pelle; M.F. 205, 4 x 4, 21 forces avec pelle; M.F. 150 au gaz servodirection; M.F. 85 diesel, 75 forces; WHITE 700 pelle et cabine, vitesses rampantes; WHITE 260 4 x 4 pelle, cabine, vitesses rampantes; WHITE 1370 4 x 4, pelle; FORD 3000 diesel, servodirection; EPANDEUR Inter 300 minots tandem, avec panneau hydraulique; ÉPANDEUR N.H. 170 minots, 3 rouleaux; CHOPPER Gehl 72; CHARRUE Fiskars 4 raies tout automatique neuve; CHARRUE Hydreen 3 raies 14" avec lame; TRAILER tandem dompeur 5' x 10'; ARROSEUSE Tecnoma 160 gal. DIVERS et AUTRES MACHINERIES. Vente et Achat. MACHINERIE AGRICOLE YVON ROUSSIN, Laurier Station, 1 mille au sud de l'autoroute 20, (418) 728-2092. 6/10

MOULIN à scie au complet, moteur 80 forces, prix 5 500$. Tél.: (819) 566-7320. 6/10



Tracteur Case
1210 + loader 2400 h
**Tél. (514) 588-5553**
**(514) 754-2059**

### JOB-AIR

**SYSTÈMES D'ÉVACUATION DU FUMIER**
**à air basse pression. Capacité 6 000 et 8 000 litres, pompe à air, 6 000 litres/minute. Tuyau 24" et 30".**
**COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.**
**1635, route 133, Sabrevois**
**Tél. (514) 346-9431**

### D.M.I. Inc

**CHISELS**
**avec dents à ressorts**
extra robuste, capacité de 1 800 livres disponibles avec disques indépendants ou disques en série.
**COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.**
**1635, route 133, Sabrevois**
**Tél. (514) 346-9431**

### WIL-RICH

**CHARRUES**
Traînées ou semi-portées, à très haut dégagement.
**CHISELS**
3 points ou traînées, **avec** ou **sans** disques.
**COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.**
**1635, route 133, Sabrevois**
**Tél. (514) 346-9431**

TRAILER DOMPEUR avec boîte d'acier, cylindre télescopique 8 roues capacité 12 tonnes, avec côtés pour grain. Tél.: (514) 792-6404. 22/9

## CHARRUES

**Pièces d'usure pour toutes marques de charrues**

Pointes, versoirs, seps, contre seps, disques, étraves pour charrues.
**KVERNELAND — OVERUM**
**FISKARS — JOHN DEERE**
**CASE — INTERNATIONAL**
**MASSEY FERGUSON — WHITE**
**OLIVER — ALLIS CHALMER**
aussi couvre versoirs en plastique spécial pour les terres ou les sols très lourds.

**COMPTOIR AGRICOLE SABREVOIS INC.**
**1635, route 133, Sabrevois**
**Tél. (514) 346-9431**

PÉPINE John Deere 510 C, 17 000$, INTER 884, 4 x 4, + loader #2250, comme neuf; GRUBBER Bush hog 21' + herse, 4 000$. Tél.: (514) 244-5783. 6/10

TRACTEUR Graveley 816, avec hydraulique et tondeuse 52", souffleuse 44", niveleuse 44", remorque et sarcleur. Prix demandé 4 500$. Jour (514) 532-2776, après 17 h 00 (514) 532-4994. 22/9

2 BOÎTES D'ENSILAGE New Holland #8, 2 BATTEURS avec wagon Normand. Prix 3 000$ pour les deux. Tél.: (819) 336-5534. 22/9

TRACTEUR J.D. 2130 avec pelle modèle 146, 16 vitesses, très propre; HERSE à disques J.D. 60 disques avec extension; 2 VOITURES ensilage Dion avec toit, capacité 8 et 12 tonnes; COUPE-TIGE 6 rangs. Tél.: (514) 792-6284. 22/9

HACHE-PAILLE Proulx sur P.T.O., à l'état neuf. Tél.: (514) 347-6577. 22/9

WAGON et BOÎTE d'ensilage New Holland, SOUFFLEUR d'ensilage N.H. #25, BATTEUSE Inter 105, cabine, reel; aussi ESSIEUX DE ROULOTTE, (514) 756-2764. 22/9

FOURRAGÈRE Inter modèle 120, 2 rangs à maïs et pick-up ramasseur; 2 VOITURES DION 16', avec wagon; ANDAINEUSE Inter modèle 210, moteur gaz. JEAN-PAUL RATHÉ, 166 chemin Marieville, Rougemont, J0L 1M0 (514) 469-2370. 22/9

### EXCAVATEUR KELLY



Bâti comme les gros
**4 modèles disponibles**
Profondeur de creusage
**6'6" - 8'6" 10'6" - 12'6"**
Benne de 9" à 36" disponible
**Aussi**
Fourche pour chargement du fumier, pouvant s'installer sur hydraulique, 3 points.
Pour informations:
**Les Distributions Payeur**
5379 est, rue King
Ascot Corner
(Sherbrooke) Québec J0B 1A0
**Tél. (819) 821-2015**

ÉLÉVATEUR Mix-Mill, 65', 8 sorties avec tuyau, 45 tonnes/heure; SILO 30' diam. avec ventilateur, capacité 350 tonnes, vis de déchargement; SILO 19 pi. diam. avec ventilateur, capacité 150 tonnes, vis de déchargement; MOULANGE Mix-Mill 10 HP; SYSTÈME de cage Chore-Time, complet, 5 ans d'usure, capacité 8 000 pondeuses; ABREUVOIR Ziggetti ajustable pour éleveuses, capacité 8 000, 10 PIERRES CHAUFFANTES gaz propane pour éleveuse. Le tout; prix à discuter, (819) 983-2551. 22/9

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE John Deere 1209, 9' large, 2 500$. Tél.: (514) 245-3301. 29/9

TRACTEURS: Inter 574, 1976, 3 800 heures, 5 900$, Inter 444, 1973, 1 500 heures, 5 200; M.F. 35 (2) gaz ou diesel; CHARRUE Inter 420, 3 raies, 400$. ÉQUIPEMENTS J. LARAMÉE, St-François-du-Lac, (514) 568-3250. 29/9

### TRACTEURS

- **A.C. 7030 moteur neuf**
- **A.C. 8030, Power Shift, 4 RM, cab**
- **BELARUS 520, 4RM pelle**
- **Case 1690, 2RM**
- **Case 1394, cab**
- **Inter 414**
- **Inter 574, hydro**
- **IH 706 + cab**
- **Inter Hydro 186 cab,**
- **Ford 7600, cab.**
- **J.D. 850 pelle**
- **J.D. 2950, 4RM, cab, air.**
- **J.D. 2130**
- **J.D. 4230 Turbo, cab**
- **J.D. 3130, cab TURBO**
- **J.D. 3140**
- **J.D. 1840, cab, 4 RM**
- **J.D. 4030, cab**
- **J.D. 4240, cab, air**
- **J.D. 4240, cab, air**
- **J.D. 4430, cab, air**
- **J.D. 4450 4RM**
- **J.D. 4840, cab**
- **MF 3165 chargeur**
- **MF 165, chargeur**
- **Renault 651-4 pelle**
- **White 270, cab**
- **White 1365, 4 RM**
- **Versatile modèle 150, pelle**

**LES ENTREPRISES MICHEL GIROUARD INC.**
339 Grande-Ligne
Victoriaville (Québec)
Tél. (819) 758-9566-9043
aussi
Laurier Station
Sortie 278, Transcanadienne
Tél. (418) 728-4534-4535

### MOISSONNEUSE-BATTEUSE

Ford 640, table à grain 12', mais 4 rangs, très bonne condition. Raison de vente: abandon de la culture. (819) 835-5505. 29/9

TRACTEUR Inter 706, gaz, gros loader, pelle à neige; HAYBINE N.H. 489, 4 saisons d'usage; VOITURE lance-balles J.M.C. 20'. (514) 549-4857. 29/9

CHISEL 11 pattes avec ressort, pointe neuve, 2 200$. Tél.: (819) 398-2405. 13/10

RÉCOLTEUSE à patates 2 rangs marque Grimme DL 1500 11, série 1008, 1986, très bonne condition. Tél.: (819) 449-5918. 13/10

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Massey Ferguson 300 avec table à grain 11 pi., cabine, 4 000$. Tél.: (819) 587-3689. 13/10

SÉCHOIR À MAÏS Tox-O-Wik 540, en très bon état; aussi TRACTEUR Massey Ferguson 165, en très bon état. (514) 772-5353. 13/10

NEZ À MAÏS 3 rangs Massey Ferguson "quick attach", pour batteuse 300, avec les passes, poulie, pesées. Tél.: (819) 288-5395. 13/10

COMBINE à fèves Chysholm Rider avec équipement de classification pour l'emballage et le marché frais; aussi RÂTEAU à roches Jolber. Le tout en excellente condition. (514) 454-9383. 13/10

LIFT 3 000 lb; CONVOYEURS d'entrepôt 28', 32'; TABLE à rouleaux 24"; LAVEUSE 36"; BROSSEUSE 24"; ÉVAPORATEUR 4 et 6 fans; PELEUSE; COUTEAU à choux; CONVOYEURS. (819) 336-3434. 13/10

BATTEUSE Massey 300 diesel, 2 tables "quick attach", 2 500$. Tél.: (819) 398-2405. 13/10

ARRACHEUSE à patates, à l'état neuf; TRAILER à 2 roues, très propre, utile pour transporter boîtes à patates. (418) 829-2873. 13/10

TRACTEUR Inter 434 servodirection, "posi traction", "look differentiel", sortie d'huile, chaussé à neuf. MONTRÉAL (514) 487-5602, RACINE (514) 532-4253. 13/10

BATTEUSE N.H. 1400, table 13', nez à maïs 4 rangs, moteur Ford 6 cylindres gaz, bon état, 8 000$. (819) 396-3256. 13/10

### NEZ À MAÏS HESSTON

3 Rangs, à ensilage, pour fourragère 2000-150 et les nouvelles séries, comme neuf, 2 000$. Tél.: (514) 347-8442. 13/10

CHARRUE Overum 3 raies, 14 x 16 x 18 semi-portée, excellente condition; VIBRO 11' hydraulique avec rouleaux (514) 787-3072. 13/10

ROULETTE J.D. 20 pi. off-set; CHARRUE Kverneland 6 raies 16 po., tuyau de ciment 24 po. x 8 pi.; TARIÈRE Ford. Tél.: (514) 264-3568. 13/10

TRACTEUR M.F. 285, 1 400 heures, pneus à riz, cabine, très propre, parfaite condition; NETTOYEUR Lajoie transmission, montée 20 pi., 250 pi. de chaîne, empileur mobile 32'; AUTO BUICK WILD CAT 1963, 56 000 milles, mécanique parfaite condition. (514) 258-3807, 258-3864. 13/10

SPÉCIAL BATTEUSES: J.D. 4400, 18 500$, J.D. 6600 HYDRO, 18 500$, J.D. 7720 4 x 4, 42 500$, Inter 715, 16 500$, Inter 1460, 37 500$, Inter 915, 22 500$, TRACTEURS: Inter 986, 16 500$, Ford 300, 4 500$; M.F. 202 avec loader, 4 500$, M.F. 35 diesel, 2 650$; TABLE à grain Inter 810, J.D. 213; TABLE à maïs J.D. 443, 643; TABLE à maïs Inter 843, 863, 963, (514) 246-2845. 13/10

MOULANGE New Holland modèle 354, en parfait ordre. Tél.: (418) 424-3259. 13/10

TRACTEUR Allis-Chalmers 6070, 1986, 620 heures, garantie encore 1 an, roues doubles, pesées, radio AM-FM cassette, cab., comme neuf. Bon prix. Soir (819) 389-5372. 13/10

PIPELINE De Laval tuyau pyrex 1 1/2", 3 unités, moteur de 3 forces, en bon état; RÉCOLTEUSE d'épi Ford #601, suspendu, en bon état, (514) 435-2526. 22/9

FOURRAGÈRE N.H. 718, 1 rang, soufleur Super; VOITURE N.H. 3 batteurs; VOITURE N.H. 2 batteurs: (1) servi 3 ans, (1) 4 ans; DÉBOULEUR Patz 88B. (514) 649-1273. 22/9

TRACTEURS: I.H. 186 hydro, cabine, 19 500$; I.H. 686 cabine, 11 500$; Case 2470, 200 HP, 19 500$; I.H. 504 diesel, row crop avec cultivateur, 4 250$; J.D. 2120 cabine, 7 000$; J.D. 1830 avec pelle, 9 500$; J.D. 8630 roues doubles et "blade", 35 000$; Ford TW 10, cabine, 20 500$; Ford 7710 cab, démonstrateur, 25 000$; Ford 6500 pépine, 12 500$; White 700 4 x 4, cabine, 11 500$; White 105 cabine, 13 500$; White 1450, cabine, 3 500$; A.C. 6080, 13 500$; UNIVERSEL 530, 4 x 4, 200 heures, 9 500$; M.F. 255 avec pelle, 9 500$; M.F. 265 cabine, 7 500$; M.F. 3525, 4 x 4, cabine, 31 000$; M.F. 690 cabine + pelle, 24 500$. BEAUCOUP D'AUTRES - Veuillez appeler. CHARRUES et SOIL SAVER: I.H. 720, 5 x 16, 4 500$#; M.F. 9 dents avec disque, 4 500$; DISQUE J.D. 110, 2 500$; CHOPPER N HOLLAND 38 comme neuf, 4 500$; "SWATHER" M.F. 775, 2 ans, 10 000$; FOURRAGÈRE 830 avec nez à maïs, 6 500$; BAYLEUSE ronde N.H. 851, 6 750$; MOULANGE 355 N.H. comme neuf, 8 500$, balance électronique; COMBINES: J.D. 7700 hydro, propre, 25 000$, J.D. 6600 hydro, 22 500$; J.D. 6620, 4 x 4, 45 000$; GLEANER F2 hydro, 27 500$; New Holland TR 70 4 x 4, avec 2 tables, propre, 32 500$; WHITE 8700 avec 2 tables, 900 heures, 30 000$; WHITE 7300 diesel avec table à grain, 20 000$; TABLE PICK-UP N.H. neuve, 4 500$; TABLE PICK-UP I.H. 810, 4 500$; TABLES FLEX I.H., J.D. N.H., M.F. GLEANER. Bonne sélection de NEZ À MAÏS. Veuillez appeler: GILLES BEAUDRY, Winchester, Ontario, K0C 2K0, (613) 774-3661, 774-3662. 22/9

### NEZ À MAÏS

4 Rangs Allis-Chalmers, sarcleur, semoir à légumes, pneus Masun. Tél.: 1-800-363-5144 ext 6-112 ou (514) 265-3451.

TRACTEUR M.F. 204 transmission automatique avec chargeur et excavateur, en bonne condition, 6 500$; CHARRUE M.F. 66, 3 versoirs 12", quelques heures d'usure, 1 500$; RÉTRO-EXCAVATEUR Kelley B60, 4 500$. (514) 473-1400.

CHARRUE Overum 5 raies déclenchable à l'huile, ajustable 12 à 22 po. à l'huile, 1 an d'usure. Tél.: (819) 395-4624.

TRACTEUR David Brown 1200, ROULETTE semi-portée 14 disques, "GRUBBER" Kongskilde 9 1/2', SEMEUSE 13 disques; ARROSEUSE. Tél.: (514) 782-2718.

CHOPPER 6 rangs à maïs Brady, tambour neuf, roulement, peinture. Tél.: (514) 467-3767.

NIVELEUSE Scott avec lame de 18 pi., comme neuve. Tél.: (514) 460-3225.

### ÉPLUCHEUSE À MAÏS

Éplucheuse à maïs 2 rangs New Idea, en très bonne condition. Tél.: (819) 399-2936, 399-3188. 29/9

TÊTE D'ÉLÉVATEUR à godets (section supérieure seulement) 12" x 29", moteur 1 1/2 HP, réducteur 40 pour un, plateforme et rampes, 600$. (514) 799-4789. 29/9

CONVOYEUR en U en acier inoxydable, 12 po. x 11 pi. 6 po., jamais utilisé. Prix 250$. Tél.: (514) 799-4789. 29/9

FOURRAGÈRE (ensileuse) N.H. 717, nez à blé d'Inde un rang, pick-up à foin (ramasseur) 6' large, propre, 3 500$. Soir (514) 622-3349. 29/9

TRACTEUR White 2-85, 1 400 heures. TRACTEUR Oliver 1 900 heures, 4 roues motrices 125 H.P., avec souffleur avant. Cause: ferme vendue. (418) 833-8366. 29/9

TANK à purin Côté 10 000 litres, tandem et gravité, pompe à purin Badger 8' hydraulique. Cause: ferme vendue (418) 833-8366. 29/9

GÉNÉRATRICES 20 000 watts + moteurs Wisconsin 4 cylindres, laveuse à pression 3 500 lb. à gaz 10 forces Honda. Cause: ferme vendue. (418) 833-8366. 29/9

MOULANGE N.H. 352
CHOPPER N.H. 36
Tél.: (514) 469-2571. 29/9

TRACTEURS: OLIVER Super 88, diesel et OLIVER 1 800 diesel, très propre et en bonne condition. Tél.: (514) 564-2152. 29/9

MACHINERIE À PATATES: arracheur John Bean 2 rangs, 2 boîtes vrac Dahlman 14', convoyeur Sylvain Brother 24', planteur McConnel 2 rangs, arroseuse Lajoie 300 gallons, 42', VIS à engrais chimique; trancheuse de germe Sylvain Brother; crible, empocheur double, renchausseur 2 rangs. (514) 564-2152. 29/9

BATTEUSE axiale 1480, 6 rangs à maïs, tête à grain, bonne condition; CHARRUE Inter 720, 5 raies. Soir après 21 h 00 (819) 396-7214. 29/9

PÉPINE 610B (1984), 3 000 heures, en très bon état; BULLDOZER 450D (1984), 3 000 heures, bon état. ST-CÉLESTIN, (819) 229-3369, soir (819) 229-3227. 29/9

SÉCHOIR à maïs GT modèle 580, en très bon état. Tél.: (514) 371-6493. 29/9

ÉPANDEUR à engrais Inter 220 minots, peu usagé; 2 BALANCES à lait Tru Test Surge. Tél.: (819) 395-4929. 29/9

TRACTEUR 180 M.F. cabine; TRACTEUR 65 M.F. avec pelle double action. Les 2 en bon état: 11 500$ les 2. Tél.: (514) 347-4175. 6/10

### BATTEUSE

BATTEUSE White 8600 diesel, barre de coupe 13 pi., pick-up à andain. PLESSISVILLE. Tél.: (819) 362-6759. 6/10

### NETTOYEUR À MAÏS

"SCALPERATOR" SIMOND DAY, en parfaite condition. Tél.: (819) 362-6759. 6/10

### TRACTEURS

WHITE 1270, 4 x 4; White 2-60, 4 x 4 pelle; White 2-105, 12 000$; Allis-Chalmers 7030, 12 000$, Allis-Chalmers 200, 8 500$; I.H.C. 684, 8 500$; I.H.C. 444 p.s. diesel, 4 500$; J.D. 4230 cab, 16 500$; J.D. 3140, 4 x 4, 19 000$; M.F. 165 cab, loader; M.F. 245 pelle, 6 500$; (2) M.F. 165; M.F. 275, 7 500$; M.F. 255 pelle, 7 500$; Ford 3000 pelle, 5 500$; Ford 6700, 10 000$; Kubota 345, 4 x 4 pelle, cab.

### COMBINES

M.F. 750 hydro, cab., gris, 18 500$; M.F. 300 cab, 5 500$; M.F. 540 D, 19 000$; I.H.C. 1420, 1 100 heures, 38 000$; Gleaner N6, 30 000$; J.D. 4400 D., 19 000$; J.D. 6600 D, 20 000$; J.D. 7700 D, 15 000$; N.H. TR 70, 22 000$.

**Spécial M.F. 750, 4 x 4, 20 000 $.**

### NEZ À MAÏS

J.D. 4 rangs modèle 443, 7 000$; I.H.C. 4 rangs modèle 843, 4 000$, etc.

### PRESSES À BALLES RONDES

N.H. modèle 846, 7 500
HESSTON modèle 5800, 3 500$

**ROULEAUX BRILLON, HERSES À ROULETTES SEMI-PORTÉES (régulières et off set)**

**CHISEL PLOW**

**CULTIVATEURS SEMI-PORTÉS**

et autres machineries. S'adresser aux ENTR. JOCELYN HOULE INC., 705 Joseph-Arthur, Joliette, QC. Tél.: (514) 756-0501. 20/10

## TRACTEURS

- MF 265 2 R/M loader
- MF 165 2 R/M cab + loader
- JD 3130, 2 R/M, cab + loader
- JD 3140 4 R/M + cab
- JD 2550 4 R/M comme neuf
- JD 2120 2 R/M cab + loader
- Inter 986 2 R/M + cab
- Inter 966 2 R/M + hydro cab
- AC 7020 2 R/M + cab

### BATTEUSES

- JD 6600 nez maïs 6 rgs, plate forme 15'
- MF 300 nez maïs 3 rgs, plate forme
- AUBAINE: Presse à foin NH #316 à corde, pression hydraulique
- Vaste choix d'équipements usagés

**GARAGE ROCK FORTIN**
**Napierville, QC**
**J0J 1L0**
**Tél.: (514) 245-3624**
**1-800-363-9269**

## BATTEUSES

1 Gleaner N-5 1981
1 Gleaner L hydro
2 Gleaner F2 hydro
1 Gleaner G cabine
1 Gleaner K cabine
2 Gleaner E cabine
1 Inter 303 10 pieds
2 Oliver 525 11 pieds
Tables à grain 10-13-15 pieds
Nez à maïs 2-3-4-6 rangs
Accessoire de batteuse Gleaner.

## TRACTEURS

AC D-14
Allis Cha**VENDU** 1850 hres
Allis Cha**VENDU** 0 4 roues, cab 1985
Allis Cha**VENDU** 1280 hres
Allis Cha**VENDU** 2000 hres
Allis Chalmers 170 2500 hres
Case 1170
Oliver 11**VENDU**
Deutz A**VENDU** 2 roues, cab air

DEUTZ ALLIS

**Machineries Forest inc.**
444, petit St-Esprit
L'Épiphanie J0K 1J0
**(514) 588-5553**
**(514) 754-2059**

INTER 74 avec cabine 1981, très propre, avec réservoir à purin Côté, capacité 2 800 gallons. (514) 568-3443, 789-2624. 20/10

### MÉLANGEUR D'ALIMENTS

Badger, trailer distributeur 180 pi. cu. (2 tonnes), avec balance électronique. Le tout en parfaite condition. (514) 753-7482. 20/10

TRACTEUR Belarus 1980, #520, 4 roues motrices avec loader Allied 660, avec pelle à terre et à neige, 500 heures. (514) 649-1363. 20/10

### ROUES DOUBLES

SPÉCIAL FIN D'ANNÉE 20.8 x 38, 18.4 x 38, 16.9 x 38, 15.5 x 38, 18.4 x 34, 18.4 x 30, 24 x 32, 18 x 26, 18.4 x 38 à riz; aussi PLUSIEURS AUTRES GRANDEURS. (418) 365-5580. 20/10

BATTEUSE 715 hydrostatique, pneus à riz, table à grain et à maïs. Inf.: après 18 h 00 (514) 245-0048. 20/10

REMORQUE: idéale pour gros ou petits cochons, "fifth wheel", 18 pi. long + un "deck" 2 étages avec trappes d'air et cloisons amovibles. Tél.: (514) 432-4487, 438-6408. 20/10

### FARMHALL SUPER A

Avec semoir à maïs 1 rang, gratte avant, cultivateurs avant et arrière, charrue 2 rangs, le tout en parfaite condition; aussi SEMOIR Planet Junior 1 rang, prix 5 800$. PIERRE ROBERGE (819) 843-7630. 20/10

CHARRUE John Deere modèle 2008, 6 raies ajustables à l'état neuf, 9 000$. Tél.: (514) 795-6235, 795-3382. 20/10

HACHE-PAILLE sur remorque marque Wic, idéale pour fraisière ou autre; POMPE Rovali 850 g.p.m. 135 psi avec succion 30 pi. Après 18 h 00 (514) 478-5068. 20/10

NEZ À MAÏS 4 rangs 30" Allis-Chalmers 430 pour batteuse modèle "F". Tél.: (514) 659-8493. 20/10

TRACTEUR modèle G, pneus 6" de large, avec sarcleur, boîte à engrais, parfaite condition, très propre, pour passer dans des rangs très étroits, prix 1 500$ discutable. (514) 687-2000. 20/10

CASSEUSE à maïs New Idea 1 rang, excellente condition; PICK-UP à andain pour fourragères 717, 770 New Holland. S'adresser à LÉON PÉLOQUIN 298, 2e rang, St-Simon, cté St-Hyacinthe, QC (514) 798-2447. 20/10

TRACTEUR J.D. 4430, cabine, 2 roues motrices, avec souffleur à neige Ber Vac neuf 9 pi., prix 27 000$. (514) 447-0441, 347-7138. 20/10

NEZ À MAÏS 3 rangs pour batteuse Allis-Chalmers Gleaner K + accessoires pour le maïs. Le tout en bonne condition. (819) 287-4440.

ARROSEUSE à pommier J. Bean, 500 gal., 32 g.p.m., 42 800 CFM, moteur 6 cylindres 144 HP, peut être installée avec P.T.P. (418) 882-0444.

TRACTEUR Inter 3588, 4 roues motrices, 165 HP, très propre; BOÎTE DE CAMION 15', 500$. En très bonne condition. (819) 293-5251. 6/10

PÉPINE J.D. 2010; TRACTEUR J.D. 710 diesel, souffleuse à neige 7', TRAILER dompeur 7 tonnes, TOUT-TERRAIN Terra Jet, Bush Hog; CHARRUE Ford 3 raies; FENDEUSE de bois. Tél.: M. VINCENT (514) 873-6885, 681-7356. 6/10

ÉPANDEUR à fumier Inter 135 minots, aussi TAS DE FUMIER, possibilité de livraison. Tél.: (514) 625-5911. 6/10

LOADER Inter 2250 "quick attach", à l'état neuf. LES FERMES J.C. LONGPRÉ. Tél.: (514) 474-3257. 29/9

TRACTEUR Massey Ferguson 135, diesel, 3 000 heures, peinture neuve, très propre, servodirection, pneus 28 x 14 arriere. Tél.: (819) 826-5700. 29/9

ÉLÉVATEUR 45' capacité 35 tonnes, structure d'acier 8" x 8", 26' hauteur, pour supporter silo 75 tonnes, presque neuf. Aux repas (514) 588-5876. 29/9

### CHARRUES

55 CHARRUES en stock reconditionnées dont: 10 Inter 735, 730, 720, 450; 6 Kverneland 3 - 6 raies; 10 Overum 3 - 5 raies; 3 Sanderum 3 - 4 raies; 8 Fiskars 3 - 5 raies; John Deere 2600, 5 raies, automatique; 5 White 3 - 5 raies; (1) Kverneland 3 raies réversibles; 1 CHISEL Case avec disques 9 pattes; SEMEUSE Inter #10 combiné, très propre; HERSE à disques M.F. 520, 32 - 44. MACHINERIE YVON & CLAUDE VINCENT INC. 305 rte 122, St-Edmond, (819) 395-4624. 29/9

ÉCUREUR Ideal, montée 65 pi., acier et bois, 1 an d'usage. Tél.: jour (514) 467-8013, soir (514) 464-8127. 29/9

BATTEUSE Inter 1440 axiale, 2 000 heures d'ouvrage, 15 pi. de faux. Tél.: (819) 548-5160. 29/9

### MACHINERIES VITAL DOLBEC INC.

WEIGH-O-MATIC 14 têtes, reconditionnée, équipements complets pour classage et emballage de la pomme de terre. Tél.: (418) 268-8563. 29/9

### CHOPPER NEW HOLLAND

En très bonne condition, montée de nettoyeur Bodco 55 pi., transmission, 1 an d'usure, 410 pi. de chaine. Tél.: (819) 828-2262. 29/9

## MAISONS

MAISON MOBILE PMC 14 x 64, 3 c.c., à demenager, prix interessant. Tél.: (514) 548-2311, (514) 548-2126. 22/9

MAISON DE CAMPAGNE, remise, grand terrain 50 000', située sur la route Marie-Victorin (132), BAIE DU FEBVRE. Après 19 h 00: (514) 783-6961. 22/9

## OFFRE D'EMPLOI

VACHER DEMANDÉ: bonne expérience pour travail à l'année, maison fournie, bon salaire. (514) 467-8013. 29/9

HOMME DEMANDÉ pour travail à l'année sur ferme laitière à Stratford, expérience requise dans la traite des vaches, salaire selon expérience. (418) 443-2513. 22/9

PERSONNE DEMANDÉE pour travailler sur ferme porcine avec expérience de préférence, logement disponible. (418) 596-2520, (418) 596-2522. 29/9

À MIRABEL, couple demandé pour travailler dans les animaux à boeuf et aussi dans les chevaux Belge, maison fournie sur place. (514) 475-8333. 29/9

RECHERCHE homme ou couple d'expérience pour avoir soin des animaux à boeuf. Mini ferme située région THETFORD MINES, maison fournie. (514) 674-7683. 29/9

HOMME ou COUPLE DEMANDÉ avec expérience si possible pour travailler sur ferme laitière et porcine, maison fournie. (418) 475-6703. 29/9

FILLE DEMANDÉE avec expérience pour la traite des vaches et aider aux travaux ménagers. Appeler après 20 h 00 à frais virés. (613) 443-2228. 22/9

HOMME DEMANDÉ pour travail à l'année sur ferme laitière, bon travailleur, honnête, liable, expérience récente requise dans la traite des vaches; logement disponible; salaire selon expérience. (514) 427-2780. 22/9

RÉGION JOLIETTE: 1 homme à temps plein et 1 homme à temps partiel demandés sur ferme laitière. Bâtiment neuf, 130 têtes. Expérience requise, très bon salaire selon expérience. Demander GILLES à: (514) 889-5105. 13/10

CHAUFFEUR de pelle arrière sur "bulldozer" pour travaux chez cultivateurs, 4 à 5 années d'expérience. Tél.: (514) 436-5055. 29/9

### COWANSVILLE

HOMME ou FEMME pour érablière et animaux à boeuf. Maison sur ferme, expérience avec machinerie et vêlage. (514) 263-4162. 20/10

HOMME DEMANDÉ pour travail à temps plein sur ferme laitière, région des CANTONS DE L'EST, minimum 3 ans d'expérience, fonctions: regie du troupeau, saillies, mise bas, alimentation et santé. (514) 372-3013. 6/10

MÉCANICIEN DEMANDÉ pour machineries agricoles usagées, mécanique diesel obligatoire, 2 ans d'expérience, temps plein (40 heures semaine). Emploi permanent. Salaire entre 7.00$ et 10.00$ selon compétence. S'adresser aux ENTREPRISE J. HOULE INC., 705 Joseph-Arthur, Joliette, QC, J6E 3Z1. Tél.: (514) 756-0501. 20/10

LA FERME GILLETTE, Embrun, Ontario est à la recherche d'une personne pour travaux généraux et traire 40 vaches avec pipeline. Nous avons une maison tout meublée. Communiquez ALAIN LEDUC (vacher) (613) 443-3137, LOUIS PATENAUDE (prop.) (613) 443-5721.

ON DEMANDE jeune homme pour travail sur ferme laitière, 35 vaches, ouvrage à l'année, logé, nourri. INFORMATION: (514) 589-4155. 6/10

HOMME 17 ans et plus pour aider aux travaux de la ferme laitière. Tél.: (514) 454-2459. 29/9

### MÉCANICIEN DEMANDÉ

UN IMPORTANT CONCESSIONNAIRE de tracteurs japonais est à la recherche d'un mécanicien ayant de l'expérience en mécanique diesel, et en système hydraulique. Salaire selon l'expérience, autres avantages à discuter. Contacter DANIEL ou CLAUDE, jour: (514) 692-5830, soir: (514) 269-2667, (514) 267-3611.

VENDEUR DEMANDÉ avec très bonnes connaissances agricoles pour vendre semences, herbicides, fertilisants. Qualités: jugement, initiative, autonomie, communication, esprit d'équipe, expérience. Salaire selon expérience, connaissances, disponibilité. SEMIVERT INC., 93 boul. Normandie Sud, FARNHAM, Qc, J2N 2S4. 20/10

## ON DEMANDE

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces. GARAGE LOUIS-PHILIPPE CHOINIÈRE, route 139, ROXTON POND, Cté Shefford. (514) 372-9527. 3/89

ON RECHERCHE fermes laitières ou autres fermes pour clientèle sérieuse.

### GEORGES PAQUIN

1-800-363-5466, soir: (514) 774-0567, C.E.Y., Courtier. 6/10

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes pour pièces, brûlés ou accidentés. URGEL PALIN, 135 rang Lepage, ST-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514) 478-1311. 24/11

ACHÈTERAIS un "winch" pour tirer le canon d'arrosage de purin dans le champ et enrouler le boyau sur le "drum". (514) 889-5965. 22/9

ÉRABLE: recherche équipements pour partir érablière, environ 2 000 entailles (évaporateurs, chaudières ou tube). Écrire: MARC VILLENEUVE, R.R. 4, AYLMER, ONTARIO, N5H 2R3. 22/9

ACHÈTERAIS "starter" usagé Delco-Rémy pour moteur diesel, s'adaptant sur modèles 770 à 1800 Oliver; bonne ou mauvaise condition. Tél.: (514) 454-9357. 22/9

### POTEAUX DE CÈDRE

Achèterais 1 000 poteaux de cèdre 8 à 12" de grosseur, 16' de longueur. ST-HYACINTHE, après 19 h 00: (514) 797-3472. 20/10

ÉVAPORATEUR: achèterais un évaporateur à l'huile 6' x 12', 6' x 14', 6' x 16', en bon état, aussi à vendre réservoir usagé 7 000 gallons 8' x 22'. (418) 329-2621. 29/9

NOUVEAU À ST-VALENTIN Ranch R.D.R. pension pour chevaux, manèges intérieur - extérieur, cours d'équitation. Près de Lacolle, Route 221. (514) 291-3826. 20/10

ON DEMANDE: achèterais tracteurs de toutes sortes. DANIEL: (514) 548-2538. JNO

## PLANTS

**Plants de framboisiers**
CERTIFIÉS approuvés par le M.A.P.A.Q., plus de 15 variétés disponibles cet automne. PÉPINIÈRE A. MASSÉ, 256 H.R.N., St-Césaire. (514) 469-3380. 27/10

## POUSSINS - POULETTES

POULETTES prêtes à pondre Warren, Dekalb. Service de livraison par notre camion au Québec et au Nouveau-Brunswick. DENYS BÉLANGER, Ste-Louise, L'Islet, G0R 3K0. Tél.: (418) 354-2557. JNO

POULETTES rouges, race Warren, prêtes à pondre, à LAVALTRIE, FERME A. JOLICOEUR. Tél.: (514) 586-1158. 29/9

## SEMENCES

ATTENTION PROPRIÉTAIRES DE BOISÉS: semences de graine d'ail des bois disponible immédiatement, prix sur demande. (514) 459-4303. 13/10

## SERVICES

**ÉPANDAGE DE PURIN LIQUIDE**
pour informations
**Harold Armstrong**
Tel: (819) 268-2846

**— NOUVEAU —**



**Cette remorque peut transporter jusqu'à 7 000 gallons. Idéale pour les longues distances. Elle est équipée pour étendre elle-même et peut aussi transvider dans nos autres camions citernes qui comprennent trois dix roues avec réservoirs de 4 000 gallons. Nous sommes équipés aussi d'une pompe autocommandée pour brasser les fosses hors terre de 20 pieds et creusées jusqu'à 15 pieds.**
**Producteurs intéressés qui ont un surplus de purin de porcs ou de poulets ou désireux d'en obtenir moyennant un léger supplément.**
*Communiquer avec:*
**Épandage C.R.P. inc.**
**Téléphone: (514) 532-2095**
**(514) 532-4786**

SERVICE DE BLANCHISSAGE ST-CÉSAIRE: blanchissage à la poudre d'argile. Balayons à l'air compressé. Peintures intérieure et extérieure. J. LANDRY (514) 469-4536. 27/10

PRODUCTEURS LAITIERS DE Beauce, Lotbinière, Portneuf et les environs. Profitez du service de taillage de sabots offert par LES SABOTS BLOM ENR., St-Rédempteur. (418) 831-3941. 13/10

**★ NOUVEAU ★**
**Service d'épandage de L'ESTRIE inc.**
- Épandage de fumier liquide avec camion. Pour les fumiers de porcs, de volailles et de vaches.
- Agitation et pompage de fosse.

« Nous avons une pompe spécialement pour agiter les fumiers de vaches »
254, rue Bachamp
Roston-Falls
Demandez Marcel
**Tél. (514) 548-5850**
**594-0492-93**
(Ancienne équipe des chauffeurs de M. Rioland Bellavance)

**LES SPÉCIALISTES DE LA TOITURE enrg.**
- peinture de couleur
- alsphate liquide
- vissage de tôle

**estimation gratuite**
**garantie 5 ans**
**(418) 524-8515**

**ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.**
**SPÉCIALITÉ**
- **Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur.**
- **Vissage de toitures.**
- **Ouvrage garanti.**

**16 ans d'expérience**
*Information gratuite*
**Tél. (514) 756-6305**

## SILOS

**Patz**
Pour un vide-silo neuf ou usagé, pour des pièces ou du service compétent, consultez le plus important vendeur PATZ du Québec. Livraison par la poste, Purolator ou autobus.
silos Beaudry inc.
**1685, boul. de l'Industrie**
**Beloeil (Québec) J3G 4S5**
**Tél. (514) 464-5011**
**Urgence soir: (514) 584-3116**

LES ÉQUIPEMENTS:
**Daniel Labonté ENR.**
Distributeur exclusif STARLINE STAR-TRAC. Dépositaire PATZ. Track de porte indust. CANNON BALL. Avons en inventaire machines neuves ou usagées avec garantie.
Distributeur de laveuse à pression "PAMLINE".
VENTE SERVICE PIÈCES
Réparation de silos
● toit ● chute
● tuyau p.v.c.
1178, Lussier, St-Dominique
St-Hyacinthe
(Québec) J0H 1L0
**Tél. (514) 773-6589**

**Les Systèmes HARVESTORE de l'Estrie Inc.**
**Le Seul, le Vrai, l'Original**

**LE SYSTÈME HARVESTORE**
- Structures pour grain humide
- Structures pour haylace
- Ligne complète d'équipement automatisé

(Structure neuves et usagées disponibles)

**LE SYSTÈME SLURRYSTORE**
- Fosse à purin
- Préfossé
- Système complet de pompes

**LE SERVICE HARVESTORE**
- Service de pièces
- Service d'entretien
- Service de programme alimentaire et financement

**Tél.: (514) 375-5153**
999, rue Marcoux, Granby



Le plus grand manufacturier de silo en Amérique du Nord à votre porte.
**R.A.D.**
**400, Martineau**
**St-Hyacinthe J2S 8B1**
**Tél. (514) 773-0881, 796-2626**
Le plus grand réseau de distribution au Québec



**Chaînes et sproket de remplacement pour videur PATZ.**
**Vente directe aux producteurs agricoles.**
**Chaînes 19,95$ le pied.**
**Sproket A ou B 66,00$ chacun.**
**Contactez**
agro plus inc.
**LUC CAZABON**
**(819) 472-3388**

**BÂTISSE CURVET**
et
**Silos à grains "Behlen"**
**Pour informations:**
**Silos Beaudry Inc.**
**1685, boul. de l'Industrie**
**Beloeil (Québec) J3G 4S5**
**Sortie 109, autoroute 20**
**Tél. (514) 464-5011**
**(Urgence soir)**
**(514) 584-3116**

**BEHLEN** Industries Ltd.




**AIR-METIC**
Silos à atmosphère contrôlée. Haylage ou maïs, orge humide.
- **Fosse à purin tout diamètre**
- **Plate forme à fumier**
- **Silos coulés ou douves**

**CONSTRUCTION ACTON LTÉE**
794, route 139
C.P. 1241
Acton-Vale (Québec) J0H 1A0
**(514) 546-2798 — 546-2797**

**SILOS SILODORS**
Béton. Dia. 12' à 30'
SILOS À PURIN
Tous diamètres.




**(sortie 109 - route 20)**
**Tél. (514) 464-5011**
**Urgence soir 584-3116**

### SILO SUPÉRIEUR INC.

C.P. 2199, St-Romuald, cté Lévis (Québec), G6W 5M5. Tél.: (418) 839-8808. SILOS en douves de béton, finition intérieure unique, rapidité d'érection, facilité de rehaussement. Achat, vente, réparation et entretien de silos usagés. Équipement d'alimentation. Facilité de convertir votre silo existant en un système hermétique pour maïs-grain et orge humide. JNO

### SILOS SECONDS

À VENDRE: (2) 18' x 60'; (1) 16' x 60'; (1) 14' x 50'; (1) 16' x 50', autres grandeurs disponibles. Nos prix incluent défaire et rebâtir.
Pour inf.: (418) 839-8808 JNO

**SILOS-FOSSES À PURIN**
Silos rongés par l'acidité de l'ensilage, réservoirs à purin brisés ou non étanches; la solution à votre problème:
CIMENT SOUFFLÉ INC.
Drummondville
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

**JEAN-MARC LAMBERT INC.**
Vente de silos
**neufs et reconditionnés**
Achat, déménagement, réparation et extension de silos.
(819) 478-0661, 478-8531 JNO

À VENDRE: silo à grain Victoria 24' diamètre, plancher en Y avec ventilateur, balai intérieur, 7 sections de hauteur. (819) 849-4449. 6/10

SUPER BAS PRIX: construction, rehaussement, réparation, finition intérieure. SILO JOBBER, Hawkesbury, Ont. GILLES BOYER, prop., Après 17 h 00: (613) 632-4402. 20/10

**FOSSES À PURIN**
Plate-forme à fumier, hauteur + diamètre selon la demande.
Avons aussi: silo horizontal.
Armature très sécuritaire, avec plans et inspection ingénieur à l'appui.
**CONST. B.R.N. INC.**
BRUNO BOUSQUET, prop.
2041, Rivière Sud
St-Pie Bagot, J0H 1W0
Tél.: (514) 772-2635 JNO

**VIDEURS DE SILO PATZ**
**VENTE-SERVICE-PIÈCES**
AVONS en entrepôt: machines neuves ou usagées avec garantie. Service rapide. Échangeons toutes marques. Appelez et VÉRIFIEZ NOS PRIX.
L.A. LACOSTE & FILS INC.
Tél.: (514) 692-2909. JNO

**FOSSE À PURIN**
Et plate-forme à fumier en béton coulé, grandeur désirée.
**ET SILOS**
En douve de béton, neufs ou usagés, aussi fondation - rehaussement - et réparation. L.A. LACOSTE & FILS INC., (514) 692-2909. JNO

**LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.**
Tél.: (514) 379-9179
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction - rehaussement - réparation - finition intérieure. 2/2

**FOSSES À PURIN**
Plate-forme à fumier
Fondations de 4' à 16' de haut, béton armé coulé sur place en un seul bloc, sans joint.
**FOSSE A.B. INC.**
4345 ave. Richard
ST-GRÉGOIRE, cté Nicolet
G0X 2T0
(819) 233-2021
(819) 233-2341
PRÉSIDENT: ANDRÉ BOUCHER
JNO

À VENDRE: silo 16 x 40 en douve avec déboulleur Feed-Eazy, 2 vis. Tél.: (514) 787-2774. 22/9

**FOSSES À PURIN**
SPÉCIALITÉS: plate-forme à fumier, silo horizontal, solage de porcherie, étable, remise à machinerie. COFFRAGE T.D. ASSOCIÉ INC., 11 rue de la Plage, TRACY, J3R 5J4. (514) 568-2280, (514) 742-9865. 29/9

## TERRES DEMANDÉES

**☆☆☆☆☆☆☆**
**URGEN BESOIN DE FERME LAITIERE**
Bon troupeau, bon quota, grandeur familiale pour acheteur europeen
Tel: (819) 752-3058
**JEAN-PIERRE GILGEN**
**Les Immeubles Domka**
Paris courtier
**☆☆☆☆☆☆☆**

AVEZ-VOUS PENSÉ à vendre votre ferme laitière, avicole, porcine ou autres? "ÉVALUATION". 15 ans d'expérience dans la vente de la ferme. Clients sérieux canadiens et européens. Financement disponible. C.E.Y. courtier,
**GÉRARD CHASSÉ, agent**
1er VENDEUR de ferme durant les dernières années.
(514) 796-2557, 7 h 00 le matin à 23 h le soir. 13/10

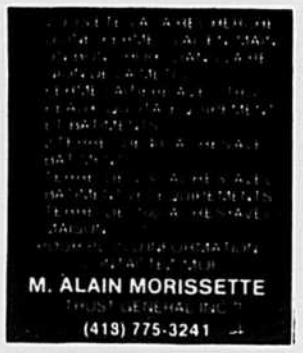
Votre ferme est à vendre?
**PIERRE BRUNET**
Spécialiste agricole. Résidence: (418) 871-4876. ROBERT BLAIS, Courtier. 6/10

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste.
**Appelez CEGO, Courtier**
JANINE PHILLIPPOT: tél.: (514) 267-0464 13/10

CHERCHE À LOUER ferme en vue élevage ovin. Toutes propositions étudiées. Tél.: (418) 728-4021. 22/9

ATTENTION! Je suis acheteur de ferme au complet, roulant ou troupeau, dans toute la province de Québec. S'adresser à: CLÉMENT CHOINIÈRE, 116 Route 139, ST-ALPHONSE DE GRANBY, J0E 2A0, sortie 68 autoroute des Cantons de l'Est. (514) 375-4022. 20/10

## TERRE À VENDRE




ST-ANTOINE-SUR-RICHELIEU: 215 arpents, drainage souterrain, boisé, 28 milles d'Hyppolyte-Lafontaine, par autoroute 30. Aussi 57 arpents drainés. (514) 787-2707

#119 ST-VALÈRE: ferme porcine, capacité 150 truies, actuellement louée, ainsi que 490 arpents. À LOUER POUR 1989. Prendrais échange pour des propriétés valant jusqu'à 350 000$.
#124 BERTHIERVILLE: ferme laitière de 120 arpents, quota domestique de 1 100 k.g. de matière grasse, troupeau et machinerie, résidence de 9 pièces.
#126 LANAUDIÈRE: ferme laitière 5 092 k.g. et 66 litres/ jour, 158 acres et porcine, maternité 60 truies, capacité 100.
#128 JOLIETTE: terre de grande culture, 560 arpents drainés, présentement louée pour 1988, 2 blocs à proximité l'un de l'autre. SERVICE IMMOBILIER JOLIETTE, Courtier GÉRARD DESCHENEAUX, F.R.I., (514) 759-3856. JNO

FERME AGRICOLE au complet, comprenant 360 acres de terre, bâtiments, machinerie. CAMILLE DESJARDINS, 1 rang 6, Long Sault, N.B. (506) 473-1924. 10/11

RÉGION GRANBY: bergerie de 200 brebis, 100 acres cultivables, bâtiments, maison, équipement, machinerie, mise en marché déjà établie sur place.
RÉGION DE NICOLET: ferme laitière, avec quota et troupeau pur sang, machinerie, silo Harverstore.
ST-BARNABÉ SUD (St-Hyacinthe): ferme porcine, maternité 250 truies avec engraissement de 40 x 310, terre 150 arpents drainés, 2 maisons avec meunerie.
ST-MARC-SUR-RICHELIEU: ferme 84 arpents avec maison, et grange-étable, idéal pour chevaux.
ST-SULPICE: serres à vendre, clientèle établie, bungalow récent, machinerie et équipement.
ST-PAUL D'ABBOTSFORD: verger 5 000 pommiers nains, plantation 1983-84, 50% McIntosh, 33 acres de terre, très beau site, peut construire une maison. Pour informations: C.E.Y., Courtier, 1-800-363-5466, soir: GEORGES PAQUIN, (514) 774-0567, ou GUY GEOFFRION: (514) 584-3683. 6/10

ST-HUGUES: fermette de 74 arpents, bord de la rivière Yamaska, 38 arpents en érablière, cabane à sucre pour 125 personnes, bâtiments de 111 x 30, 40 x 139, équipée; idéal pour ferme de veaux de lait. C.E.Y. Courtier 1-800-363-5466. GEORGES PAQUIN ou GUY GEOFFRION (514) 584-3683. 29/9

ST-PAUL D'ABBOTSFORD: superbe verger 23 000 pommiers sur terre de 56 arpents drainés avec maison et bâtiments. C.E.Y. courtier, 1-800-363-5466, GEORGES PAQUIN, soir GUY GEOFFRION (514) 584-3683. 29/9

ST-FLAVIEN: terre de 163 arpents ca., drainage souterrain, 1/3 boisé, maison, serres, lac, érablière, machinerie complète pour culture fraises, légumes; bonne clientèle. À voir! (418) 728-4067. 13/10

ESTRIE (COMPTON): ferme 167 acres, grange 252 x 36, maison briques 10 pièces, garage, silo ciment 24 x 72, 2 silos à grains, pipeline si désiré. (819) 849-6416. 22/9

### AU TÉMISCAMINGUE

FERME LAITIÈRE: comprenant un excellent troupeau Ayrshire pur sang de 80 têtes, qui allie conformation et production. Moyenne mobile 189-186 MCR, quota de production 7 296 k.g. et 94 litres/ jour. Superficie 318 acres dont 250 en culture, machinerie complète et bâtiments en bonne condition. Très bien située. C'EST À VOIR! Information: MICHEL RIVEST (Ferme Rival): (819) 765-3206. 29/9

PRODUCTIONS HORTICOLES: (serres, terre, maison, entrepôt), fleurs annuelles en boîte, haute échelle, bien organisée, et culture de tomates en serres, bonne rentabilité, marché de gros établi; cause: maladie.
ST-ALEXIS DE MONTCALM: ferme maraîchère exemplaire, spécialisation cultures: choux-fleurs, brocolis; terre drainée, équipements et machinerie spécialisés; entrepôt réfrigéré; serre pour semis; marché grossiste établi; bonne rentabilité. Avis aux acheteurs ou compagnies. IMMEUBLE GRAND PRIX, ROCH LAVOIE: (514) 589-3141. 22/9

FERME LAITIÈRE: 225 litres par jour, 527 kilos de gras, 44 acres. Située à STE-FOY. Tél: (418) 872-4313. 22/9

### LANAUDIÈRE

30 minutes de MONTRÉAL, 54.31 arpents carrés, propriété spécialisée dans la culture hydroponique de tomates de serres (11 serres); excellent revenu. LISE BOISVERT, LE PERMANENT, courtier. (514) 755-3873 ou (514) 585-6622. 22/9

L'ASSOMPTION, près de Montréal: 100 arpents avec maison de 10 pièces et bâtiments. Tél: (514) 589-3705. 22/9

ST-VALÉRIEN: ferme laitière, 430 arpents; 330 cultures, 100 drainés; idéale animaux à boeuf, grandes cultures, avec ou sans roulant. (514) 549-2756. 10/11

Ferme maraîchère, NOTRE-DAME DE LA SELLETTE: 202 acres, maison, grange, 3 remises, 2 tracteurs et autre machinerie, système d'irrigation. (819) 766-2225. 22/9

**CULTURE EN SERRE ST-FRANÇOIS...**
Voilà la chance rêver! Clientèle bien établie, 12 serres sur une terre de 8,4 arpents. Possibilité d'ajouter une pépinière.
**France Hanna**
**(514) 270-2731 résidence**
**(514) 270-4220 bureau**
**Trust Général Courtier**

TERRE 90 arpents avec maison. LAVALTRIE, tél: (514) 586-1463. 22/9

CHÈVRERIE: terrain 6 x 15 arpents, résidence. ST-PAUL-DE-MONTMINY. Tél.: (418) 469-3157. 27/10

À VENDRE: terre à bois, 40 arpents, située Rang Brodeur, ST-EUGÈNE. Accès direct à la propriété. Tél.: (819) 396-2007. 22/9

### ST-VALLIER BELLECHASSE

FERME 100 arpents en culture, sans roche, "planche", près autoroute 20, bonnes bâtisses, maison 7 pièces, grange étable 128 x 33, remise à machinerie, très belle propriété. Possibilité 24 arpents additionnels. Directement propriétaire: (418) 884-3573. 22/9

ST-ANTOINE DE TILLY (près Québec): ferme laitière familiale avec 7 500 kilos de gras, animaux et machinerie inclus. RAYMOND BERGERON (418) 886-2167. 22/9

STE-MÉLANIE: ferme horticole, serres 15 000 pi.ca., commerce établi depuis 30 ans, 60 arpents de terre, résidence, grange, bâtiments. (514) 889-2383. 22/9

FERME REGION COATICOOK: 425 acres, 225 en culture, 80% drainé, 100 acres en bois, bâtiment récent, 9 000 balles de foin, très bon terrain. (819) 849-3597. 22/9

STE-MÉLANIE: 105 acres, maison, bâtisses partiellement rénovées, électricité à neuf, chauffage bois - électricité: 73 000$. (514) 663-1332, (514) 889-5664. 29/9

ST-HUGUES BAGOT: ferme 320 arpents drainés, excellent sol. À vendre avec ou sans la maison et bâtiment. J.P. BRODEUR, Courtier, CENTURY 21 ST-HYACINTHE: (514) 771-2121. 29/9

WICKHAM, près de ST-NAZAIRE: petite ferme 125 acres en prairie, maison en brique 8 pièces, 4 c.c., grange - étable. J.P. BRODEUR, Courtier, CENTURY 21 ST-HYACINTHE: (514) 771-2121. 29/9

1/2 HEURE DE QUÉBEC: 60 acres, site commercial et horticole exceptionnel, rivière, plantation. (418) 871-3374. 29/9

### TURF POUR CHEVAUX

#990: TERRE 69 acres, écurie, piste d'entraînement surélever, fini gravillon, jolie maison. Prix raisonnable.
#980 TERRE À BOIS: 35 arpents, jeune boise, idéal pour la chasse, près de Drummond.
#967 TERRE 126 acres dont 50 boisées, 66 en pâturage et 10 arabes avec maison et bâtiments, région ACTON VALE.
#951 FERME RÉGION RICHELIEU: 99 arpents drainés, très belle maison et étable, construits il y a 12 ans et machinerie.
#952 FERMETTE RÉGION ST-CÉSAIRE: 10 arpents, 450 pommiers, jolie maison rénovée, bâtiments pour petits animaux.
#1034 TERRE RÉGION DE ST-HYACINTHE avec porcherie d'engraissement 1 500 porcs et maternité, machinerie, 150 arpents grande culture et jolie maison. C.P.I. INC., Courtier: (514) 774-0429, MARCEL TALBOT, conseiller agricole. 29/9

TEMISCAMINGUE: fond de terre et bâtiments, maison à rénover, 2 granges pouvant abriter animaux et/ou machineries, 410 acres dont 150 en culture, prix réduit. (418) 837-8239. 29/9

FERME À VENDRE au TÉMISCAMINGUE: 400 acres cultivées, maison et roulotte, silo Martin 20 x 50, pipeline pour 50 vaches, étable 80 à 90 têtes attachées, écureur partout, système évacuair, machinerie au complet pour foin, ensilage, et grain, quota 8 000 k.g., 81 litres. (819) 728-2178. 3/11

SABREVOIS: ferme porcine, maternité 125 truies, possibilité permis 200. Porcherie bien équipée, belle maison style ranch, moderne. Faut vendre! ARTHUR TALBOT: (514) 465-5580, (514) 653-3772, IMMEUBLES EXPRESS INC., Courtier. 29/9

SERRES: culture de tomates, concombres, très bien équipées, marché local, prix très intéressant, très bonne maison. LAITIÈRE: 60 hectares, quota: 73 l./jour et 7 589 k.g. de gras, très bien équipée, bonne construction, 50 têtes d'animaux. LAITIÈRE: 80 hectares en culture, quota 78 l. classe 1./jour et 7 740 k.g. de gras, bon équipement et bâtiment, 75 têtes d'animaux.
PORCHERIE: maternité 125 truies, construction 1977, très belle maison avec animaux et équipement.

### CEGO LTÉE COURTIER

Tél.: (514) 453-2876
JEANINE PHILIPPOT
tél.: (514) 267-0464 13/10

TERRE À VENDRE: 200 arpents avec entrepôt isolé 40 x 90, région ST-EUSTACHE. Directement du propriétaire. Après 19 h 00: (514) 473-0972. 6/10

### RÉGION ESTRIE

FOND DE TERRE et BÂTIMENTS: à 2 1/2 milles de Coaticook, 315 acres, dont 215 en culture, toutes drainées; maison 1979, étable 36 x 236, 1978; hangar 1976; silo 20' x 80'. À prix abordable et négociable. Après 17 h 00, (819) 849-3463. 6/10

### FERME ÉLEVAGE CAILLES

200 000 / année, 20 milles Montréal, profit 36 000$ prix vente, résidence, équipement, commerce 199 500$. ST-LIN (514) 439-5949. 6/10

OUTAOUAIS: ferme laitière 207 acres, troupeau Holstein, 6 725 k.g. gras, très grande étable, silos, équipements, machinerie, maison rénovée 1988. Soir: (819) 985-2407. 6/10

FERME HORTICOLE: asperges, petits fruits, matériels, système irrigation, maison, garage. Récoltes vendues directement au public; cté SOULANGES: tél., soir: (514) 265-3116. 27/10

FERMES À VENDRE: bon choix, fermes laitières ou autres, entre Québec et Montréal. Spécialiste agricole PIERRE BRUNET, résidence: (418) 871-4876, bureau: (418) 683-8798, ROBERT BLAIS, Courtier. 6/10

À VENDRE: ferme d'élevage de visons comprenant: 8 hangars avec cages, cuisine pour préparation nourriture, 2 chambres froides, moulin et mélangeur, terrain de 3 acres large x 3/4 mille de long. Située sur la route 197 en Gaspésie. Information: (418) 269-3693, (418) 269-3442. 22/9

ST-FÉLIX DE KINGSEY: ferme porcine, 324 acres de terre, bâtiments, équipement et machinerie. GAÉTAN BENOIT: (819) 848-2736 ou (819) 848-2226. 6/10

### AU TÉMISCAMINGUE

TRÈS BELLE FERME LAITIÈRE: 410 acres dont 320 acres en culture, 110 acres drainées, troupeau Holstein 60 têtes + quota 6 053 k.g. et 70 litres/jour; machinerie complète, bâtiments très propres, belle propriété. (819) 765-2062. 17/11

### Ferme laitière caprine

RÉGION TROIS-RIVIÈRES: 130 arpents, machinerie état neuf, bâtiments avec nettoyeur 250', 2 silos, granges, dépendances. En opération: 50 chèvres; possibilité 200 têtes et/ou autre élevage. Fromagerie tout équipée, possibilité extention. Permis de fabrication. Belle maison 2 étages, garage. Offert à la vente, formation fromagère. Cause: retraite. Tél.: (819) 221-2038. 6/10

CONTRECOEUR: ferme laitière troupeau Ayrshire pur sang enregistré de 60 têtes dont 30 vaches; quota 75% nature, 185 arpents en culture, drainés à 80%, 60 arpents boisés avec érablière, 1 silo à maïs, 3 silos à céréale, machinerie complète, bâtiments en excellente condition, fond de terre et bâtiments peuvent être vendus séparément. (514) 587-2180. 13/10

ST-JOSEPH-DU-LAC: ferme avec 5 500 pommiers, 2 000 érablières, commerce de fruits et légumes + bâtiments avec tout l'équipement. ROGER BÉLIVEAU: (514) 435-4001, (514) 472-0284. 22/9

ST-GÉRARD D'YAMASKA: 190 arpents, troupeau pur sang, N.I.P., quota 5 200 k.g.; 200 litres/jour lait nature, machinerie, silos, maison rénovée, terrain paysagé. (514) 789-2843. 22/9

AUBAINE! Fond de terre 300 arpents cultivés, planché, idéal pour patates, légumes, culture biologique. Facilité financement. Tél.: (819) 225-4480. 13/10

ST-NAZAIRE BAGOT: emplacement 1 1/2 arpents, maison 5 1/2 pièces, sous-sol 7' ciment, grange-étable 135 x 35, avec écureur, inclus: droit d'étendre du fumier. J.P. BRODEUR, CENTURY 21 ST-HYACINTHE: (514) 771-2121. 13/10

VERGER situé à 1 heure à l'est de Montréal, très beau site, équipement complet, 150 acres dont 75 en verger. (514) 298-5214. 29/9

### SERRES

SERRES EN OPÉRATION: 10 000 pi.ca. tomates de serre, plants de fleurs et légumes, machinerie complète, maison ancestrale rénovée, établies depuis 10 ans. STE-LOUISE L'ISLET: (418) 354-2395. 22/9

### INCROYABLE!

PRÈS AUTOROUTE 20: terre de 400 arpents avec 4 bâtiments, prix 110$ l'arpent ou 44 000$ ferme. 220 arpents en foin et maïs et 180 boisés. La terre a été travaillée au "bulldozer". DANIEL A. COUTURE, C.P.I., Courtier. (514) 774-0429. 13/10

ST-CHARLES-SUR-RICHELIEU: maternité 150 truies, 100 arpents culture maïs, 45 arpents drainés, machinerie + maison 8 pièces. LUC PRATTE: (514) 584-2388. 13/10

TERRE À VENDRE: 170 arpents en culture, 20 arpents de boisé, bâtiments, maison rénovée. À ST-ZÉPHIRIN, tél.: (514) 564-2880. 13/10

RÉGION JOLIETTE: ferme 72 arpents incluant bâtisses, machinerie ainsi que 10 000 pi.ca. de serre en production tomates et concombre. (514) 753-3496. 13/10

ST-VALÉRIEN: ferme 150 arpents cultivables, très bons bâtiments. Tél.: (514) 549-2589. 17/11

### LES ÎLES DE BERTHIER

Ferme laitière: 135 arpents avec quota et troupeau Holstein, bâtiments très propres, machinerie en parfait état. Pour informations: G.I.R. courtier, BERNARDIN ROULIN, (514) 836-6122. 13/10

ST-LÉONARD D'ASTON: terre à bois, 120 arpents, bois franc; sortie 202 autoroute 20: 25 000$. Après 18 h 00 (819) 293-8885. 13/10

3 SERRES neuves en acier jamais installées, 6 000 pi.ca., réservoir à eau, huile et 2 fournaises. Doit vendre. (514) 649-1700. 22/9

ST-TITE: ferme cunicole (lapins) à vendre avec environ 100 femelles de reproduction et 100 lapereaux. Clapier récent ayant une capacité de 300 femelles. Prêt agricole transférable. Téléphone: (418) 365-5210. 13/10

RÉGION DRUMMONDVILLE: maternité 200 truies, avec maison 5 ans, porcherie 38 x 225, équipement, construction 1979. À vendre ou à louer avec option d'achat moyennant un dépôt de 20%. (819) 395-4952.

À RIMOUSKI: terre à vendre, environ 240 arpents avec bâtiments. À 5 milles du centre-ville. Tél.: (418) 723-5455.

ORMSTOWN: ferme laitière, pur sang Holstein, tout équipée, 270 acres, 170 cultivables, quota 449 litres + 645 hectalitres: 575 000$ (74-8) C. HELP-U-SELL n.s., Courtier, (514) 691-1533.

HUNTINGDON: 174 arpents, 80 cultivables, jeune érablière, source, 2 étages. Maison victorienne ancestrale rénovée avec le cachet d'antan; grange, etc... 178 000$ (2-8) C. Propriétaire: (514) 264-5679, HELP-U-SELL n.s., Courtier, (514) 691-1533.

RIVE-SUD: fermette 25 acres. Autoroute 20 sortie 157; bâtiment 100 x 30; lac artificiel; maison mobile; ruisseau. Pistes de chevreuils, petit boisé. Prix en bas de 25 000$. GUY BERNIER: (514) 651-1000, MONTRÉAL TRUST, Courtier.

RÉGION NICOLET: ferme laitière en bonne condition de 3 991 kilos de lait, 35 têtes, terre 175 arpents, bonne machinerie, bungalow neuf, étable avec 2 silos.
RÉGION ACTON VALE: ferme laitière 8 637 kilos + 103 litres, 90 têtes avec contrôle, 65 pur sang, terre 294 acres, étable avec silo, prix: 4...
RÉGION GRANBY: verger, porcherie, érablière, 885 standards et 1 673 pommiers semi-nains; porcherie engraissement de 1 400, 70 arpents en culture, machinerie, bâtiments et maison.
AUSSI: autres fermes à vendre. C.E.Y., Courtier, GÉRARD CHASSÉ, agent: (514) 796-2557. Appeler de 7 h 00 jusqu'à 23 h 00. 20/10

NAPIERVILLE: belle grande ferme maraîchère entièrement équipée, entrepôts, machinerie de qualité! LINDA ALLAIRE: (514) 582-0022, TRUST GÉNÉRAL, Courtier. 6/10

PORTNEUF: terre à vendre, 72 arpents en culture et 40 arpents bois, avec ou sans la grange. (418) 286-3225.

L'ÉPIPHANIE: 113.86 arpents drainés comprenant: maison unifamiliale, grange-étable 35 x 90, remise 40 x 60, hangar 22 x 70, érablière 6 69 arpents. Tél.: (514) 588-5741. 20/10

CTÉ NICOLET: ferme bovines en opération, 120 arpents, équipements, ferme, bâtiments, maison très propre, 30 vaches Charolais, Simmental avec veaux. (819) 225-4565. 20/10

### FERME 54 ARPENTS

30 MINUTES DU PONT TUNNEL: plantation d'asperges, arbres de noël et pins gris. MAURICE ROUSSEL: (514) 746-0836, ROYAL LEPAGE, Courtier.

RÉGION DE LANAUDIÈRE: différentes fermes et fermettes, culture maraîchère en serre et horticole. Pour plus amples renseignements: GÉRARD DUHAMEL, GRAND PRIX, Courtier. 20/10

ST-MARC SUR RICHELIEU: 2 érablières ancestrales juxtaposées 23 et 34 arpents, avec équipement, accès chemin privé à l'année. Offres d'achat sérieuses: (514) 467-6045. 20/10

MASKINONGÉ: ferme laitière, 190 arpents drainés, quota 5 059 k.g. plus 60 litres/jour. Maison, bâtiment récent, animaux, machinerie. (819) 227-4556. 20/10

TERRE À VENDRE près du village MONT ST-MICHEL, au nord de MONT-LAURIER, Route 309, 87 acres dont 57 en culture, maison, grange-étable, hangar, boutique, remise, camp au bord de la rivière La Lièvre, prix: 63 000$. Tél.: (819) 587-3020. 20/10

## ENCANTEURS

### AGRICULTEURS

VOUS désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je suis votre homme.

★ **DANIEL PAUL-HUS**

Encanteur bilingue
635, rue Papineau
St-Hyacinthe
**Tél. (514) 773-5660**
Mes clients me recommandent à leurs amis. JNO

Si vous désirez vendre votre roulant, troupeau, etc.
Communiquez avec:
ENCANS JULES CÔTÉ INC.
**1274, rue Sud**
**Cowansville,**
**(514) 263-0670 ou 263-1434.**

### BONJOUR

Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contacter moi il me fera plaisir de vous servir.
**André Parenteau encanteur**
St-Germain
**(819) 395-4150**

### LES ENCHÈRES René Houde INC.

Pour un service de ventes professionnelle, une équipe à votre service, pour un succès assuré.
*Contactez nous:*
**(819) 846-6267**
**(514) 649-1122**

### ATTENTION

Vient de paraître le livre George Goggin dans les ventes aux enchères, publié par George Goggin encanteur retraité qui a annoncé dasn cette rubrique des ventes pendant plus de 30 ans. On peut se procurer ce livre de plus de 592 pages. Étant donné la grande popularité du livre. Le prix sera de 20,00 $ frais de malle inclus.
George Goggin
8, ave des Pins, Victoriaville
(Québec) G6P 2B9 ou au
1 (819) 752-2314.

Les services d'encan
CRACKHOLM
**nous avons l'équipe**
**David «Butch» Crack**
**C.P. 514 Richmond**
**Tél. (819) 826-2424**

### «LES ENCANS» LAFAILLE ET FILS LTÉE

Coaticook, cté Stanstead
Nous sommes disponibles pour tout genre d'encan et achetons roulant de ferme, troupeau, etc.
Aussi vaches à lait vendre en tout temps de l'année.
**Pour informations.**
**Jour: (819) 849-3606**
**Soir: (819) 849-2554**
**(819) 849-2814**

### ★ ATTENTION! ★

**Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme par encan ou privément partout au Québec. Je serai à votre disposition.**
**S'adresser à:**
**GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC**
Encanteur licencié
SAINT-BARNABÉ-SUD
CTÉ ST-HYACINTHE
**Tél.: (514) 792-3595**
**(514) 792-2066**
**(514) 792-3882 (JNO)**

### ATTENTION CULTIVATEURS

Vous désirez vendre votre troupeau et roulant de ferme, par encan ou privément, partout au Québec, s'adresser à:
**Léo Dastous**
encanteur professionnel
Laurierville, cté Lotbinière
**Tél. (819) 365-4419**

### ENCANTEUR COLBERT & FRÈRE INC. (Gilbert)

**C.P. 77, Ste-Gertrude G0X 2S0**
**À votre service pour encans de fermes - roulants - animaux, etc**
**Tél. (819) 297-2711** JNO

Vous désirez faire encan! Contactez-moi, pour tous genres d'encan, troupeau, roulant, etc.
**JEAN-LORAIN LAFOND**
585, St-Charles
ST-PIERRE LES BECQUETS
G0X 2Z0
Tél. (819) 263-2897 ★

## ENCANS PUBLICS

### SUPERVENTE LIMOUSIN

le dimanche 23 octobre 1988
à MIDI
au Centre d'expositions et d'Encheres de Drummondville, 570, rue St-Amans, Drummondville.
Une centaine de femelles — full-blood et purebred — 40 acerps (Polled) — vaches porteuses d'embryons — embryons.
Encanteur: Jules Côté
(514) 263-0670 — 263-1434

***Pour informations et catalogue:***
**Yvan Brodeur**
**(514) 464-4841**
**Bernard Brodeur**
**(514) 375-9628**
Brunch servi à compter de 10 h 30.

### LE LIMOUSIN, UNE FORCE QUI S'IMPOSE

La facilité de vêlage de la vache Limousine ainsi que son caractère maternel font partie de sa génétique. Consultez les fichiers de naissance et d'élevage des éleveurs Limousin et vous comprendrez que leur succès n'est pas le fruit du hasard. Le nombre d'éleveurs Limousin est en progression constante. Vous avez l'occasion de vous joindre à eux et de profiter du résultat de leurs efforts de sélection génétique.

**ASSOCIATION DES ÉLEVEURS DE LIMOUSIN DU QUÉBEC**
A/S Bernard Brodeur
1983, chemin Roxton
Roxton (Québec)
**Tél. (514) 375-9628**

**CANADIAN LIMOUSIN ASSOCIATION**
#10,6115 - 4th Street S.E.
Calgary (Alberta) T2H 2H9
(403) 253-7309

### CULTIVATEURS

JE SUIS ACHETEUR de troupeaux et de roulant de ferme au complet ou si vous désirez faire encan; communiquez avec:
**FERNAND CARDIN**
Encanteur licencié, DURHAM SUD, cté Johnson. Tél.: (819) 858-2953.
JNO



### ENCAN

**Samedi le 24 septembre 1988, à 10 h 30**
**DAN R ÉQUIPMENT**
Route 9, Plantagenet, Ontario
Nous avons sollicité la firme ci-dessous pour la vente sans réserve de notre machineries usagées.
**TRACTEURS**: IH 3588 4 x 4; Deutz DX 90 cab 4 x 4; AC 7080 cab & air; IH 574 cab; MF 1085 cab; AC 170 row crop; JD 3140 4 x 4; AC 7030 cab & air; White 2-85 cab; MF 180 cab; AC 180; IH 300; Belarus 420 4 x 4; IH B-250; JD 2120 cab; MF 65; IH 724 (Pieces); IH 275w/pelle; IH 444; Ford Dextra; Ac 716 tracteur à gazon avec moulin 48" hydro; Tw10 Ford; White 2-105 cab; IH 686; JD 1830 avec pelle; Oliver 1450 avec cabine.
**Combines**: Geleaner L2 4 x 4; 1200 hres hydro Gleaner M2 hydro; MF 300 cab avec 12' table; Case 960 cab avec 12' table; IH 80 avec pick-up & Scour Kleen; Ac 13' table à frein pour modèle F; AC 16' table à grain pour FKS; Ac 13' table pour M combines; Straw Spreader.
**EQUIPEMENT**: GT 270 Séchoir à grain; NH 890 Harvester avec controls électriques; NH 3r nez à blé d'inde; NH nez à foin; Dion 3b boîte à ensillage avec wagon; NH 315 baileuse; 5' moulin; Triple K adj. charrues hydr. reset; JD 602 épandeur fersatiles; 7' blade; JD 8250 semeuse à grain combinée 18 disques doubles; Big Blue Tandez épandeur avec porte hydr.; MF moulange; IH 1190 faucheuse-conditionneuse; IH 37 disc 10½'; NI 2r super sheller; AC 303 baileuse; NH 707 harvester avec 1 rang nez à blé d'inde; Geehl 880 faucheuse-conditionneur; McKee 520 souffleur à neige; 12' terrière à poteau; JD 336 baileuse; JD 8300 semeuse à grain; 18 disques; IH 540 épandeur; Case andaineuse motorisée; Brillon cult; NH 273 baileuse; MF 36 râteau; NH super 717 avec nez à blé d'inde; NH 352 moulange; 3 Allied stookers automatiques; Keverlands 4 rangs charrue; NI 40' élévateurs; IH #10 semeuse; MF souffleur à silo; MF 12 baileuse avec lance balles; NH 460 faucheuse conditionneuse; Belarus boîte à ensilage MF 200 Harvester; MF 2r nez à blé d'inde; JD 40 épandeur; Keverlands 3f charrue; 6' râteau; Galfre 3pt faucxheuse à disque; NH23 souffleur; MF 120 baileuse; AC 4f charrue semi-monté; AC 390 faucheuse-conditionneuse; Râteaux soleil (2); NH 270 baileuse; NI tandem épandeur; JD 35 harvester avec 2 rangs nez à blé d'inde; Ford souffleur; Ford 4 rangs charrue; JD 54 épandeur; IH 3 rangs charrue; MF 10 baileuse; JD 3 rangs charrue; NH 275 baileuse; Ac souffleur; MF 3 rangs charrue; 6' scraper blade; 9' terrière à poteaux; Keverlands 3 rangs charrue; 3pt épandeur d'engrais; IH 46 baileuse; V-type souffleur à neige; Chargeur Ford; Planteurs Ford 4 rangs (2); JD Drag disc; Canopy; IH 400 cylo 4 rangs; Papec boîte à ensilage; MF 12 baileuse; Deutz QA pelle; JD 14T baileuse; Chargeur à tuyau; IH chargeur; 20' Rack à balles; MF râteau; IH 70 lance-balles; Oliver 9' faucheuse-conditionneuse; Cult drag; Duals; Pneus; Pesées; MF tracteur à gazon; JD arrosoir 3pt; Moped bicyclette; Ac 10½ cultivateur; 8' traileur.
**NUSC, UTENS**: JD hydr. valve, cylindres hydr.; 3pt; top links; Peinture Allis; huiles; IH boîte à grain; IH grass box; 13' grain auger pour Ac table à grain; Trust; Enseigne métallique; photocopieur; et ien d'autres pièces d'attachement. Assortiment d'outils et beaucoup plus.
Nous allons aussi vendre nos modèles démonstrateurs sous réserve minimal: Deutz 7085 4 x 4 canopy avec QA pelle, 500 hres. (reprise); Deutz 7085 4 x 4 98 hres; Deutz 6240; Deutz 5220 4 x 4; Detz 385 planteur avec moniteur; Hardy QA chargeur avec pompe avant; Deutz SM45 faucheuse à disques; Deutz 2-80 baleuse ronde; New 485 baleuse ronde; Deutz 490 baileuse; Woods 3pt moulin; Doublas 4' moulin; Deutz 18½ cultivateur avec cylindres; Deutz 612 hydro tracteur à pelouse; Deutz 612 standard tracteur à pelouse; Deutz Riders; Fourchon à balles 3pt; Walco 6' Rotoculteur; FMB fourchon à balles; Walco 5' rotoculteur; FMB blade pour compact tracteurs; Souffleurs à neige; Valac tandem traileur avec moteur électrique hydr.
**TERMES**: CASH OU CHÈQUE AVEC LETTRE BANCAIRE.
Financement disponible pour les clients qualifiés.
Transport disponible. Cantine disponible.
Liste ci-haut mentionnée peut être modifiée en tout temps.
Annonce sera faite le jour même de l'encan pour toute pièce supplémentaire.
**Début: 10 h 30 pour misc. items; 12 h 00 pour machineries et ensuite tracteurs.**

**DAN R ÉQUIPMENT**
**(613) 673-5830**
**(613) 673-5129**
**RIDEAU AUCTION**
**(613) 774-2735**




### 7e ENCAN de PRODUCTION SIMMENTAL chez CAMILLE DUBOIS

34 Pointe Beaudet
**À VICTORIAVILLE**
**SAMEDI,**
**LE 1er OCTOBRE '88 à 13 h**
La ferme est située dans le Rang Pointe Beaudet à 1 mille de la Grande Ligne, en face du Lac Bulstrode.
**SERONT VENDUS:**
**70 ANIMAUX SIMMENTAL, PUR-SANG ET «FULLBLOOD» DE TRÈS GRANDE QUALITÉ.**
**3 TAUREAUX** de 1½ ans, 2 sont Fullbolid.
**10 JEUNES TAUREAUX** de choix. Une occasion de choisir votre taureau pour l'an prochain.
1 magnifique **TAUREAU REPRODUCTEUR FULLBLOOD** de 4 ans WF G Sonic 322S; Son père «Achilles Super Star», sa mère: «Lost River Lady».
**27 SUPERBES TAURES** de 1½ ans, gestantes. 15 de ces taures sont saillies par notre nouveau taureau **«Jarvis Imperial JSL 593 W», le Grand Champion de la Royale de Toronto** en 1987.
**17 VACHES GESTANTES**, saillies par nos 3 taureaux que vous pouvez voir à la ferme, reconnus champions par leur progéniture dans les troupeaux et expositions: **Flo-Lar Napoleon 3M, WFG Sonic 422S, CDK 17U «Super Missile»**, un taureau de notre élevage qui n'a que 2 ans et ses premiers rejetons font déjà leurs grandes marquees aux expos.
**10 TRÈS BELLES GÉNISSES** demi-Simmental, avec papiers, de 600 à 750 lbs de la ferme Laurent Dubois, Julie Demers de Victoriaville.
**1 POULAIN** blond, crain blanc, 5 ans, bien dompté de 1 700 lbs.
**LE JOUR DE L'ENCAN:**
Dès 8 h 00, l'étable sera ouverte pour les visites.
11 h 00: Vous êtes invités à venir voir le troupeau au champ.
12 h 00: Lunch
13 h 00: **Encan à l'intérieur**
**À NOTER** *qu'vous pouvez visiter le troupeau SIMMENTAL exceptionnel au Québec, de 200 têtes en tout temps avant l'encan.*
**NOTEZ BIEN** *qu'depuis ses débuts aux expos en 1983, le troupeau a participé à 24 expositions et a râflé les bannières de MEILLEUR ÉLEVEUR et de MEILLEURE EXPOSANT à chaque exposition et nombres de CHAMPIONNATS.*

**INFORMATIONS**
**CAMILLE ET JEANNETTE DUBOIS**
34 Pointe Beaudet, Victoriaville
G6P 6R9
**Tél. (819) 752-7358**
ENCANTEUR
**GEORGES GOGGIN**
Victoriaville
**Tél. (819) 752-2314**



### ENCAN D'ANIMAUX de DANVILLE
### — ATTENTION —

Messieurs producteurs de boeuf, il y aura vente de veaux et bouvillons d'engraissement.
**Vendredi, 7 octobre 88**
**à 1 h 00 précise**
Pour informations:
Encan Danville - Tél. (819) 839-2781
Sage et Fils - (819) 849-3792
Réal Lacharité - (819) 353-2300
Jules Roy - (819) 369-9253
Rolland Paradis - (819) 359-2486
Martin Roy - (819) 365-4552
Les arrivés se font à 6 h 00 a.m.
Transport disponible aux numéros de téléphone ci-dessus.

**Préavis d'encan**
Chez
CARMEL G. LABRECQUE
420 rang Elgin
STRATFORD, cté Még.-Compton
Jeudi le 6 octobre à 11 h 00
SERA VENDU un magnifique troupeau Holstein de 43 bêtes. L'équipement de laiterie et toute la machinerie de ferme au complet, et beaucoup d'articles de hangar.
Prenez note que la terre d'environ 200 arpents est aussi à vendre privément.
Informations: (418) 443-2185
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX

**ALBERT & LUC BRETON**
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

## ENCAN

**pour**
**LES FERMES AGRIVEST INC.**
**AU CENTRE D'ENCHÈRES SUR LE TERRAIN D'EXPOSITION DE DRUMMONDVILLE**
**SAMEDI LE 1er OCTOBRE 88**
**À 12 h 30**

**SERA VENDU:**
100 têtes d'animaux Holstein pur-sang de très haut potentiel génétique, de ce nombre 9 sont classifiées EXCELLENTES et 29 TRÈS BONNES; plusieurs taures gestantes et de très bonnes taures ouvertes. Exemple qui vous seront offert:

**Brich-Hollow Royalty Amy ex.** À 3 ans: 7 182 kg, 3,46 %. Mère: TB 7 084 kg, 3,7 %; 2e mère: TB; 3e mère: EX. Elle sera à surveiller en 1989.

**Monteith Miss Kanada TB.** À 3 ans: 10 560 kg, 3,5 %; mère TB 277-235 BCA; 2e mère EX. saillie par DIABLO. Cette fille de TRIPLE THREAT aligne conformation et production.

**Maview Nifty Mona Ex.** À 8 ans 12 968 kg (247-261). Mère: Ex. 13 914 kg, 3,8 %. Saillie par A STERK BL MARV. Vache exceptionnelle pour la transplantation.

**Woodmansees Astronaut Alice TB.** À 3 ans: 9 123 kg, 4,2 %. Saillie par MEL-EST VALLANT IROSE. Mère: EX. 5 lactations 40 095 kg, 4,0 %. Cette fille de Paclamar ASTRONAULT sera sujet certainement à des contracts futur pour les centres d'insumination et pays étrangers.

**Agro-Acres fond N Duchess EX.** À 4 ans: 9 151 kg, 4,0 %. Fille de FONDMATT sera fraîche pour la vente.

**Hanoverhill Tempo Romi TB.** À 2 ans: 6 753 kg, 3,9 %. Sa mère EX. en 5 lactations 45 161 kg, 3,8 % COW INDEX + 7 + 8. 2e mère: EX. 6 étoiles production à vie 73 712 kg, 4,4 %. Due pour la vente de ASTRO JET.

Flash une super 3 ans rouge pour les exposition 1989 fille de REGAL RED. Vous retrouvez aussi des filles de: SWD VAILLIANT, TONY, WARDEN, STARBUCK, NED, CHIEF MARK, ELEVATION, etc.

N.B. Ceci est une date à retenir car elle vous donnera l'opportunité de vous procurer des sujets de très haute qualité avec des généalogies exceptionnelles.

*Pour information ou catalogues s'adresser au propriétaire (819) 837-3026 ou à l'encanteur.*

**René Houde**
554 chemin Giroux
Bromptonville (Quebec)
J0B 1H0
Tel: (819) 846-6267
(514) 649-1122

---

**4e ENCAN**
DE BONNES PRODUCTRICES
À L'ACTION
**Jeudi 29 sept 88 à 13 h 00 précis**
sur
Le Terrain de l'EXPOSITION D'AYERS CLIFF.

50 Consignations provenant des meilleurs troupeaux de la région plusieurs filles de TB avec MCR jusqu'à 230, 1 génisse ET de Mandingo, 1 mère EX et 4 générations TB. La plus part fréche à la vente, aussi 8 croisées provenant de mère TB à 9 000 kg à 4%, fille de Starluck, Ned Tempo, Enhancer, Char.

Encanteur
**ANGUS McKENVEN**
Tel: (819) 849-3891
L'encanteur
**David Butch Crack**

**VENTE SIMMENTAL**
Fin de Semaine
De l'Action de Grâce
-1-
Vendredi le 7 octobre à 20 h 00
Le Club Simmental de la Vallée d'Ottawa
"Vente d'étoiles", offrant plus de 200 têtes Simmental de qualité.
A.M. Barr Arena
College de la Technologie Agricole de Kemptville, Ontario
-2-
Samedi le 8 octobre à 13 h 00
Vente Simmental de la Capitale Nationale
Arena de Hobb's Sale
Ashton, Ontario
-3-
Samedi le 8 octobre 19 h 00
Vente de dispersion complète des troupeaux Simmental "Proud Polled" et "Dillon"
Four Island Farms
Ashton, Ontario
-4-
Dimanche le 9 octobre à 12 h 00
Vente de production spéciale Simmental des troupeaux "Rocklane et Special Guest"
Four Island Farms
Ashton, Ontario
Pour plus d'informations, contacter:

**TRANSCON LIVESTOCK INC.**
(403) 938-6680 29/9

---

CRACKHOLM

**LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM**
PRÉSENTENT
**Vente d'Automne du Québec**
AU
Terrain d'Exposition de Richmond
Rte 143 Sud, 3 KM de Richmond
**Samedi, le 1er Octobre 1988**
**à 10 h 00**

Consignations à date de 57 chevaux lourds et legers — incluant 27 Belges, livres, pour les expositions; 3 cheveaux Clydesdale, dont un étalon supérieur qui a déjà gagné le grand championat à l'Expo Québec, St. Hyacinthe, et Trois-Rivières.
Nous avons aussi de très bon choix de Percherons, Morgans, Arabes, Quarter Horse, Appaloosa, et Thouroughbred. Il y aura plusieurs poneys et une mulle dompté.
Un excellent choix d'attellages de cheveaux lourdes et legers pour exposition et le travail. Il y a aussi une bonne s?lection de bourrures assorties, des selles, et d'autre équipement.
Nous avonsaussi des voitures d'exposition pour cheveaux lourds et léger ainsi qu'une grande quantité de sleighs et voitures à bandange en caoutchou.
LES TEST COGGINS 1988 SONT OBLIGATOIRE.
*Pour toutes informations contactez*
**M. Malcolm Wheeler**
**(819) 845-3939**
ou à l'encanteur
ADMISSION GRATUITE
**LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM**
**David "Butch" Crack**
C.P. 514, RICHMOND (QUÉBEC)
J0B 2H0
**(819) 826-2424**

---

VENTE

BASSES-LAURENTIDES

**HOLSTEIN**
**VENDREDI**
**30 SEPTEMBRE 1988**
**Heure: 12 h 30**
Cette vente est organisée conjointement par les clubs:
PONTIAC - PAPINEAU
LAURENTIDES - LANAUDIÈRE
SUR LE TERRAIN D'EXPOSITION DE LACHUTE
**SERA VENDU:**
70 Holstein pur sang enr., avec papier BCA de plus de 400.
Il y aura des filles de Starbuck, Antony, Majestix, Enhancer, Tempo.
C'est une vente à ne pas manquer.
LES ANIMAUX POURRONT-ÊTRE VISITÉS À PARTIR DE 13 h 00 JEUDI LE 29 SEPTEMBRE 1988
*INFORMATIONS:*
**JEAN PAIEMENT, gérant**
**Tél. (514) 258-3148**
**MICHEL LEDUC, ass.-gérant**
**Tél. (819) 985-2123**
**DAVID(BUTCH) CRACK**
**encanteur**
**Tél. (819) 826-2424**

---

**Rappel d'encan**
Pour
CYRILLE PERREAULT
295 rue Principale
ST-CLÉOPHAS, cté Matapédia
Samedi le 24 septembre à 11 h 00
SERA VENDU tout l'outillage de garage au complet, et toute la grosse machinerie.
Pour plus d'informations, voir l'édition du 15 septembre.
Informations: (418) 536-3175 ou (418) 536-3050.

**ALBERT & LUC BRETON**
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

---

## ENCAN

pour
**M. Gaétan Boisvert**
8560, route 143, L'Avenir
Cté Drummond
**Vendredi, le 30 septembre 1988**
**à 12 h 00**

**SERA VENDU:**
Un très bon troupeau Holstein de 47 têtes provenant d'inséminations artificielle dont: 30 vaches, 6 fraiches, 15 dûes en octobre, novembre et décembre, 6 en janvier, février et les autres en tout temps de l'année. 12 taures gestantes, 2 sont dûes en octobre, 10 dûes en décembre, janvier, février et mars. 5 génisses de l'année, ouvertes.

**SERA AUSSI VENDU:**
**Équipement laitier dont:**
1 bulk tank Zéro, 400 gallons avec lavage automatique. 1 pipeline Universel avec 3 unités de traite et installation pour 40 vaches. 1 compresseur Universel avec réservoir et moteur 3 forces. Aussi: 1 silo Coop 1650. 1 videur de silo suprême, neuf de 4 mois.

Machinerie Agricoles:
1 camion Mack avec moteur 237, essieu 44-12 avec réservoir à purin, de 3 200 gallons; fonctionnement à l'huile en très bonne condition. 1 citerne à purin 4 roues, 1 500 gallons. 1 fouragère Easton no 7020 avec nez à blé-d'inde, 1 rang et très propre. 1 souffleur à neige de marque Detson, 6 pieds. 1 niveleuse de 6½ pieds. 1 herse à roulettes 24 disques, de marque Case, attelage 3 points.

Cause de l'encan: Abandon de l'industrie laitière.
Conditions: Comptant ou prêt banquaire.

***Pour informations:***
Propriétaire:
**Gaétan (819) 394-2237**
ou
**l'encanteur**
**ANDRÉ PARENTEAU**
432, route 122
St-Germain
**(819) 395-4150**
Je suis disponible pour tous genres d'encans.
Il y aura cantine sur les lieux.

---

**PRÉ-AVIS**

ENCAN
pour
**FERME MAXILAIT**
(Jacques Lauzon, prop.)
397, rang Lepage
**STE-ANNE DES PLAINES**
(Cté Terrebonne)
**JEUDI le 13 octobre 1988**
**à 1 h 00**
**VENTE COMPLÈTE DU TROUPEAU «MAXILAIT»**
**Sera vendu un EXCELLENT troupeau de:** 69 têtes d'animaux Holstein de CHOIX incluant 18 pur-sang enregistrées avec papier, 2 mères qualifiées, 2 mères qualifiables et 47 NIP B.C. et D. classifiées et contrôlées PATLQ officiel.
**PRODUCTION:** 8 625 kg (19 015 lb) 3,56 % pour le gras 3,23 % protéines M.C.R.: 194-183-195.
**Détails dans votre édition du 6 octobre.**
Pour catalogues, informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaires: tél. (514) 478-0430 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**
*ENCANTEUR BILINGUE*
**635, rue Papineau**
**St-Hyacinthe (Québec)**
**Tél. (514) 773-5660**

---

## ENCAN

**500 VEAUX D'EMBOUCHE**
**Mercredi le 28 septembre 88 à 12 heures**
**La reception jusqu'à 10 heures le 28 septembre.**
Sur le terrain de l'Association des Éleveurs de bovins de Bonaventure inc.
Les veaux seront pesés devant les acheteurs.
**Inf.: Marthe Tanguay**
**(418) 453-2634**
**2239**
**Michel Pomerleau**
**(418) 453-2883**
**Michel Lafaille**
**(819) 849-7351**

---

**ENCAN DE 2 JOURS**
Pour
MME RITA L. DUCHESNEAU
Route Childerhouse
En direction de Dunham, R.R. 2
COWANSVILLE, cté Missisquoi
Mardi le 4 octobre 1988
À 11 h 00 "PRÉCISES"
153 TÊTES D'ANIMAUX HOLSTEIN: 80 truies, 3 mâles et lot de jeunes porcelets.
MERCREDI LE 5 OCTOBRE 1988
À 11 h 00 "PRÉCISES"
TRÈS GROS ROULANT DE FERME, équipement laitier et de sucrerie.
MARDI LE 4 OCTOBRE À 11 H 00
SERA VENDU: 153 têtes d'animaux Holstein dont 24 pur sang enregistrées avec papier, comprenant: 82 vaches dont 12 pur sang comprenant plusieurs fraîches vêlées et d'autre dues sous peu; 30 taures saillies dont 5 pur sang, comprenant quelques fraîches et plusieurs dues en octobre, novembre, et décembre; 18 taures ouvertes dont 2 pur sang; 9 taures d'un an et 10 génisses dont 5 pur sang. 1 gros taureau pur sang et 3 autres taureaux bons reproducteurs.
80 TRUIES de choix, 75% Hybride Y-N avec grande quantité de jeunes porcelets, et 3 mâles dont 2 pur sang Hampshire HH et un Hybride YH.
Pour information: LOUIS: (514) 295-2252.
• CECI EST UN BONT LOT D'ANIMAUX EN BON ÉTAT.
MERCREDI LE 5 OCTOBRE À 11 H 00
SERA VENDU: tracteur White 2-105, 4 roues motrices, pneus semi-riz, neuf, 4 sorties hydrauliques, cabine avec air climatisé, chargeur sur le devant double action avec brock à fumier et pelle à gravel; tracteur Massey Ferguson 1135 diesel, servodirection, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques et set de roues doubles; tracteur Massey Ferguson 180 diesel, servodirection, barrage de roues et chargeur sur le devant double action, avec pelle à gravel; tracteur Massey Ferguson 90 diesel, servodirection, moteur neuf, chargeur sur le devant double action avec brock à fumier et pelle à gravel; tracteur Massey Ferguson 135 diesel; tracteur Ford gris au gaz; camion G.M.C. 1980, 1 tonne roues doubles avec boite à animaux; presse à foin New Holland 276 avec lance-balles; presse à foin New Holland, 2 voitures roues doubles avec support en acier de 24'; ramasseuse à roches Rock-O-Matic 7' sur P.T.O.; 2 râteaux de côté Massey Ferguson semi-porté; faneuse à foin Fahr; chopper New Holland 36; monte-balles fond tôle 30' avec moteur; 2 charrues Massey Ferguson 880, 5 versoirs décl. semi-portees; souffleur à silo New Holland 27; 2 voitures Dion avec boite à ensilage New Holland 3 rouleaux; fourragere John Deere 3940 avec nez à blé d'Inde 2 rangs et pick-up à foin; déchaumeuse à pâturage, 24" de roulettes, genre remorque; épandeur à fumier New Holland, capacité 225 minots avec panneau pour fumier liquide; herse à roulettes Oliver genre remorque 16 x 32 avec cylindre; voiture sur pneus avec support à foin; semeuse à grain Brillon 12'; génératrice Onan 25 000 watts; remorque roues doubles en fer; perforeuse à piquets; grosse niveleuse ajustable sur att. 3 pts.; remorque dompeuse roues doubles; pompe à fumier liquide Houle avec moteur 5 h.p.; herse à finir 5 sections; souffleur à neige att. 3 pts.; arroseuse Technoma att. 3 pts.; fendeuse à bois att. 3 pts.; épandeur à chaux; winch à billots sur att. 3 pts.; 2 grobbers att. 3 pts.; malaxeur à ciment; laveuse à pression 1 000 lb; banc de sice att. 3 pts.; convoyeur dans le haut de l'etable 100' et 55' exte. avec moteur; fan à foin; sechoir à foin; silo à grain capacité 20 tonnes, soigneur automatique Suprême 60' avec moteur; 4 convoyeurs dont un Butler 55', 2 de 35' et un à courroie tous avec moteur; melangeur Agri-Métal RTM avec balance electronique; hache-paille Wic avec moteur au gaz; silo à grain capacité 5 tonnes avec vis et moteur; 2 fans à air; vis à grain flexible; ben à moulee Read capacité 5 tonnes avec vis et moteur; 2 silos à être démolis Coop 18 x 70 et 20 x 70 avec debouleur Patz 98B 18 et debouleur Val Métal 20'; 2 nettoyeurs d'etable Ideal 300 et 80' de chaines; nettoyeur d'etable Idéal 300' de grosse chaine nouveau modèle; 2 chaufferettes électriques; fan de 18"; chariot à grain; bulk tank De Laval 1 250 gallons lavage automatique avec recupérateur d'eau chaude; 3 balances à lait De Laval; pompe à vacuum avec gros moteur pour salon de traite Chore Boy; 2 tableaux regie, bombonne de semence pour insémination; 2 recupérateurs de chaleur; balance à cochons; 10 000 balles de foin; 400 tonnes de fourrage vert; 30 tonnes de vieux fer et plusieurs autres articles trop long à énumérer.
EQUIPEMENT DE SUCRERIE: équipement de sucrerie Small 3 x 12; 500 buckets en aluminium; 500 couverts et 500 chalumeaux.
Pour informations: GERMAIN ou LÉON: (514) 295-2220, (514) 295-2252.
CAUSE: abandon
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour information ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

**ENCANS JULES CÔTÉ INC**
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480

---

ENCAN
Pour
JEAN-PAUL BEAUDOIN
1075, 10e rang
ST-VALÉRIEN, cté Shefford
Vendredi le 30 septembre à 11 h 00
TOUT SERA VENDU DONT UN EXCELLENT TROUPEAU DE: 52 têtes d'animaux Holstein de CHOIX incluant 33 pur sang enregistrées avec papier et 2 N.I.P. provenant d'insémination artificielle. Ce troupeau comprend 38 bonnes jeunes vaches de qualité incluant 20 pur sang et une N.I.P., 6 fraiches vêlées, 2 devant mettre bas en octobre, 8 en novembre et décembre, 7 en janvier et février et les autres en tout temps de l'année; 10 belles taures dont 5 âgées de 2 ans, 4 pur sang et une N.I.P., 2 dues en octobre et 2 en novembre et l'autre en décembre et 5 taures pur sang non-saillies, 4 génisses d'élevage pur sang dont une âgée de 11 mois et 3 de moins de 6 mois.
• Ce troupeau est de très bon type laitier, vous y retrouverez des filles des taureaux reconnus du C.I.A.Q. et elles ont été inséminées à des taureaux éprouvés.
MACHINERIE: 4 tracteurs dont 3 John Deere diesel, comme neuf, un 2750 avec Hi-Low, servodirection, 4 sorties d'huile, pneus radials, modèle 1986, avec 1 195 heures d'ouvrage, un 2350 avec servodirection, barrage de roues, sorties d'huile, toit sécuritaire et chargeur sur le devant John Deere à double action muni de fourche à fumier avec seulement 700 heures d'ouvrage et un 920 avec servodirection sortie d'huile, en très bonne condition; un Ford 8-N au gaz; charrue Overum Sweeden à déclencheur à ressorts à 3 raies ajustables de 12 à 18" att. 3 pts; charrue à rigole en métal att. 3 pts; herse à roulettes Massey Ferguson 520, 16 x 32 modèle semi-porté avec cylindre; herse à ressort Oliver att. 3 pts.; herse à finir 4 sections; vibroculteur Vicon de 13 1/2' avec planche de nivellement et peigne semi-porté; semeuse combinée à 13 disques sur roues de fer; planteur à maïs Inter Cyclo 400 à 4 rangs avec moniteur; épandeur à engrais chimique rotatif att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse New Holland 479, 9' de faux à doigts courts, en très bonne condition; moulin à faucher Inter 7' att. 3 pts; faneur à foin Kuhn à 4 toupies; râteau de côté Allis Chalmers; presse à foin Inter 430, 3 voitures à 6 roues dont 2 avec plateforme de 20' et l'autre de 18'; monte-balles de 36'; convoyeur au plafond de la grande de 100' avec moteur; hachoir (chopper) John Deere 15A avec chute électrique, bonne voiture à 6 roues avec trémis de 18'; épandeur à fumier Inter 550 sur prise de pouvoir; râtelier en métal de 20' sur pneus; silo en bois 16 x 32'; 2 poulies de tracteur; malaxeur à ciment att. 3 pts; niveleuse att. 3 pts; installation d'étable Lajoie modèle à chaîne pour 40 vaches; 46 chaînes à vache; 3 enclos; 40 tapis à vache en caoutchouc; 25 bols à eau Lajoie bouton-poussoir; 2 chariots à moulée et à ensilage; laveuse à pression Spramoto 500 lbs; 25 bols à minéraux et beaucoup d'autres articles trop long à énumérer.
EQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac Surge 600 gallons avec lavage automatique, comme neuf; pipeline Surge avec tuyauterie en acier inoxydable 2", installation pour 40 vaches; 2 compresseurs Alamo et 4 unités de traite; balance de contrôle True-Test et un adoucisseur d'eau.
CAUSE DE L'ENCAN: terre louée
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (514) 549-2254 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

---

VENTE PAR ENCAN
Chez
JEAN-YVES TURCOTTE
805 rang 1
VAL ALAIN, cté Lotbinière
Samedi le 24 septembre 1988
À 13 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: un magnifique troupeau Holstein de 29 bêtes. Ce troupeau provient de l'insémination artificielle. Il comprend: 19 jeunes vaches laitières vêlant au printemps; 10 belles taures 2 ans à 2 1/2 ans, 4 sont saillies dues en janvier et février.
L'ÉQUIPEMENT DE LA LAITERIE ET RÉCOLTE: pipeline De Laval à 4 unités compresseur et moteur, installation pour 24 vaches sur tuyau 1 1/2" stainless; bassin refroidisseur Zéro capacité 500 gallons, lavage automatique; réservoir à eau capacité 40 gallons; tableau gestation; clipper électrique; batterie électrique; 3 000 balles de beau foin.
LA MACHINERIE EN PARFAITE CONDITION: tracteur Massey Ferguson 255, diesel année 1977, servodirection, pneus neufs 16.9 x 30, moteur reconditionné en neuf, cabine, 2 sorties d'huile, seulement 3 131 heures de travail; tracteur White 2-60 diesel année 1981, servodirection, 2 sorties d'huile avec chargeur sur le devant, muni de pelle et fourche seulement 3 318 heures de travail; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles; faucheuse-conditionneuse Hesston 10' faux; wagon sur pneus Flexi pneus ballons, plate-forme 20' en fer et côté lance-balle Pronovost, 1 an d'usage; 2 wagons sur pneus avec plate-forme 20' et côté à lance-balles; convoyeur Lessard 80' avec moteur; monte-balles Lessard 40' avec moteur; epandeur d'engrais Case, capacité 140 minots; souffleur à neige 7'; chaine à tracteur; épandeur d'engrais chimique Vicon att. 3 pts.; herse à disques 24 disques International att. 3 pts. hydraulique; charrue défonceuse 1 versoir; charrue David Brown à 3 versoirs att. 3 pts.; charrue Case à 2 versoirs att. 3 pts.
Arrivez à l'heure il n'y a pas d'outils de garage.
CANTINE SUR LES LIEUX
BIENVENUE A TOUS!
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire: (418) 744-3434

**LÉO DASTOUS**
Encanteur professionnel
LAURIERVILLE, QC
Tél: (819) 365-4419

---

**ATTENTION CULTIVATEURS!**
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.

**ALBERT BRETON**
Encanteur licencié, INVERNESS
cté Mégantic. Tel.: (418) 453-2681
JNO

---

**Préavis d'encan**
Pour
JEAN-MARIE & LISE GROLEAU
20 rang 2
NOTRE-DAME DE HAM
Cté Richmond
Samedi le 8 octobre à 10 h 30
TOUT SERA VENDU dont un très bon troupeau de: 62 têtes d'animaux Holstein incluant 22 pur sang enregistrées avec papier et 4 N.I.P. contrôlées P.A.T.L.Q. 6 389 k.g. (14 085 lb) à 3.52% pour le gras; 4 tracteurs diesel dont 3 Inter un 884, un 444 avec chargeur sur le devant, un B-275 et un Massey Ferguson 2135 industriel, tout le roulant de ferme, l'équipement d'étable et de laiterie dont un réservoir à lait De Laval 600 gallons modele hyperforme et un pipeline De Laval 2" en pyrex pour 50 vaches et la récolte de foin.
SERA VENDU ÉGALEMENT à l'enchère: une érablière de 2 500 entailles sur tubulure avec tout l'équipement moderne.
Pour tous les détails surveillez la prochaine édition.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

---

**PRÉ-AVIS ENCAN**
pour
**FERME RHEINTHAL**
(Hans & Heidi Buecheli, props.)
845, rang Petit St-Esprit
**Ste-Monique, cté Nicolet**
Jeudi le 6 octobre 1988
à midi précis
Vente complète du troupeau "Rheinthal"
SERA VENDU UN EXCELLENT TROUPEAU D'ÉLEVAGE DE: 92 têtes d'animaux Holstein de choix incluant 6 pur sang enregistrées avec papier et les autres toutes N.I.P. ou B-C-D portant toutes le préfixe Rheinthal.
Production: 7563 kg (16,673 lb) à 3,85% pour le gras.
Aussi: Feed Car (soigneur) De Laval, moulange Farmatic.
Équipement laitier: Réservoir en vrac De Laval 800 gals et Pipeline De Laval 2 pcs pour 70 vaches.
Détails dans votre édition du 29 septembre.
*Pour catalogues, informnations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire. Tél. (819) 289-2234 ou à l'encanteur.*

★ **DANIEL PAUL-HUS**
Encanteur bilingue
**Tél. (514) 773-5660**
635, rue Papineau
St-Hyacinthe (Québec)

---

**ENCAN**
**Dimanche le 2 octobre 88**
**à 13 h.**
au Ranch Lougami, Asbestos
Sera vendu: 100 têtes d'animaux de boucherie.
• 30 vaches Hereford pur-sang enregistrées, saillies par Trust Mark, Race, Delivrance, Knight Rider, Klondiko et Prancer. Plusieurs de ces vaches proviennent du troupeau Lortie-Turcotte.
• 20 vaches Hereford pur-sang saillies par un taureau Charolais (Ulster 606U).
• 20 vaches Hereford-Holstein toutes saillies Charolais.
• 15 génisses de l'année (Hereford pur-sang) de Knight Rider, Stick, Wall-Street, Butler, etc.
• 15 taures Hereford de 1 1/2 an.
• 1 taureau Hereford pur-sang, Sap Prancer 77P pesant tout près de 2 400 lb.
• 1 taureau Hereford Perfection de 2 ans.
*Note:* Plusieurs de ces vaches pesent plus de 1 500 lb.
**Ranch Lougami**
Rue des Vétérans
**(819) 879-2250**
**Ferme L'Avenir**
**(819) 394-2829**
**Encanteur: René Houde**
**(819) 846-6267**

---

**PRÉAVIS D'ENCAN**
Sur la ferme de
RAYNALD ROY
Courcelles, Cté Beauce-Sud
Jeudi, 6 octobre à 13 h 00
SERA VENDU: un jeune troupeau Holstein descendant d'insémination artificielle de 47 têtes, ainsi que l'équipement laitier, la machinerie et equipements.
Pour plus de détails, consultez l'édition du 29 septembre.
Pour informations au propriétaire: (418) 483-5580 ou à l'encanteur.

**CLERMONT VEILLEUX & FILS INC.**
ENCANTEURS
690, 14e Avenue
LA GUADELOUPE, Qc
Tél: (418) 459-3332

---

**Rappel d'encan**
Pour
GAETAN PICARD
475 rang des Érables
STRATFORD, cté Mégantic
Mercredi le 28 septembre 1988
À 12 h 00 "PRÉCISES"
TOUT SERA VENDU DONT UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 75 têtes d'animaux Holstein incluant 3 N.I.P. et provenant toutes d'insémination artificielle. Contrôle P.A.T.L.Q.; 2 tracteurs diesel dont un White 2-85, 4 x 4 avec cabine et un International 624 avec chargeur; tout le roulant de ferme dont l'équipement à foin pour lance-balles New Holland, l'équipement d'étable de laiterie et la récolte.
Pour plus de détails, voir l'édition du 15 septembre.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Chez
FRANCINE & JEAN-CLAUDE LAROUCHE
1905 Chemin Scottmore
R.R. 2
COWANSVILLE, cté Missisquoi
Vendredi le 30 septembre 1988
À 11 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 60 têtes d'animaux Holstein, comprenant: 26 jeunes vaches dont plusieurs fraîches et d'autres dues sous peu; 3 taures saillies; 12 taures ouvertes et 10 génisses; 3 vaches Hereford avec veaux et 3 taures d'un an ouverte.

MACHINERIE: tracteur 5000 diesel, "row crop", servodirection, barrage de roues, 4 sorties hydrauliques et chaines; tracteur Ford 4000 diesel, servodirection, barrage de roues et 2 sorties hydrauliques; tracteur International 884 diesel, 4 roues motrices, chargeur sur le devant, double ation, avec brock à fumier et à gravel; camion Dodge 1978, 1/2 tonne; faucheuse-conditionneuse New Holland 479, avec cylindre; faneuse à foin Kuhn; râteau de côté New Holland 56; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles, neuf et contrôle de chute; épandeur à fumier New Holland 520 capacité 200 minots avec panneau pour fumier liquide, neuf; fourragère New Holland Super 717 avec nez à blé d'Inde 1 rang; souffleur à silo International 56, neuf; 2 voitures dont une Flexi-Métal et une Valac avec support pour balles lousses; moulin à taucheur New Holland 7' att. 3 pts.; arroseuse Technoma 600 litres att. 3 pts.; herse rotative; herse à ressort att. 3 pt.s; génératrice Pincor 25 000 watts sur P.T.O.; souffleur à neige Lebco att. 3 pts.; remorque dompeuse à roue double sur P.T.O.; voiture sur pneus avec bote a grain Turnco; remorque à 2 roues avec boîte à animaux; convoyeur a fond tôle 20' avec moteur électrique; herse a roulette Ford 16 x 32 genre remorque avec cylindre; semeuse à blé d'Inde 2 rangs att. 3 pts.; rouleau de fer 3 sections; épandeur à phosphate att. 3 pts.; herse à finir; charrue Sténomat 3 versoirs décl. att. 3 pts.; voiture sur pneus avec support; soudeuse Forano; hache-paille Wic avec moteur au gaz; chariot à grain Lajoie; 2 silos en bois Bessette, dimension 14 x 28; chariot à ensilage; vis à grain; convoyeur dans l'etable 85' et 60' ext. tous avec moteur; 2 chaufferettes electriques; bulk tank De Laval 400 gallons; pipeline De Laval installation 42 vaches; 3 unites et lavage automatique; 3 balances Waikatoo; réservoir à eau chaude; chaufferette; boite à ensilage Dion 3 rouleaux; voiture sur pneus avec boite à ensilage Dion; silo à moulée Read capacite 5 tonnes, avec vis et moteur; herse à pâturage 16'; 6 000 balles de foin 1er et 2e coupe; 15 acres de mais et plusieurs autres articles trop long à énumérer.

CAUSE: abandon
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour information ou demande de credit, s'adresser à l'encanteur.

**ENCANS JULES CÔTÉ INC**
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 22/9

**ENCAN**

**VENTE DE PRODUCTION HOLSTEIN ET AYRSHIRE PUR SANG ET NIP**
Au local des Encans de la Ferme Inc.
Sortie 133, Route Trans-Canadienne
St-Hyacinthe (Québec)
**Jeudi le 29 septembre 1988 à 13 h 00**

**SERA VENDU:**
50 jeunes vaches Holstein pur sang et Nip fraîches ou dues à la vente. Ces vaches proviennent de troupeaux contrôles ROP ou PATLQ et sont classées pour le type. Également dans la vente: du troupeau Normand de St-Césaire, 18 sujets Holstein pur sang dont plusieurs fraîches vêlées, et un jeune taureau, fils de Starbuck, né en juin 1987.

**Il y aura des filles de Cal-Clark Cutlass**, A Robthom Premier, Stanhope Cannonade, Hanoverhill Starbuck, Willowholme Mark Anthony, Hanoverhill Triple Threat, Quality Ultimate, Hi-De-Ho Sunset Kid-Red, Ocean View Sexation, Glenafton Enhancer.

**Également dans la vente:** 3 taureaux d'âge pour le service dont 1 fils de Starbuck et 2 fils de Hi-De-Ho Sunset-red dont 1 avec 5 mères TB et des BCA jusqu'à 200.

Une vente alliant conformation, production et qualité.

**Catalogues disponibles à la vente.**

***Renseignements:***

**SERVICE DE VENTE BERMASKA INC.**
C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin (Québec)
J0H 2A0
**Tél. (514) 796-2612**

**Préavis d'encan**
Pour
GABRIEL LAVIGNE
Sortie 185 de la Transcanadienne
1535, 5e rang
ST-CYRILLE DE WENDOVER
Cté Drummond
Mardi le 11 octobre à 13 h 00

SERA VENDU un très bon troupeau de 49 bonnes têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle, contrôlees P.A.T.L.Q. 6 216 k.g. (13 704 lb), quelques équipements pour les animaux, équipement de laiterie un réservoir à lait Zéro 600 gallons modèle court et un pipeline De Laval 2" pour 46 vaches. Tous les détails dans votre prochaine édition.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

**ENCAN**

**Vente complète**
**Jeudi 13 octobre 88**
**à 12 h 30**
sur la Ferme de
**M. Daniel Girard**
733, Route 161
entre Ham-Nord et St-Martyrs
Canadien G0Y 1B0
**Tél. (819) 344-2871**

**Le troupeau:** 84 têtes Holstein croisées, 39 vaches, 21 taures saillies vêlant de oct. 88 à fév. 89, 10 taures non-saillies, 14 génisses toutes les bêtes proviennent de l'insémination artificielle. Moyenne du troupeau 6 400 kg, 3,5 % gras.

**L'équipement laitier:** Bull-tank 500 gal. Zero avec lavage automatique, pipeline Delaval 1 1/2" pour 44 vaches avec unité Duo-vac 300, compresseur 3 hp 1 an d'usage, 3 Waikato.

**Machinerie:** Voiture 18' Tandem avec heridelle à lance-balle, wagon 4 roues, set d'heridelle de voiture lance-balle Valac 20', convoyeur Allied sur roue 45' avec moteur 3/4 hp, fan à foin Wic 5 ph palette ajustable, fan à foin Lajoie 5 hp., 2 tank à fuel 200 gal.; clipper Sunbeam, charriot à moulée Proulx, bateau 12' x 6'.

Raison de la vente: changement de production.
Cantine sur les lieux.
Condition: comptant ou prêt de banque.

*Pour renseignements:*
**Daniel Girard,** prop.
**(819) 344-2871**
**Jean-Laurin Lalond**
encanteur
**(819) 395-3987**
**Alfred Boutet,** gérant
St-François, Montmagny
**(418) 259-7086**

**VENTE SIMMENTAL «QUÉBEC SUPRÊME»**
chez Ferme Allard, Foster (Québec)
(un mille ouest de Waterloo sur la route 243, ou sorti #90 autoroute 10)
**dimanche le 16 octobre 1988 à 13 h 00**

**Seront vendu:**
50 sujets Simmental exceptionnelle, de haute qualité, incluant 3 couples vache/veau full-blood; 29 femelles saillies full-blood; 2 couples vache/veau pur sang; 8 femelles saillies pur sang; 3 mâles full-blood. Les participants dans cette vente sont: Ferme Carriere des Prairies, Todd Simmentals, Ferme Allard Simmentals, Yves Gauthier, Ferme Mongrain et Fils, Missisquoi Simmentals. Cette vente vous donnera la chance de vous procurer les sujets avec lineage exceptionnelle.
Lunch sera servie avant l'encan.

*Pour information contactez:*

**LES SERVICES D'ENCAN CRACKHOLM**
**David «Butch» Crack**
Encanteur Bilingue
C.P. 514, Richmond (Québec)
J0B 2H0
**(819) 826-2424**

**Rappel d'encan**
Pour
PAUL-ÉMILE PILON
1720 rang Sud
ST-NORBERT, cté de Berthier
Mardi le 27 septembre à 12 h 00

SERA VENDU: un bon jeune troupeau d'animaux Holstein croisés, l'équipement laitier, la machinerie, ainsi que la récolte dont 3 000 balles de bon foin de 1ere coupe.

CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque

ATTENTION SERA VENDU À L'ENCHÈRE PUBLIQUE: 1 terre d'environ 115 arpents, portant les numeros 341, 342, 343, 344, 345 du cadastre officiel de la paroisse de ST-NORBERT, cté de Berthier.

LES CONDITIONS POUR LA TERRE: seront 20% argent comptant ou chèque certifié, balance à discuter sur les lieux.
Pour informations: (514) 836-3965

**GEORGES-ÉTIENNE LEBLANC**
Encanteur licencié
ST-BARNABÉ-SUD
Cte St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-3595

Il y aura cantine sur les lieux. Si vous désirez faire encan, réservez votre date tôt, il me fera plaisir de vous offrir mes services.

**VENTE CONSIGNATION HEREFORD PUR SANG**
à la ferme Bluehills
situé 1 mille de Georgeville, QC
(8 milles de Magog)
**dimanche le 9 octobre 1988 à 13 h 00**

**Seront vendu:**
60 têtes Herefords acères pur sang de choix seront offert. Plusieurs vaches de lineage très fortes, des embryons, et quelques récipientes aussi seront vendu. Il y a consignations de ces troupeaux: Ferme Bluehills, Ferme Gereli, Fermes Mahjam, Ferme l'Antique Herefords.
C'est une occasion exceptionnelle de vous procurer de bons sujets. Cantine sur les lieux.
N'oubliez pas dimanche le 9 octobre à 13 h 00 à Bluehills.

*Pour information contactez:*

**LES SERVICE D'ENCAN CRACKHOLM**
**David «Butch» Crack**
Encanteur bilingue
C.P. 514, Richmond (Québec)
J0B 2H0
**(819) 826-2424**

*Club des Eleveurs d'Holstein*

**28e ENCAN ANNUEL DU CLUB HOLSTEIN DES BOIS-FRANCS**
**Le mercredi 12 octobre 1988 à 11 h 30 sur le terrain de l'exposition de Victoriaville**

**SERONT VENDUES:** 110 taures ou vaches fraîchement velées ou vêlant sous peu. Plusieurs au 2e vêlage. Plusieurs sujets provenant de mères T.B. et mieux. Bonne production et sujets provenant de troupeaux contrôlés et classifiés. Les mères ont des records jusqu'à 200 de MCR et proviennent des meilleurs taureaux du CIAQ. Pour catalogues, communiquer avec:

**Les Services d'Encan Crackholm**
Richmond
**(819) 826-2424**
**Jean-Noël Pépin,**
gérant de vente, Warwick
**(819) 358-2446**
**Gilles Tourigny,**
Victoriaville
**(819) 752-4160 - DIR**
**Jean-Pierre Laroche,** sec.
Warwick
**(819) 358-6292**

**ENCAN**
**PREMIÈRE VENTE DU CLUB HOLSTEIN DE BEAUCE**

**Vendredi le 7 octobre 1988 à 12 h 30,** sur le terrain de l'exposition de St-Honoré de Shenley.
46 taures saillies ou récemment vêlées, 11 vaches et 10 génisses.
**Les animaux tous pur-sang sont consignés par 33 consignataires et proviennent des comtés de Frontenac et de Beauce.**
**Ces animaux sont issus de taureaux tels que:** Warden, Mark Anthony, Tempo, Enhancer, Breeze, Starbuck, Premier, Telstar, Valentin, Astrologer, Max, Brent, Thunder et bien d'autres.
**Les bêtes pourront être visitées à compter de jeudi le 6 octobre, 15 h 00.**
Lecteur de pedigree: Raymond Corriveau, Association Holstein du Québec.
Pour plus amples renseignements ou catalogues:

**ROBERT PAQUET,**
gérant de vente
155, rang Jersey-Nord
St-Côme, Linière
Beauce G0M 1J0
Tél. (418) 685-3742
LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE ENCANTEUR
Tél. (819) 846-6267

VENTE PAR ENCAN
Chez
PAUL DESROCHES
1895 rang 6
ST-WENCESLAS, cté Nicolet
Samedi le 1er octobre à 12 h 30

SERA VENDU toute la machinerie de ferme au complet, ainsi que l'outillage de hangar tel que: tracteur Same, 70 forces avec pelle Lessard, 4 x 4, 1 800 heures d'ouvrage; chaine à tracteur; presse à foin New Holland modele 268 avec lance-balles, contrôle électrique de vitesse et hydraulique; faucheuse-conditionneuse Hesston PT10; faucheuse Inter 7'; râteau New Holland 256 à dents de caoutchouc; séchoir à foin Coop 5 forces; 2 montes-balles dont un Maico 24', chaine neuve et un Dion de 24' moteur Leeson scellé, neuf; 2 wagons à foin avec côte en acier à lance-balles; dont un B.L.R., 6 roues tandem, 22', capacité 12 tonnes avec ouverture pour monte-balles et un de marque Leblanc, 4 roues, 20' capacite 8 tonnes; épandeur à fumier New Holland modele 327, capacite 130 minots; charrue Inter 5 versoirs modele 550 semi-porte; charrue White 3 versoirs 3242, semi-portée; herse de 32 disques Inter 350; herse à pâcage réversible; semoir Inter 13 disques modele 5100 à l'état neuf; vibroculteur Sanderum avec émoteur; grader neuf John Deere 8', pouvant fonctionner avec cylindre; souffleur à neige 6' vis sans fin; banc de scie; alternateur Ronam 15 000 watts; semoir Seed Easy; silo à moulée Victoria capacite 6 tonnes; silo à grain Victoria 13' diametre, 5 sections capacité 50 tonnes; tondeuse à gazon Inter modele cadet 55; boite de transport d'animaux pour pick-up; moissonneuse-batteuse Oliver 35 pour pieces; tableau de gestation De Laval; clipper à vaches; distributeur à moulée De Laval; 38 divisions d'etable Houle; 21 buvettes; 40 colliers avec numéros; 500 balles de paille; foules d'articles trop long à énumérer.

Prenez note que cette machinerie est en très bon état.

CAUSE DE LA VENTE: autre production
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Bienvenue à tous!

Information du propriétaire: (819) 224-7558

**ALBERT & LUC BRETON**
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281

Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan.

ENCAN
Pour
GÉRARD BOUTIN
47 rang St-Charles
ST-MAGLOIRE, Cté Bellechasse
Vendredi, 30 septembre à 12 h 30

SERA VENDU: 1 troupeau de 30 têtes d'animaux Holstein; dont 18 vaches laitieres vêlant en tout temps de l'annee; 5 genisses de 2 1/2 ans vêlant en octobre; 3 taures de 1 1/2 an; 2 taures de 10 mois; 2 taureaux 2 1/2 ans et 1 1/2 an; 8 truies portieres; 1 mâle.

EQUIPEMENT LAITIER: reservoir à lait Zero 400 gallons; trayeuse De Laval à 3 chaudieres anti-magnetique avec compresseur 2 forces; reservoir à eau chaude de 40 gallons; evier en stainless.

MACHINERIE: tracteur Oliver #1355, 55 forces avec sortie d'huile; tracteur Inter B275, avec loader; faucheuse-conditionneuse Massey Ferguson #925, 9' de faux; fanneur Fahr; presse à foin Massey Ferguson #12; râteau-soleil Massey Ferguson; 2 wagons à foin; 1 côte ridelle de fer; 1 plate-forme; charrue à 3 versoirs Kverneland, att. 3 pts; charrue à 2 versoirs Inter, att. 3 pts; herse à disques Massey Ferguson; 24 roulettes; herse à ressorts; semoir Inter roues de fer; semoir à engrais chimique, att. 3 pts; épandeur d'engrais Massey Ferguson, 160 minots; trailer tandem; trailer automobile (remorque); batterie electrique; 2 tondeuses à vaches; sleighs simple et double; harnais; 6 000 balles de foin seront vendues privement.

CAUSE: manque de main d'oeuvre
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations au propriétaire: (418) 257-4106 ou à l'encanteur.

**CLERMONT VEILLEUX & FILS**
ENCANTEURS
690, 14e Avenue
LA GUADELOUPE, Beauce-Sud
Tél: (418) 459-3332

ENCAN
Pour
JACQUES BÉRARD
120 rang Parent
ST-ALPHONSE-DE-GRANBY
Cté Shefford
Vendredi le 7 octobre 1988
À 12 h 30 "PRÉCISES"

SERA VENDU: 100 têtes d'animaux Holstein de grande qualité, comprenant: 70 très belles jeunes vaches dont 15 fraîches ou dues sous peu; 10 vêlées en août; 15 dues en novembre, décembre, janvier et les autres ressailies; 30 Extra belles taures de choix dont 15 fraîches vêlées et 15 saillies par un taureau Limousin pur sang tous dues sous peu.

• Plusieurs de ces vaches produisent de 90 à 100 livres de lait. Ceci est un beau troupeau.

AVIS AUX ACHETEURS: transport gratuit à tout acheteur de 10 bêtes et plus ou 2 acheteurs de la même région partout au Québec.

AUSSI À VENDRE: réservoir Surge 1 500 gallons lavage automatique, pipeline Surge installation 100 vaches, 8 unités, tuyauterie 2 1/2", lavage automatique avec retrait; compresseur Surge 2 x 200 Plus avec moteur de 9 1/2 h.p.

CAUSE: transfert dans la grande culture
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur.

**ENCANS JULES CÔTÉ INC**
Encanteur bilingue
1274, rue Sud
COWANSVILLE, QC
Tél.: (514) 263-0670
ou (514) 263-4480 29/9

**RAPPEL D'ENCAN**
**pour**
**EGIDE MORIN**
Dans les locaux du ranch Champlain
218 rang Charlotte,
St-Liboire, cté St-Hyacinthe
Sortie 147, autoroute 20
Vendredi le 23 sept. 1988
à 1 heure précise

SERA VENDU:
Un excellent troupeau à boeuf croisé Hereford Charolais (extra choix) de 75 bêtes.

Pour information s'adresser au propriétaire
**(514) 439-5995**
**ou à l'encanteur**
Condition: comptant ou prêt de banque

**LES ENCHÈRES RENÉ HOUDE INC.**
554, Chemin Giroux
BROMPTONVILLE, QC, J0B 1H0
**Tél. (819) 846-6267**
**(514) 649-1122**
Disponible pour tout genre d'encan

**PRÉ-AVIS D'ENCAN**
**Jeudi, 3 novembre à midi**
**chez Florian Couture**
**Issoudun de Lotbinière**
**La Ferme est situé 35 Bois Franc Est Sera vendu**
**Un excellent troupeau Holstein de 46 vaches laitières, 1 taureau 2 ans l'équipement de la laiterie et d'étable et la récolte de foin, 3 tracteurs et la machinerie au complet. Condition comptant ou prêt banque. Cantine sur les lieux.**
***Pour information ou demande de crédit s'adresser au prop.***
***(418) 728-2616***
***ou Service d'Encans***
**Léo & Asteus**
**Enc. professionnel**
**167, Dubé Laurierville,**
**Cté. Lotbinière**
**(819) 365-4418**
**plus détails voir l'édition 25 oct. 1988**

ENCAN
Pour
CIE 2150734 QUÉ INC.
(EDDY LAMOTHE, prés.)
700, 11e rang
ST-EUGÈNE, cté Drummond
Mardi le 27 septmebre à 12 h 30

SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 57 belles jeunes truies Hybride F-1 de choix, 52 à leur 2e et 3e portée, 5 à leur 1ere portee, 15 avec porcelets, plusieurs dues sous peu et les autres en tout temps de l'année, et 2 jeunes mâles reproducteurs Hampshire pur sang avec indice supérieur.

• Toutes les informations de production seront disponibles à la vente.

MACHINERIE: vibroculteur Glencoe de 24' avec extension hydraulique et roues tandem et herse à finir; rouleau de fer 2 sections; épandeur à engrais chimique att. 3 pts; moulin à faucher John Deere 7', att. 3 pts; souffleur à neige de 7' avec chute hydraulique, att. 3 pts; pompe à purin sur roues; chargeur de tracteur Ford modele sur le côté pour un 4000; chaufferette au gaz propane Reznor 75 000 BTU; benne à moulée Fort Metal de 6 tonnes avec vis de déchargement et moteur; nettoyeur Lajoie 175' chaine (droite) moteur et transmission; 15 cages de maternite; cages de gestation; un plancher en lattes pour pouponnière de porcelets; refrigerateur à médicaments; 2 chariots à moulée; quantité de lumieres à porcelets; mangeoire et tremis de toutes sortes; pompe à mouche électrique, enclos en acier; 2 pompes à eau; environ 200 feuilles de tôle; lot de poteaux de fer pour construction; plusieurs feuilles de contreplaqué; formes de ciment en acier, réservoirs à diesel; un berlot; les outils du hangar et beaucoup d'autres items pour l'élevage de porcs trop long à énumérer.

CAUSE DE L'ENCAN: terre vendue
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de credit s'adresser au propriétaire (819) 396-5293 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

ENCAN
Pour
JEAN TEASDALE
2960 rang Double
STE-CLOTHILDE DE HORTON
Cté Arthabaska
Samedi le 1er octobre à 12 h 30

SERA VENDU un très bon troupeau de 59 têtes d'animaux Holstein de CHOIX incluant 13 pur sang enregistrées avec papier et plus de 15 N.I.P. provenant toutes d'insémination artificielle. Ce troupeau comprend 32 jeunes vaches dont 6 pur sang et 11 N.I.P., 8 fraîches vêlées ou dues sous peu, une en décembre, 7 en janvier et février et les autres en tout temps de l'année, 17 belles taures dont 6 en gestation, 3 dues en fin octobre et une en en décembre et 2 pour le printemps et 11 non-saillies, 10 génisses d'élevage âgées de moins de 6 mois.

Le jeune troupeau de très bon type laitier est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. avec une moyenne de 7 189 k.g. (15 849 lb) à 3,53% pour le gras; toutes les femelles en gestation ont été inséminées à des taureaux éprouvés.

EXEMPLE DE SUJET EN VENTE: une 2 ans; avec une projection de 9 154 k.g. à 3,95% pour le gras, due en janvier.

MACHINERIE: 2 tracteurs diesel dont un Deutz-Allis 6080 avec cabine à air climatisé, radio, entièrement équipé, comme neuf, modele 1986 avec seulement 485 heures d'ouvrage, et un John Deere 2130 avec servodirection, barrage de roues, sorties d'huile, et chargeur sur le devant à double action, muni de fourche à fumier et de pelle à gravier, en très bonne condition; charrue Sanderum à déclencheur à ressorts à 3 raies ajustables de 12 à 16", att. 3 pts; herse à rouelettes Massey Ferguson 520 de 30 disques modele semi-porté avec cylindre, comme neuve; herse à finir; bonne semeuse Massey Ferguson 33 à 17 disques avec boîte à emmilage sur pneus; rouleau de fer 3 sections; grosse niveleuse Val Metal hydraulique de 7'30" de lame, att. 3 pts; faucheuse-conditionneuse New Holland 489 de 9' de faux à doigts courts; râteau de côté New Holland 258; presse à foin New Holland 273 avec lance-balles, 3 voitures à 6 roues avec panier pour recevoir les balles dont une bonne Normand tandem sur pneus 11-L-15 avec plate-forme 8 x 22' et 2 avec plate-forme 8 x 20; fourragère New Holland 718 avec nez à maïs 2 rangs et pick-up; 2 épandeurs à fumier sur prise de force dont un gros Farmhand 450 tandem d'une capacité de 450 minots et un Oliver 200 minots; montée de nettoyeur Houle de 60' pivotante; alternateur Victoria 15 000 watts sur remorque; souffleur à neige att. 3 pts; pelle à neige att. 3 pts; fendeuse à bois horizontal att. 3 pts; remorque à bois; remorque pour auto; 10 ballots de corde de nylon 9000; 2 balances de contrôle laitier; Surge true-test; et quelques autres articles trop long à énumérer.

Toute cette machinerie est en très bonne condition.

N.B.: nous n'avons pas d'article de hangar à vendre, soyez présents pour l'heure précise.

CAUSE DE L'ENCAN: grange incendiée
CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser au propriétaire (819) 336-5411 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660

**2e Vente de production**

**LIMOUSIN**
La plus belle vente de Limousin jamais vu au Québec

**FERME LIMOUSIN CAMBELLS & FILS**
1864, rang des Côtes
**Henryville, cté Iberville**
**Samedi le 1er octobre 1988**
Programme de la journée
10h00: Visite des animaux
11h30: Brunch
13h00: Vente des animaux

COMPRENANT: 70 femelles gestantes de HAUTE QUALITÉ, pur sang français, pur sang Domestic & 88% vaches — taures saillies — taures ouvertes — et 2 jeunes taureaux Full Blood âgés de 8 et 18 mois.

18h00: Souper au boeuf braisé LIMOUSIN suivi de danse.

*Pour information ou demande de catalogues:*

**Jean-Marc (514) 299-2507** ou ENCANS

Encanteurs bilingues
Évaluateurs/Liquidateurs
**Tél. (514) 263-0670**
**(514) 263-1434**
**1274, rue Sud,**
**Cowansville (Québec)**

ENCAN
VENTE DE CONSIGNATION DE 75 TRÈS BELLES TAURES DE TYPE A BOEUF
Pour
LUC BOLDUC
R.R. 1
COOKSHIRE
et
MARC GIGUÈRE
501, 1ere Avenue
WEEDON
L'encan aura lieu chez
LUC BOLDUC
R.R. 1
COOKSHIRE
(1/2 mille de l'encan SAWYERVILLE
En direction de COOKSHIRE
Samedi le 1er octobre à 13 h 00

TROUPEAU DE M. BOLDUC: 38 belles taures croisées Charolais et Simmental, 28 âgées de 18 à 20 mois, en gestation de 4 à 6 mois; 10 âgées de 2 1/2 ans, dues en décembre. Toutes on été saillies par un taureau Charolais pur sang et sans corne.

TROUPEAU DE M. GIGUÈRE: 37 belles taures croisées Charolais et Simmental, 27 sont âgées de 18 à 20 mois, en gestation de 4 à 6 mois; 10 sont âgées de 2 1/2 ans, en gestation de 4 à 6 mois. 20% ont été saillies par un taureau pur sang Simmental et 80% par un taureau Charolais pur sang.

NOTE: messieurs les producteurs de boeuf, voici une très belle occasion de vous procurer de très beaux et bons sujets pour l'élevage. Les 75 taures ont été examinées par un vétérinaire et sont garanties gestantes.

CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITIONS DE LA VENTE: comptant
Ou chèque d'acheteur connu
Pour plus d'informations: LUC BOLDUC (819) 875-3022 ou MARC GIGUÈRE (819) 877-2089 ou aux encanteurs.

*suite à la page 19*

# AGROMÉTÉO

AGROMÉTÉO contient des informations statistiques sur les 12 régions agricoles du Québec. Le lecteur de LA TERRE pourra, en choisissant la station météorologique représentative de son territoire, obtenir des renseignements pertinents sur divers paramètres météorologiques en cours de saison.

Ces statistiques proviennent de 41 stations dont une sise dans le comté ontarien de Prescott. Les données recueillies couvrent différentes périodes. Une première porte sur sept jours et s'échelonne du dimanche au samedi précédant la parution du journal. On retrouve aussi des données cumulatives pour la saison dans la partie de droite du tableau principal. Enfin, en bas de page, il est possible de référer aux valeurs normales mensuelles obtenues par le calcul des moyennes sur une période de dix ans, et ce, pour 24 stations météorologiques sélectionnées.

LA TERRE publiera ainsi, jusqu'au 30 octobre 1987, ces différentes données météorologiques, leur diffusion rencontre les objectifs du programme Agrométéo auquel collaborent les organismes suivants: le Centre météorologique du Québec (Environnement Canada), le Service de la météorologie du Québec (Environnement Québec) et le Service de recherche en défense des cultures (Agriculture, Pêcheries et Alimentation du Québec). À noter enfin que les informations contenues dans cette page sont complémentaires aux avertissements phytosanitaires diffusés périodiquement par le MAPAQ.

La semaine fut plutôt fraîche avec des températures de 1 à 2 degrés sous la moyenne saisonnière partout à l'exception de l'Abitibi et du Lac-Saint-Jean où les températures furent normales.

Les précipitations de la semaine furent moyennes pour la saison sauf au Lac-Saint-Jean où il est tombé de 20 à 60 millimètres de pluie au cours de la semaine.

Des gels localisés de 0 à -3 degrés Celcius se sont produits dans toutes les régions vendredi matin mais la Beauce et les Cantons de l'Est furent les plus touchées.

Les unités thermiques maïs ont maintenant atteint dans les régions au sud de Montréal de 2 600 à 2 800 unités thermiques ce qui est environ cinquante unités au-dessus de la normale.

**Données normales, mois de septembre**
(moyennes 10 années)

| Région # | Stations météorologiques ○ : localisation sur carte | | Temp. moyenne (°C) | Précipitation totale (mm) | Degrés-jours de croissance (5°C et +) | Unités therm. maïs (effectives) |
|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Amqui | ② | 10,5 | 97 | 168 | 163 |
| | La Pocatière | ⑤ | 12,2 | 101 | 217 | 354 |
| 2 | Baie St-Paul | ⑥ | 11,6 | 97 | 199 | 316 |
| | Montmagny | ⑦ | 12,3 | 127 | 219 | 361 |
| | St-Augustin | ⑨ | 12,6 | 134 | 230 | 375 |
| 3 | St-Ludger | ⑪ | 11,8 | 104 | 205 | 294 |
| | St-Prosper | ⑫ | 11,2 | 125 | 188 | 129 |
| 4 | Nicolet | ⑬ | 13,3 | 107 | 251 | 414 |
| 5 | Richmond | ⑯ | 12,8 | 111 | 233 | 367 |
| | Lennoxville | ⑰ | 13,2 | 103 | 246 | 362 |
| 6 | St-Hyacinthe | ⑱ | 14,3 | 108 | 280 | 457 |
| 7 | Ste-Martine | ㉑ | 14,4 | 115 | 281 | 448 |
| 8 | Angers | ㉔ | 13,3 | 103 | 249 | 390 |
| | Sheenboro | ㉕ | 13,0 | 93 | 241 | 380 |
| | Maniwaki | ㉖ | 11,6 | 89 | 201 | 276 |
| 9 | Ville-Marie | ㉗ | 11,2 | 102 | 189 | 205 |
| | La Sarre | ㉘ | 9,4 | 107 | 141 | 84 |
| 10 | L'Assomption | ㉛ | 13,5 | 99 | 256 | 407 |
| | Ste-Béatrix | ㉝ | 12,3 | 102 | 220 | 335 |
| 11 | Louiseville | ㉞ | 12,9 | 101 | 239 | 392 |
| | St-Narcisse | ㉟ | 12,4 | 110 | 222 | 348 |
| 12 | Normandin | ㊱ | 10,0 | 92 | 155 | 162 |
| | Péribonka | ㊲ | 10,5 | 109 | 168 | 218 |
| | St-Ambroise | ㊳ | 10,6 | 128 | 171 | 121 |

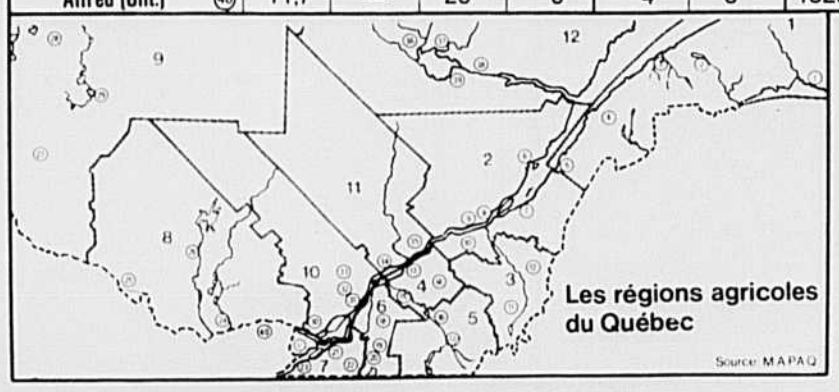
Données météorologiques hebdomadaires et cumulatives par région agricole

**RELEVÉ POUR PÉRIODE DU 11 AU 17 SEPTEMBRE 1988**

M = MANQUANT

Compilation: Environnement Canada

| Région # | Stations météorologiques ○ : localisation sur carte | | Temp. moy. (°C) | Écart de la normale (°C) | Temp. max. (°C) | Temp. min. (°C) | Précipitation totale (mm) | Jours de précip. (0,2mm et +) | Données cumulatives: Degrés-jours de croissance (5°C et +) depuis 1er avril | écart de la normale | Unités thermiques maïs effectives: Cumul | Écart à la normale |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 1 | Caplan | ① | 10,3 | -1,1 | 18 | 1 | 23 | 2 | 1380 | 59 | 2027 | - 20 |
| | Amqui | ② | 9,7 | -0,4 | 17 | 1 | 31 | 5 | 1222 | - 50 | 1779 | - 74 |
| | Mont-Joli | ③ | 10,5 | -0,1 | 16 | 2 | 27 | 4 | 1288 | 52 | 1864 | 42 |
| | St-Clément | ④ | 10,1 | -0,2 | 18 | 1 | 40 | 3 | 1293 | 17 | 1931 | 9 |
| | La Pocatière | ⑤ | 12,1 | -0,2 | 18 | 2 | 27 | 3 | 1503 | 33 | 2253 | 11 |
| 2 | Baie St-Paul | ⑥ | 11,4 | -0,5 | 18 | 1 | 23 | 3 | 1428 | 22 | 2132 | 0 |
| | Montmagny | ⑦ | 12,0 | -0,4 | 20 | 2 | 20 | 3 | 1564 | 64 | 2361 | 47 |
| | Ste-Foy | ⑧ | 10,4 | -1,8 | 17 | 1 | 16 | 3 | 1622 | 85 | 2452 | 90 |
| | St-Augustin | ⑨ | 11,0 | -1,8 | 18 | 3 | 26 | 4 | 1629 | 41 | 2486 | 40 |
| | St-Flavien | ⑩ | 9,6 | -2,6 | 18 | - 3 | 18 | 6 | 1553 | 36 | 2347 | 19 |
| 3 | St-Ludger | ⑪ | 9,3 | -2,8 | 18 | - 2 | 26 | 4 | 1482 | 18 | 2194 | - 3 |
| | St-Prosper | ⑫ | 9,0 | -2,4 | 19 | - 3 | 29 | 4 | 1430 | 57 | 2114 | 135 |
| 4 | Nicolet | ⑬ | 10,9 | -2,4 | 18 | - 1 | 18 | 3 | 1691 | - 73 | 2597 | -116 |
| | Arthabaska | ⑭ | 10,3 | -2,9 | 18 | 0 | 25 | 4 | 1708 | 61 | 2587 | 48 |
| | St-Guillaume | ⑮ | 11,1 | -2,2 | 19 | - 1 | 19 | 4 | 1793 | 60 | 2669 | 34 |
| 5 | Richmond | ⑯ | 11,0 | -1,8 | 18 | 0 | 16 | 3 | 1681 | 49 | 2544 | 60 |
| | Lennoxville | ⑰ | 11,4 | -2,1 | 20 | - 2 | 28 | 4 | 1738 | 77 | 2571 | 72 |
| 6 | St-Hyacinthe | ⑱ | 12,3 | -2,2 | 20 | 1 | 27 | 4 | 1950 | 71 | 2908 | 45 |
| | Farnham | ⑲ | 11,8 | -2,6 | 23 | - 1 | 28 | 4 | 1861 | 62 | 2769 | 39 |
| | Sabrevois | ⑳ | 12,0 | -2,2 | 20 | - 1 | 45 | 4 | 1835 | 47 | 2728 | 9 |
| 7 | Ste-Martine | ㉑ | 12,3 | -2,4 | 20 | 3 | 19 | 3 | 1914 | 54 | 2829 | 21 |
| | St-Bernard | ㉒ | 11,4 | -3,0 | 20 | 1 | 24 | 4 | 1796 | - 51 | 2725 | - 84 |
| | St-Anicet | ㉓ | 13,1 | -1,8 | 21 | 2 | 18 | 4 | 1940 | 82 | 2858 | 37 |
| | Côteau-du-Lac | ㊶ | 11,9 | -2,1 | 25 | - 1 | 34 | 3 | 1755 | 19 | 2663 | - 6 |
| 8 | Angers | ㉔ | 11,1 | -2,4 | 19 | 0 | 12 | 5 | 1714 | 6 | 2573 | - 30 |
| | Sheenboro | ㉕ | 11,1 | -2,0 | 22 | 1 | 6 | 6 | 1724 | 23 | 2519 | - 42 |
| | Maniwaki | ㉖ | 9,6 | -2,1 | 18 | 1 | 17 | 4 | 1573 | 80 | 2353 | 81 |
| 9 | Ville-Marie | ㉗ | 10,9 | -0,2 | 20 | 0 | 29 | 5 | 1540 | 136 | 2336 | 188 |
| | La Sarre | ㉘ | 9,8 | 0,4 | 21 | 2 | 31 | 5 | 1235 | - 5 | 1827 | 111 |
| | Val d'Or | ㉙ | 10,1 | 0,5 | 19 | 3 | 21 | 3 | 1355 | 75 | 1941 | 13 |
| 10 | St-Benoit | ㉚ | 11,6 | -2,0 | 20 | 0 | 17 | 4 | 1815 | 75 | 2708 | 68 |
| | L'Assomption | ㉛ | 11,9 | -1,8 | 20 | 1 | 22 | 4 | 1840 | 84 | 2758 | 67 |
| | St-Jacques | ㉜ | 11,6 | -2,1 | 19 | 0 | 17 | 2 | 1774 | - 6 | 2656 | - 45 |
| | Ste-Béatrix | ㉝ | 10,7 | -1,8 | 22 | - 1 | 35 | 4 | 1590 | 5 | 2457 | 15 |
| 11 | Louiseville | ㉞ | 13,4 | 0,2 | 19 | 8 | 23 | 3 | 1734 | 65 | 2631 | 78 |
| | St-Narcisse | ㉟ | 10,5 | -2,0 | 19 | 0 | 19 | 4 | 1621 | 59 | 2459 | 61 |
| 12 | Normandin | ㊱ | 10,0 | 0,2 | 20 | 1 | 26 | 4 | 1295 | 36 | 1816 | - 61 |
| | Péribonka | ㊲ | 10,6 | 0,2 | 18 | - 1 | 38 | 4 | 1336 | 56 | 1991 | 30 |
| | St-Ambroise | ㊳ | 10,3 | -0,1 | 19 | - 3 | 66 | 6 | 1344 | - 12 | 2010 | 60 |
| | Lac Ste-Croix | ㊴ | 10,8 | -0,1 | 19 | 1 | 65 | 3 | 1409 | 20 | 2088 | - 30 |
| | Alfred (Ont.) | ㊵ | 11,7 | — | 20 | 0 | 4 | 3 | 1823 | — | 2694 | — |



Les régions agricoles du Québec

Source: MAPAQ

## Termes et abréviations:

- Temp.: température ■ °C: degré Celcius
- mm: millimètre
- Degrés-jours de croissance (5°C et +): unités de chaleur obtenues en cumulant les jours dont la température moyenne excède 5°C. Cette référence permet de mesurer le développement de la plante et de suivre l'évolution des ennemis des cultures.
- Unités thermiques maïs (effectives): unités de mesure de la chaleur utile à la croissance du maïs. Elles sont cumulatives et compilées séparément pour chacune des stations.
- Normale: moyenne pour une période de dix années. Cette normale est établie à partir des dernières statistiques disponibles, soit la décennie 1974-83.





PRO-BLOC CO-OP

**...bloc minéral pour vaches et sujets de remplacement au pâturage.**

PRO-BLOC COOP rétablit l'équilibre minéral des pâturages.

PRO-BLOC COOP est un produit pratique et économique pour combler les besoins des bovins laitiers en minéraux essentiels.

PRO-BLOC COOP contient une quantité suffisante de sel pour complémenter le pâturage.

*Servir PRO-BLOC à libre choix.*

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC
Productions animales

# Porcs

**Situation des marchés**

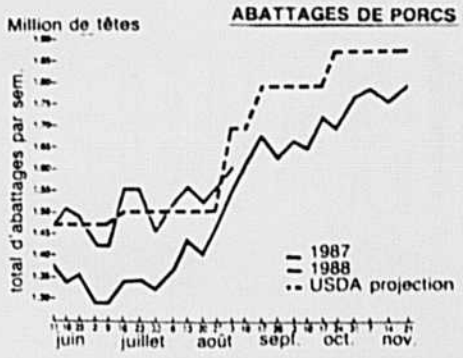
Le commerce de la viande sur le marché américain a sensiblement ralenti après le congé de la fête du Travail. Les stocks en entrepôts réfrigérés de certaines coupes et un réseau de détaillants bien comblé cause une pression négative sur le prix au comptant payé aux producteurs.

Au cours de la semaine se terminant le 16 septembre, les prix payés aux producteurs québécois et ontariens se sont établis à 133 $ et 137,59 $/100 kg, en hausse de 3,50 $ et 3 $ respectivement. Du côté américain, les prix au comptant Omaha ont fluctué, oscillant entre 40,50 $ et 43 $. Omaha terminait la semaine le vendredi, 16 septembre à 41,50 $US/100 lb vivant.

**Prévisions d'abattages US**

Étant généralement plus élevés qu'au printemps, les abattages d'automne aux États-Unis devraient passer les 1,9 à 2M de têtes par semaine pour certaines périodes du quatrième trimestre.

Cette hausse prévisible d'abattages devrait conduire à une réduction des prix du porc au marché du détail afin de stimuler la demande.

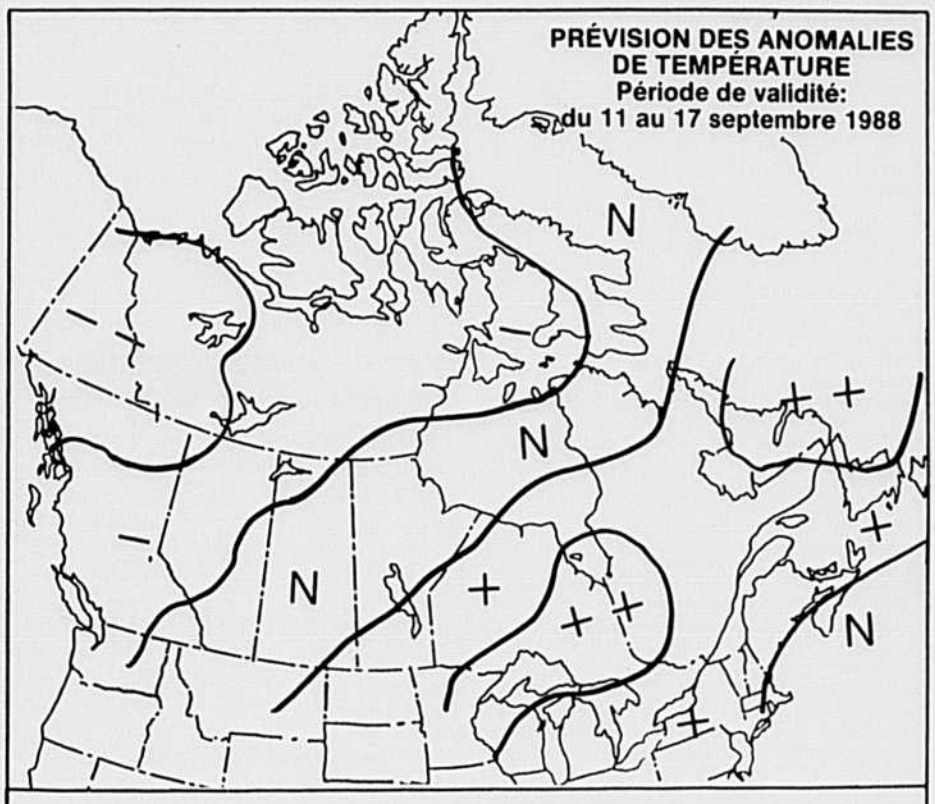



*Benoît Désilets, agronome*

**PRIX AUX ENCANS SPÉCIALISÉS DE VEAUX D'EMBOUCHE**

| | PRINCEVILLE 14/09/88 1 067 têtes | BIC 15/09/88 506 têtes | MONTRÉAL 16/09/88 1 230 têtes | STE-CROIX 17/09/88 968 têtes | MASSON 19/09/88 155 têtes |
|---|---|---|---|---|---|
| **BOUVILLONS** | | | | | |
| **GROSSE OSSATURE** | | | | | |
| 400 lb et moins | 116-125 | 109-132 | 108-119,50 | 114-122 | — |
| 401 - 500 | 105-121 | 90-118 | 102-116 | 111-119 | 97-114 |
| 501 - 600 | 100-119 | 94-106 | 95-109 | 111-115 | 86-112 |
| 601 - 700 | 100-112 | 92-117 | 92-105 | 98-112 | 97-113 |
| 701 - 800 | 95-108 | 91-114 | 88-98 | 84-105 | — |
| 801 - 900 | — | — | 86-98 | — | — |
| 901 et plus | — | — | — | — | — |
| **MOYENNE OSSATURE** | | | | | |
| 400 lb et moins | — | 89-100 | 103-111 | 110-113 | — |
| 401 - 500 | 100-117 | 87-111 | 96-109 | 101-114 | — |
| 501 - 600 | 100-114 | 85-108 | 90-102 | 96-114 | 84-107 |
| 601 - 700 | — | 76-83 | — | 97-110 | — |
| 701 - 800 | — | 89-95 | — | 84-97 | — |
| 801 - 900 | — | — | — | — | — |
| 901 et plus | — | — | — | — | — |
| **TAURES** | | | | | |
| **GROSSE OSSATURE** | | | | | |
| 400 lb et moins | 102-118 | 98-122 | 105-118 | 103 | 83-94 |
| 401 - 500 | 102-113 | 100-110 | 99-112 | 103-120 | 81-105 |
| 501 - 600 | 100-108 | 81-110 | 90-103,50 | 97-110 | 82-105 |
| 601 - 700 | 99-106 | 90-102 | 84-92 | 95-106 | — |
| 701 - 800 | — | 77-104 | 81-90,25 | 86-98 | — |
| 801 - 900 | — | — | — | — | — |
| 901 et plus | — | — | — | — | — |
| **MOYENNE OSSATURE** | | | | | |
| 400 lb et moins | — | 82-90 | 98-107,50 | 89-103 | — |
| 401 - 500 | 95-106 | 74-102 | 90-100,25 | 97-113 | — |
| 501 - 600 | 95-104 | 72-99 | 86-94,50 | 88-102 | — |
| 601 - 700 | — | — | — | 86-100 | — |
| 701 - 800 | — | — | — | 84-92 | — |
| 801 - 900 | — | — | — | — | — |
| 901 et plus | — | — | — | — | — |

SOURCES: Agriculture Canada
Code-a-phone (514) 931-5329




**Prévision des anomalies de température**

| | | |
|---|---|---|
| ++ | très supérieure à la normale | Cette prévision est établie sur l'hypothèse que l'évolution connue, sur une quinzaine de jours, de situations météorologiques d'années passées similaires à la situation actuelle peut, par analogie, servir de prévision pour les 15 prochains jours à venir. |
| + | sup. à la normale | |
| N | normale | |
| - | inf. à la normale | |
| – | très inférieure à la normale | |

*Source:* Environnement Canada

## Nouvelle variété de blé résistant à la Gale

Agriculture Canada a homologué une nouvelle variété de blé d'hiver tendre et blanc, Ena, adaptée à la culture du sud-ouest de l'Ontario. Elle a été sélectionnée par Abraham Teich à la station de recherches de Harrow. Cette nouvelle variété donne un bon rendement et s'avère plus résistante à la gale qu'Augusta. La variété de blé d'hiver actuellement la plus populaire chez les cultivateurs du sud-ouest de l'Ontario. M. Teich a nommé la nouvelle variété Ena pour honorer la mémoire de sa mère décédée, Ena Glass Teich, de Winnipeg.

**MECADOX*:**
☑ SEUL MECADOX* PRÉVIENT ET MAÎTRISE LA DYSENTERIE PORCINE.
☑ DE PLUS, MECADOX* AMÉLIORE LA CROISSANCE ET L'EFFICACITÉ ALIMENTAIRE.
pfizer
*Marque déposée/Usage autorisé
LA SANTÉ ANIMALE
C'est ici responsabilité de tous

**ENCAN SPÉCIAL DE VEAUX ET BOUVILLONS D'ENGRAISSEMENT**

| | |
|---|---|
| **DATE:** | Samedi le 8 octobre 1988 |
| **HEURE:** | À compter de 12 h 00 |
| **ENDROIT:** | St-Romuald, cté Lévis (centre industriel) |
| **NOMBRE DE TÊTES:** | 1 100 têtes |
| **POIDS:** | Entre 450 et 850 livres |
| **ENTRÉE DES ANIMAUX:** | De 6 h 00 à 11 h 00 A.M., le jour de la vente |

**POUR PLUS D'INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS, CONTACTEZ:**

Le secrétaire du Syndicat des producteurs de bovins des régions participantes (UPA):

Québec: (418) 872-0770
Côte-du-Sud: (418) 856-3044
Gaspésie: (418) 392-4466
ou
La Maison d'encans d'animaux de Québec inc. de St-Romuald au numéro de téléphone: (418) 839-9475

**ENCAN D'ANIMAUX DE ST-STANISLAS**

Samedi, 24 septembre 1988 à 13 h 30, seront vendues à l'Encan de St-Stanislas, pour M. Jean-Paul Matteau, 35 vaches Simmental, pur-sang, full-blood et croisées. Ces vaches sont toutes garanties pour avoir des veaux ainsi que 2 taureaux full-blood.

L'encan spécial de veaux et bouvillons d'engraissement aura lieu, le mercredi, 12 octobre 1988 à 12 h 00 à l'Encan de Stanislas.

Samedi, 29 octobre 1988 à 13 h 30, aura lieu un deuxième encan spécial de veaux bouvillons d'engraissement. Après cet encan de veaux et bouvillons, seront vendues plusieurs vaches de boucherie saillies et garanties en veau.

Avis aux producteurs qui ont de ces vaches à vendre, elles devront rentrer le matin même à l'Encan de St-Stanislas.

POUR RENSEIGNEMENTS:
Marcel Jour: 1-(418)-365-6450 Soir: 1-(418)-365-7012

# REVUE DES MARCHÉS

## VOLAILLES

*Les prix des volailles nous sont fournis par le ministère fédéral de l'Agriculture, Section des renseignements sur les marchés et Division de l'aviculture.*

**Semaine se terminant le 23 septembre 1988**

### VOLAILLES VIVANTES

**Prix aux producteurs au Québec**

| | |
|---|---|
| **POULETS** | |
| A griller | 1,23 $ |
| Gros poulet | 1,32 $ |
| **POULES** | |
| Moins de 2,3 kg | 24 ¢ |
| 2,3 kg et plus | 52 ¢ |
| **DINDONS** | |
| Grill femelle & mâle | 1,415 $ |
| Femelle | 1,395 $ |
| Mâle | 1,40 $ |

**Prix aux producteurs en Ontario**

| | |
|---|---|
| **POULETS** | |
| A griller 1,9 à 2,1 kg | 1,2325 $ |
| Gros poulet 3,4 kg et plus | 1,3025 $ |

(Quand on demande au producteur de sexer son poulet, l'acheteur doit lui payer 1¢ de plus par tête)

## OEUFS D'INCUBATION

**Prix des oeufs d'incubation de poussins de poulets à chair en vigueur à partir du 8 août 1988**

(sur la base du poussin vendable) 28,30¢

## OEUFS

**Prix des oeufs en vigueur à partir du 19 sept. 1988**

| | Producteurs Québec |
|---|---|
| A-Extra Gros | 1,11 $ |
| A-Gros | 1,11 $ |
| A-Moyens | 1,00 $ |
| A-Petits | 61 ¢ |
| A-Très petits | 22 ¢ |
| B | 52 ¢ |
| C | 32 ¢ |

## LAIT

**Fédération des producteurs de lait du Québec**
**PÉRÉQUATION**
**AOÛT 1988**

| | |
|---|---|
| % utilisation des quotas de lait de consommation dans le pool I | 81,93 % |
| % utilisation des quotas de lait de consommation en classe I | 76,98 % |
| Prix pool I | 52,52 $ |
| Prix pool II | 40,99 $ |

(Prix de base pour 100 litres de lait dosant 3,6 kilogrammes de matière grasse. Le différentiel de prix est de 0,65 $ par dixième de kilogramme de gras en plus ou en moins de 3,6 kilogrammes)

## PRODUITS LAITIERS

**Beurre, lait en poudre, fromage**
**Prix en vigueur à partir du 15 mars 1988**

Sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants no 1 pasteurisé, admissible 92 points 5,102 $/kg (contenants de 25 kg) et 93 points 5,102 $/kg.

Prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 5,678 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisé: Canada 1re catégorie, sacs 3,015 $/kg. Aliments du bétail, 1,373 $/kg.

Poudre de lait de beurre, animale: trop peu de prix. Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisé 2,480 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisé 0,649 $/kg. Animale 0,612 $/kg.

Prix du fromage cheddar de Belleville blanc 5,176 $/kg; coloré 5,183 $/kg.

## BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal incluant la taxe fédérale le 16 sept. 1988

| | Construction et Standard ($/1 000 p.m.p.) | Utilité |
|---|---|---|
| 2 x 4 po I. A (vert) | 271 $ | 179 $ |

*Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec*

## FRUITS et LEGUMES

**Prix de gros dans la région de Montréal diffusés par le MAPAQ à partir de données fournies par Agriculture Canada**

**le 19 sept. 1988**

AUBERGINE: 8,65-9,65/25 lb.
BETTERAVE: 6,35-7,00/12 cellos 2 lb; 4,75-5,25/sac 25 lb.
BROCOLI: 10,25-11,15/caisse 14 unités.
CAROTTE: 8,90-9,80/24 cellos 2 lb ou 10 cellos 5 lb grosse 11,50-14,50/sac 50 lb.
CÉLERI: 12,50-15,45/24 unités.
CHAMPIGNON: 8,75-9,50/caisse 5 lb.
CHOU: chinois 7,75-8,65/dz; de Bruxelles 13,00-14,35/caisse 25 lb, 7,65-8,25/12 × 10 oz; de Savoie 6,85-7,00/12 unités; chou-fleur 11,30-12,35/caisse 12 unités; rouge 7,80-9,65/12 unités; vert 6,35-7,20/caisse 40 lb, gros 5,35-6,60/sac 50 lb.
CITROUILLE: 10,00-13,00/dz.
CONCOMBRE: de champ 7,75-11,65/6 dz; de serre sans pépin: gros 8,50/dz, moyen 7,00/dz, petit 5,25/dz.
COURGE ZUCHINI: 8,90-10,85/caisse 20 lb.
ENDIVE: 14,75-16,15/caisse 5 lb.
ÉPINARD: 8,90-9,50/caisse 12 cellos de 10 oz.
GOURGANE: 17,90/20 lb.
HARICOT: jaune 18,00-21,55/sac 20 lb; vert 20,65-22,35/sac 20 lb.
LAITUE: Boston de serre 5,00-5,50/caisse 12 unités; Boston 6,55-7,85/caisse 16 unités; en feuille 7,15-9,25/caisse 24 unités; Iceberg 6,25-7,95/caisse 18 unités; Romaine 6,25-7,10/caisse 16 unités.
MAÏS SUCRÉ: 10,85-14,25/sac 6 dz.
OIGNON: à bouillir 1,05-1,20/sac 10 lb; jaune moyen 9,05-9,50/24 sacs 2 lb ou 10 sacs 5 lb; 7,65-8,65/sac 50 lb; gros 10,00-12,25/50 lb; vert glacé 11,50-11,65/4 dz.
PANAIS: 7,15-7,50/12 sacs 1 lb.
PERSIL: 12,50-17,90/5 dz de paquets.
PIMENT: vert 7,65-11,75/25 lb; rouge gros 17,50-20,50/25 lb.
POIREAU: 12,00-13,15/12 bottes 3 unités.
RADIS: 5,90-7,15/30 sachets × 6 oz ou 12 sachets × 16 oz; glacé 11,50-12,25/4 dz de paquets.
RUTABAGA: lavé moyen 6,00-6,65/sac 50 lb.
TOMATE: rose #1: 8,50-9,50/caisse 8 lb; rose 8,00-15,00/caisse 20 lb; rouge 12,15/caisse 20 lb.

**Prix minimum de la pomme de transformation à jus de variété hâtive**

Le comité de négociation de la pomme de transformation a décidé d'un prix minimum pour la pomme hâtive de 0,0325 $ la livre ou 1,30 $ du minot de 40 livres pour la pomme à jus avec un différentiel du 17,5 % entre la pomme de variété hâtive à jus par rapport à la pomme de variété tardive à jus.

Prix moyen offert pour les pommes de terre, catégorie Canada #1, livrée en wagon ou camion complet à Montréal ou à Québec du 16 au 22 septembre 1988. Lavées: 70¢/5 lb sous emballage, 1,00/10 lb; 1,07/10 lb sous emballage, 1,95/20 lb, 4,50/50 lb, 5,50/100 lb en vrac livrées au poste d'emballage; rouges: 75¢/5 lb sous emballage; 1,28/10 lb; 1,35/10 lb sous emballage; 2,50/20 lb; 6,00/50 lb.

*Région 514 (1-800-361-4056)*
*Régions 418-819 (1-800-361-4131)*

## CHÈVRES

**Prix des caprins vendus à l'encan de St-Hyacinthe le 19 sept. 1988**

| | Qté | $ |
|---|---|---|
| Chèvres/boucs | 65 | 40-135 $ |
| Chevreaux | 62 | 30-80 $ |

*Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe*

## PROVENDES

**Prix de référence baséssur la fermeture des marchés le 16 sept. 1988**

**Prix de vente des céréales fourragères aux points suivants: (en dollars la tonne métrique)**

| | Montréal | Sorel | Québec |
|---|---|---|---|
| blé | 185,40 $ | 187,15 $ | 185,65 $ |
| avoine | 203,30 $ | — | 202,45 $ |
| orge | 152,50 $ | 152,80 $ | 151,10 $ |
| maïs no 2 jaune | 174,30 $ | — | 171,65 $ |

**Prix de vente des ingrédients à Montréal (en dollars la tonne métrique)**

| | semaine dernière | an dernier |
|---|---|---|
| son de blé | 145,70 $ | 104,60 $ |
| gru de blé | 136,00 $ | 94,20 $ |
| tourteau de soya 48% | 410,10 $ | 327,15 $ |
| tourteau de canola 34% | 253,85 $ | 210,55 $ |
| luzerne déshydratée | 192,00 $ | 155,00 $ |

**Prix publiés à la fermeture des marchés (en dollars la tonne métrique, en entrepôt)**

| | blé fourrager | avoine fourragère no 1 | orge fourragère no 1 |
|---|---|---|---|
| 19 sept. 88 | 158,40 $ | 158,60 $ | 124,20 $ |
| 16 sept. 88 | 162,00 $ | 160,00 $ | 126,30 $ |
| 15 sept. 88 | 164,85 $ | 162,75 $ | 128,05 $ |
| 14 sept. 88 | 165,30 $ | 163,25 $ | 128,90 $ |
| 13 sept. 88 | 164,30 $ | 162,75 $ | 128,60 $ |

***Note**: les prix des céréales, à Thunder Bay, sont publiés après la fermeture de la Bourse de Winnipeg, à titre d'indication des prix au comptant.*

*Sources: MAPAQ*
*Office des provendes du Canada*

**Prix moyen de vente aux centres régionaux St-Jean & St-Hyacinthe**

Maïs: 174,10 Orge: 158,30

## BOVINS

### BOVINS VIVANTS ($/100 lb poids vif)

**Marché de Montréal**

| Veaux de lait | 12-13-14 sept. 88 | Semaine précédente |
|---|---|---|
| Choix + bons | 110,00-135,00 $ | 105,00-128,00 $ |
| Moyens et communs | 80,00-109,00 $ | 80,00-105,00 $ |
| **de remplacement** | | |
| Bons | 120,00-174,00 $ | 115,00-174,00 $ |
| Moyens et communs | 80,00-116,00 $ | 85,00-112,00 $ |
| **Vaches** | | |
| D1, D2 | 55,00-58,75 $ | 55,50-58,50 $ |
| D3 | 50,00-55,50 $ | 49,00-55,75 $ |
| D5 | 45,00-50,00 $ | 45,00-51,00 $ |
| **Taureaux** | 65,00-70,00 $ | 60,00-69,00 $ |

*Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716*

**Marché de Toronto**

| **Bovins d'engraissement** | | |
|---|---|---|
| Bouvillons 900 et + | 79,00-91,00 $ | 82,00-92,75 $ |
| Bouvillons 800-900 | 82,00-100,00 $ | 83,00-97,75 $ |
| Bouvillons 700-800 | 85,00-104,25 $ | 86,00-108,50 $ |
| Bouvillons 600-700 | 88,00-103,75 $ | 85,00-114,00 $ |
| Bouvillons 500-600 | 90,00-111,00 $ | 90,00-113,00 $ |
| Bouvillons 400-500 | 92,00-109,00 $ | 101,00-118,00 $ |
| Taures 800 et + | 77,00-90,00 $ | 78,00-87,25 $ |
| Taures 700-800 | 80,00-90,50 $ | 81,00-85,00 $ |
| Taures 600-700 | 82,00-104,50 $ | 78,50-103,75 $ |
| Taures 500-600 | 89,00-104,50 $ | 86,00-113,00 $ |
| Taures 400-500 | 86,00-103,00 $ | 84,00-95,30 $ |
| Taures 300-400 | 90,00-107,00 $ | — |
| **Bovins d'abattage** | | |
| Bouvillons A1, A2, 1 000 lb & | 80,00-85,00 $ | 83,00-87,00 $ |
| Taures A1, A2, 850 lb & + | 77,00-81,00 $ | 80,00-84,00 $ |

*Source: Ag. Canada, Ottawa (819) 953-6693*

**Prix des encans spécialisés de veaux d'embouche (514) 931-5329**

**Marché d'Omaha (U.S.$)**

| | | |
|---|---|---|
| Bouvillons de choix 1 100-1 300 lb | 68,50-70,00 $ | 70,00-71,50 $ |
| Taures de choix 900-1 100 lb | 67,50-69,00 $ | 69,00-70,50 $ |

*Source: Commodity News Service, Chicago*

**Marché à terme — Chicago (U.S.$)**

| Bovins d'abattage | 15 sept. 1988 | Jeudi précédent | Année précédente |
|---|---|---|---|
| oct. 88 | 70,37 | 70,90 | 66,90 |
| déc. 88 | 71,87 | 72,02 | 66,72 |
| fév. 89 | 72,52 | 73,05 | 66,52 |
| avr. 89 | 73,97 | 74,57 | 67,62 |
| juin 89 | 73,15 | 73,65 | 67,65 |
| **Veaux d'embouche** | | | |
| sept. 88 | 79,75 | 80,70 | 77,80 |
| oct. 88 | 79,92 | 80,15 | 77,27 |
| nov. 88 | 81,25 | 81,52 | 77,60 |
| janv. 89 | 81,75 | 82,00 | 77,85 |
| mars 89 | 81,42 | 81,37 | 77,02 |

### BOVINS ABATTUS ($/100 lb carcasse)

**Ventes à l'enchère par ordinateur**

**Du 12 au 16 sept. 88:**
324 vaches de réforme
Prix moyen misé désossage: 119,50 $
553 veaux de grain
Prix moyen misé 400-500 lb: 160,25 $

| Veaux de grain A2 (centre du Québec) | Lundi 19 sept. 88 Nb | Prix carcasse* | Lundi précédent Nb | Prix carcasse* |
|---|---|---|---|---|
| Poids vif | | | | |
| 400-500 lb | 168 | 158,50 $ | 142 | 159,00 $ |
| 501-550 lb | 84 | 157,50 $ | 68 | 154,00 $ |
| 551-600 lb | — | — | 15 | 145,00 $ |

* Carcasse chaude avec la peau

| Vaches de réforme (centre du Québec) catégorie | | | | |
|---|---|---|---|---|
| désossage | 144 | 117,50 $ | 98 | 119,25 $ |

* Carcasse chaude

*Source: — Fédération des producteurs de bovins du Québec*
*— Agr. Canada (514) 931-6716*

| Prix de gros aux État-Unis (U.S.$) | Jeudi 15 sept. 1988 | Jeudi précédent | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Bovins de choix | 103,00 | 107,00 | 97,00 |

*Source: National Provisioner*

| Prix de gros des arrivages du boeuf de l'Ouest (carcasse froide) Montréal | Période du 12 au 16 sept. 1988 | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Bouvillons A1 | 149,00 | 149,00 | 159,00 |
| Bouvillons A2 | 146,00 | 146,00 | 155,50 |
| Taurillons A1, A2 | 145,00 | 145,00 | 157,00 |
| Bouvillons type laitier A1, A2 | 134,00 | 134,00 | 154,00 |
| Taures A1 | 147,00 | 147,00 | 157,00 |
| Taures A2 | 144,00 | 144,00 | 153,50 |
| Bouvillons A3 | 134,00 | 134,00 | 149,00 |
| Bouvillons A4 | 129,00 | 129,00 | 144,00 |
| Bouvillons type laitier B1 | 128,00 | 128,00 | 138,00 |
| Bouvillons type laitier C1 | 122,00 | 122,00 | 134,00 |
| Taures C1 | 131,00 | 131,00 | 139,00 |
| Vaches D1, D2 | 121,00 | 121,00 | 129,00 |

| Prix moyen offert par les principaux abattoirs du Québec, carcasse chaude, FAB abattoir | Semaine du 12 sept. | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Bouvillons A1 | 144,50 | 141,75 | 155,97 |
| Bouvillons A2 | 141,85 | 139,20 | 152,97 |

*Source: Ag. Canada, Montréal (514) 931-6716*

**Prix des abats — Est du Canada**

| Semaine terminée le 17 sept. 1988 | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|
| 16,91 | 16,93 | 18,00 |

*Source: Rapport sur le marché des bestiaux, et de la viande au Canada, Agriculture Canada*

**Prix de gros du veau ($/kg)**

| | Semaine 12 sept. 1988 | Semaine précédente | Année précédente |
|---|---|---|---|
| Veau de lait (85-125 kg) A1 | 6,15 | 6,16 | 6,06 |
| Veau de grain (85 125 kg) A2 | 4,31 | 4,24 | 4,35 |

*Source: MAPAQ*

## PORCS ABATTUS

**Prix du porc au Québec (base indice 100 au kg)**
**Semaine du 12 sept. 1988**

1,33 $ kg (59,21 $/100 lb)

Source: Prix moyens payés à trois abattoirs régionaux

Total des abattages de porcs québécois —

*Source: Agriculture Canada*

| Porcelets Région | Prix maximum par porcelet poids moyen 30 lb |
|---|---|
| St-Hyacinthe | 36,10 $ |
| Estrie | 34,60 $ |
| Nicolet | 39,60 $ |
| De Lanaudière | 42,60 $ |

*Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.*

**Prix payés à Toronto**

| Lundi 19 sept. 1988 | | La semaine dernière | |
|---|---|---|---|
| Porcs moyenne | 1,4440 $ | Porcs moyenne | 1,3984 $ |
| Truies moyenne | 1,0980 $ | Truies moyenne | — |

**Prix payés en Ontario**

| | | | |
|---|---|---|---|
| Porcs moyenne | 1,4237 $ | Porcs moyenne | 1,3723 $ |
| Truies moyenne | 1,0800 $ | Truies moyenne | 1,0510 $ |

*Les prix ci-dessus sont fournis par le Plan conjoint des producteurs de porcs de l'Ontario.*

**Suggestion des prix des porcs reproducteurs québécois, vendus à la ferme d'élevage.**

**Prix établis en date du 12 sept. 1988**

| Sujets | Indice | Prix |
|---|---|---|
| Truies de race pure | 100 et plus | à partir de 300 $ |
| Verrats de race pure | 100 et plus | à partir de 350 $ |
| Truies hybrides | contrôlées | 185 $ |

*Source: Société des éleveurs de porcs du Québec*

**N.B.**: Les prix ci-haut mentionnés ne sont qu'à titre de suggestion et ne sont pas fixes. Les prix sont fixés à 10¢/kg de poids vif.

LES ACHETEURS SÉRIEUX SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE DU MAPAQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

**Marché à terme — Chicago (U.S.$)**

| Porcs vivants | Haut saisonnier | Bas saisonnier | 15 sept. 1988 | Jeudi précédent |
|---|---|---|---|---|
| oct. 88 | 46,40 | 37,50 | 37,95 | 38,10 |
| déc. 88 | 48,05 | 38,30 | 40,25 | 39,80 |
| fév. 89 | 52,00 | 41,80 | 43,00 | 42,50 |
| avril 89 | 51,65 | 40,60 | 42,82 | 42,37 |
| juin 89 | 56,25 | 42,50 | 47,60 | 47,15 |

## AGNEAUX

**Prix des agneaux à l'encan de la région de Montréal le 19 sept. 1988**

| Catégorie | nombre | Écart de prix ($ lb) | Prix moyen ($ lb) |
|---|---|---|---|
| légers 60-80 lb | 47 | 1,00-1,08 $ | 1,04 $ |
| lourds 80 lb et + | 82 | 91-95¢ | 93¢ |
| agneaux de lait | — | — | — |
| 30 à 60 lb | 95 | 1,14-1,36 $ | 1,22 $ |
| brebis et béliers | 24 | 35-46¢ | 42¢ |

**Prix des agneaux à l'encan de Toronto le 12 sept. 1988**

| Catégorie | Poids moyen (lb) | Nombre | Écart de prix ($ lb) | Prix moyen ($ lb) |
|---|---|---|---|---|
| Bons agneaux A & B 80-95 lb | — | 291 | 76¢-1,00 $ | 90¢ |
| Bons agneaux A & B 95-110 lb | — | — | — | — |
| Légers 50-80 lb | — | 395 | 90¢-1,30 $ | 1,08 $ |
| Lourds 100 lb et plus | — | — | — | — |
| Agneaux de lait | — | 21 | 1,35-1,50 $ | 1,41 $ |
| Moyens & communs | — | — | — | — |
| Brebis/moutons | — | — | — | — |

*Source: Agr. Can. 931-6716*

CHEVAUX STANDARD BRED

# Fusion d'associations

De la fusion de trois groupes différents, est né la Société des propriétaires et éleveurs de chevaux Standard Bred du Québec. Le groupe compte plus de 500 membres. L'une de ses grandes préoccupations est de faire en sorte que l'élevage québécois prenne plus de place dans l'industrie des courses de chevaux.

« Notre but premier, explique Gaston Godette, trésorier de l'Association, est d'essayer d'améliorer la qualité des chevaux. Il faudrait que les courses qui se tiennent au Québec soient faites par des chevaux élevés chez nous. »

« Les grosses bourses sont souvent associées à des courses auxquelles prennent part des chevaux américains, poursuit M. Godette. Environ la moitié des chevaux de course proviennent d'élevages américains, des achats qui totalisent quatre millions de dollars. »

Trois associations ont fusionné leurs activités. Le Conseil hippique qui regroupait des propriétaires et éleveurs, l'Association des propriétaires de chevaux qui avait été fondée il y a moins d'un an pour le dossier de Blue Bonnets, et l'Association des éleveurs Standard Bred. Il faut comprendre que plusieurs personnes faisaient à la fois partie des trois regroupements.

Le conseil d'administration de la nouvelle association compte douze membres, six propriétaires et six qui sont à la fois propriétaires et éleveurs.

L'Association trot et amble du Québec est demeurée une entité distincte, elle regroupe des conducteurs, des entraîneurs et des propriétaires.

*F.G.*

## Un retour...

*suite de la page 4*

reprises par la suite par d'autres organisations agricoles canadiennes, le gouvernement fédéral a préféré inclure intégralement l'agriculture dans les dispositions de l'accord bilatéral. Pourtant, quelques mois avant la sortie du texte préliminaire en octobre 1987, et peut-être pour atténuer la ferveur du monde agricole québécois à défendre ses intérêts, de grands ténors gouvernementaux canadiens affirmaient sans aucune timidité que l'agriculture serait exclue de l'entente.

Bien entendu, on avait pris soin d'enrober de ouate le texte final de l'Accord par une référence explicite à l'article XI du GATT et de le présenter avec des préambules mielleux qui n'avaient rien à voir avec ses dispositions légales.

On avait pris soin également, côté fédéral, de mettre en place à coup de dizaines de millions une imposante machine de propagande sur les bienfaits « extraordinaires » qui résulteraient de l'établissement d'une zone canado-américaine de libre-échange et sur le maintien dans ce cadre des outils essentiels qui composent le système agricole québécois.

Tout cela s'est conjugué à l'approbation du mouvement des coopératives agricoles qui ne fut pas sans nous compliquer la tâche et créer, à la face du public et à fortiori du gouvernement canadien, un sentiment de division au sein du monde agricole québécois ; division reprise et exploitée par les politiciens fédéraux.

Cette situation, soulignons-le, n'a aidé d'aucune manière notre cause face à la vague de libéralisme qui déferle et qui continuera son ascension dans l'avenir que ce soit au niveau bilatéral ou multilatéral (l'actuelle ronde de négociations du GATT). *(à suivre)*

## Lettre...

*suite de la page 5*

cuté avec le président et le premier vice-président de l'UPA, je continuerai de travailler avec M. Pagé pour trouver enfin une solution acceptable pour tous.

Bien que l'existence de programmes distincts pose un problème aux agriculteurs québécois, la question du soutien des prix en fonction de la production plutôt que de la mise en marché touche l'ensemble du pays. C'est dans cet esprit que, au cours de l'été, nous avons consulté les agriculteurs à la grandeur du pays. On explore présentement diverses options dans le contexte d'une révision globale des programmes de soutien des revenus agricoles.

Encore une fois, je sais que le règlement de cette question revêt une importance capitale et je puis vous assurer que je n'épargnerai aucun effort afin d'y remédier à la satisfaction de tous les intervenants.

Veuillez agréer, monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Pierre Blais**


**PRO-Banminth*:**

☑ SEUL PRO-BANMINTH* BLOQUE CONTINUELLEMENT LA MIGRATION DES LARVES D'ASCARIS

☑ IL EN RÉSULTE UNE RÉDUCTION DE L'INCIDENCE — ET DE LA GRAVITÉ — DE LA PNEUMONIE PORCINE.

pfizer LA SANTÉ ANIMALE

*Marque déposée/Usage autorisé


# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

**OFFRE D'EMPLOI**

## DIRECTEUR-ADJOINT
## à la
## DIRECTION DE LA FORMATION ET VIE SYNDICALE

Relevant du directeur, vous participerez à l'organisation, la coordination et la gestion des principales activités de la direction de la formation et vie syndicale. Vous élaborerez et réaliserez, en collaboration avec le personnel de la direction, différentes activités d'information, de formation, sessions d'études, etc., destinées aux membres, aux dirigeants et aux permanents des divers niveaux de la structure de l'UPA et de ses fédérations affiliées. Plus spécifiquement, vous assumerez la responsabilité du développement du secteur de la formation syndicale et de l'animation de la vie démocratique. La promotion et le développement des leaders, la participation des membres sont des objectifs qui devront guider l'élaboration et la réalisation des activités de ces champs d'action. Vous représenterez l'UPA sur divers comités de travail et auprès d'organismes extérieurs afin de promouvoir et défendre les positions et politiques de l'UPA.

Pour bien remplir ce poste, vous devez détenir un diplôme universitaire dans des disciplines, telles communication, animation ou sciences humaines, cinq (5) ans et plus d'expérience dans des activités connexes de préférence reliées au milieu agricole, coopératif, communautaire ou syndical. De plus, des expériences concrètes d'intervention auprès de groupes et dans la gestion de projets sont des avantages pour occuper ce poste. Bon communicateur, vous êtes reconnu pour votre leadership et dynamisme. La connaissance du milieu agricole serait souhaitable.

*Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, avant le 7 octobre 1988, au :*

***Bureau du personnel***
**Union des producteurs agricoles**
**555, boul. Roland-Therrien**
**Longueuil (Québec)**
**J4H 3Y9**

*Nous offrons des chances d'emploi égales à tous.*

UPA

## REPRÉSENTANTS EN PRODUCTIONS ANIMALES ET VÉGÉTALES

**FONCTIONS :**
— Effectuer une activité de promotion et dispenser une assistance technique dans le territoire de la Rive Sud de Montréal auprès des clients et des autres producteurs dans le but de les amener à adhérer à nos programmes.
— Exercer ces activités en fonction des programmes et des méthodes de travail de façon à atteindre les objectifs de ventes fixés.

**QUALIFICATIONS :**
— Le candidat possède une formation de technologiste agricoles et un minimum de 5 ans d'expériences.
— Il peut démontrer de bonnes connaissances tant en productions végétales qu'animales ;
— Il est dynamique et il aime le contact avec le public ;
— Ce concours est ouvert aux hommes et aux femmes.

Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à :

**La Terre de chez nous**
**Case 68**
**555, boul. Roland-Therrien**
**Longueuil (Québec)**
**J4H 3Y9**

## Classées...

*suite de la page 15*

**LES ENCANS LAFAILLE & FILS**
512 rue Main ouest
COATICOOK, QC
Tél.: (819) 849-3606
MICHEL: (819) 849-2554
JEAN-LOUIS: (819) 835-9385
DANIEL: (819) 849-7747

ENCAN
Pour
ALBERT & FERNAND LABELLE
17501 Côte St-Pierre
ST-JANVIER, cté Mirabel
Mardi le 4 octobre à 13 h 30
SERA VENDU UN TRÈS BON TROUPEAU DE: 43 bonnes têtes d'animaux Holstein provenant d'insémination artificielle depuis 20 ans. Ce troupeau comprend 25 bonnes vaches de CHOIX, 6 fraiches vêlées ou dues sous peu, une devant mettre bas en décembre et les autres en tout temps de l'année; 15 belles taures dont 6 âgées de 2 ans, 4 fraiches vêlées ou dues sous peu, 2 devant mettre bas en janvier; 9 taures non-saillies et 3 génisses d'élevage âgées de moins de 6 mois.
• Ce troupeau est de très bon type laitier et les femelles en gestation ont été inséminées à des taureaux éprouvés du C.I.A.Q.
AUSSI: râtelier en métal de 22' sur pneus, une bonne voiture à tremis de 8 x 20' avec voiture Dion à 4 roues sur pneus 11-L-15, neuve (2 ans d'usage).
EQUIPEMENT DE LAITERIE: réservoir en vrac De Laval 300 gallons; laveuse automatique Muller neuve (1 an d'usage) vendue séparément du réservoir; pipeline Universel avec tuyauterie en acier inoxydable 1 1/2", ligne à air, installation pour 23 vaches, compresseur Universel avec moteur 3 h.p.; réserve d'air et 4 unités de traite.
CAUSE DE L'ENCAN:
Abandon de l'industrie laitière
CONDITIONS: comptant ou
Prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser aux propriétaires: (514) 435-1104 ou à l'encanteur.

**DANIEL PAUL-HUS**
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE, QC
(514) 773-5660 29/9

VENTE PAR ENCAN
Sur la ferme de
JEAN-GUY LEMAY
4590, 4e rang ouest
STE-CROIX, cté Lotbinière
Jeudi le 29 septembre à 13 h 00
SERA VENDU une partie de l'excellent troupeau Charolais pur sang enregistré avec papiers de 50 têtes dont: 24 vaches dont 16 qui sont sevrées et 9 vaches avec leurs veaux et sur ces 9 vaches il y en a 2 qui sont pur sang mais sans papier, et 2 de ces vaches que le veau mâle de 700 lb sera vendu séparément pour la reproduction. La majorité de ces vaches sont saillies par Draftsman, fils de Iceman. 9 taures de 1 1/2 an gestantes, saillies par le taureau Windsor fils de A.B.C. ELI; 4 taures de 14 mois ouvertes; 2 génisses de 6 mois; 2 taureaux de 1 1/2 pur sang, le père de ces taureaux c'est Val End Cheiftan. Toutes ces vaches seront vérifiées pour la gestation par le vétérinaire.
Pour vous éleveurs, c'est une occasion de vous procurer de bons sujets d'élevage.
BIENVENUE À TOUS!
En cas de plus, la vente se fera à l'intérieur.
CAUSE DE LA VENTE:
Manque de main d'oeuvre
CONDITION: comptant
CANTINE SUR LES LIEUX
CATALOGUE SUR DEMANDE
Pour information du propriétaire: (418) 926-3773 ou aux encanteurs.

**ALBERT & LUC BRÈTON**
Encanteurs bilingues
INVERNESS, QC
Tél.: (418) 453-2681
(418) 453-2281
Toujours acheteurs de terres et de roulants de ferme au complet et à votre disposition pour tous genres de vente par encan. 22/9

SI vous désirez vendre votre troupeau ou roulant de ferme par encan ou privément. Je suis à votre disposition pour une estimation gratuite partout au Québec.

**MAURICE RAINVILLE**
ENCANTEUR
1640, R.R. 1 Nord, St-Hyacinthe, J2S 8B1. (514) 799-4042 ou (514) 799-5332.
Frais d'appels acceptés. 3/11

VENTE PAR ENCAN
Pour
LUC JACQUES
380 Marie-Victorin
NICOLET SUD
(1 kilomètre du pont en direction Baie du Febvre)
Samedi le 24 septmebre à 11 h 00
SERA VENDU: 1 troupeau de type à boeuf de 48 têtes incluant 22 vaches, 22 veaux, 3 taures, 1 boeuf Charolais pur sang (croisement Hereford, Simmental et Charolais).
MACHINERIE: tracteur Ford Dexta (gaz); faucheuse-conditionneuse Inter 990 (doigts courts); presse New Holland 68; 2 voitures à foin dont une avec côté pour lance-balles, râteau fileur New Holland, faucheuse Ford de 7'; monte-balles; charrue Hydreen 3 raies, déclencheuse; charrue 2 raies; herse traînante; bêche Massey Ferguson 28 disques modèle hydraulique; buvettes chauffantes; buvettes à vaches; chaînes à vaches; 1 200 balles de foin récolte 1987; lot de chassis et portes; lot de vieux fer; épandeur; voiture antique; buggy; cariole; berlot; sleigh double; gros stock de hantar, tel que feu de forge, harnais à chevaux; brides; selle; rouleau de broche; grande fourche, etc..etc..
CONDITION: COMPTANT
CANTINE SUR LES LIEUX
Pour informations ou demande de crédit, contactez

**LES ENCANS COLBERT & FILS**
H.J. & DENIS
(819) 297-2420 ou
(819) 372-1822
AUSSI: achat, vente de ferme, animaux et roulant.

**Encan de machineries Agricoles en consignation**
JEAN-GUY CHAMPIGNY INC.
51 boul. Granby
Route 139
ROXTON-FALLS, cté Johnson
Mardi le 27 septembre 1988
À 10 h 00 "PRÉCISES"
SERA VENDU: UNE QUARANTAINE DE TRACTEURS avec ou sans pelle, de toutes sortes... DU PLUS PETIT... AU PLUS GROS... GAMME COMPLÈTE DE MACHINERIE DONT: batteuses, fourragères, charrues, boîtes ensilage, vis à grain, trailer chevaux 2 places, remorques 2 et 4 roues, winch, fendeuses, camion avec réservoir à purin; lot de tracteurs gazon, etc.. etc...
AU CENTRE DE LA RÉGION DE GRANBY... DRUMMONDVILLE... ET ST-HYACINTHE. De nombreux services à votre disposition: financement, formules de translert des tracteurs, grande expérience des vendeurs.
APPORTEZ VOTRE MACHINERIE ET REPARTEZ AVEC DE L'ARGENT. Nous vendons et échangeons entre les encans. Avons besoin de pépines et de bulldozers (petits) en bonne condition.
N.B.: ces encans ont lieu à tous les 2ème et 4ème MARDI DE CHAQUE MOIS.
Pour informations contacter l'encanteur et propriétaire.
CONDITION: comptant

**JEAN-GUY CHAMPIGNY**
ENCANTEUR
51 boul. Granby
ROXTON-FALLS, cté Johnson
(514) 548-5733
(514) 548-2172
À votre disposition pour tous genres d'encan... FERME... INDUSTRIEL... SUCCESSION... ETC.

# Les coûts des accidents en agriculture

*Victor Larivière*

En 1987, la CSST a dû verser des indemnités de 1 868 665 $ pour les 1 267 accidents survenus sur des fermes. Ces coûts s'appliquent seulement pour les 14 177 producteurs couverts et ne tiennent pas comptes des quelque 30 000 autres qui ne le sont pas et ne comprennent pas les remboursements pour les cinq décès et les indemnités à venir pour les incapacités permanentes.

Dans le tableau statistique ci-contre, on retrouvera le montants versés pour chacune des unités ainsi que le nombre de jours perdus par secteur. Pour évaluer avec plus de précision ce qu'il en coûte en argent et en temps pour les accidents agricoles on ajoute aussi le nombre d'employeurs assurés dans chacune des productions.

À la vue de ce tableau et de celui qui suit on sera peut-être surpris de constater que la culture en serre des légumes et des fleurs est de loin le secteur où la CSST a versé le plus de compensations en proportion du nombre d'employeurs assurés, soit une moyenne de 591 $ par assuré. Dans le porc et la volaille, les remboursements moyens par employeur sont quatre et cinq fois plus élevés que dans le lait. Le tabac est la deuxième culture, après celle en serre, où on a versé les plus hautes compensations, soit 475 $ par producteur. Les légumes destinés à la transformation et les céréales sont les deux productions, suivies par le lait, qui coûtent le moins cher à la CSST.

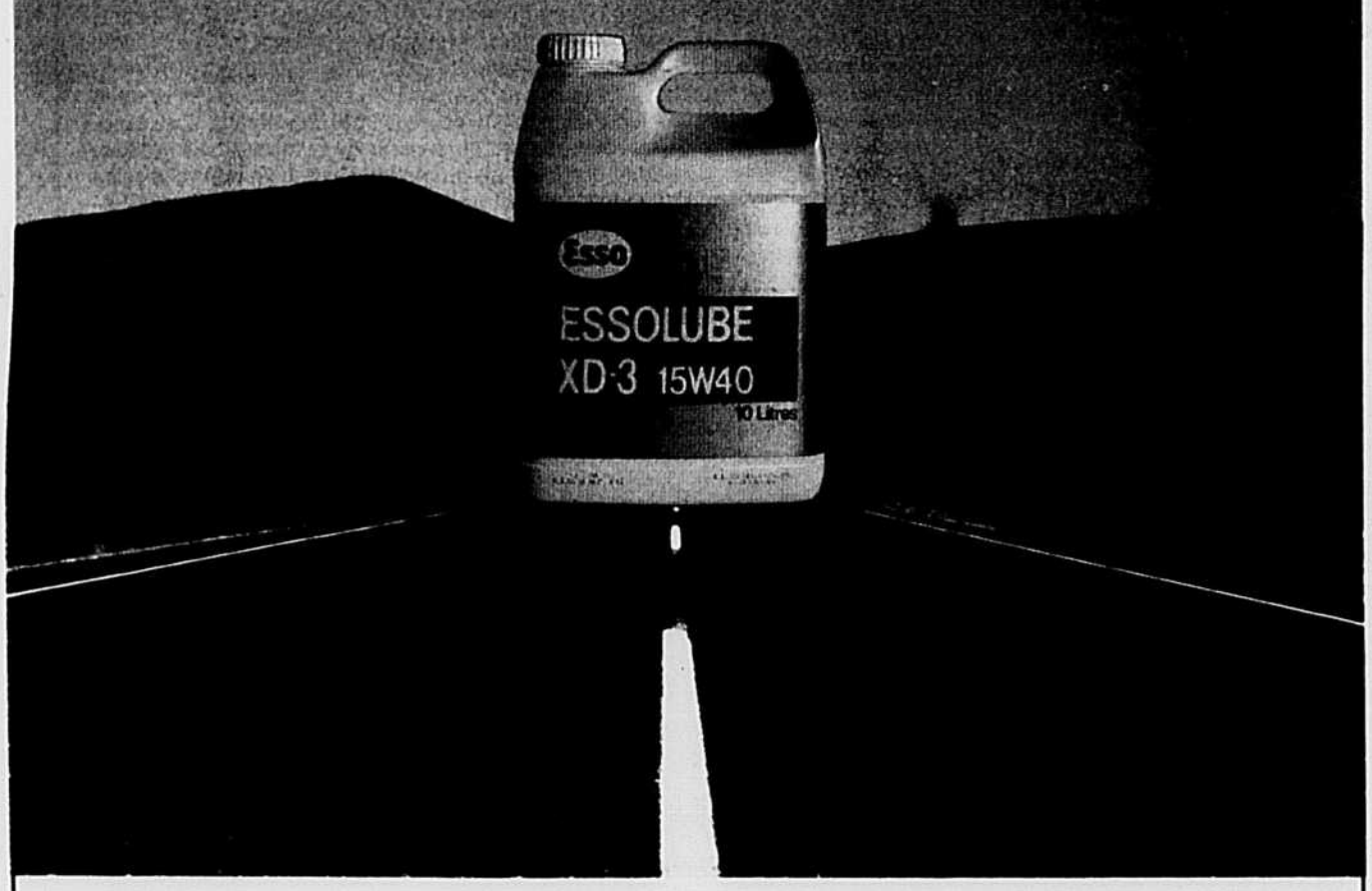
Pour le nombre de jours de travail perdus, on remarquera une moyenne proportionnelle à celle des remboursements. Ainsi les productions en serre, le tabac et la volaille sont les secteurs avec le plus grand nombre de jours perdus pour cause d'accidents. Par contre, le sirop d'érable, les céréales, les légumes transformés et le lait sont les secteurs ou l'on retrouve dans l'ordre le moins de jours perdus.

Comme on peut le voir ici, ces statistiques de la CSST sont révélatrices des secteurs agricoles les plus coûteux en argent et en temps compensé. Dans les prochains numéros de la ***La Terre de chez nous***, d'autres aspects tels que la masse salariale, la cotisation, la répartition des accidents selon les régions, les causes d'accident, etc. seront abordés.

| Production | Compensation | Jours perdus | Nombre d'employeurs |
|---|---|---|---|
| Lait | 685 747 $ | 18 841 | 8 921 |
| Porc | 239 944 $ | 5 108 | 791 |
| Veaux | 5 140 $ | 412 | 45 |
| Volaille | 166 238 $ | 4 622 | 493 |
| Tabac | 30 444 $ | 830 | 64 |
| Céréales | 53 252 $ | 1 309 | 831 |
| Patates | 39 386 $ | 1 164 | 247 |
| Légumes frais | 247 370 $ | 7 099 | 1 203 |
| Légumes transformés | 5 034 $ | 174 | 95 |
| Cultures en serre | 377 091 $ | 8 737 | 638 |
| Sirop | 19 019 $ | 332 | 240 |

| Unité | Remboursement moyen par assuré | Moyenne de jours perdus par assuré |
|---|---|---|
| Lait | 76,86 $ | 2,1 |
| Porc | 303,34 $ | 6,45 |
| Veaux | 114,22 $ | 9,1 |
| Volaille | 337 $ | 9,37 |
| Tabac | 475 $ | 12,96 |
| Céréales | 64,08 $ | 1,57 |
| Patates | 159,45 $ | 4,71 |
| Légumes frais | 205,62 $ | 5,9 |
| Légumes trans. | 52,98 $ | 1,83 |
| Serres | 591 $ | 13,69 |
| Sirop | 79,24 $ | 1,38 |


LES HUILES ESSOLUBE XD-3 RÉPONDENT AUX EXIGENCES DES MOTEURS D'AUJOURD'HUI.




De nos jours, les moteurs diesel pour service sévère travaillent plus fort, sont soumis à de plus hautes températures et produisent plus de puissance que jamais.

Mais il existe maintenant des huiles spécialement formulées pour prolonger la durée de vie du moteur: les huiles Essolube XD-3.

Les huiles Esso XD-3 15W40 et 10W30 surpassent même la nouvelle classification CE de l'API. Elles réduisent la formation de dépôts et leur viscosité plus stable assure de meilleures performances, prolonge la durée de vie du moteur et réduit la consommation d'huile.

Les huiles Essolube XD-3. Conçues aujourd'hui pour les défis de demain. Consultez votre vendeur autorisé Esso pour plus de détails.

Esso


CHEVAUX

# Les primes continuent

Dans le but de continuer à inciter les éleveurs de chevaux québécois à produire des animaux de qualité, le ministre Pagé accordera 500 000 dollars de primes pour 1988-89. Les primes sont attribuées aux éleveurs dont les chevaux se sont bien classés sur les circuits des hippodromes du Québec. Le programme n'est pas nouveau, avant d'être administré par le ministère de l'Agriculture, il l'était via la Société de développement de l'industrie des courses de chevaux aujourd'hui disparue.

Les éleveurs Thoroughbred bénéficieront aussi d'une prime reliée aux résultats obtenus sur les hippodromes canadiens, ceci constitue un nouveau volet au programme. M. Paul Beauchamps, attaché politique du ministre Pagé s'est dit dans l'impossibilité d'apporter des précisions sur le budget qui sera accordé à ce programme.

Les éleveurs des secteurs western, attelage et classique auront aussi droit à leur part en se classant aux compétitions approuvées par la Fédération équestre ou par l'Association des administrateurs des expositions agricoles.

C'est évidemment dans le but de promouvoir l'industrie chevaline québécoise que le ministère de l'Agriculture offre des primes aux éleveurs. ***F.G.***

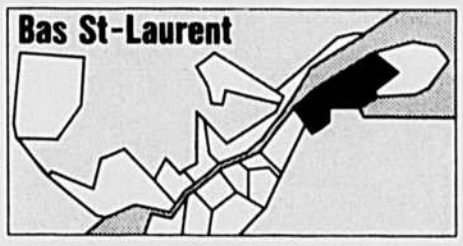


LA TERRE de chez nous

DEUXIÈME CAHIER

# Chronique syndicale UPA

## Bas St-Laurent



**Reboisement des terres à vocation agricole**

Dans certaines municipalités, le reboisement de terres, auparavant utilisées pour l'agriculture, pose un problème aux producteurs et productrices qui voudraient utiliser ces terres. La Fédération va étudier ce phénomène avec les autorités concernées.

**Campagne de promotion**

Le Syndicat des producteurs de bois du Bas-Saint-Laurent prépare une campagne de sensibilisation pour faire prendre conscience aux propriétaires de lots boisés de la richesse dont ils disposent, des moyens disponibles pour augmenter la valeur de leur propriété (aménagement) et de l'importance du respect du principe du rendement soutenu.

**Budget complètement engagé dans le programme d'aide à l'alimentation de la gestion des fumiers**

Un mois après son annonce officielle, le budget de 500 000 $, pour la zone 01 du programme pour la protection de l'environnement, est déjà engagé. Les producteurs intéressés par le programme peuvent s'inscrire au ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec mais devront attendre que de nouveaux budgets soient alloués; il est primordial d'être admis au programme avant d'effectuer des investissements si l'on veut être remboursé.

**Deux encans spécialisés au Bic cette année**

Pour répondre aux besoins des producteurs de veaux d'embouche qui désirent vendre leur production plus tôt, un premier encan a été tenu le 15 septembre et un deuxième aura lieu le 21 octobre. Si cette pratique répond aux attentes des producteurs, elle pourrait être maintenue. Si la demande était suffisante, un troisième encan pourrait même être organisé le printemps. Jusqu'à cette année, un seul encan était organisé en octobre.

**Projet de développement de l'agriculture soumis à Agriculture Canada**

Le projet de développement soumis à la Conférence socio-économique du Bas-Saint-Laurent a également été déposé pour étude auprès d'Agriculture Canada. Nous espérons qu'une partie du projet pourrait être financée par un programme de l'entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement économique des régions.

Ce projet prévoit la mise en place du programme de consolidation et développement d'entreprises ainsi qu'un programme d'aide à l'établissement.

**L'agriculture de demain, un défi pour la relève**

L'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent organise, le 22 octobre, à l'Université du Québec à Rimouski, une journée de réflexion pour les jeunes de la région 01. Des conférenciers de renom seront présents et les jeunes pourront discuter de divers aspects de l'agriculture reliés au thème.

## Syndicat des pisciculteurs du Québec

**Répertoire**

Le répertoire des fournisseurs de services et d'équipements d'aquiculture est enfin disponible au syndicat.

Devant le développement important que connaît l'aquiculture, nous avons cru important de développer un outil pour faciliter le repérage des fournisseurs d'intrants.

**Financement**

Les revenus actuels du syndicat ne permettent pas à celui-ci d'entreprendre toutes les actions nécessaires à l'amélioration de la qualité de vie des pisciculteurs.

Le conseil d'administration du syndicat mettra donc de l'avant une nouvelle tarification pour le taux de cotisation des pisciculteurs. Ce projet de financement sera expliqué en région et devra faire l'objet d'un vote à l'assemblée générale annuelle.

**Commercialisation**

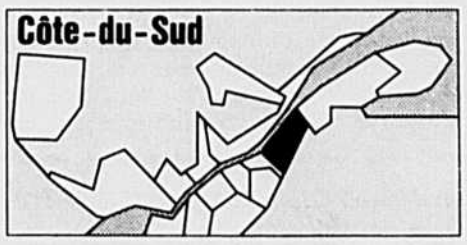
Le syndicat poursuit son travail pour la commercialisation du poisson d'élevage. Le logo étant déjà choisi, il reste à élaborer le plan de commercialisation du poisson de table.

Le syndicat a déjà débuté la rédaction d'un code d'éthique et de protocole de vente du poisson destiné à la consommation.

**Journée de réflexion**

Le conseil d'administration se réunira le 12 octobre prochain pour une journée de réflexion. À l'aide d'un animateur professionnel, les administrateurs devront cerner un mode de fonctionnement efficace et un plan de travail leur permettant de mettre le maximum d'énergie sur les priorités des pisciculteurs.

## Côte-du-Sud



**Sensibilisation sur les pluies acides**

C'est grâce aux contributions financières de la Fédération de l'UPA de la Côte-du-Sud, 5 000 $, de l'Office des producteurs de bois, 3 000 $ et des producteurs de sucre et de sirop d'érable 2 200 $ pour un montant totalisant 10 200 $ que les activités suivantes ont pu être réalisées:

1. Participation d'une délégation de l'UPA au Forum international sur les pluies acides. (février 1988)
2. Montage d'un kiosque aux Galeries La Pocatière, concours de dessins pour les jeunes, rencontre et discussions avec les adultes. Participation de 600 personnes. (mars 1988)
3. Montage d'un kiosque au collège de Ste-Anne-de-la-Pocatière, avec con-

*suite à la page 35*




Êtes-vous de ces gens dynamiques et à l'esprit ouvert, de ces gestionnaires à la recherche de données crédibles, de ces professionnels assoiffés d'information de qualité?

▪ *Oui?* Eh bien, la revue **LES AFFAIRES AGRICOLES** répondra sans doute à vos besoins.

▪ *Pourquoi?* Parce que **LES AFFAIRES AGRICOLES** est la première et la seule revue spécialisée en économie, gestion, mise en marché et finances créée **pour les producteurs et productrices agricoles**.

Ce magazine, qui plonge au coeur des grandes questions agricoles d'aujourd'hui,

**vous offre**:

- ☑ de l'information crédible et de grande qualité sur des sujets variés
- ☑ des dossiers fouillés sur des questions de l'heure
- ☑ des données technico-économiques indispensables
- ☑ des entrevues et des reportages qui renseignent vraiment
- ☑ et beaucoup plus encore.

Nos collaborateurs, issus à la fois du «champ» et de l'université, sauront vous captiver par la qualité et la richesse de leurs écrits.

Le numéro d'octobre s'en vient. Ne le manquez pas, abonnez-vous dès maintenant.

LES AFFAIRES AGRICOLES — Le magazine des producteurs efficaces

**555, Roland-Therrien**
**Longueuil**

Oui, je m'abonne

5 numéros 16,50 $ ☐
10 numéros 30,50 $ ☐
15 numéros 39,50 $ ☐

Nom: _____
Adresse: _____
_____
Code postal _____ No. tél. _____

Ci-joint un chèque _____
ou un mandat postal _____

Membre d'un syndicat de gestion: OUI ____ NON ____

SELON LA NUTRITIONNISTE JOAN GUSSOW :

# Il faut redéfinir l'agriculture sur une base régionale

*Michel Bélair*

Joan Gussow est nutritionniste à l'Université Columbia. Lors du Sommet parallèle de Toronto, elle animait un atelier fort important dont les retombées nous concernent directement (voir *La Terre de chez nous* #XX). Dans une entrevue exclusive accordée à notre envoyé spécial, elle explique d'abord les implications de la crise écologique puis ce que signifie une agriculture redéfinie sur une base locale.

**Joan Gussow :** « Chaque jour, tous les habitants de cette planète doivent manger et tous, nous devons payer la nourriture que nous consommons. C'est cela qui fait de l'alimentation et de l'agriculture les facteurs les plus importants lorsqu'on parle de développement économique. Mais c'est aussi cela qui relie la production des aliments à la crise écologique que nous vivons présentement. Lorsqu'on parle du trou dans la couche d'ozone ou de l'effet de serre et du réchauffement de la planète, on parle aussi de prairies transformées en désert. Regardez ce qui se passe dans le Midwest américain. Si la tendance se poursuit et si, comme les experts le prédisent, la température augmente de deux degrés Celsius d'ici 50 ans, on ne pourra plus cultiver dans ces régions. »

***Terre de chez nous :*** Mais les hommes se sont adaptés aux changements climatiques. Ils se sont déplacés . . .

**J.G. :** Oui, bien sûr. Mais le Midwest ne se déplacera jamais lui ! D'ailleurs, déjà des choses bizarres se passent aux États-Unis. Saviez-vous, par exemple, qu'on détruit les forêts tropicales de l'Amazonie pour les transformer en prairies sur lesquelles on élève du bétail ? Ou que les Américains importent du boeuf d'Haïti ? Tout cela parce que c'est moins cher ! C'est de la folie ! Les forêts tropicales maintiennent l'équilibre climatique sur cette planète et nous les détruisons pour réduire le coût de production ! Vous avez une idée du coût indirect de cette opération ridicule ? Et lorsqu'on cherche à travers le monde des endroits où les coûts de production sont plus bas, vous ne pensez pas qu'on risque de les trouver surtout dans des pays où la justice sociale est bafouée et où l'oppression domine ?

*TCN:* Est-ce que cela se vérifie à d'autres niveaux ?



**J.G. :** Et comment ! C'est la logique absolument irrationnelle du système qui veut cela puisque seul l'argent compte. En Californie, par exemple, on ne trouve plus que des tomates mexicaines, qui sont moins chères. Les tomates californiennes sont expédiées partout ailleurs aux États-Unis et à travers le monde. D'ailleur, chaque légume américain, chaque fruit produit chez nous voyage en moyenne 1 300 milles avant d'être consommé : c'est aberrant ! Ce sont là des choses dont on ne parlera pas au « vrai » sommet parce que ce n'est pas rentable politiquement. Mais il faut que les gens prennent conscience de tout ce gaspillage illogique et que tout de suite nous nous mettions à préparer ce qui s'en vient.

*TCN:* Vous préconisez des solutions locales et régionales. Quelles formes cela pourrait-il prendre ?

**J.G. :** Il y a plusieurs exemples. Des Japonais sont venus ici raconter les solutions qu'ils mettent de l'avant (voir *La Terre de chez nous* #XX) : en gros, cela implique une transformation, des liens plus directs entre les producteurs et les consommateurs et nous pouvons certainement nous en inspirer. C'est d'ailleurs un peu ce qu'ont fait les Texans en encourageant un taux élevé d'autosuffisance et en développant des marchés locaux. C'est aussi ce que nous faisons en Nouvelle-Angleterre dont la géographie et le climat se rapprochent beaucoup de ce que vous avez au Québec. La vraie question alors c'est de savoir ce que nous mangerons, nous du Nord-Est du continent. Devrons-nous nous contenter de soupe au chou et de purée de navet ? Comment déciderons-nous de ce que nous pouvons troquer ? Avec qui et en échange de quoi ? Est-ce que cela est faisable ? Et comment ?

*TCN:* Vous avez déjà des réponses à toutes ces questions ?

**J.G. :** En théorie, les réponses sont là. Mais c'est de solutions concrètes que nous avons besoin aujourd'hui. À ce titre, l'exemple du Massachusset est extrêmement intéressant. On y développe de plus en plus une politique de production locale tendant vers l'autosuffisance et qui favorise la création de marchés locaux. Et il y a aussi l'exemple de la Chine qui doit nourrir plus d'un milliard d'habitants et qui y réussit. Les Chinois ne peuvent pas se payer le luxe des grands axes de transport que nous avons en Amérique : pas question de faire faire un voyage de 1 300 milles à leurs carottes et à leurs tomates ! Et vous savez aussi qu'ils ne mangent pas que du chou ou du navet ! Ce qui se passe, c'est que depuis des siècles, chaque grande ville chinoise est ceinturée par une zone d'exploitations agricoles. Même dans les régions isolées et plus froides où l'on pratique la culture en serre à l'année longue, le même principe prévaut : partout la production d'aliments est orientée sur le marché local. Je ne vois aucune raison pour laquelle nous ne pourrions pas faire la même chose !

*TCN:* Même dans le contexte du libre-échange ?

**J.G. :** Je pense que nous nageons dans l'illusion totale avec cet accord de libre-échange. Laissez-moi terminer là-dessus en vous donnant l'exemple des relations commerciales entre les États-Unis et le Japon. On le sait, les Américains exigent que les Japonais laissent tomber leurs barrières tarifaires. Si jamais ils le font, le Japon est inondé de produits agricoles américains beaucoup moins chers : et peu de temps après, il sera complètement dépendant des États-Unis à ce niveau. Or, je ne souhaite pas que les Japonais se sentent insécures ou dépendants à quelque niveau que ce soit. Je ne le souhaite à personne ! D'ailleurs, les Japonais comprennent vite : vous savez ce qu'ils font maintenant ? Ils sont en train d'acheter les grandes compagnies américaines spécialisées dans l'alimentation . . .


KVERNELAND

**BIENVENUE À LA TOURNÉE DES CHAMPIONS (1988)**

Venez **essayer vous-même** ce qui se fait de mieux en charrues portées, semi-portées et réversibles : les sensationnelles « **Variomat** » !

Une équipe technique, comprenant **Jean-Charles Marcil**, expert laboureur reconnu, se fera un plaisir d'échanger avec vous sur : techniques d'ajustement — principes des bons labours — ainsi que sur toute question pertinente aux techniques de travail du sol.



JEAN-CHARLES MARCIL
CONSEILLER TECHNIQUE

**HORAIRE: 1:15 p.m. à 4:30 p.m.**
Beau temps/mauvais temps

| Date | Localité | Ferme |
|---|---|---|
| 22 septembre | St-Liboire, Cté Johnson | Mario Caouette<br>260, rang Charlotte |
| 27 septembre | La Doré (Lac-St-Jean) | Eliro (Rodrigue Tremblay)<br>2430, rang St-Paul |
| 28 septembre | St-Gédéon, Lac-St-Jean | Laurent Lavoie<br>1064, Rang 4, Signaï |
| 29 septembre | Ville La Baie | J.B. Larouche & Fils<br>2870, chemin St-Anicet |
| 4 octobre | Amqui, cté Matapédia | Yoca (Sylvio &<br>Yolande Michaud)<br>182, rang St-Guillaume |
| 5 octobre | Rimouski | Côteau-Pierre<br>(Yvon St-Pierre)<br>625, chemin Ste-Odile |
| 6 octobre | Trois-Pistoles | Pilau (Pierre-Paul Jean)<br>65, 3e Rang est |

LE « MONDIAL » DU LABOUR, EN BREF...
**Le Championnat Mondial 1988,** tenu du 7 au 10 sept., à Iowa City, USA, a été remporté par Graeme Witty, de Grande-Bretagne, avec la charrue **KVERNELAND**. Des 50 participants représentant 25 pays, 40 ont utilisé la charrue **KVERNELAND**, et nos canadiens Daryl Hostrawser et Barry Timbers ont fait belle impression, avec une 7e et une 21e place respectivement. Barvo à ces « artistes » du labour!

SUIVEZ CETTE CHRONIQUE POUR L'ITINÉRAIRE DE « LA TOURNEE »
OU TÉLÉPHONEZ À :

**KVERNELAND INC., DRUMMONDVILLE**
**(819) 477-2055**



**Dans le cadre du programe d'aide à l'amélioration de la gestion des fumiers, le Groupe LMB met à la disposition des producteurs agricoles du Québec des services de génie-conseil et de géotechnique spécifiques au programme, tels que :**

- Relevés d'arpentage
- Étude de sol
- Plans et devis
- Surveillance des travaux
- Contrôle de la qualité
- Traitement des eaux de laiterie
- Attestation de conformité

*Pour informations, consultez notre bureau le plus près:*

| | |
|---|---|
| JONQUIÈRE | (418) 547-4761 |
| ROBERVAL | (418) 275-1940 |
| QUÉBEC | (418) 648-9512 |
| MONTRÉAL | (514) 393-8983 |
| AMOS | (819) 727-9431 |

# Une production en saut de lapin

*André Charbonneau*

La production de lapins au Québec a tendance à devenir une spécialité bien localisée. Selon Statistique Canada, en effet, cinq divisions de recensement retenaient à elles seules près de 40% des élevages en 1986. Cinq ans plus tôt, les cinq principales divisions productrices n'abritaient que le quart de ce total.

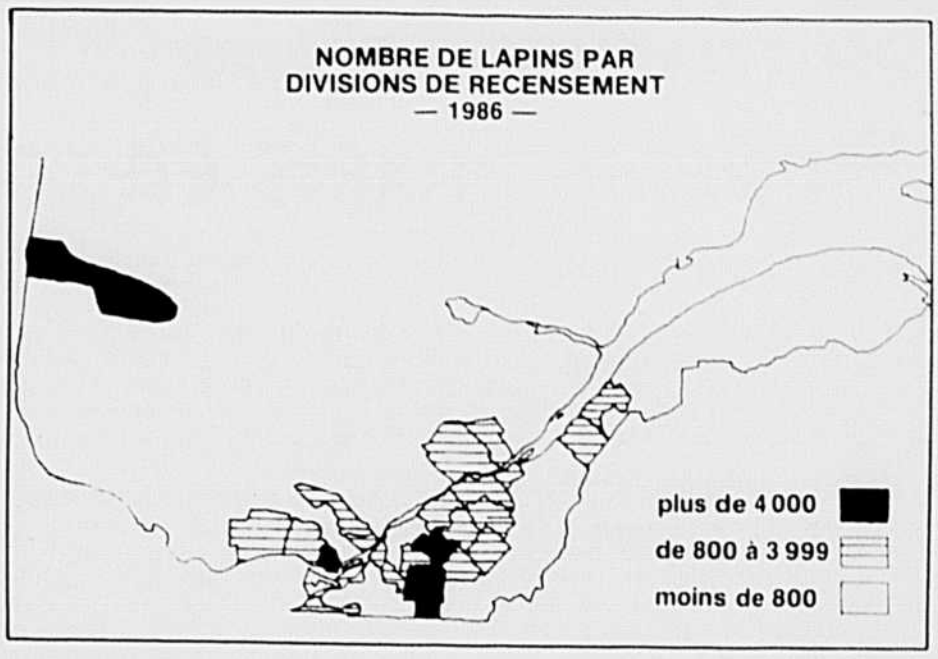
Ces pôles de production toutefois ne paraissent pas jouir d'une très grande stabilité, car de profonds changements ont modifié la carte de production de lapins entre 1981 et 1986. Mégantic qui dominait le peloton de tête au début de la décennie avec 7070 lapines avait perdu la moitié de son troupeau cinq ans plus tard, passant au sixième rang. Rouville qui occupait la deuxième place avec 5542 bêtes en perdait entretemps 84% pour se retrouver avec 893 lapines, parmi les divisions les moins productives.

Deux-Montagnes, par contre, quadruplait sa production, pour prendre la tête avec 11218 lapines. Il était suivi par Drummond (6979 têtes) qui quintuplait de son côté son troupeau. Missisquoi (5116) et Shefford (4982), tous deux en hausse de 30%, conservaient respectivement la troisième et la quatrième place, talonnés par l'Abitibi qui, en doublant la sienne, se hissait au cinquième rang.

À l'échelle régionale, cette instabilité de la production apparaît aussi manifeste. Le nombre de lapines présentes dans les élevages du Saguenay-Lac-Saint-Jean a chuté de 87%. La Mauricie déjà peu engagée dans la cuniculture, a perdu 60% de son troupeau ; la Beauce 54%, la rive sud de Montréal 44%. La rive nord de Montréal, 40%, si l'on excepte Deux-Montagnes.

Inversement, la région du centre du Québec a accru son troupeau de 73%, l'Abitibi-Témiscamingue de 63%. Ailleurs, la production demeurait relativement stable, quoique la progression de 12% observée dans la région de Québec, paraît non négligeable dans ce contexte généralement dépressif. De tels écarts rendent fragiles les prévisions. Il n'est donc pas certain que la situation qui prévalait en 1986 soit encore la même aujourd'hui.

Quoi qu'il en soit, la carte ci-jointe montre bien la tendance à la concentration de la production dans un nombre de plus en plus limité de divisions de recensement ; en noir, les cinq qui accaparent 40% des élevages, en rayé, les 19 autres qui portent ce total à 75%. Quant aux éleveurs, on note que 27% d'entre eux ont quitté la production entre 1981 et 1986.



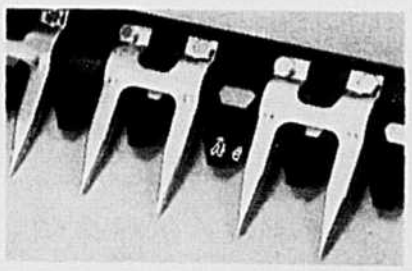

## Les Suédois seraient peut-être sur une piste

Le goût de produit oxyde du lait suscite des préoccupations grandissantes chez les producteurs laitiers de l'est du Canada. Les chercheurs ne savent pas exactement ce qui fait que le lait prend spontanément un goût de craie ou de carton associé à un goût d'oxyde. Toutefois, des scientifiques d'Agriculture Canada croient que les Suédois pourraient avoir la réponse à ce problème. Le secteur laitier de la Suède a connu un problème de goût d'oxyde, il y a vingt ans : mais grâce à l'amélioration des pratiques de manutention du lait à la ferme et des pratiques de rationnement, on a pu réduire l'incidence de ce problème d'un tiers.


LA RÉCOLTE DU SOYA S'ANNONCE DIFFICILE!

Non, plus maintenant, grâce au nouveau système de barre de coupe révolutionnaire S.C.H.

- fini le bourrage.
- finis les refus après votre passage.
- s'adaptant à toutes les marques
- redonnant une nouvelle vie à votre faucheuse-conditionneuse et à votre moissonneuse-batteuse actuelles
- fabriqué de pièces très résistantes
- n'a pas besoin de réglage
- coupe plus nette.



Maintenant disponible chez

LES ÉQUIPEMENTS BARABY INC.
1050, chemin St-Ignace
St-Ignace de Standbridge
Tél.: (514) 296-4411 – (514) 296-4545

et

URS HOECHLI
135, Haut Rivière-Sud
St-Césaire (Québec) J0L 1T0
Tél. (514) 469-3944.

FIATAGRI

LES CHARGEURS KMW

Pour vos travaux de chargement, les concessionnaires Fiat ont la réponse à vos problèmes.

Tracteur Fiat, modèles 70-90 DT ou 80-90 DT équipés d'une transmission 24 avants et 12 arrières avec réducteur Hi/Lo hydraulique.

Le passage de l'avant à l'arrière se fait en douceur grâce à la synchronisation de la transmission. De plus, la vitesse choisie sera la même avant ou arrière avec possibilité de réduction hydraulique pour la vitesse avant.

Le chargeur choisi sera un KMW K 755, équipé d'une pompe indépendante à l'avant, d'une capacité de 16 gal./minute et d'une puissance d'arrachage de 4650 lb. Ce chargeur est de type « Quick on ».

Cet ensemble d'équipement pourra répondre à vos besoins été comme hiver et ainsi vous rendre la vie plus agréable.

Quick-on



Vos concessionnaires participants vous attendent

BLACK-LAKE
Mac-Lam Machinerie Inc.
(418) 428-3411

GRANBY
SCA Sud du Québec
(514) 378-2667

ÎLE-D'ORLÉANS
Unicoop (Garage Giguère)
(418) 829-2442

LAC-MÉGANTIC
SCA Lac Mégantic-Lambton
(819) 583-4444

MONT-JOLI
Purdel machinerie agricole
(418) 775-4369

MONTMAGNY
Unicoop (Garage Minville)
(418) 248-2477

NAPIERVILLE
SCA Sud de Montréal
(514) 454-7507

NICOLET
Centre de la mécanique Lemire-Blais
(819) 293-6867

PARISVILLE
Régionale Parisville
(819) 292-2013

PLAISANCE
Équip. de ferme Papineau ltée
(819) 427-5476

PLESSISVILLE
Mailhot Machinerie inc.
(819) 362-7301

ST-ANSELME
Unicoop
(418) 885-9637

ST-BARTHÉLÉMY
Garage Pierre Dugré inc.
(514) 885-3202

ST-CASIMIR
SCA St-Casimir
(418) 339-2011

ST-CHARLES
Unicoop
(418) 887-3391

ST-CLET
Équip. Séguin & frères inc.
(514) 456-3358

ST-HILARION
Garage Guy Gauthier inc.
(418) 457-3977

ST-JACQUES
Centre agric. Coop Lanaudière
(514) 839-3641

ST-JEAN-PORT-JOLI
Coop Côte-Sud
(418) 598-3015

STE-MARIE
Unicoop
(418) 387-5987

ST-MICHEL
SCA Sud de Montréal
(514) 454-4681

ST-PASCAL
Coop Côte-Sud
(418) 492-6343

STE-ROSALIE
SCAR Ste-Rosalie
(514) 799-5571

ST-VALLIER
Unicoop
(418) 884-3114

ST-ZÉPHIRIN
Centre agricole Olivier
(514) 564-2171

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Garage Denis Trudel
(819) 377-4417

TROIS-PISTOLES
SCA Rivière-du-Loup
(418) 851-2822

VICTORIAVILLE
SCA des Bois-Francs
(819) 758-9922

VILLE DÉGELIS
Garage Ghislain St-Pierre Inc.
(418) 853-2310

POUR REMPLACER LE TABAC

# Plusieurs projets en cours

*Victor Larivière*

**Dans son plan de diversification de l'industrie du tabac, Agriculture Canada offre de l'aide financière aux producteurs prêts à se lancer dans de nouvelles cultures et à développer de nouveaux marchés. Ce programme est en place depuis cette année et cinq projets ont vu le jour jusqu'à maintenant, ce qui est encore bien peu aux yeux des personnes responsables.**

## Oignons espagnols entreposés

Est-il rentable de faire de l'oignon espagnol planté sur des terres à tabac et de le conserver pour échelonner la vente? C'est l'objectif poursuivi par Normand et Johanne Gauthier, de Lavaltrie.

On fait l'hypothèse que l'oignon espagnol cultivé dans le sable résiste mieux aux maladies que dans la terre noire et pourrait donc mieux se conserver en entrepôt. On prévoit également utiliser les séchoirs à tabac pour sécher les oignons et ensuite pour les entreposer. Habituellement, les oignons espagnols cultivés au Québec sont vendus peu de temps après la récolte. En les séchant à l'air forcé dans des séchoirs isolés, on pense pouvoir les garder jusqu'en mars. C'est souvent, en hiver, que les prix se raffermissent et atteignent parfois le double de ce qu'ils sont à l'automne.

Pour la deuxième année d'expérience, en 1989, sur une superficie de 20 acres, Normand Gauthier envisage d'augmenter la population à l'acre à 100 000 oignons, soit six rangs sous le tracteur, à dix pouces de distance entre chaque rang et à six pouces sur le rang. Agriculture Canada produira un rapport final après la troisième année du projet pour démontrer s'il est payant ou non de faire de l'oignon espagnol planté sur les terres à tabac.

## Est-il rentable de faire des légumes chinois?

Toujours dans le but de trouver des alternatives au tabac, le collège Macdonald a expérimenté cette année la culture de 15 légumes chinois pour voir si la chose est faisable et rentable économiquement. Ce projet de trois ans financé par Agriculture Canada se déroule sur la Ferme expérimentale de Lavaltrie. On y évaluera la fève asperge, le melon amer, l'okra chinois, la courge duveteuse, le chou chinois nappa, le chou chinois michihili, le pak choi, le radis blanc, diverses plantes à feuillage, le céleri chinois, les feuilles de chrysanthème, le pois mange-tout, le poireau chinois et le chou vert frisé chinois. Tous les essais se feront dans un sol habituellement destiné à la culture du tabac. Une centaine d'essais commerciaux se feront en parcelle sur des fermes tabacoles de la région.

Une entente est prévue avec le Centre de recherche alimentaire de Saint-Hyacinthe (CRASH) pour évaluer les cultivars prometteurs, selon la préparation qu'on fera de chacun des légumes (en salade, en bouillis, frits ou séchés). Trois producteurs participeront au projet sur une plus grande échelle à partir de l'an prochain. Actuellement, il se fait très peu de culture de légumes chinois chez nous, si ce n'est du couple Bougie, de Saint-Michel-de-Napierville, et le Québec doit en importer des États-Unis et de l'Ontario une grande partie de l'année pour répondre aux besoins des consommateurs asiatiques et des autres Québécois qui ont le goût des choses nouvelles. Katrine Stewart, du collège Macdonald, responsable du projet, fait le pari qu'il y a place pour ce genre de production au Québec.



Normand Gauthier, de Lavaltrie, explique ici comment on s'y prend pour rabattre les queues d'oignons en vue de les faire sécher au champ. Ce producteur expérimente la culture de l'oignon espagnol planté en sol sablonneux sur une superficie d'une vingtaine d'acres. Il utilisera aussi ses séchoirs à tabac pour sécher les oignons et les entreposer jusqu'en mars.

## Des huiles essentielles à partir de la menthe poivrée

Un autre projet vise cette fois à cultiver de la menthe poivrée pour en extraire de l'huise essentielle sur une base industrielle. Cette année, on a fait un essai d'un hectare chez marcel Malhot, de Saint-Alexis-de-Montcalm. L'expérience n'est pas concluante puisqu'une bonne partie des plants importés de l'Orégon sont morts pendant le transport et que la sécheresse de juin a affecté la croissance des autres plants. En plus, aucun herbicide n'est autorisé pour la menthe poivrée au Canada où cette culture n'est pas pratiquée sur une échelle importante.

Il faudrait donc obtenir une autorisation restreinte pour utiliser un herbicide déjà homologué aux États-Unis. Des recherches en parcelles se font à la ferme expérimentale de Saint-Jean pour voir s'il reste des résidus dans la menthe traitée. Le Canada importe à 100 % les huiles essentielles de menthe qui sont surtout utilisées dans les pâtes dentifrices, dans certains aliments comme les crèmes glacées, etc.

Le projet de Saint-Alexis devrait se poursuivre encore trois ans, avec un hectare l'an prochain. Si on voit qu'il est possible de cultiver de la menthe et qu'on obtient un bon rendement au champ et en huile et que le prix est avantageux, on poursuivra l'expérience sur une plus vaste échelle (10 ha) en 90. Pour être rentable et justifier une usine d'extraction, la menthe poivrée doit se faire sur une superficie de 100 hectares environ. Pour l'an prochain, le CRIQ s'est engagé à faire la transformation de ce qui sera produit sur un hectare. En 90, l'entreprise « Les Huiles Essentielles Cédarôme Inc. », de Delson, le requérant dans ce projet, s'occupera de l'extraction des 10 hectares, si la démarche se poursuit. Finalement, on construirait une usine d'extraction dans la région de Saint-Alexis pour les cent hectares qui pourraient être produits éventuellement, si on se rend jusque-là.

La culture de la menthe poivrée, une plante vivace, s'apparente à celle de la rhubarbe, mais bien des données restent encore à trouver pour savoir qu'elle régie convient le mieux, quand planter, quand récolter? Il s'agit donc d'une expérience très intéressante, mais tout de même assez complexe. Les essais en cours permettront donc d'en apprendre davantage sur cette production tout à fait nouvelle chez nous.

## Des kiwis au Québec, qui l'eut cru?

Kiwi: gros fruit à l'épiderme marron couvert d'une pilosité soyeuse, originaire de Chine et dont la culture s'est répandue d'abord en Nouvelle-Zélande, puis aux États-Unis et en Europe. C'est ainsi qu'on définit ce fruit délicieux dans les dictionnaires. Qui aurait dit qu'on en ferait un jour la culture au Québec?

Ce rêve est en train de se réaliser chez Serge Fafard, de Saint-Thomas-de-Joliette dans une serre de 6 000 pieds carrées. Le projet financé en partie par Agriculture Canada consiste à faire l'essai de la culture de l'Actinidia sinensis (nom botanique du kiwi) pour en vérifier la faisabilité technique et économique.

Les premiers plants venus de Californie étaient mis en terre le printemps dernier à trois différentes densités, soit 20,16 et 12 pieds entre les plants, de façon à évaluer laquelle est la plus appropriée. Une expérience semblable est en cours depuis neuf ans à la ferme expérimentale de Vineland, en Ontario.

Le kiwi est une liane qui peut atteindre à l'état sauvage 10 mètres de hauteur. En serre, la plante court sur des supports en métal et devrait couvrir d'ici un an toute la partie supérieure de la structure. Dans les pays où la culture se fait à l'extérieur, cette plante peut vivre jusqu'à 90 ans. En serre, on croit qu'elle aura une durée de vie de 50 ans environ.



On voit ici les trois premiers kiwis cultivés au Québec dans les serres de Serge Fafard à Saint-Thomas de Joliette.

De la floraison à la récolte, on doit compter 225 jours. Le pollen importé de Californie est déposé manuellement sur les fleurs. Seuls les plants femelles portent des fruits. Ces derniers sont distribués par trois autour de chaque feuille. En 89, on anticipe une récolte de 350 kiwis par plants et dans trois ans on prévoit atteindre 1 300 fruits par plant.

Après une période de dormance à 0 degré Celsius d'environ deux mois en hiver, les fruits devraient arriver à maturité au printemps avec une récolte qui ne dure que deux semaines. Serge Fafard est très confiant de pouvoir développer un fruit deux à trois fois plus gros que ceux que l'on retrouve sur le marché. Il fonde sa conviction sur le fait que le plant poussera à l'année longue dans des conditions idéales avec l'eau, la température, la fertilisation et l'humidité qui lui conviennent le mieux. Il envisage de faire une culture la plus biologique possible et si les choses vont bien, le projet pourrait s'étendre à un hectare d'ici quelques années.

On n'est pas encore assuré de la rentabilité de cette production pour le moins originale, mais chez Kiwibec (c'est le nom de l'entreprise de Saint-Thomas) on utilisera le sol de la serre pour y cultiver en pot des plantes vivaces qui viennent bien à l'ombre: une façon d'ajouter un revenu d'appoint.

Quelle surprise ce sera d'ici quelques années, si on parvient à produire des kiwis pour alimenter une partie du marché québécois!




REMPLACEMENT DU TABAC

# Tomates de transformation

Trois producteurs de tabac cultivaient, pour la deuxième année, des parcelles d'essais en tomates de transformation. Au moment de la journée de démonstration organisée le 18 août dernier par la Fédération des producteurs de fruits et légumes, on ne connaissait pas encore les rendements pour la saison 88. Chez André Bérard et Jean Gadouri, on s'attendait cependant à d'assez bons résultats. Chez Allan Verkest, dont la ferme est située à la limite nord acceptable pour cette culture, les résultats semblent moins encourageants en raison d'un épisode de gel qui a lieu au printemps dernier.



À la saison 1987, les revenus à l'acre pour ces parcelles d'essais avaient varié de 2 438 $ à 3 362 $. Les producteurs attendent encore les résultats de cette année pour se prononcer. On admet qu'il y a certains aspects intéressants dont la réduction de la main-d'oeuvre, le fait de pouvoir utiliser presque le même planteur et de pouvoir profiter des systèmes d'irrigation. Aucun ne semble prêt toutefois à se lancer pleinement dans cette production, tant qu'il y aura possibilité de faire du tabac.

Il y aurait pourtant un marché intéressant. En effet, la production québécoise de tomates de transformation n'est que de 5 000 tonnes par année, alors que la consommation se situe autour de 240 000 tonnes. Les deux conserveries québécoises qui transforment de la tomate — Legubec et Girard & Beaudet — s'approvisionnent entièrement au Québec. Le reste provient surtout de l'Ontario, de l'Espagne et de l'Italie. Claude Ostiguy, directeur de la production agricole chez Legubec, convient qu'il y a un marché et si l'approvisionnement était assuré, la conserverie qu'il représente pourrait s'agrandir et concurrencer les multinationales en termes de prix et de qualité. Mais on a besoin de garanties des deux côtés et, de part et d'autre, on estime qu'il est préférable de ne pas sauter d'étape. *I.P.*

## «Une femme qui compte, s'implique»

Avec le nouveau slogan on lance la campagne de recrutement un peu partout aux quatre coins du Québec. Les avantages de devenir membre du Syndicat des agricultrices seront désormais à la portée de toutes. Il s'agit donc d'être au coeur des activités, de recevoir les informations sur les sujets qui préoccupent les agricultrices, d'avoir le droit de vote lors des assemblées décisionnelles du Syndicat et surtout d'investir pour l'avenir de la femme en agriculture. C'est en plus participer aux nombreuses activités du Syndicat.

Notons ici que les activités de l'automne ont déjà commencé : le concours de l'agricultrice de l'année est lancé. Bientôt, une enquête menée par quelque cinquante femmes démontrera le profil de l'agricultrice dans la région. Les cours *Partenariat en agriculture* et *Agricultrices gestionnaires* du printemps dernier se poursuivront cet automne ; deux nouveaux groupes seront également formés dans la région de St-Hyacinthe pour satisfaire toutes les personnes intéressées qui n'ont pas pu s'inscrire en janvier. L'assemblée générale annuelle du Syndicat se tiendra le 4 octobre. Finalement, à cette liste ajoutons qu'aura lieu un colloque sur le transfert de ferme, titré *Une vision nouvelle du transfert de ferme* et organisé conjointement avec la Relève agricole et le MAPAQ.

Alors pour devenir membre n'hésitez pas à nous joindre: 774-9154.

***Communiqué UPA St-Hyacinthe***


G M CARAVAN INC.
GRAND «OPEN HOUSE»
Les 23, 24 et 25 septembre 1988
ON ABAT NOS PRIX



— Venez vous mériter un voyage pour 2 personnes, hôtel, avion, à Miami, en Floride, 1 semaine.
— Aux 20 premiers acheteurs de MOTORISÉ — Roulottes — 5 roues (neuves).
— Organisé en collaboration avec Voyage Exclusif Inc. et Multi-Tours.

Ne manquez pas votre chance!
Tél. (514) 622-4630
288, boul. Curé-Labelle, Fabreville, Laval


## Augmentation du poids des bovins d'un an grâce à la sélection

La sélection des taureaux et des génisses de remplacement uniquement selon le poids des sujets d'un an peut faire gonfler ce poids de plus de 40 kg sur une période de dix ans, chez les sujets des deux sexes. Le Dr John Althoff, chercheur associé au département de zootechnie de l'Université du Manitoba, affirme que des découvertes peuvent s'appliquer à toutes les races, et non seulement aux Shorthorn qui ont servi à son étude.


**Voyage agricole organisé**

à Madison (Wisconsin)
accompagné de
M. Éphrem Mélançon
agronome à la Société d'agriculture de Montmorency
Du 4 au 12 octobre 1988

- Visites agricoles et touristiques au programme.
- Visite à l'Exposition internationale des éleveurs laitiers.
  Cette visite se fera les journées réservée à la race Holstein.

Prix de
550,00 $ par personne (occupation double)
490,00 $ par personne (occupation quadruple)
785,00 $ par personne (occupation simple)

Pour de plus amples informations :
**Voyages Agricotour**
Tél. : (418) 835-3336 ou
1-800-463-2265
*N.B. : Le nombre de places est limité*






FÊTEZ VOTRE SUCCÈS AVEC
**FRANKENMUTH**

FRANKENMUTH est un blé tendre d'automne destiné à la consommation humaine et plus spécifiquement, à la farine à pâtisserie.

Semez FRANKENMUTH dès septembre et vous pourrez vous aussi fêter son rendement et sa rentabilité.

FRANKENMUTH... exclusif à SEMICO

**Caractéristiques**
* Potentiel de rendement élevé
* Excellente survie à l'hiver
* Bonne résistance aux maladies
* Ne craint pas la verse
* Récolte très lucrative $$$

Gagnant du 1er prix de la Société d'agriculture de St-Hyacinthe — Catégorie blé d'automne — Juillet 1988

Communiquez sans tarder avec votre représentant SEMICO

Semico
4905 BOUL. LAURIER,
STE-ROSALIE, QUÉ., J0H 1X0
(514) 799-3225

LE CHOIX C'EST Semico

# IL VAUT MIEUX LE JUSTE ÉCHANGE QUE LE LIBRE-ÉCHANGE

**Si les agriculteurs et travailleurs américains avaient été traités comme le sont nos agriculteurs et travailleurs canadiens, les États-Unis n'auraient jamais signé l'accord actuel...**

**Et si l'idée même de libre-échange est parfaitement valable, l'accord actuel constitue un vrai désastre pour l'industrie agro-alimentaire au Canada.**

**Il est injuste** que le contrat actuel de libre-échange ait un effet négatif sur les trois quarts de million de Canadiens qui gagnent leur vie dans la production agricole et la transformation alimentaire. Nous prévoyons en effet que l'accord entraînera la disparition de plus de 150 000 emplois.

**Il est injuste** que notre gouvernement nomme un jury de spécialistes réputés de l'agriculture, pour ne pas tenir compte des conseils qu'il formule et de cet avertissement : à l'unanimité, les spécialistes s'entendent à dire que l'industrie canadienne de la transformation alimentaire, voire même les agriculteurs canadiens, «se trouveront dans une position précaire si la structure existante des tarifs douaniers et des règlements touchant la transformation alimentaire est modifiée, alors que les politiques agricoles actuelles sont maintenues pour le secteur primaire». Le gouvernement n'a tenu aucun compte de cet avertissement, et cette attitude va venir miner l'industrie de la volaille et des produits laitiers.

**Il est injuste** que le gouvernement déclare aux agriculteurs canadiens qu'en cas de ratification de l'accord de libre-échange, «nous protègerons le revenu agricole et les emplois dans l'agriculture. Nos offices de commercialisation ne courent aucuns risques». En même temps, le gouvernement déclare aux transformateurs alimentaires qu'ils «pourront bénéficier de marchandises à prix compétitifs». Il n'est pas possible que ces deux déclarations du gouvernement puissent toutes les deux être vraies, en même temps.

**Il est injuste** que le gouvernement déclare aux agriculteurs canadiens : «cet accord vous ouvre les portes du commerce sans tarifs douaniers et vous donne accès aux marchés américains». Au même moment, le président Reagan déclare que «rien dans cet accord n'empêche les États-Unis de contingenter les importations de boeuf et de porc» (ou de tous les autres produits agricoles? ...)

**Il est injuste** que l'accord de libré-échange, tel que rédigé, impose aux agriculteurs canadiens de lourdes pénalités. Le climat de la Californie favorise sa production agricole; mais nous n'y pouvons rien. Dans le sud-ouest de l'Ontario, une acre peut produire 19 tonnes de tomates par an. Au Québec, ce chiffre n'est que de 10 tonnes. En Californie, cette même superficie en produit 31 tonnes. Au Nouveau-Brunswick et dans l'Île-du-Prince-Édouard, la production de pommes de terre atteint de 11 à 13 tonnes par acre et par année. Au Québec, elle est de 9 tonnes et de 6 à 7 tonnes au Manitoba. Dans l'état de Washington, la production moyenne est de 26 tonnes à l'acre. Pas besoin d'être mathématicien pour se rendre compte que les tomates et les pommes de terre américaines reviennent beaucoup moins cher que les nôtres et que le choix serait clair pour les fabricants de frites et de ketchup. Notre agriculture doit faire face aux conditions climatiques, plus rigoureuses, du Nord, et l'accord de libre-échange, tel qu'il est rédigé, imposerait de lourdes pénalités aux agriculteurs canadiens. Il est injuste que l'accord de libre-échange, tel que rédigé, impose ces lourdes penalités aux agriculteurs canadiens.

**Il est injuste** que les États-Unis puissent contingenter les importations des produits transformés contenant du sucre en provenance du Canada, alors que le Canada n'a pas le droit de contingenter l'importation des produits transformés contenant du grain, de la volaille, de l'oeuf et des produits horticoles et laitiers en provenance des États-Unis. Il s'agit d'un cas particulièrement difficile à accepter, lorsqu'on découvre que les exportations américaines de sucre et de produits contenant du sucre à destination du Canada ont augmenté de 500 % depuis 1982.

## N'attendez pas de voir votre emploi, ou celui de votre voisin, menacé

Signez le bon ci-dessous, et envoyez-le à votre député dès que possible.

Dans le cadre de l'accord de libre-échange actuel, entériné par le gouvernement, les transformateurs alimentaires sont libres d'installer leurs usines à proximité des zones de production américaines, plus économiques. Mais, nos agriculteurs et travailleurs industriels n'ont pas la même liberté.

Il est de votre devoir d'exposer les faits tels qu'ils sont, de ne pas cacher la verité sur l'accord de libre-échange et qui touche directement notre avenir.

L'accord de libre-échange, tel qu'il est rédigé aujourd'hui, doit être profondément remanié et faire l'objet de nouvelles négociations.

Et si cela n'est pas possible, il nous faut le rejeter entièrement.

Signature _____

Cette annonce a été commanditée par: Nova Scotia Chicken Marketing Board • McCain Foods Limited • David Lord Limitée • Union des Producteurs Agricoles du Québec • Bilopage Inc. • Ontario Federation of Agriculture • Hunt-Wesson Canada • Golden Valley Processors Inc. • Fraser Valley Farms Ltd. • Glen Burnie Farms

# LA LOCATION... POURQUOI?

Location Tapis BLEU
LOCATION DE TRACTEUR




1° c'est pratique, vous ne payez que pour l'utilisation que vous en faites

2° aucun comptant requis, vous réduirez vos déboursés de 33%

3° la location vous permet de conserver vos économies et d'utiliser votre crédit à d'autres fins

4° tous vos paiements sont déductible d'impôt à 100%




Ford
FORD NEW HOLLAND

## Le meilleur choix

* bail forfaitaire 60 mois
**sujet à approbation du crédit

**ALFRED**
Alfred Farm Equipment Co. Ltd.
(613) 679-4340

**ALMA**
Équipements J.M.A.R. inc.
(418) 668-0145

**BLACK-LAKE**
G. Guillemette et fils
(418) 423-4737

**CAP-SANTÉ/ST-NARCISSE**
(Cté Champlain)
Trudel & Piché Agricole inc.
(418) 285-1811/328-3788

**CHICOUTIMI**
Gobeil Équipement ltée
(418) 549-3956

**DALHOUSIE STATION**
Fernand Campeau et Fils inc.
(514) 269-2737

**DRUMMONDVILLE**
Machinerie Simard inc.
(819) 474-1910

**HUNTINGDON**
Les équipements Bonenberg inc.
(514) 264-6673

**IBERVILLE / PIKE RIVER**
Guillet & Robert inc.
(514) 347-5596 / (514) 248-2570

**LACHUTE**
Équipement de ferme B. Lussier inc.
(514) 562-4124

**LENNOXVILLE**
Équipement B. Morin inc.
(819) 569-9611

**MASKINONGÉ**
Équipement G. Gagnon
(819) 227-2245

**MONTMAGNY**
Équipement Bolduc inc.
(418) 248-0458

**MONTRÉAL/QUÉBEC**
Les Équipements Manutech inc.
(514) 332-3911/(418) 871-1555

**NAPIERVILLE**
S.C.A. Sud de Montréal
division Ford-New Holland
(514) 245-3801 — 245-7438

**PARISVILLE**
Henri Côté et Fils
(819) 292-2000

**RIMOUSKI/POINTE-AU-PÈRE**
Garage Daniel Lévesque inc.
(418) 722-7414/(418) 775-2218

**RIVIÈRE-DU-LOUP**
Équipements Agricoles KRTB inc.
(418) 867-1062

**ST-AGAPIT**
Machineries Jean Roy inc.
(418) 888-5111

**ST-CÉLESTIN**
C. Lafond & Fils inc.
(819) 229-3664

**ST-EUSTACHE**
Garage Bigras Tracteur inc.
(514) 473-1470

**ST-GUILLAUME**
Machinerie St-Guillaume inc.
(819) 396-3088

**STE-HÉNÉDINE**
J. Dubreuil & Fils ltée
(418) 935-3633

**ST-HYACINTHE/GRANBY**
Aubin & St-Pierre inc.
(514) 774-5356/(514) 378-9822

**ST-JACQUES-DE-MONTCALM**
Équipements Bruno Roy inc.
(514) 839-7244

**ST-JEAN-DE-DIEU**
Yvon Sirois et Fils inc.
(418) 963-2122

**ST-LOUIS-DE-GONZAGUE**
Les équipements St-Pierre inc.
(514) 371-4363

**ST-RÉMI**
Garage J.L. LeFrançois inc.
(514) 454-2233

**ST-THOMAS-DE-JOLIETTE**
Garage Raymond Lasalle inc.
(514) 756-2121

**ST-VICTOR**
Les Équipements Agricoles Luc Boucher
(418) 588-6891

**VARENNES**
Équipements Inotrac inc.
(514) 652-6991

**VICTORIAVILLE**
Maheu & Frères ltée
(819) 752-5575

**WEST-BRÔME**
Machinerie Agricole Pagé
(514) 263-1700

**WOTTON**
Équipement Proulx & Raiche inc.
(819) 828-2661

# L'art du compostage

Les fumiers sont d'excellents amendements. Ils renferment des éléments nutritifs pour les plantes et le fait de les épandre sur le sol peut améliorer l'état de la couche arable de ce dernier. Un certain nombre de problèmes sont cependant associés à l'utilisation des fumiers à des fins culturales.

Les fumiers peuvent perdre rapidement leurs éléments nutritifs pour les plantes. Par exemple, plus de la moitié de l'azote et trois quarts du potassium évacués par le bétail de boucherie sont contenus dans l'urine. Les éléments nutritifs présents dans l'urine sont très accessibles aux cultures, mais ils peuvent par contre se perdre très facilement.

L'utilisation de litières permet de limiter au maximum les pertes de déjections liquides. La paille absorbe de deux à trois fois son poids en liquide. La sciure et la tourbe sont également de bons matériaux à utiliser pour la fabrication de litières.

Le climat canadien ne nous permet pas d'épandre du fumier sur le sol à n'importe quel moment de l'année. Les agriculteurs doivent entreposer le fumier en hiver et aux autres moments de l'année qui ne se prêtent pas à l'épandage. Le fumier entreposé peut facilement perdre ses éléments nutritifs.

Les odeurs répugnantes qui se dégagent souvent pendant l'épandage constituent un autre problème lié à l'utilisation des fumiers.

Nous pouvons surmonter bon nombre de problèmes résultant de l'utilisation du fumier à des fins culturales en compostant ce dernier avec des débris végétaux.

### Qu'est-ce que le compostage?

Le compostage est une technique qui consiste à décomposer les matières organiques en substances humiques. La décomposition s'effectue sous l'action de microorganismes qui digèrent ces matières organiques. Les ordures ménagères, les feuilles mortes, les résidus de récolte, la tourbe et d'autres matières organiques peuvent être compostées avec ou sans fumier.

Le processus du compostage comporte deux stades : la stabilisation et la maturation.

À l'étape de la stabilisation, il y a production de chaleur lorsque les microorganismes transforment par le métabolisme les matières organiques faciles à décomposer. La température au centre de tas bien protégés peut atteindre de 65 à 75°C.

La température maximale dépend de l'état d'aération du tas. Plus le tas est aéré, plus la température maximale sera élevée et plus le compostage sera rapide.

Pour obtenir un bon compost, il faut s'assurer que la température du tas excède 55°C pendant trois ou quatre jours. Des températures aussi élevées détruiront la plupart des agents pathogènes et neutraliseront les graines de mauvaises herbes.

Lorsque les matières organiques faciles à décomposer ont été entièrement digérées par les microbes, la température du tas diminue. Pendant le stade de maturation, les matières organiques stabilisées sont décomposées lentement jusqu'à ce qu'il y ait équilibre.

Un bon compost est de couleur brun foncé ou noir. Il a une odeur terreuse ainsi qu'une teneur élevée en azote (de 2,5 à 3,5 %). L'azote compris dans le compost sera stable, c'est-à-dire qu'il ne risque pas de se perdre rapidement.

Au moment de composter des matières organiques, il est bon de se rappeler que les petites particules se compostent généralement plus rapidement que les grandes particules. Le broyage des déchets permet de réduire la taille des particules.

Il importe de s'assurer que le tas est bien aéré. Les microbes ont besoin d'oxygène. Si l'on adopte la technique du compostage par andains, il peut être nécessaire de remuer le tas chaque jour à l'étape de la stabilisation.

Le taux d'humidité du tas devrait correspondre à environ 50 ou 60 % du poids de ce dernier. S'il est trop élevé, il y aura digestion en anaérobiose (sans air) et le tas dégagera des odeurs répugnantes.

M. S. Mathur de l'Institut de recherche sur les terres à Ottawa examine actuellement bon nombre des facteurs qui ont une incidence sur le compostage et sur les matières qui peuvent être compostées. Il s'est penché sur le compostage de déchets de poisson et de résidus de crabe avec de la tourbe et a mis au point de nouvelles techniques pour le compostage de matières organiques dans la tourbe.

Nous avons comparé dernièrement, à la Station de recherches de Fredericton, l'accessibilité de l'azote compris dans un compost (fumier solide de porc composté dans de la tourbe) à celle de l'azote compris dans des engrais chimiques (46-0-0).

Le compostage de déchets organiques avec ou sans fumier peut constituer un moyen réaliste de recycler les éléments nutritifs tout en éliminant les odeurs répugnantes et en produisant un amendement stable et de haute qualité.

**John E. Richards**
Agriculture Canada

## FLASH GRAIN

### Marchés d'exportation — Les acheteurs ne sont pas pressés

En effet, les acheteurs de blé attendent de voir à quel point la « guerre » des subventions entre les USA et la CEE contribuera à faire baisser les prix des grains. Ces derniers étant élevés, à la suite de la sécheresse, on s'attend à ce que les subventions à l'exportation diminuent. Les porte-parole de la CEE affirment cependant que les prix ne sont pas élevés au point d'éliminer toute subvention et les USA ont signalé leur intention de rétorquer avec force si la CEE continue à subventionner. La sécheresse aura contribué à réduire l'écart entre les prix mondiaux et les prix intérieurs, faisant ainsi économiser aux gouvernements des pays producteurs des sommes importantes en subsides. Elle n'aura cependant pas vraiment modifié les deux philosophies qui s'opposent ; les USA souhaitent l'élimination complète des subventions agricoles et la CEE maintient que cette position est irréaliste.

### Les stocks de blé canadiens au plus bas depuis 1952

**Le Canada pourrait avoir 42 % de moins de blé disponible que l'an dernier pour les circuits internationaux. Par contre, les quantités d'orge en stock chez les producteurs de l'Ouest ont augmenté de 60 %, ce qui traduit l'inquiétude des producteurs face à une éventuelle pénurie de grains pour l'alimentation animale.**

### Ouest canadien — C'était trop sec, c'est trop humide

Un peu comme dans certaines régions du Québec, on se plaint maintenant en Saskatchewan de l'excès d'humidité qui retarde les récoltes. Dans le nord et le centre-ouest de cette province, les récoltes sont très peu avancées et dans certains cas nettement compromises. Même problème en Alberta ; la situation est quelque peu meilleure au Manitoba. On craint également que les pluies abondantes des dernières semaines altèrent la qualité du blé et de l'orge de brasserie.


*Tracteurs tout-usage*
*Case IH de la série 94*

**L'un des seuls tracteurs de 85 forces et moins équipé d'une transmission assistée («power shift»)**

Les tracteurs tout-usage Case IH sont l'idéal pour les tâches à la ferme l'année durant. Ils sont conçus et pensés pour donner une efficacité élevée dans les tâches moyennes et un haut degré de confort et de commodité.

La construction de ces tracteurs est axée sur un diesel à couple élevé, associé à de douces transmission synchronisés à 12 vitesses, afin d'assurer des vitesses quasi-parfaites pour tout travail aux champs ou au parc d'alimentation. En option: transmission sans débrayage à 12 vitesses (power shift). Leur puissance et l'adaptation parfaite de la vitesse à la tâche s'allient à un système hydraulique avancé, à un attelage sensible en 3 points, à une PDF de 540/1000 tours-minute et à des cabines à excellente visibilité pour en faire des producteurs hors pair.

Pour avoir un supplément de traction, on peut se procurer les Case International 1394, 1494 et 1594 avec commande mécanique avant, gage de puissance de tirage accrue dans les conditions marginales des champs et dans les parcs d'alimentation glissants.

*1394, 65 hp à PDF**
*1494, 75 hp à la PDF**
*1594, 85 hp à la PDF**




**Trois choix judicieux comme puissance moyenne.**

*Évaluation du constructeur

Caseih

**BERTHIERVILLE**
BENOÎT BELLEROSE INC.
(514) 836-3602

**COATICOOK**
J.M. CHAGNON INC.
(819) 849-2663

**HÉBERTVILLE/LAC-ST-JEAN**
ANTONELLI VILLENEUVE & FILS
(418) 344-1741, 1854

**HUNTINGDON**
ÉQUIPEMENT DE FERME KELLY
(514) 264-5198

**LACHUTE**
J. & P. RAYMOND LTÉE
(514) 562-8856

**LA DURANTAYE**
JEAN-GUY & DENIS BOLDUC INC.
(418) 884-2841

**LA GUADELOUPE**
GARAGE BROCHU INC.
(418) 459-6405

**LENNOXVILLE**
GEO. DELISLE INC.
(819) 569-9821

**LOUISEVILLE**
ÉQUIPEMENT MALBOEUF INC.
(819) 228-4592

**LYSTER**
GARAGE E. BOISSONNEAULT INC.
(819) 389-5793

**MARIEVILLE**
ÉQUIPEMENT BOUCHER INC.
(514) 460-4951

**MONT-LAURIER**
LES ENTREPRISES
D. RAYMOND INC.
(819) 623-1458

**NAPIERVILLE**
NAPIERVILLE AUTOMOTIVE INC.
(514) 245-3565, 7747

**NICOLET**
CENTRE AGRICOLE
NICOLET/YAMASKA
(819) 293-4441

**PLAISANCE**
GARAGE LÉONARD MÉNARD
(819) 427-6448

**POINTE-AU-PÈRE**
LES ÉQUIPEMENTS ANDRÉ
BELLAVANCE INC.
(418) 723-2747

Une toute nouvelle équipe au service de l'agriculteur d'aujourd'hui.

**«LA VRAIE ÉQUIPE»**

**PONT-ROUGE**
LES MACHINERIES
PONT-ROUGE INC.
(418) 873-3232

**STANBRIDGE STATION**
LES ÉQUIPEMENTS MESSIER
& FRÈRES INC.
(514) 296-8212

**STE-MARTINE**
LES ÉQUIPEMENTS
LAZURE ET RIENDEAU
(514) 427-3612, 825-2546, 692-1568

**ST-CLET**
H. FARAND & FILS LTÉE
(514) 456-3331

**ST-ESPRIT, CTÉ MONTCALM**
LES ÉQUIPEMENTS
R. MARSAN INC.
(514) 839-2294

**ST-GEORGES-EST (BEAUCE)**
ÉQUIPEMENT F. CÔTÉ INC.
(418) 228-2000, 2001, 2002

**ST-GUILLAUME/ST-DENIS-RICHELIEU**
CLAUDE JOYAL INC.
(819) 396-2161/(514) 787-2105-2127

**ST-LAMBERT, CTÉ LÉVIS**
MACHINERIES AGRICOLES
G.M.R. INC.
(418) 889-9701

**ST-MAURICE**
R. CLÉMENT & FILS INC.
(819) 376-3877

**ST-PIERRE, ÎLE-D'ORLÉANS**
AGRI MAG Inc.
(418) 828-2243

**TROIS-PISTOLES**
C.T.R.H. ROUSSEAU
(418) 851-3842

**UPTON / GRANBY**
LES ÉQUIPEMENTS
ADRIEN PHANEUF
(514) 549-5811, (514) 372-7217

**VICTORIAVILLE**
GARAGE MAURICE LEBLANC
(819) 752-4855, 2594

**VILLE DE L'ISLET**
GARAGE CONRAD LORD INC.
(418) 247-3924
et
**ST-PASCAL DE KAMOURASKA**
(418) 492-6038

**WOTTON**
GARAGE E. COMTOIS INC.
(819) 828-2662

J. I Case Canada
TENNECO
Une division de Tenneco Canada Inc.
3390 S. Service Rd.
Burlington, ON L7N 3J5




COMMERCIALISATION DE LA MOUCHETÉE ET DU SAUMON D'ÉLEVAGE

# Ça change quoi chez vous?

*France Groulx*

**Il y a longtemps que les pisciculteurs réclamaient une refonte de la Loi sur la commercialisation du poisson d'élevage. Ils l'ont obtenue, la réglementation est en préparation. Dorénavant, il sera permis de vendre, dans les marchés d'alimentation, de la truite mouchetée, de la truite de mer et du saumon atlantique élevés chez les producteurs. Jusqu'à présent, la commercialisation de ces espèces était défendue dans le but de ne pas nuire à la pêche sportive.**

***La Terre* a procédé à une petite enquête téléphonique pour connaître les conséquences que peut avoir la nouvelle législation sur l'entreprise de quelques pisciculteurs. Quelques-uns ont été contactés, voici ce qu'ils ont dit :**

### Alfred Lapointe, Woburn, comté de Mégantic

En opération depuis deux ans, la pisciculture d'Alfred Lapointe produit 150 tonnes de truite de table annuellement. D'ici quelques mois, la production atteindra 350 tonnes. Les truites sont surtout vendues dans les marchés d'alimentation.

« Ici, la commercialisation de la mouchetée ne changera rien à notre entreprise. Nous produisons de l'arc-en-ciel et nous avons décidé de ne pas produire de mouchetée. D'ailleurs, la mouchetée s'adapte moins bien au type d'élevage intensif comme nous le faisons. »

### Marc Boulanger, Sainte-Félicité, comté de Matane

Une entreprise vieille de six ans dont la vocation est l'élevage de la mouchetée pour l'ensemencement des ZEC (zone d'exploitation contrôlée) et la pêche en étang. De l'aveu de son propriétaire, la pisciculture de Sainte-Félicité est une entreprise bien établie et rentable.

« Ici, la nouvelle législation aura de grandes conséquences. Je suis en train de construire deux bassins circulaires alimentés d'eau de mer. Je commence également l'élevage de la truite de mer. En plus de l'étang de pêche pour le saumon, on construira une usine de transformation et un fumoir. Un investissement de 2,5 millions sur cinq ans. On a maintenant droit à de l'aide financière du gouvernement.

« Jusqu'à présent, le marché du saumon était comblé par des arrivages du Nouveau-Brunswick et de la Norvège. Les États-Unis représentent un débouché intéressant. À partir de Montmagny, les pisciculteurs n'avaient même pas le droit de mettre en marché l'arc-en-ciel. Les autorités craignaient que cela nuise au tourisme qui vient à la pêche. »

### Roger Périgny, St-Mathieu, comté d'Abitibi-Ouest

Producteur de 100 tonnes de truite arc-en-ciel par année. La truite de table est vendue par l'intermédiaire d'un distributeur sur le marché de Montréal.

« On attend de voir la demande et les prix avant de s'orienter vers la mouchetée. Comme l'élevage requiert plus de temps, il faudrait que les consommateurs paient un peu plus cher pour le produit. »

En Ontario, les pisciculteurs ont le droit de commercialiser la mouchetée, mais ils ne le font pas. Est-ce qu'ils manquent d'eau ou si l'élevage n'est pas suffisamment rentable ?

### Cécile Deslandes, St-Félix de Kingsey, comté de Drummond

« Il y a seize ans qu'on est en pisciculture, dit Cécile Deslandes. Notre production est dirigée vers l'ensemencement de truites vivantes pour les autres pisciculteurs et les pourvoiries. On produit surtout de la mouchetée : des oeufs, des alevins jusqu'à la truite de 12 pouces pour des pourvoiries.

« La commercialisation de la mouchetée nous ouvrira de nouveaux marchés, nous sommes déjà en expansion et cela pourrait se poursuivre. On ne fait pas de truite de table, mais si la demande existe . . . »

### Georges Maheu, Val-des-bois, comté de Papineau

Pisiculteur depuis 15 ans, de l'ensemencement il est passé l'an dernier à la production de truite de table. Il écoule environ 50 tonnes d'arc-en-ciel dans la région d'Ottawa.

« Je n'ai pas l'intention de produire la mouchetée. Elle profite moins vite et elle supporte moins bien l'entassement dans les bassins. Sur mes marchés, la demande semble faible. »

Les opinions des pisciculteurs sont partagées, certains sont emballés, d'autres sont loin de l'être. Seule l'avenir pourra révéler les conséquences qu'aura eu la nouvelle réglementation sur la commercialisation des poissons d'élevage.

## Petites NOUVELLES

### Gestion des risques par les producteurs

Les chercheurs de la station de recherches de Lethbridge (Alberta) ont élaboré des modèles économiques qui rendent les producteurs agricoles plus à même d'affronter les risques de leur exploitation. Les modèles combinent les résultats d'expérience sur les sols, les cultures et les animaux de la ferme aux probabilités de pluie et aux prix escomptés. Les versions micro-informatisées du modèle peuvent être ajustées à la situation de chaque producteur, de même qu'à son attitude à l'égard du risque.

### Nouveaux concepts d'entretien des espaces verts

Au cours des cinq dernières années, les préposés à l'entretien des espaces verts à la ferme expérimentale centrale, à Ottawa, ont eu recours à de nouvelles techniques pour conserver à cet endroit le grand attrait touristique qu'il mérite à juste titre. Ces techniques reposent sur une diminution de l'usage des produits chimiques dans la lutte contre les insectes, les maladies des plantes et les mauvaises herbes. La nouvelle approche a donné pleine satisfaction en plus d'être plus économique.

LE QUÉBEC agricole

## Régie des marchés agricoles

# Le classement de l'avoine et de l'orge

**Le classement d'un échantillon d'avoine et d'orge commence par le nettoyage du grain. Ce classement s'effectue à partir de 500 g de grain.**

### Procédure de nettoyage

La procédure de nettoyage de l'avoine est la même que celle de l'orge. L'échantillon de 500 g est passé en deux portions plus ou moins égales sur le tamis (sarrasin no 5). Le préposé attesté de l'établissement détenant un permis, effectue environ 20 mouvements complets dont l'amplitude est d'environ 20 cm d'un côté à l'autre. Ce qui tombe sur le plateau est passé à nouveau sur le tamis en pente. Ce qui est refusé par le tamis en pente retourne dans l'échantillon nettoyé. Ce qui passe au travers constitue les déchets.

Les grains non battus et les morceaux de paille sont enlevés à la main et ajoutés aux déchets. Les boulettes de terre molles restant dans l'échantillon une fois nettoyé sont également enlevées à la main et ajoutées aux déchets jusqu'à un maximum de 10 %.

AVOINE DE L'EST CANADIEN
(QUÉBEC)
ORGE DE L'EST CANADIEN
(QUÉBEC)

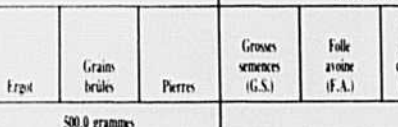
***1re étape :*** **enlève les matières légères → déchets**

5 △

plateau

← 20 coups →

***2e étape :*** **Ce qui est resté sur le plateau est passé sur le tamis 5 en pente.**




### Détermination du poids spécifique

On peut déterminer le poids spécifique une fois le grain nettoyé.

1.0 **Procédure à suivre pour déterminer le poids spécifique**

1.1 Le préposé verse l'échantillon de grain nettoyé dans un entonnoir Cox. Il ajuste l'entonnoir sur une mesure Ohaus dont le contenu est de 0,5 L d'eau à une température de 20° C ; il retire la plaque et laisse couler le grain.

1.2 Il verse à nouveau le contenu de la mesure Ohaus dans l'entonnoir en y ajoutant une poignée de grains. Il ajuste à nouveau l'entonnoir sur la mesure Ohaus ; il retire la plaque et laisse couler le grain.

1.3 Il enlève l'entonnoir sans remuer le grain dans la mesure et, avec le bâton rond d'un diamètre de 1,9 cm, il nivelle le grain en traçant une ligne brisée en forme de zigzag, c'est-à-dire trois mouvements égaux à un angle d'environ 45°.

1.4 Le grain contenu dans la mesure Ohaus est versé dans le plateau de la balance et pesé. Le poids obtenu est exprimé en grammes. Pour convertir cette quantité, soit les grammes en kilogramme par hectolitre, le préposé utilise des tableaux de conversion de la Régie des marchés agricoles, Secteur des grains. Il existe un tableau différent pour chaque type de grain.

### Détermination du pourcentage d'humidité

Une fois le poids spécifique connu, le préposé au classement peut maintenant déterminer la teneur en eau du grain. La majorité des titulaires de permis avec privilège de classement de la Régie des marchés agricoles possèdent des humidimètres de marque Labtronics modèle 919 avec une cellule dont le diamètre d'ouverture est de 3,5 po. Ainsi, le préposé doit tenir compte du poids spécifique obtenu sur le lot de grain à classer afin de déterminer la quantité de grain à utiliser.

Pour l'avoine nettoyée, la quantité utilisée est de 200 g. Par contre, dans le cas de l'orge, la quantité de grain à utiliser diffère en fonction de son poids spécifique. Pour un poids spécifique de 52 kg/h et plus, le préposé utilise 225 g d'orge nettoyée. Par contre, si elle est plus légère, c'est-à-dire que son poids spécifique est inférieur à 52 kg/hL, il emploie 200 g d'orge nettoyée.

Après avoir pesé la quantité nécessaire de grain pour effectuer le test d'humidité, il est versé dans la trémie de l'humidimètre. Ensuite, on y place un thermomètre. Il est très important que le préposé prenne la température du grain, puisque la lecture au cadran de l'humidimètre diffère en fonction de sa température.

Une fois qu'il en a enregistré la température, le préposé fait tomber le grain dans la cellule de l'appareil et note la lecture au cadran. À l'aide des tableaux fournis par le fabricant de l'appareil, il détermine le taux d'humidité du grain. Il existe un tableau pour chaque type de grain en fonction de son poids spécifique ou de son taux d'humidité.

### Facteurs de classement déterminant la classe du lot de grain

Le classement du lot de grain livré s'effectue à partir de ce que le préposé voit dans l'échantillon, une fois nettoyé. S'il n'observe rien qui puisse excéder la tolérance maximale de la classe établie préalablement en fonction du poids spécifique, son classement s'arrêtera là. Par contre, s'il lui semble qu'un ou plusieurs facteurs excèdent la tolérance maximale, il sort ce ou ces facteurs sur 500 g, 100 g ou 50 g en fonction du contenu de ces facteurs.

Ainsi, pour un échantillon d'avoine ou d'orge, s'il observe la présence de facteurs tels que ergot, grains brûlés et pierres restant dans l'échantillon une fois nettoyé, il sort ces facteurs sur 500 g. S'ils sont présents en trop grande quantité, il réduit évidemment son échantillon à 250 g de façon à accélérer son classement.

S'il observe dans l'avoine la présence de facteurs tels que grosses semences (G.S.)*, folle avoine (F.A.), autres graines céréalières (A.G.C.)**, grains pourris, grains germés, grains atteints de mildiou (moisis), grains chauffés, il sort ces facteurs sur 50 g. Encore une fois, si ces facteurs sont en trop grand nombre, il déduit son échantillon à 25 g toujours en vue d'accélérer le classement.

Dans l'orge, s'il y a présence de facteurs tels que grosses semences (G.S.)*, folle avoine (F.A.), autres graines céréalières (A.G.C.)**, grains germés, grains pourris et atteints de mildiou (moisis), il sort ces facteurs sur 100 g. Encore une fois, si ces facteurs sont en trop grand nombre, il réduit son échantillon à 50 g en vue d'accélérer le classement.

### Détermination de la classe du grain

Une fois que les éléments influençant le classement sont retirés et pesés, le préposé se réfère au tableau de classement de l'avoine de l'Est canadien pour l'avoine du Québec. Il utilise le tableau de l'orge de l'Est et de l'Ouest canadiens pour l'orge du Québec puisque les normes de classement pour l'orge de l'Est et de l'Ouest canadiens sont les mêmes. Signalons en passant que dans l'avoine, il existe deux tableaux de classement au Canada. Un pour l'avoine de l'Ouest canadien qui a été récemment modifié et en vigueur depuis le 1er août dernier, et un autre pour l'avoine de l'Est canadien.

Pour l'Est canadien, la Commission canadienne des grains considère les provinces suivantes : Ontario, Québec, Nouveau-Brunswick, Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve. L'Ouest canadien est composé du Manitoba, de la Saskat- ►

## Classes d'avoine (Est canadien)

| Classe | Condition | Poids minimal en kilogramme par hectolitre kg/hl | Matière étrangères | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | Ergot | Grains brûlés | Pierres | Grosses semences (G.S.) | Folle avoine (F.A.) | Autres graines céréalières (A.G.C.) | Total ne devant pas excéder (GS+FA+AGC) | Grains pourris | Grains germés | Grains atteints de mildiou (moisis) | Grains chauffés |
| | | | 500,0 grammes | | | 50,0 grammes | | | | | | | |
| Avoine No 1 E.C. | Bien mûrie, presque exempte de dommages, peut être légèrement tachée par les intempéries | 50 | Aucun | Aucun | 1g | Environ 0,20% | 1,00% | 2,00% | 3,00% | Aucun | Aucun | 0,01% | Aucun |
| Avoine No 2 E.C. | Raisonnablement bien mûrie, peut contenir des grains tachés par les intempéries, raisonnablement exempte de dommages | 47 | 0,05% | Aucun | 2g | 1,00% | 2,00% | 6,00% | 6,00% | 0,05% | 2,00% | 0,10% | 0,30% |
| Avoine No 3 E.C. | Passablement bien mûrie, modérément tachée, raisonnablement fraîche | 44 | 0,05% | Aucun | 5g | 1,00% | 2,00% | 12,00% | 12,00% | 0,50% | 15,00% | 3,00% | 3,00% |
| Avoine No 4 E.C. | Exclue des classes précédentes en raison de grains non mûris, sévèrement endommagée par les intempéries mais ne doivent pas avoir le goût de moisi ou de suri | 41 | 0,10% | 0,25% | 5g | 1,00% | 5,00% | 20,00% | 20,00% | 2,00% | Aucune limite | 8,00% | 5,00% |
| Ordre de priorité | | 9 | 3 | 2 | 10<br>1 | 8 | | | | 5 | | 7 | Chauffés 6 |
| Classes moyennes | | | | | Jusqu'à 2,5%: avoine échantillon E.C.-pierres (10) | | Jusqu'à 50: grains mélangés E.C.-avoine | | | | | | |
| Classes minimales | | Avoine, échantillon E.C.-poids léger | Avoine, échantillon E.C.-ergot | Avoine, échantillon E.C.-brulés | + de 2,5%: avoine, grains récupérés (1) | Avoine, échantillon E.C.-mélange (genre de mél.) | + de 50%: avoine fourragère mélangée | Grain, mélange E.C.-avoine | | Avoine, échantillon E.C.-pourris | | Avoine, échantillon E.C.-moisis | Avoine, échantillon E.C.-chauffés |

La lettre «G» désigne un ou des morceaux de la taille d'un grain par 500,0 grammes.
NOTE: Un échantillon qui contient plus de 10,0% de boulettes de terre sera classé: avoine, échantillon E.C. - mélange (boulettes de terre). Priorité 8.
Un échantillon ayant une odeur autre que celle qui émane de grains chauffés ou brûlés sera classé: avoine, échantillon E.C. - odeur (genre d'odeur). Priorité 4.

Gourd: de 14,1% à 17,0%
Humide: En sus de 17,0%
(88-07)

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation

Le Québec agricole est publié chaque semaine dans *Le Terre de chez nous*
La rédaction est faite par la Direction des communications en collaboration avec les divers services du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
Secrétaire de rédaction: François Linteau

*Suite de la page 30*

chewan, de l'Alberta et de la Colombie britannique.

Exemple de classement qui pourrait être obtenu sur un échantillon d'orge du Québec livré par un producteur agricole au centre régional de sa localité :
Supposons :
1- Des déchets de 1,5 %
2- Un poids spécifique de 58,5 % kg/hL
3- Un taux d'humidité de 14,1 %
4- Un grain, une fois nettoyé, contenant :
   - 0,10 % d'ergot
   - 2 g de pierres
   - 0,5 % de grosses semences (radis sauvages)
   - 2,0 % d'autres graines céréalières (avoine contenue dans l'orge.

La dénomination de la classe de cette orge sera : orge no 2 E.C.***. Il est à noter que les déchets n'influencent jamais la classe d'un lot de grain.

Dans l'exemple précédent, la quantité totale livrée sera réduite de 1,5 % puisque le centre régional retirera les déchets au moyen de son nettoyeur.

Pour de plus amples informations sur un des sujets traités, n'hésitez pas à consulter le représentant de la Régie des marchés agricoles, Secteur des grains, de votre région.

**Sur demande, des cours touchant cette série d'articles peuvent être donnés aux producteur agricoles. Il s'agit d'en faire la demande auprès du représentant de la Régie des marchés de votre territoire, ou encore de la Direction du Secteur des grains, au 113, Saint-Georges, Lévis, G6V 4L2, au numéro de téléphone : (418) 833-5143.**

* Grosses semences (G.S.) :
Comprennent tous les grains cassés ou non tels que les pois, les haricots, le maïs, la nielle, l'ambrosie, le chiendent . . . contenus dans l'échantillon une fois nettoyé.

** Autres graines céréalières (A.G.C.) :
On désigne par d'autres graines céréalières, des grains autres que le lot de grain livré soit la présence d'avoine, de blé, de seigle ou de triticale ou les quatre à la fois dans un lot d'orge.

*** E.C. = Est canadien.

**Yvon Tessier, d.t.a.**
**Inspecteur des grains**
**Bureau régional de**
**Saint-Hyacinthe** ■

## Orge de l'Est et de l'Ouest canadiens

| Classe | Condition | Poids minimal en kilogramme par hectolitre kg/hl | Ergot | Grains brûlés | Pierres | Matière étrangères: Grosses semences (G.S.) | Folle avoine (F.A.) | Autres graines céréalières (A.G.C.) | Total ne devant pas excéder (GS+FA+AGC) | Grains germés | Grains pourris et atteints de mildiou (moisis) |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | | | 500,0 grammes | | | 100,0 grammes | | | | | |
| Orge No 1 E.C./O.C. | Atteinte par la gelée, tachée par les intempéries ou autrement abîmée, mais doit être raisonnablement fraîche | 58 | 0,05% | Aucun | 5G | Environ 1,00% | Environ 3,00% | Environ 5,00% | 5,00% | 10,00% | 1,00% |
| Orge No 2 E.C./O.C. | Exclue des autres classes d'orge en raison du poids spécifique des grains non mûris ou sérieusement endommagés, mais doit être passablement fraîche | 54 | 0,10% | 0,50% | 5G | Environ 1,00% | Environ 10,00% | Enrivon 15,00% | 15,00% | 20,00% | 10,00% |
| Ordre de priorité | | 9 | 3 | 2 | 10<br>1 | 8 | | | | 7 | Pourris 5<br>Moisis 6 |
| Classes moyennes | | | | | Jusqu'à 2,5%: orge échantillon E.C.-pierres (10) | | Jusqu'à 50: grains mélangés E.C.-orge | | | | |
| Classes minimales | | Orge, échantillon E.C./O.C.- poids léger | Orge, échantillon E.C./O.C.- ergot | Orge, échantillon E.C./O.C.- brûlés | + de 2,5%: orge, grains récupérés (1) | Orge, échantillon E.C./O.C.- mélange (genre de mél.) | + de 50% orge fourragère mélangée | Grain, mélange E.C. ou O.C.- orge | | Orge, échantillon E.C./O.C.- pourris ou germés | Orge, échantillon E.C./O.C.- moisis |

La lettre «G» désigne un ou des morceaux de la taille d'un grain par 500,0 grammes.
NOTE: Un échantillon qui contient plus de 10,0% de boulettes de terre sera classé: orge, échantillon E.C./O.C. – mélange (boulettes de terre). Priorité 8.
Un échantillon ayant une odeur autre que celle qui émane de grains chauffés ou brûlés sera classé: orge, échantillon E.C./O.C. – odeur (genre d'odeur). Priorité 4.
*Un échantillon d'orge de l'Ouest canadien contenant jusqu'à 2,5% de pierres sera classé: orge rejetée «classe» – pierres. Priorité 10.

Gourd: de 14,9% à 17,0%
Humide: En sus de 17,0%
(88-09)

Les 27 et 28 septembre, au Collège MacDonald

# Colloque sur la conservation des sols

■ **Les producteurs et les productrices agricoles, ainsi que toutes les personnes reliées de près ou de loin au monde agricole, sont invités à participer à un important colloque sur la conservation des sols, qui aura lieu les 27 et 28 septembre au Collège MacDonald de l'Université McGill.**

Sous le thème « On y travaille de concert », ce colloque est le fruit d'une table de concertation qui regroupait des représentants du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, du Conseil des productions végétales du Québec, des universités McGill et Laval, d'Agriculture Canada, de l'Union des producteurs agricoles et de l'Ordre des agronomes du Québec.

## PROGRAMME

### 27 septembre

08 h 00 Inscription : Centennial Centre
09 h 20 Mot de bienvenue — Roger B. Buckland, doyen Faculté d'agriculture et vice-recteur (Collège MacDonald)

**AVONS-NOUS PERDU LA CLÉ DES SOLS?**

09 h 30 Les défis de la conservation des sols dans Vaudreuil-Soulanges. Roland Daneau, producteur et membre du Club de rendements maximaux de Vaudreuil-Soulanges
10 h 00 Le compactage des sols : un fléau sans frontière. Inge Hakansson, Université suédoise des sciences agricoles.
10 h 30 Pause-santé

**DES INSTRUMENTS DE BASE**

11 h 00 Le travail minimal pour une conservation optimale. Edward McKyes, Anne Well et Allan K. Watson, Collège MacDonald
11 h 30 Les amendements organiques. Denis Côté, MAPAQ et Angus F. Mackenzie, Collège MacDonald
12 h 00 Dîner
14 h 00 Visite de sites de recherches en conservation des sols. Hôtes : G.S.V. Raghavan et Guy R. Mehus, Collège MacDonald
17 h 00 Fête champêtre (porc sur la broche et soirée dansante)

### 28 septembre

**DES INSTRUMENTS DE BASE**

09 h 00 Le contrôle de compactage du sous-sol. Ward B. Voorhees, North Central Soil Conservation Research Center, Minnesota
09 h 30 Le drainage de surface. Rémi Asselin, MAPAQ
10 h 00 Les brise-vent. Luc Desbiens, Camille Desmarais et André Vézina, MAPAQ. Katherine Stewart, Collège MacDonald
10 h 30 Pause-santé

**HARMONISONS NOS EFFORTS... À LA FERME**

11 h 00 L'expérience ontarienne. Charles S. Baldwin, Collège de technologie agricole de Ridgetown, Ontario
11 h 30 L'agriculture écologique : une approche globale. Jacques Petit, Mouvement pour l'agriculture biologique et Stuart B. Hill, Projets pour une agriculture écologique, Collège McDonald
12 h 00 Dîner
14 h 00 Le plan directeur de la ferme avant tout. Gilbert Sylvestre, producteur et ingénieur agricole
14 h 30 De l'expertise, ça se partage. Daniel Pelletier, producteur et membre du groupe Hersol
15 h 00 Pause-santé

**ENTRE NOUS**

15 h 30 Table ronde avec la participation des représentants de :
- Agriculture Canada
- Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
- Ministère de l'Environnement du Québec
- Ordre des agronomes du Québec
- Union des producteurs agricoles

16 h 30 Synthèse et perspective d'avenir par monsieur Pierre Gaudet, président de la table de concertation sur la conservation des sols.

**Pour renseignements supplémentaires, communiquez au numéro de téléphone suivant : (514) 398-7765.** ■

VIVEZ BIEN
AVEC LA TERRE
UNE QUESTION D'ÉQUILIBRE

# Le courrier de Marie-Josée

CONDITIONS DU COURRIER : Se présenter - âge, sexe, situation. - Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels — pas plus de 5 pages — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale : pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à : « Le Courrier de Marie-Josée », La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3Y9.

## *« Faire cesser la violence »*

**Q/ Je suis une épouse d'agriculteur, j'ai 32 ans et j'ai un jeune enfant. Mariée depuis 12 ans à un homme qui vit souvent des crises de violence. J'ai réfléchi en lisant ce que certaines correspondantes ont signalé dans votre courrier. Entre autres, celle qui signait J.B. ou « Pas toujours au même à s'oublier. » Cette dernière disait : « Les enfants sont tous partis de la maison. Mais ils sont restés marqués par cette vie-là. Ils travaillent, mais ne sont pas joyeux. Pour ma part, j'ai arrêté de rire la journée de mon mariage. J'ai porté mes enfants le coeur serré entre les murs de la maison et ceux de l'étable. »**

**J'ai sensiblement le même âge que cette personne et dois vivre beaucoup de violence de la part de mon mari. Je lui pardonne au fur et à mesure, depuis plusieurs années. Mais après avoir lu votre vie et ce que Marie-Josée vous a dit : « Soyez une mère digne qui ne se laisse pas marcher sur la tête. Vous êtes une adulte capable de prendre vos décisions et il est important pour votre équilibre nerveux que vous vous vidiez le coeur avec votre mari. »**

**Ce même jeudi, donc, au train, j'ai demandé calmement à mon mari : « As-tu apporté la chaudière d'eau pour les vaches? » Il m'a répondu : « Gueule pas »... Et de fil en aiguille, la discussion s'est envenimée. Au point que finalement, il m'a fait revoler dans le dalot entre deux vaches. Je me suis relevée et lui ai signifié clairement que c'était la dernière fois qu'il me battait. « Ne recommence pas ou je pars avec l'enfant. Je n'irai pas faire le train, si tu me sacres par la tête. » Revenue à la maison, j'ai beaucoup pleuré, me disant que je n'endurerais pas cela pendant 40 ans.**

**C'est toujours ainsi après les crises. Je remets mon mariage en question. Mais ensuite, je réfléchis et comprends que je ne peux tout détruire ce que l'on a construit depuis 12 ans. Ce qui l'excuse c'est qu'il a eu une enfance malheureuse et que ses parents ne l'ont pas aimé. Il m'a raconté des choses terribles là-dessus.**

**Mon enfant, trop jeune pour comprendre, pleure lorsque mon mari me crie par la tête des demi-heures de temps. Il descend tout, la belle-famille qu'il ne veut plus visiter, etc. À part cela, il est bon pour moi. Je ne manque de rien, car j'avais quelques économies lorsque je me suis mariée.**

**J'aimerais que nous ayions plus de tendresse l'un envers l'autre. Mon mari ne veut pas, il dit que c'est réservé pour quand on fait l'amour. Et pas souvent. Seulement au début de mes règles, ma santé ne me permet pas d'avoir d'autres enfants.**

**Quand j'ai commencé à écrire, je ne savais pas ce que je dirais, mais ça m'a fait du bien. Raconter sa souffrance, sous l'anonymat, ça soulage. D'autres personnes peuvent nous faire part de leurs expériences. Il faut que cette violence cesse pour nos enfants et nous-mêmes.**

**Nicole**

R/ Ma chère amie, la violence ne s'exerce librement que par la mollesse des faibles. Si vous décidez vraiment que c'est assez, vous allez prendre les moyens pour que ça cesse.

Pleurer et gémir ne règlent rien. C'est agir qu'il faut. Vous n'avez peut-être pas choisi le meilleur moment pour régler votre histoire avec votre mari. J'ai supprimé de longs paragraphes de vos discussions à tous les deux.

On dit qu'il y a un mari sur dix qui bat sa femme régulièrement. Certains continuent de dire que les femmes aiment ça... Je dirais plutôt que ceux qui battent aiment ça. Vous pouvez trouver toutes sortes de circonstances atténuantes pour comprendre votre mari, un fait demeure : sa violence est inadmissible.

Votre compagnon aurait besoin d'être aidé. Par une personne « neutre », comme nous le signalait une correspondante récemment. Il verrait clair dans son passé, réussirait à extirper les racines de sa violence.

Il faut choisir son moment pour parler de ces difficultés-là avec son conjoint. Prenez l'initiative de consulter dans votre milieu les ressources qui peuvent vous aider : au CLSC ou ailleurs. En attendant, ne jetez pas d'huile sur le feu par des discussions inutiles du genre « Tu ne m'aimes pas... » pendant qu'il a les pieds dans le fumier et par-dessus la tête des vaches.

Vous devriez trouver aussi une formule d'espacement des naissances qui ne serait pas aussi contraignante. Parlez-en avec votre médecin. Les véritables occasions de rapprochement avec votre époux doivent être plus nombreuses et plus comblantes pour réussir votre vie conjugale.

Votre petit enfant doit à tout prix trouver en vous deux des parents heureux et sereins pour que le cycle de la violence s'arrête là.

### ELLE M'A TOUJOURS TROMPÉ

En réponse à « J'ai dû laisser ma femme et mes enfants ». Je suis un agriculteur dans la trentaine. Je comprends votre problème, monsieur, car moi aussi j'ai eu des problèmes avec ma femme. Ça fait 3½ ans que je suis divorcé.

Ma femme avait 15 ans quand je l'ai rencontrée. Elle était gentille, elle semblait m'aimer et être heureuse avec moi. Mais elle m'a toujours trompé avec d'autres hommes. Avant de me marier, je la pensais fidèle. Mais elle m'avait déjà trompé avec mon beau-frère, ce que j'ai su après mon divorce par ma soeur divorcée avant moi et l'ayant appris de son mari (beau-frère). Il lui a tout avoué à son divorce.

Pour moi, au début, tout semblait aller bien. Nous travaillions tous les deux pour bâtir notre avenir et nous avons eu 2 enfants. Mais elle n'arrivait jamais de bonne heure le soir. Et je savais que là où elle travaillait, elle finissait de bonne heure. Alors elle me disait qu'elle allait prendre une bière avec d'autres filles. Mais une fois, je l'ai surprise dans un bar avec d'autres gars au lieu d'être avec son mari et ses enfants. Un jour elle est partie avec un autre homme. Et moi j'ai demandé le divorce et la garde de mes enfants car elle ne s'en est jamais occupé. Elle a voulu les amener avec elle la journée de son départ. Mes deux enfants étaient malades, ils avaient mal à la gorge et aux oreilles, étaient fiévreux et elle les envoyait chez sa tante alors qu'elle savait très bien qu'ils étaient malades. Pour finir, j'ai eu la chance d'avoir mes enfants avec moi et surtout de rencontrer une femme merveilleuse qui n'était pas mariée, mais qui avait un enfant de 9 ans à sa charge. Elle aime mes enfants comme les siens.

J'ai dû enduré plusieurs contraintes à cause de mon ex-femme et des problèmes que cela comporte. Confrontations aussi entre mon ex-femme et ma compagne actuelle, à cause des enfants, parce qu'elle a le droit d'avoir les enfants une fin de semaine sur deux. Mais malgré le fait d'avoir beaucoup pleuré et beaucoup enduré jusqu'à maintenant, jamais personne ne m'enlèvera mes enfants. Cherchez une femme qui est inspirée par Dieu, monsieur. Quand vous aurez trouvé la perle rare, celle qui va vous aimer pour vous et vos enfants, prenez la garde de vos enfants. Il y a beaucoup de femmes seules avec un ou deux enfants à leur charge. Au début l'adaptation est difficile mais après quelques mois vous vous y ferez et vous ne regretterez pas, plus tard, de pouvoir dire avec fierté que vous avez vu vos enfants grandir et que vous les avez bien élevés.

Je vous souhaite bonne chance et que Dieu vous aide comme il m'a aidé.

**D.L.**

### PENSER À DIEU

J'ai lu plusieurs lettres de dames dans votre courrier qui donnent en détail l'emploi d'une journée de travail. Certes les minutes sont remplies, mais mesdames à quelle heure vous êtes-vous arrêtées pour vous entretenir avec le Créateur qui vous donne santé, talent, biens, pour si bien occuper votre temps?

Moi je comprends que votre orgueil est bien nourri, mais nos mères et grands-mères n'avaient pas ce qui aujourd'hui colle les enfants sur les fonds de chaises, causeuses, et même couchés par terre et ça fatigue les yeux, les oreilles. N'est-ce pas vrai que tout petits vous leur avez dit d'aller regarder, à la télévision, les bouffons pour les amuser. Je ne condamne pas la télévision, elle a du bon mais avec ça où va votre génération d'aujourd'hui? Vous leur demandez un service et ils répondent : « Tantôt, j'écoute mon programme », mais votre programme d'aide n'est pas respecté, ni même le cours d'apprentissage gratuit que vous voulez leur donner.

Dans le bon temps — comme plusieurs gens le disent — la famille réunie mangeait en discutant et riant. Le matin chacun pouvait prier comme il l'avait appris ; le soir l'autorité disait : « on y est tous, faisons la prière avant la vaisselle ». Les plus jeunes se réunissaient près de leur mère. Les 3-4-5 ans aussi priaient, ils savaient quoi dire. Et de nos jours, voit-on encore ce geste?

Dans les veillées, il y avait plusieurs talents : chant, danse, musique, on racontait. On faisait aussi un peu tous les métiers, et même du bénévolat. Quelques-uns disaient : « Maman ne me l'a pas appris. Il aurait fallu traduire : « Je n'ai pas voulu apprendre, m'instruire, m'éduquer », c'est différent. Les tentations l'emportent sur la volonté, les sens dominent le cerveau. On entend dire parfois : « Si ça ne te tente pas de faire une chose, ne la fais pas. »

Moi je crois que souvent le bien est rejeté. La vie est vite et exigeante ; lorsque vous conduisez votre auto, vous allez à la vitesse que vous voulez, alors pourquoi ne pas commencer votre journée en priant et remerciant Dieu! C'est comme de ces matins où vous ne déjeunez pas... comment va votre journée? Malgré tout ce que l'on croise sur notre chemin de nos jours, il faut reconnaître que Dieu est le maître.

**Levée tôt**

### UNE AUTRE FAÇON DE VOIR

Je fais réponse à tant d'opinions au sujet des couples, des relations conjugales et extra-conjugales. Je suis marié, sans enfant, j'ai 28 ans. « Il était une fois un gentil jeune homme qui rencontra une belle et douce demoiselle. Ils se connurent, se marièrent et s'aimèrent toute leur vie durant sans jamais remettre en doute leur amour réciproque. » Voilà une belle histoire d'amour. Il est très facile de faire miroiter de ces histoires dans les livres de contes pour enfants, mais lorsqu'ils arrivent à l'âge adulte, ils vivent leur réalité avec leurs fantasmes, leurs envies sans jamais pouvoir les réaliser. Pourquoi? Parce que la société les condamne et ne les comprend pas.

La société n'aime pas les gens qui dérangent les bonnes et vieilles habitudes d'antan. Se marier, avoir des enfants, être fidèle, combien vraiment en sont heureux. Le pivot de la société occidentale est le mariage. Il n'y a rien de mal à connaître d'autres gens que ce soit au lit ou ailleurs. Cela ne détruit pas l'harmonie et la compréhension d'un couple suffisamment intelligent. Au contraire, ces expériences peuvent nous ouvrir les yeux sur d'autres façons de vivre, de ressentir et les êtres et les choses. Bien sûr et avant tout l'Église condamne. Elle a créé des lois, des dogmes bien établis, alors pourquoi tout changer, pourquoi la politique de l'autruche? Combien de couples sont malheureux parce qu'ils rêvent de connaître autre chose et qu'ils ne le feront jamais à cause d'interdits créés de tout pied.

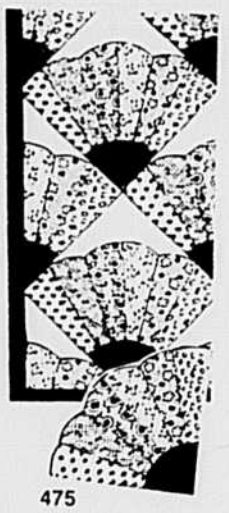
L'originalité n'est pas synonyme de banalité, elle est une façon particulière de se transcender par rapport à soi-même et aux autres. Ce n'est pas forcément bon pour l'épanouissement d'un couple de rester dans le même lit ensemble toute leur vie et je réalise combien mes relations extra-conjugales et celles de ma femme nous sont profitables.

Je n'ai pas d'enfants personnellement, mais j'estime que les enfants se forment à l'image des grands, et si les parents trouvent ces chose-là normales, les enfants en feront de même et auront sans nul doute aucun problème.

Je dis merci à « Amour vrai » pour sa franchise dans ce qu'il dit.

**Heureux qui comme...**

## Patrons *La Terre de chez nous*



475



4021



7303

**475 — Un modèle favori de courtepointe : l'éventail de grand-mère. Patron pour lit double ou lit simple.**

**4021 — Robe de toilette au drapé intéressant. Tailles 8 à 18.**

**7303 — Préparez votre prochain Noël en décorant au crochet.**

**Adressez vos commandes à *La Terre de chez nous*, Service des patrons, 7 Curity Ave., Toronto (Ontario) M4B 3L8. Vos NOMS et ADRESSES EN LETTRES MOULÉES. Disponibles dans les tailles mentionnées, n'oubliez pas le numéro. Utilisez un mandat-poste. Prix pour tous les patrons : 3,25 $ plus 75¢ frais de poste. Patrons en anglais avec lexique en français. Pas de timbre-poste.**

INFO MTS
1-800-463-5656
C'EST GRATUIT, C'EST CONFIDENTIEL ET C'EST VRAIMENT RASSURANT.

# RADIO-TÉLÉ

## POUR JEUNES ET MOINS JEUNES

### LA LANGUE DE JUNIOR

Chaque saison de télévision apporte son petit scandale. Les seins de Lance et Compte ont fait les manchettes l'an dernier. Voici que la langue de Junior dans l'Héritage fait parler d'elle. La semaine dernière, ceux qui ont regardé l'émission n'ont pu qu'être surpris, sinon choqués, de la complaisance avec laquelle Junior a lavé de sa langue le visage et le cou de sa petite amie.

Moi, j'en ai été choquée. Au sens véritable du terme. Une émission qui passe à 8 heures du soir, regardée par tous les membres de la famile se doit de respecter les opinions et les valeurs de la majorité des téléspectateurs. Il est dommage que ceux qui prennent des décisions à ce niveau-là, ne puissent voir en même temps par l'autre bout de la vitrine du téléviseur les centaines de milliers de spectateurs de tous âges qui les regardent. Cela éviterait des erreurs de jugement de ce type.

Les autorités de Radio-Canada prétendent que la majorité a été satisfaite, puisqu'il n'y a que 68 personnes qui ont protesté. Et que tous les autres qui se sont tus étaient par le fait même satisfaits. C'est un sophisme indigne de la Société d'État.

Il y a un mot que personne n'emploie plus parce qu'il fait démodé, arriéré. Pourtant, c'est ce mot-là qui donne aux choses de l'amour leur mystère et leur grandeur. C'est lui qui donne du prix à des gestes et des fonctions qui autrement seraient purement animales. Ce mot-là, c'est la pudeur. C'est elle qui inspire les plus belles oeuvres poétiques en ne laissant suggérer que cette aura de crainte, de respect, de grandeur qui font de l'amour humain et de sa dimension sexuelle les choses les plus merveilleuses du monde.

En rendant banaux et ordinaires des gestes si importants, on rend un mauvais service à la cause qu'on veut prôner: celui des bienfaits de la libération sexuelle. Y a-t-il quelque chose de plus triste et de moins inspirants qu'une certaine pornographie illustrée dans des films de deuxième zone?

Je continue quand même de penser que l'Héritage de Victor-Lévy Beaulieu est la meilleure oeuvre télévisée dans le genre. Les personnages sont forts, les répliques bien marquées et l'intérêt soutenu. On ne demande plus aux téléromans de respecter tous les canons de la morale ancienne. Ce serait terriblement plat et ennuyeux. Et déconnecté de la réalité quotidienne.

Mais il ne faut pas aller plus vite que ce que la majorité des spectateurs peut et doit supporter. D'autant plus que dans le cas souligné plus haut, j'y ai vu aussi de la provication. Junion ne s'est pas contenté d'effleurer l'oreille de sa copine. Pendant de longues minutes, le gand lavage s'est continué de la manière la plus suggestive possible. Une façon de faire la nique aux bonnes âmes en leur montrant tout ce qu'un jeune homme libéré doit savoir sur la question!

Quand une majorité de gens ne protestent plus parce que ça ne vaut plus la peine de le faire et qu'on sait que ça ne changera rien, c'est «qu'il y a quelque chose de pourri dans notre royaume».

*Marie-Stéphane*

### LA CORNE D'ABONDANCE

**CKVL - 85 au cadran**
**Dimanche de 7 à 9 h 00**

**25 septembre**

- Le National Annuel : encan d'animaux de boucherie
- SONIC : 30 ans de coopération
- Les McIntosh bonnes à croquer
- Les cultures en serres
- Les plantes ornementales.

### LA SEMAINE VERTE

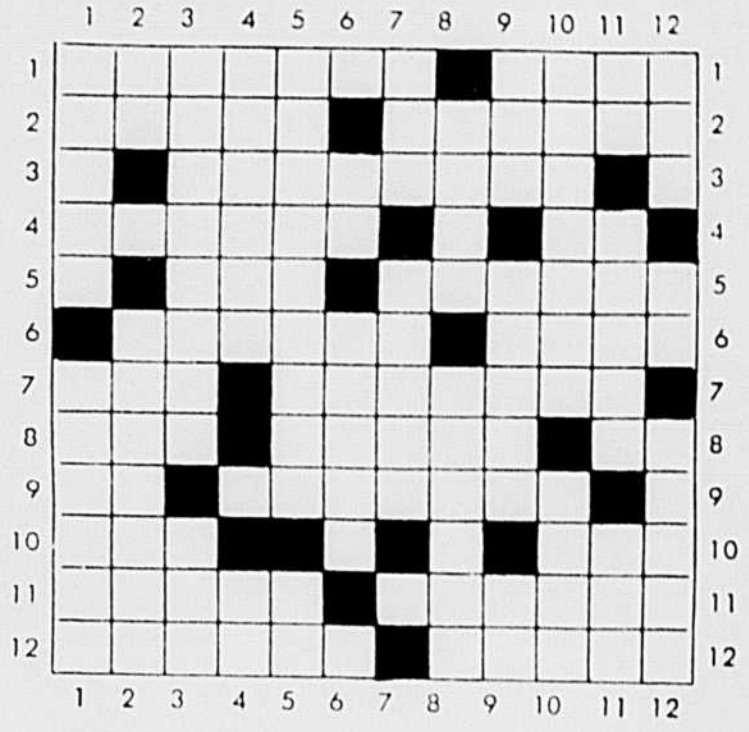
**Dimanche le 25 sept. à midi**

**Le dossier :** l'agriculture dans les Îles de Boucherville.
**La chronique horticole :** les fines herbes.
**Invité en studio :** Doug Young, ministre des pêches au Nouveau-Brunswick.
**Court sujet :** la sécheresse dans le Mid-West américain.

**SOLUTION DU 15 SEPTEMBRE**

| | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| C | I | B | O | U | L | E | T | T | E | ■ | J | |
| A | R | A | B | L | E | ■ | I | L | ■ | P | A | |
| R | I | S | ■ | M | G | ■ | G | ■ | P | E | C | |
| O | S | E | R | ■ | U | R | E | T | E | R | E | |
| T | ■ | L | A | ■ | M | I | ■ | R | U | S | E | |
| T | U | L | I | P | E | ■ | L | E | ■ | I | ■ | |
| E | B | E | N | E | ■ | S | I | F | F | L | E | |
| ■ | A | ■ | E | R | A | I | L | L | E | ■ | N | |
| S | C | U | T | E | L | L | A | I | R | E | ■ | |
| I | ■ | S | T | ■ | D | E | S | E | R | T | E | |
| L | I | S | E | R | O | N | ■ | R | E | E | L | |
| O | I | E | ■ | B | L | E | U | E | T | ■ | U | |

# MOTS CROISÉS



**HORIZONTALEMENT**

1- Plante potagère dont on consomme la base charnue des feuilles. — Autre nom du cochon.
2- Terre végétale. — Temps dont quelqu'un peut disposer en dehors de ses occupations ordinaires.
3- Facilement.
4- Plante potagère à bulbe comestible, de la famille des liliacées. — Conifère.
5- Pluie. — Fit perdre son sang-froid.
6- Terre non cultivée, mais qui pourrait l'être. — Proportion de métal précieux entrant dans un alliage.
7- Silencieux. — Collection de plantes desséchées et conservées entre des feuilles de papier.
8- S'emploie pour faire avancer un cheval. — Métal usuel de numéro 50. — Interjection.
9- Argent. — Parvenir à destination.
10- Gaz intestinal. — Terre entourée d'eau.
11- Plante voisine de la gesse. — Terrain où l'on cultive des végétaux utiles.
12- Genre de labiacées à odeur forte. — Oxyde d'uranium.

**VERTICALEMENT**

1- Plante de la famille des polémoniacées. — Coq castré que l'on engraisse pour le manger.
2- Indique une alternative. — Plante sans fleurs, à feuilles souvent très divisées, vivant dans les bois.
3- Ensemble d'images représentant des faits. — Signal bref.
4- Causai la perte. - Béryllium.
5- Arracher ses souches. - Sert à lier.
6- Dans. - Arbre des forêts tempérées.
7- Patrie d'Einstein. - Donnai de l'air.
8- Pondu par les femelles de beaucoup d'animaux. Équerre à branches mobiles du tailleur de pierre.
9- Arbre de l'ordre des conifères. — Fruit du hêtre. Route rurale.
10- Chacun des orifices microscopiques du dessous d'une feuille, par où se font les échanges gazeux. - Stria.
11- D'un verbe gai. - Ensemble des espèces de plantes qui croissent dans une région. - Plante herbacée, textile et oléagineuse.
12- Terroir spécialisé dans la production d'un vin. - Paresseux. Mammifère carnassier se nourrissant surtout de charognes.

## SAVIEZ-VOUS?

### Ces bulbes surprenants!

- Qu'il faut planter tous les bulbes à floraison printanière, comme la tulipe, le narcisse, la jacinthe et le crocus, à l'automne, avant que le sol ne gèle pour l'hiver? Cette année le thème utilisé pour nous faire penser que c'est le temps de planter les bulbes hollandais est *C'est le printemps*, et nous l'entendrons par le biais des médias durant la *Semaine mondiale des bulbes à fleurs*, du 17 au 24 septembre prochain.
- Qu'il existe des tulipes à fleurs vertes? Ces tulipes, de la classe des «Viridiflora», proviennent d'une tulipe vert-jaune déjà connue vers 1700. Par croisement et mutation, les hybrideurs ont obtenu un certain nombre de cultivars remarquables qui ont en commun des pétales pointus et étroits mais surtout une couleur verte en combinaison avec une deuxième couleur. Il y a, par exemple, 'Artist' (orange avec du vert), 'Pimpernel' (pourpre avec du vert) et 'Groenland' (blanc crème avec du vert).
- Que les fleurs de toutes les plantes à bulbes se marient très bien ensemble? En plus de les combiner avec d'autres végétaux, comme les vivaces et les arbustes, essayez donc de planter un grand groupe de jacinthes à grappes (*Muscari armeniacum*) parmi des touffes de narcisses trompettes ou de narcisses à grande coronule, comme 'Dutch Master' et 'Mount Hood'.

### Calendrier des soins des bulbes à fleurs

Les dahlias et les bégonias tubéreux continueront leur floraison jusqu'aux premier gels. On les laisse en terre jusqu'à ce que le feuillage soit complètement noirci, car c'est à la fin de la saison que leurs tubercules grossissent le plus rapidement. Il ne faut quand même pas les laisser en sol trop longtemps, car les tubercules ne tolèrent pas le gel en profondeur. Entre-temps, profitez des belles fleurs des colchiques (comme *Colchicum automnale* 'Roseum Plenum' et 'Waterlily') et des crocus d'automne (e.g. *Crocus speciosus* 'Artabir' et *C. zonatus*) qui sont à leur mieux en septembre et octobre.



**Les nivéoles (Leucojeum aestivum) fleurissent entre la fin d'avril et la fin de mai, selon les conditions climatiques locales. Elles préfèrent un emplacement humide et réussissent particulièrement bien près de l'eau. On les plante par groupes de 25 ou plus. Afin de créer un agencement des plus naturels, lancer les bulbes en l'air dans le site désiré, les plantant là où ils tombent. Lorsque entreplantées parmi les bulbes plus traditionnels, comme la tulipe, le narcisse et la jacinthe, ou sous des arbres ou arbustes, les nivéoles ajoutent une note de beauté élégante à l'aménagement.**

### Les bulbes à fleurs au balcon

Les bégonias tubéreux sont peut-être le choix le plus évident pour un «jardin en hauteur». Il existe des variétés avec de grandes fleurs, de petites fleurs et aussi des bégonias pendula (à port retombant) pour les jardinières. Le mois d'avril est le meilleur moment pour commencer les bégonias. On place les tubercules dans des pots remplis de terreau d'empotage ordinaire, les plaçant ensuite dans un endroit bien éclairé à une température de 15 à 20 degrés C. Que ceux qui n'ont jamais planté un tubercule de bégonia prennent note: c'est le côté concave et rugueux que l'on plante vers le haut et le côté arrondi et lisse vers le bas! À la fin de mai, quand les feuilles apparaissent, on peut les mettre sur le balcon ou le patio.

Le bégonia tubéreux est de culture facile et exige peu de soins. Il s'agit de le tenir bien arrosé et d'enlever les fleurs au fur et à mesure qu'elles se fanent. Ensuite, assoyez-vous et profitez du beau spectacle floral qui s'étend de la fin juin au mois de septembre.

D'autres bulbes à fleurs peuvent aussi venir enrichir le balcon. Essayez le canna, par exemple, qui fleurit aux endroit ensoleillés. Il existe un choix de variétés à feuillage vert ou bronzé aux fleurs rouges, roses, jaunes ou orange.




DES JUMEAUX NORDIQUES

# Un Québécois et un Ontarien

*Camille Beaulieu*

Le jour où Mère Nature a créé l'Abitibi-Témiscamingue, elle a eu en fait des jumeaux, mais a négligé de le crier sur les toits, de sorte que le fait est mal connu. Existe dans le nord ontarien, une région, «the Northern Clay Belt», (la zone argileuse du nord), dont les similitudes avec l'Abitibi-Témiscamingue sont criantes. Latitude, agriculture, histoire, formes et étendues des deux régions, conditions géographiques, pédologie, économie, isolement relatif du reste de la province, peuplement. Tout concorde, les deux enfants ne peuvent provenir que du même oeuf!

A mi-chemin entre la Baie-James et le sud du Québec et de l'Ontario, dont elles sont isolées par un no man's land forestier, les deux régions s'étalent en une bande d'une largeur de mille kilomètres environ, séparée en son milieu par la frontière des deux provinces. Le sud des régions s'étire en un triangle particulièrement fertile, qui cerne le grand lac Témiscamingue.

Les sols argileux et alluvionnaires, parsemés d'affleurements rocheux, se sont formés de dépôts marins, à l'époque du grand lac glacial, Barlow-Objibway. 13 millions d'acres au Québec, 16 millions d'acres en Ontario.

Comptant aujourd'hui chacune 150 000 habitants, les deux régions ont été peuplées en deux temps. Une première vague de colonisation il y a une centaine d'années s'est installée dans le Témiscamingue ontarien et québécois. Puis, à l'occasion de la grande crise économique et profitant de la construction de la voie ferrée dans le nord des provinces, une deuxième vague a peuplé, il y a une soixantaine d'années, les secteurs plus nordiques. Les colons en Abitibi provenaient de Montréal, Québec, etc. Les colons en Ontario venaient des Cantons de l'Est, du Lac-Saint-Jean. Les deux groupes bénéficiaient chacun d'un Plan gouvernemental de colonisation, qui leur allouait un lopin de terre, des ressources pour subsister la première année, et les moyens de construire une maison.

Les deux régions sont tributaires des ressources naturelles, mines, bois, agriculture en Abitibi-Témiscamingue; mines, bois, agriculture, dans la zone argileuse ontarienne. Plusieurs municipalités dans chacune des régions connaissent les affres de la mono-industrie. Les pâtes et papiers: Lebel-sur-Quévillon, Témiscaming, Kapuskasing. Ou encore, les mines et un embryon d'agriculture: Malartic, Mattagami, Virginiatown, Kirkland Lake, etc.

Possédant autrefois une forte minorité anglophone, l'Abitibi est aujourd'hui à peu près unilingue francophone. Son vis-à-vis ontarien lui est demeuré bilingue, anglais et français y coexistent à égalité. S'y trouvent cependant des secteurs à très fortes densités françaises: Kapuskasing (65 %), Opasatika, Val-Rita (95 %), Hearst dont on dit qu'elle est une ville du Québec transplantée en Ontario (95 %), etc. En règle générale les populations francophones sont majoritaires dans le nord de la région, tandis que les Anglais sont concentrés au sud à partir de Timmins.

L'enclave ontarienne commence à New Liskeard au sud, et s'étend, depuis la frontière québécoise à l'est, jusqu'à Hearst à l'ouest.

Les deux régions jouissent d'un climat similaire. Hivers continentaux, froids et secs. Étés maritimes, frais et humides. Enfin, comble de mimétisme, l'agriculture, en Ontario comme au Québec, est fortement concentrée dans la partie sud, témiscamienne.

Les deux régions, on l'a dit, se sentent isolées... et incomprises! En la matière cependant le Québec bénéficie d'une avance d'une dizaine d'années, et ses 1 000 producteurs agricoles ont su, parfois de peine et de misère, contraindre «les sudistes» à accepter la notion d'agriculture nordique. En Ontario, tant le milieu agricole que gouvernemental, demeurent beaucoup plus réservés face au potentiel agricole de cette zone nordique, ou subsistent malgré tout 873 producteurs agricoles.

À l'exception du sud de l'enclave, Témiscaming (572 fermes), l'agriculture dans l'enclave argileuse ontarienne est encore plus diluée sur un immense territoire que celle de l'Abitibi. On y retrouve donc, exacerbés, les principaux problèmes auxquels se heurte l'agro-alimentaire dans le nord-ouest du Québec. Isolement des producteurs, mise en marché non structurée, programmes gouvernementaux non pertinents, etc.

Comme au Québec, à l'heure où les terres fertiles du sud disparaissent sous le béton, le nord ontarien constitue, selon les agronomes qui oeuvrent dans la région, l'ultime réserve de terres agricoles de la province. Un jour ou l'autre, qu'on le veuille ou non disent-ils, les agronomes du sud de la province formés à Guelph, et qui ne pensent encore qu'en terme de maïs, devront bien prendre conscience de notre présence!

---

## STOP-SOL

### Place aux «conservateurs» innovateurs

C'est peut-être le temps ou jamais pour ceux et celles qui auraient des idées ou des projets originaux à expérimenter en conservation des sols de retrousser leurs manches pour tenter de les concrétiser. Déjà depuis février 1987, lors de la signature de l'entente auxiliaire Canada-Québec en agro-alimentaire, 13 projets pratiques d'innovation technologique et 22 en recherche ont été entrepris dans le secteur de la conservation des sols.

La bonne nouvelle, c'est que le volet dit «innovation technologique» est encore ouvert. Il reste encore un peu moins de 800 000 $ sur les 2 millions qui étaient alloués au départ, qui pourront être engagés jusqu'en mars 1990. Jusqu'à nouvel ordre, le montant maximum par projet est de 300 000 $. D'autre part, les ministres fédéral et provincial de l'Agriculture annonçaient, à la fin août, qu'ils s'étaient entendus sur un autre accord *de principe* en conservation des sols, prévoyant une participation totale de 10,6 millions en trois ans. Les porte-parole ont maintes fois confirmé qu'il s'agira d'argent neuf. Les détails concernant l'administration et le fonctionnement de cette entente ne sont pas encore publics. Cela signifie donc qu'il y a de la place pour les producteurs agricoles curieux et innovateurs qui désireraient être subventionnés pour la réalisation de projets intéressants.

### Une majorité de Canadiens accepteraient de payer pour stopper l'érosion des sols

**Un sondage réalisé le printemps dernier, auprès de 1 500 Canadiens en milieux urbain et rural, a révélé que la majorité d'entre eux appuient la mise en oeuvre d'un important programme public visant à intensifier les pratiques de conservation des sols. Un peu plus de la moitié des personnes interrogées ont déclaré qu'elles accepteraient de verser 10 $ par année; un peu moins du tiers accepteraient de fournir 25 $. Les urbains semblaient aussi préoccupés que les ruraux à cet égard. Dans les Prairies, les répondants sont plus enclins à responsabiliser les agriculteurs. Par contre, une forte majorité estime que la conservation est du ressort des administrations fédérales et provinciales.** *I.P.*


LE PX 9060 DE NK

LES ABOMINABLES CONDITIONS DE RÉCOLTE NE LUI FONT PAS PEUR



Les producteurs de maïs de 2550 U.T.M. ont parfois à faire face à un temps pourri lors de la récolte. Heureusement, le PX 9060 de Northrup King passe au travers de tout cela. Mais de plus, cet hybride sèche si rapidement que vous aurez toutes les chances de le récolter avant que vos champs ne deviennent vraiment abominables. Voyez votre détaillant NK tôt pour réserver votre PX 9060.

NK
NORTHRUP KING

Semences Northrup King Ltée.
C.P. 1207, Cambridge, Ont.
N1R 6C9 (519) 621-0890



En installant une chambre de contrôle de nappe CCN-INNOTAG sur mon réseau de drainage, je fais d'une pierre 3 coups: Je peux drainer mon champ, contrôler mon drainage et irriguer souterrainement. De cette façon, je rentabilise mon système de drainage au **maximum.**

**Réal St-Denis**
***Ferme Raunis enr.***
***St-Sébastien***

*Communiquez avec nos représentants:*
**INNOTAG INC.**
Tel.: (514) 487-5646
**Haut-Richelieu:**
Denis Bonneville (514) 244-5936
**St-Hyacinthe:**
Yvon Guérin (514) 538-3663
Stéphane Rivard (514) 796-3332

# Une ferme-zoo

*France Groulx*

**FERME-NEUVE — Vous auriez envie d'un petit troupeau de bisons? Des gros toutous à flatter, à cajoler... Eh bien, détrompez-vous, le bison est aussi gros qu'il est imprévisible. S'il vient à vous, prenez vos jambes à votre cou, vous réfléchirez à l'abri.**

Près de la route entre Mont-Laurier et Ferme-Neuve, se trouve un immense enclos de près de deux kilomètres de périmètre. À l'intérieur, un troupeau de 150 bisons: des mâles, des femelles et leurs petits qui se tiennent jamais bien loin derrière. À l'automne, les adultes sont séparés des petits, afin de réduire la grosseur du troupeau et par conséquent les interactions entre individus. Les femelles qui viennent d'être séparées de leurs petits sont particulièrement agressives.

Le bison est doté d'un front large, il porte de courtes cornes sur une tête couronnée d'une épaisse crinière. Les épaules de l'animal sont plus élevées que la croupe.

## Des imprévisibles

Le bison est mal adapté à la vie en captivité, explique Germain Cloutier, le gérant de la ferme Abigest, de Ferme-Neuve. Il lui faut donc un immense pâturage, du bois pour s'y cacher et se protéger du vent. L'animal passe l'hiver à l'extérieur.

L'entreprise forestière Papineau-Dufour s'est lancée dans l'élevage du bison au début des années 1980. Puis graduellement, ils ont entrepris l'élevage d'animaux peu connus au Québec. Aujourd'hui, yacks, lamas, mouflons, aoudads (chèvres de montagne), chevaux nains, bovins Highland et cervidés se côtoient. Un rejeton issu d'un croisement yack et Highland (bovin roux à long poils) témoigne de la



bonne entente qui règne dans le parc. Il y a, cependant, le mâle wapiti qui fait des siennes quand vient l'automne, en période de reproduction l'animal s'attaque à tout ce qui bouge, explique Germain.

Une jeune femelle bison se vend entre 2 000 et 3 000 $. Il y a plusieurs années que Germain Cloutier s'occupe de la ferme. «C'est malin un bison, pour les attirer, il faut utiliser de la ruse... et de la nourriture.» Le mâle le plus gros domine le troupeau. Les interactions entre individus sont nombreuses, un nombre insuffisant de mâles pour les femelles est cause de batailles. Selon M. Cloutier, il faut au moins deux mâles pour une trentaine de femelles. Les petits naissent en mai, juin et juillet. À la naissance, les rejetons sont plus petits que les bovins de boucherie.

Le bison pour la viande est abattu à 500 kilos. Près de trois ans sont nécessaires pour porter l'animal au poids d'abattage. On dit la viande tendre et relativement maigre, le prix équivaut au double du prix du boeuf. La demande pour la viande de bison est encore relativement faible. Le bison est un gros consommateur de fourrages, un concentré de luzerne sert d'apport de protéines.

## ...et les autres

Le troupeau de cervidés compte des chevreuils, des daims, des cicas (cervidé originaire de la Chine) et des wapitis. Notons que l'élevage du chevreuil prend de l'importance au pays. En Nouvelle-Zélande, il en existe plusieurs fermes. La clôture qui ferme l'enclos atteint trois mètres cinquante. Les piquets sont gros, 25 centimètres de diamètre. Le coût de la clôture, comprenant la main-d'oeuvre, atteint 50 000 $ explique le gérant de ferme.

Pour Germain Cloutier, la vie de gérant d'une ferme aussi inusitée n'est pas toujours facile. Les animaux valent cher — le prix d'une femelle lama atteint 10 000 $ — et l'information sur toutes ces espèces ne courent pas les rues. «D'année en année, je découvre des choses sur les animaux, je connais mieux leurs besoins».

Mais voilà, on ne devient pas Buffalo Bill en un jour.

## Côte-du-Sud...

*suite de la page 21*

cours de dessins et conférence. 250 participants. (avril 1988)

4. Visite des terrains de camping de la région, rencontre des jeunes et des adultes, jeux, concours, ballons, macarons, cartes postales. Participation de 1 000 personnes. (juillet 1988)
5. Visite de cinq terrains de jeux. Même activités que sur les terrains de camping. 300 participants. (juillet 1988)
6. Visite par les chefs de file de la région, d'une érablière à Ste-Perpétue, pour constater le dépérissement; un dîner a été servi à la cabane à sucre de M. Armand St-Pierre, suivi d'une conférence par un représentant du ministère de l'Énergie et des Ressources, M. Gilles Gagnon. Cette conférence fut appréciée des 65 participants. (juillet 1988)
7. Participation aux expositions agricoles de St-Pascal et de Montmagny. Nous avons rencontré environ 3 000 personnes. (août 1988)

**Matériel de sensibilisation**

La Fédération a fait préparer par Mme France Bernier, de St-Jean-Port-Joli, 20 tableaux représentant les dangers des pluies acides pour l'agriculture, la forêt, la faune, les lacs et rivières, les humains. Ces tableaux étaient exposés dans les kiosques.

2 000 macarons intitulés «Il pleut à mourir et ça m'inquiète», ont été distribués durant ces activités.

1 000 ballons portant la même inscription ont également été distribués aux enfants.

2 000 cartes postales adressées au premier ministre, M. Brian Mulroney, ont été signées et expédiées à Ottawa dont 1 200 par le député M. André Plourde. Toutes ces activités ont été très bien couvertes par les médias régionaux, soit les journaux, la radio et la télévision.

**Syndicat des producteurs de porcs de la Côte-du-Sud**

Lors du dernier C.A. élargi, les administrateurs ont adopté deux importantes résolutions qui portaient sur:

*— Maximum assurable:*

Nous dénonçons le procédé du gouvernement dans ce dossier qui augmente les minimums assurables et abolit les maximums. Nous réitérons notre appui au président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec afin d'obtenir une remise en force d'un maximum assurable de 8 000 porcs/année.

*— Regroupement de l'offre des porcelets:*

Suite aux réunions des producteurs naisseurs de la région, le Comité des naisseurs régional a été nommé pour développer un système de regroupement de l'offre et de la vente des porcelets.

**Assurances-récoltes**

Les membres du Comité des assurances agricoles ont étudié lors de leur dernière rencontre les dossiers suivants en leur accordant les orientations adaptées aux demandes de la région.

*— Assurance-récolte:*

Discuter avec les représentants de la Régie des assurances agricoles du Québec des résultats de la récolte pour l'année 1988.

*— Assurance-stabilisation:*

Poursuivre les négociations afin d'obtenir que les minimums assurables pour tous les producteurs, retrouvent le statu quo.

Entamer des pressions afin de remettre un plafond d'assurabilité dans le régime du porc d'abattage.

*— FRAP:*

Appuie leur principe mais demande à chaque spécialité de se prononcer.


ALCOOL... TROP, TROP SOUVENT, C'EST RISQUÉ!

Santé et Services sociaux

CIAQ INC
Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc.

APPEL D'OFFRES

FOIN

Le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) inc. de Saint-Hyacinthe renouvellera sa commande de foin au début du mois de novembre 1988.

Les commerçants de foin désirant fournir du foin de première qualité et fait en bonne condition doivent faire une demande de formule de soumission à l'adresse suivante:

**CIAQ inc.**
a/s M. Pierre Godbout
Casier postal 518
Saint-Hyacinthe (Québec)
J2S 7B8

*Un devis détaillé des exigences du CIAQ inc. accompagnera la formule de soumission.*

"Il y a toute une marge"

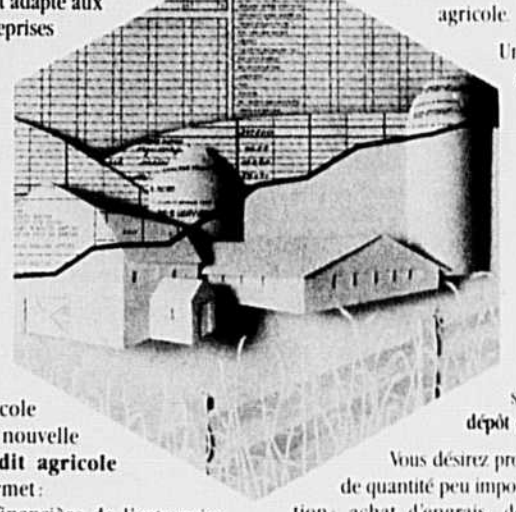
Il y a toute une marge entre les marges de crédit conventionnelles et la nouvelle **marge de crédit agricole Desjardins.**

**La marge de crédit agricole Desjardins**

Avec plus de 650 caisses populaires en milieu rural, et fort de la compétence de ses nombreux conseillers agricoles, Desjardins vous offre maintenant un outil de gestion souple et adapté aux besoins des entreprises agricoles.

Conçue spécifiquement pour les producteurs et productrices agricoles d'aujourd'hui, pour qui les mots: saine gestion, planification et croissance ordonnées de leur entreprise agricole ont un sens. La nouvelle **marge de crédit agricole Desjardins** permet:

- une gestion financière de l'entreprise plus personnelle et indépendante;
- une protection contre les découverts;
- un pouvoir d'emprunt continu qui se renouvelle au fur et à mesure des remboursements;
- un accès facile.



**Une marge de crédit pas comme les autres!**

Différente des autres marges de crédit par son renflouement automatique, votre marge de crédit agricole se rembourse automatiquement en fonction de vos entrées d'argent: soit à la semaine, à toutes les deux semaines, au mois ou selon le cycle de votre production. Le tout en fonction des besoins de votre entreprise agricole.

Un système naturel de vases communicants entre votre compte d'épargne avec opérations et votre marge de crédit agricole la renfloue automatiquement après dépôt. Un principe très efficace surtout si vous utilisez le **dépôt direct Desjardins.**

Vous désirez profiter d'escomptes de quantité peu importe votre production: achat d'engrais, de semences, de moulée ou d'animaux... Vous désirez vous munir d'un outil financier à la mesure de votre entreprise agricole...

La caisse populaire Desjardins



Comblez la marge. Pensez à la marge de crédit agricole Desjardins!

Marge de crédit agricole Desjardins

# La clef des champs

*Pierre April*

## Les libéraux montent dans le train des conservateurs

La prochaine campagne électorale au Québec ne risque pas de trop surprendre par l'originalité des thèmes utilisés par les partis politiques fédéraux pour gagner les faveurs de l'électorat.

Si l'on oublie l'opposition des libéraux au traité de libre-échange, le reste de leur programme ressemblera à s'y méprendre à celui des conservateurs.

« La priorité des priorités, a indiqué le député libéral de Shefford, Jean Lapierre, sera la protection des acquis. Le débat sur le libre-échange va être au centre de tous les débats dans les communautés rurales et on espère que l'UPA va préparer des forums publics sur tout le territoire et, nous, les libéraux, nous serons présents. »

Le deuxième sujet sera celui de la sauvegarde de l'environnement. « Plus spécifiquement, a précisé M. Lapierre, il y aura la question des pluies acides et la question des effets de serre. »

Le grand public, selon le député libéral, n'est pas encore tout à fait sensibilisé sur la question de la couche d'ozone et la connaissance acquise par les agriculteurs dans ce domaine sera un apport précieux au débat électoral.

« Toute les questions environnementales, a-t-il ajouté, sont devenues fondamentales et je pense que la communauté agricole est plus sensible que toutes les autres. »

Le troisième élément touchera le problème de la relève agricole. « On a beau parler de vouloir protéger les acquis, a souligné M. Lapierre, il ne faut pas perdre de vue que la moyenne d'âge de nos agriculteurs est d'environ 50 ans. »

Les libéraux ont regardé cette question de très près et ils ont retenu une solution : l'épargne-établissement. « C'est un concept intéressant, a dit le député, et j'en ai déjà discuté à l'intérieur du caucus. »

Au cours de la campagne au Québec, les candidats dans les communautés rurales discuteront aussi d'une refonte en profondeur des formules de financement. « Parce que, a précisé le député, Dieu sait à quel point les formules actuelles sont dépassées. »

Le quatrième dossier qui fera l'objet du débat touche la question de l'équité dans les interventions fédérales « qui doivent inévitablement passer par la flexibilité ».

Le dernier élément du programme libéral dans le secteur agricole est celui de la recherche et du développement. « Il ne faut se faire d'illusion, a indiqué M. Lapierre, si on ne met pas l'emphase sur cet élément, il y aura bon nombre de problèmes sérieux dans certaines productions. »

Au chapitre des négociations multilatérales du GATT, le Parti Libéral a aussi l'intention d'expliquer clairement ses positions. « Nous, chez les libéraux, a indiqué M. Lapierre, sommes convaincus que sans système d'aide, l'agriculture canadienne ne pourra pas survivre à la concurrence. »

Pour les libéraux, la priorité dans le développement des marchés doit passer, comme le pense la CEE, par la protection des fermes familiales. La seule façon de le faire c'est de s'opposer à l'intégration verticale et horizontale.

« On a beau se raconter des histoires, a indiqué M. Lapierre, sans l'intervention de l'État au Canada et au Québec plus particulièrement, il n'y en aurait pas d'agriculture. Nous, on pense que l'agriculture c'est beaucoup plus qu'une opération économique, c'est une manière de vivre. »

La centralisation des entreprises agricoles, selon le député, enlève toute marge de manoeuvre et toute possibilité de réagir aux crises. « Quand ta marge de crédit dépasse le million à la banque, a-t-il souligné, ce n'est pas comme si tu dois en retirer un peu du bas de laine pour arrondir les fins de mois. »

« On ne peut pas, par des négociations menées par des hauts fonctionnaires, a ajouté M. Lapierre, renier aux agriculteurs les acquis de vingt ans de luttes acharnées pour gagner en dignité et sécurité. »

Le député de Shefford a finalement admis que le gouvernement conservateur devra faire sa campagne sur le même thème au chapitre des négociations commerciales multilatérales, s'il est le moindrement réaliste. « Mais il devra expliquer aux cultivateurs, a-t-il conclu, pourquoi il a signé l'Accord de libre-échange avec les États-Unis et endossé la position américaine qui souhaite la disparition graduelle des subventions à l'agriculture. »

Les libéraux sont convaincus que lorsque les urbains auront compris ce que les ruraux ont vite saisi, l'accord bilatéral sera beaucoup moins bien perçu et accepté.



Visez une formation collégiale

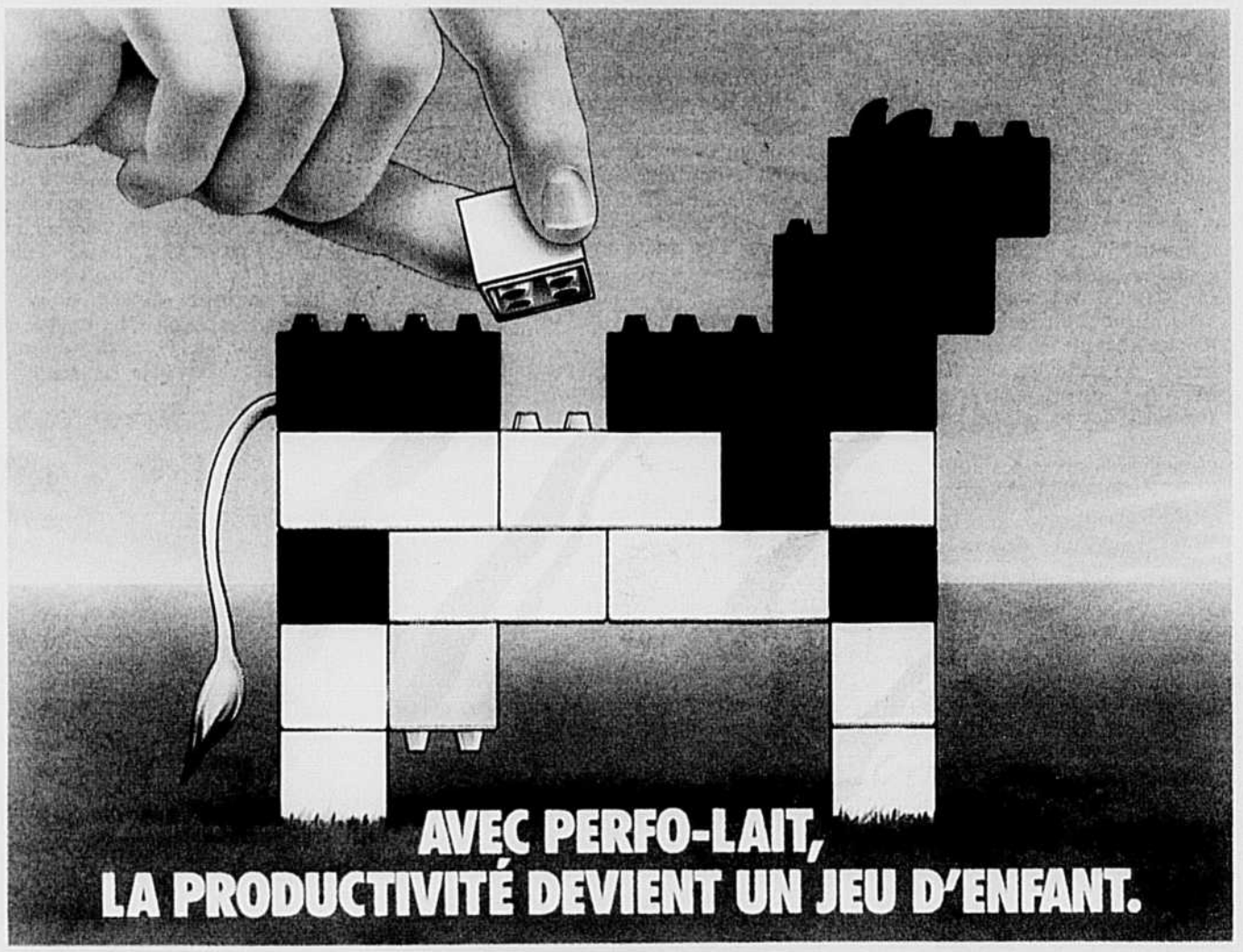
D.E.C. ou A.E.C. biologique conventionnel

Pour une agriculture non polluante

IL Y A L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Du 10 octobre au 21 avril

Pour se renseigner ou pour s'inscrire
CEGEP DE VICTORIAVILLE 475 rue Notre Dame est
Victoriaville G6P 4B3 Tel (819) 758 6401




PERFO Lait SHUR-GAIN **Avec le programme d'alimentation Perfo-Lait Shur-Gain, toutes les pièces sont là pour que vous obteniez une productivité optimale de vos vaches... en toute simplicité!**

En effet, bien qu'étant le fruit d'études complexes menées au Centre de recherche et à la Ferme de recherche Shur-Gain, le programme Perfo-Lait reste des plus faciles à appliquer et ce, pour tout producteur désireux d'augmenter sa productivité.

La ration du troupeau est balancée chaque fois que les fourrages changent. L'expérience des dernières années nous indique que, lorsque tout est bien planifié, la ration doit être ré-équilibrée de 2 à 4 fois par année. Avec Perfo-Lait, vous n'avez donc pas à changer la ration plus souvent que vous le faites actuellement.

Si vous alimentez individuellement, la ration de chaque vache est réajustée une fois par mois. La méthode à suivre est simple. Vous fournissez l'information requise à votre représentant tout de suite après le contrôle. Ce dernier vous calcule vos recommandations; vous changez votre registre d'alimentation... et c'est réglé pour un mois.

Pensez-y! C'est à vous de décider de la bonne alimentation et de la rentabilité de votre troupeau.

**L'équipe Shur-Gain : des gains sûrs!**

Derrière tout bon programme, il y a une bonne équipe, et c'est précisément notre cas : une équipe de conseillers hors pair qui ont le souci d'établir avec vous une association des plus prospères.

N'hésitez pas à vous renseigner à propos du programme Perfo-Lait à votre centre de service Shur-Gain.

SHUR-GAIN

**Nutrition et Santé**

DÉSISTEMENT DE RESPONSABILITÉ : Les résultats obtenus par l'usage de ce produit peuvent varier selon le degré individuel de régie, d'environnement, de génétique, de santé et d'hygiène. En conséquence, les résultats individuels ne peuvent être certifiés ou garantis par Canada Packers Inc. et les Centres de service détenteurs d'un Memorandum de contrat de franchisage SHUR-GAIN.

LA TERRE de chez nous

Volume 6, numéro 7
22 septembre 1988

— L'aide alimentaire canadienne sert autant nos intérêts que ceux du Tiers-Monde

— Surplus au Nord et pénurie au Sud : tel est l'ironique paradoxe de la faim

— On n'a d'autre choix que d'annuler au moins 30 p. 100 de la dette du Tiers-Monde

16 octobre

# Journée mondiale de l'alimentation

# Éditorial

# La sécurité alimentaire: un thème équivoque

**par André Charbonneau**

*Dissipons l'équivoque. Consacré au développement des pays du Tiers-Monde, le présent dossier a pour thème: «La sécurité alimentaire». Il reprend du reste celui retenu par les organisateurs de la Journée mondiale de l'alimentation pour l'année 1988. Il ne tient pas compte toutefois de la distinction, fort juste d'ailleurs, qu'Henri Rouillé d'Orfeuil formulait de la façon suivante dans son excellent ouvrage intitulé* Le Tiers-Monde.

Pour les uns, la solution à la faim du Tiers-Monde doit être trouvée par une meilleure répartition des aliments à l'échelle mondiale, et ceux-là parlent volontiers de «sécurité alimentaire» et d'«aide alimentaire»; alors que pour les autres, il faut surtout penser au développement des agricultures vivrières locales, et ceux-là parlent volontiers de «stratégies alimentaires nationales» ou d'«autosuffisance alimentaire.»

*Poursuivons la réflexion entreprise par cet ouvrage en ajoutant que nous n'entendons pas encourager ici l'internationalisation de l'alimentation dans le sens d'un déplacement des ressources des pays du Tiers-Monde au profit de l'achat externe d'aliments (sauf en situation d'urgence), ni promouvoir l'évolution des modes occidentaux de consommation au détriment des productions locales (blé vs riz), ni prendre partie en faveur de l'exportation de techniques dites «modernes», même lorsqu'elles se révèlent désastreuses pour les zones où elles ont été initialement implantées.*

*Ce que vivent en effet la plupart des pays du Tiers-Monde, c'est la situation qui nous attend si nous persistons dans les erreurs de parcours que nous avons tendance à leur imposer: c'est, par exemple, le poids des multinationales qui n'ont de compte à rendre à personne, sinon à leurs actionnaires, puisqu'elles n'ont pour critère que de rentabiliser des investissements et des dépenses à court terme où n'entrent jamais les coûts cachés, tels ceux qui concernent l'environnement (érosion, compactage, etc.); c'est nos politiques de surproduction visant à créer une chute des prix, dit-on, profitable aux consommateurs; c'est aussi une dépendance des producteurs à l'égard des prêteurs.*

*La désertification touche actuellement le Sahel, par exemple, mais elle menace non moins les terres les plus productives d'Amérique. Les mêmes causes opèrent ici comme là-bas, quoique à un rythme plus lent, parce que nous avons pour le moment les ressources financières, politiques et autres pour retarder leur manifestation. Mais, elles n'en continuent pas moins de ravager notre agriculture de façon délétère.*

*Dans ce contexte, la question de la dette du Tiers-Monde envers les pays dits développés revêt une importance capitale. Les prêteurs ont souvent offert aux gens d'ici et d'ailleurs des sommes d'argent, à condition que les créanciers se conforment à des modes de production qu'ils n'auraient pas spontanément choisi d'adopter. Ils ont ainsi acculé à la faillite bien des gens. Ils devraient aujourd'hui reconnaître qu'ils sont les principaux responsables des erreurs commises et effacer du même coup les dettes qu'ils ont engendrées pour permettre à leurs débiteurs de repartir sur le bon pied.*

*Le Tiers-Monde c'est notre prochain, notre semblable, notre frère: non seulement parce que nous devons l'assister, mais surtout parce que, plus égoïstement, nous devons l'empêcher de sombrer dans des procédés qui menacent également notre propre agriculture. Ainsi, en aidant le Tiers-Monde à développer une agriculture moins industrielle et moins strictement mercantile, il se peut que nous participions à la mise en place de mécanismes nouveaux susceptibles de stimuler par la suite notre propre développement.*

## SOMMAIRE


Éditorial: La sécurité alimentaire: un thème équivoque ..... p. 38

Le droit de se nourrir: une condition au processus de paix .... p. 39

La sécurité alimentaire: deux poids, deux mesures ..... p. 40

Surplus au Nord et pénurie au Sud: un ironique paradoxe ..... p. 40

Le déboisement a d'importantes conséquences sur l'agriculture ..... p. 41

On doit annuler 30 pour cent de la dette du Tiers-Monde ..... p. 42

La dette de l'Amérique latine: une menace à la souveraineté .. p. 44

La dette des pays d'Afrique est lourde à porter ..... p. 45

Mille deux cents milliards de dollars; un chiffre qui confond l'imagination ..... p. 45

Le premier lundi d'octobre devient Journée du développement international au Canada ..... p. 46

La nouvelle stratégie d'assistance ne freinera pas l'appauvrissement du Tiers-Monde ..... p. 47

L'aide alimentaire canadienne sert aussi nos intérêts ..... p. 48



ABONNEZ-VOUS

LA TERRE de chez nous

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique

Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle

Publié le jeudi de chaque semaine

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de: La Terre de chez nous 555, boul. Roland Therrien Longueuil. (Qué.) J4H 3Y9

Je désire m'abonner à La Terre de chez nous pour:

1 an/18 $ ☐ 2 ans/30 $ ☐ 3 ans/38 $ ☐

NOM _____

ADRESSE _____

_____

_____ CODE POSTAL _____

Ci-joint la somme de ____ $ _____

Signature


## L'UPA établit des contacts avec des agriculteurs du Sahel

Une mission de l'UPA, composée de MM. André-Côme Lemay et Maurice Mercier, visite actuellement deux pays du Sahel, le Burkina Faso et le Mali, pour établir des contacts avec des organisations de producteurs agricoles.

L'objectif premier de cette mission exploratoire est d'identifier un projet de collaboration à travers lequel l'UPA soutiendrait une organisation engagée dans la mise en marché collective des produits agricoles locaux.

Cette mission, rendue possible par une subvention de l'ACDI, s'inscrit dans la démarche entreprise par l'UPA pour collaborer à la réalisation de projets avec des agriculteurs de pays en développement.

# La reconnaissance du droit de chacun à se nourrir : une condition essentielle à une paix durable

*« L'humanité ne peut continuer à être divisée en deux parties avec d'un côté ceux qui n'ont rien à manger et de l'autre ceux qui n'arrivent pas à dormir car ils craignent ceux qui n'ont rien à manger. »*

*Josue de Castro*

Le débat général sur la façon d'assurer une coexistence harmonieuse entre les peuples serait enrichi s'il portait un intérêt accru au droit à se nourrir.

La reconnaissance des droits de chacun, incluant le droit à se nourrir suffisamment, est la condition essentielle d'une paix durable. Et la paix, si précaire soit-elle, contribue au respect de ces droits. On a beaucoup parlé des sommes consacrées à l'armement qu'il serait préférable de transférer au secteur de l'alimentation. Si nous voulons un changement et une réduction des tensions internationales, c'est maintenant qu'il faut agir.

Le perfectionnement des systèmes militaires et l'accroissement des problèmes sociaux engendrent l'insécurité. Nous en sommes même arrivés au point où l'aide alimentaire accordée ou refusée est perçue comme un moyen de pression exercé sur d'autres pays. En outre, le but de l'autosuffisance alimentaire représente un aspect stratégique pour certains pays. Des guerres locales peuvent devenir des menaces majeures à la production et à la distribution des aliments.

Le fait que de larges portions de la population mondiale n'ont pas assez de nourriture pour assurer leur survie est non seulement une injustice flagrante, mais également une cause d'instabilité politique et de conflits. Dans un monde de plus en plus interdépendant, cette instabilité affecte les relations internationales.

Il n'est plus possible de penser que la paix est le privilège du monde développé alors que les conflits se multiplient dans le Tiers-Monde. De nos jours, tout se joue sur une scène mondiale unique.

## Les sommes consacrées à l'armement ont doublé en 20 ans

Plusieurs études récentes ont su percevoir la vulnérabilité du système international face aux nouvelles menaces. Toutes soulignent le lien étroit entre la course aux armements, éperonnée par la rivalité Est-Ouest, et le déséquilibre Nord-Sud. D'un côté, il y a la militarisation et l'armement, et de l'autre, le sous-développement et la famine.

À l'échelle mondiale, les sommes consacrées à l'armement ont doublé entre 1960 et 1980 et, en 1984, elles atteignaient près de 800 000 millions de dollars US. Les pays du Tiers-Monde, surtout les pays récemment industrialisés, consacrent des sommes de plus en plus importantes à des fins militaires.

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) a maintenu que les causes de la malnutrition sont multidimensionnelles et dépendent de plusieurs facteurs : écologiques, physiologiques et culturels, mais la cause principale demeure la pauvreté. Et la pauvreté, en retour, est le résultat de modèles de développement socio-économique qui, dans la plupart des pays les plus pauvres, se caractérisent par la concentration de pouvoir, de fortunes et de revenus dans les mains d'une élite plutôt restreinte formée d'individus ou de groupes nationaux ou étrangers.

## La famine : une menace à la stabilité politique mondiale

Ce sont donc les relations d'injustice aux niveaux national et international qui engendrent la faim. La faim existe à cause d'un comportement spécifique entretenu par des structures sociales, économiques et politiques ainsi que par des valeurs établies qui, en pratique, privent de larges portions de la population du droit à se nourrir. Le défi est de taille pour la sécurité internationale. Une agitation croissante sur le plan local ou régional causée par l'impossibilité de subvenir aux besoins esentiels de la population (qui mène à de grands mouvements migratoires) crée non seulement un terrain favorable aux guerres locales, mais menace également la stabilité mondiale d'un système né des cendres de la Seconde Guerre mondiale et de la décolonisation. L'isolement des conflits régionaux ou locaux est rendu difficile à cause de la transnationalisation et de l'intégration croissante des mécanismes mondiaux, surtout dans le domaine de l'économie, des communications et des affaires militaires. Les superpuissances, et même les puissances de moyenne grosseur, s'y retrouvent directement ou indirectement impliquées.

Le système international actuel est incapable de satisfaire aux attentes des peuples du Tiers-Monde.

**Jose Antonio Viera-Gallo**
pour la FAO

## Article retiré de la circulation

**D'abord écrit pour être diffusé par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) dans le cadre de la Journée mondiale de l'alimentation de 1986, cet article voulait souligner l'Année internationale de la Paix. Toutefois, peu de temps après sa parution, il a été retiré de la circulation. Certaines sources révèlent que les États-Unis auraient demandé son retrait. Des extraits, en français, de cet essai de Jose Antonio Viera-Gallo paraissent ici pour la première fois dans une publication de masse. Des copies du texte intégral sont disponibles auprès de l'Association canadienne de la Journée mondiale de l'alimentation. (NDLR)**

Pour aider à développer l'agriculture locale

# Dix intervenants agricoles de Saint-Hyacinthe se rendront dans les campagnes philippines

Dix personnes qui travaillent en milieu agricole dans la région de Saint-Hyacinthe se rendront aux Philippines en janvier 1989. Un pays dont l'actualité récente a rappelé le dénuement, situé à l'autre extrémité du globe, à une trentaine d'heures d'avion. C'est la situation de ce pays du Tiers-Monde, où 80 p. 100 des enfants souffrent de malnutrition, que les membres du groupe Agro-Paix-Philippines projettent de mieux connaître. Leurs idéaux sont nobles et leurs objectifs nombreux. Ils souhaitent, entre autres, établir des liens de solidarité avec des groupes de paysans philippins, liens qui prendraient la forme d'échanges d'information et de campagnes de financement pour appuyer divers projets de développement (irrigation de rizières, achat de matériel, etc.). À leur retour, ils s'emploieront à informer les gens d'ici sur la réalité d'un pays du Tiers-Monde qu'ils auront mieux connu.

C'est presque à un travail de journaliste-reporter qu'ils se consacreront, s'informant auprès de familles paysannes sur leurs moyens de survie. En effet, certaines ne possèdent que deux hectares de terre, réservés à la culture du riz, pour subvenir à leurs besoins et, dans plus de la moitié des cas, elles doivent céder la moitié de leurs récoltes aux grands propriétaires terriens. Le groupe entend également rencontrer des travailleurs agricoles dont certains gagnent un dollar par jour, alors que dix dollars assurent à peine des conditions de vie décentes.

En partageant durant quelques jours les dures conditions de ces familles — huttes de bambou, absence d'électricité, rareté de l'eau potable, etc. — ils seront mieux à même de comprendre les mesures que l'organisation mise sur pied par les paysans adoptait pour obtenir justice. Aux prises avec les multinationales et les propriétaires terriens, les paysans subissent des évictions et l'arrestation de leurs leaders, quand ils ne sont pas emprisonnés ou torturés et tués par des militaires et des groupes paramilitaires. La situation sur l'île Negros illustre bien ce climat où l'on compte un soldat par 400 habitants alors que pour les 68 000 habitants de l'île, un seul médecin est disponible.

**Paul Langelier**
Directeur adjoint
Service d'éducation et d'information
UPA Saint-Hyacinthe





La malnutrition est d'abord un problème économique

# Surplus au Nord et pénurie au Sud : tel est l'ironique paradoxe de la faim

Dans les pays du Nord le « problème agricole » est un problème de surplus, alors que dans les pays du Sud, c'est l'inverse — un problème de pénuries. Voilà le paradoxe ironique de la faim en 1988. A l'échelle mondiale, nous produisons suffisamment pour nourrir tout le monde, mais cette production n'est pas répartie en fonction des besoins, mais plutôt en fonction du pouvoir d'achat. Ainsi, la malnutrition n'est pas aujourd'hui uniquement un problème technologique et conjoncturel, mais également un problème économique, i.e. lié à la pauvreté des populations et à la distribution des richesses.

Les gouvernements des pays industrialisés subventionnent directement ou indirectement leur agriculture. Ces politiques sont fondées, pour la plupart, sur un désir de stimuler la croissance du secteur agricole, d'assurer l'autonomie alimentaire à un coût acceptable par les consommateurs, de mettre en valeur et d'occuper le territoire agricole. Tandis que certaines politiques visent à freiner la production (pour maintenir des prix plus élevés), par exemple des programmes de contingentement d'intrants ou de produits, d'autres encouragent la surproduction par le biais de prix minimums garantis ou de subventions à la production. Ces politiques internes sont généralement accompagnées de restrictions aux importations de ces mêmes produits. Le résultat net de ces politiques sur les pays industrialisés a été longuement étudié surtout sous l'angle du transfert de la richesse des consommateurs aux producteurs agricoles.

## Aide alimentaire et dépression des prix vont de pair

Dans le contexte mondial actuel où les économies sont de plus en plus étroitement interreliées et interdépendantes, il importe de considérer l'impact des politiques agricoles du Nord sur les pays du Sud. Par exemple :

- Ces politiques limitent l'accès aux marchés des pays industrialisés pour les producteurs des pays économiquement moins développés (PEMD). Pour être efficace, une politique nationale de soutien de prix des produits agricoles est nécessairement accompagnée de quotas et/ou de tarifs sur les importations de ces mêmes produits. Le sucre est un bon exemple de ce phénomène, puisque les producteurs de betteraves à sucre des pays industrialisés reçoivent un prix intérieur plusieurs fois supérieur à celui du prix mondial, ce dernier étant le prix payé aux producteurs des PEMD. Il est à noter que cette restriction à l'exportation accentue le problème de manque de devises dans les PEMD.
- Même si les pays qui adoptent ces politiques ne seront jamais en mesure d'importer le produit en question, mais plutôt de l'exporter, les subventions agricoles peuvent mener à un effondrement des prix sur le marché mondial se répercutant à tous les pays (même ceux qui pratiquent une politique moins interventionniste). Ainsi, tant que ses partenaires commerciaux protègent leur secteur agricole, un pays a intérêt à protéger le sien. La généralisation d'un tel comportement dans les pays industrialisés conduit à un effondrement des prix sur le marché mondial, de telle sorte que les producteurs de riz des pays de l'Asie sont confrontés à des prix dérisoires sur le marché mondial.



Photo : Claude Sauvageot/UNICEF

- Une partie des excédents agricoles des pays industrialisés est transférée à titre d'aide aux PEMD. Que ces surplus soient donnés ou vendus à des prix très bas, leur effet sur le secteur agricole des PEMD est identique : une dépression des prix et donc un découragement à la production par les exploitants de ces pays. Qui plus est, des dons d'aliments non produits localement peuvent entraîner des modifications des habitudes alimentaires et par conséquent une demande accrue des importations, d'où un dépendance alimentaire accrue. Dans la même optique, on peut trouver des exemples de producteurs des PEMD qui adoptent une nouvelle culture au lieu d'une culture locale plus adaptée au milieu et à la technologie, augmentant ainsi leur dépendance vis-à-vis les intrants et la technologie importés.
- La politique agricole des pays industrialisés sert de mauvais exemple aux PEMD qui formulent leurs stratégies de développement. Alors qu'actuellement la grande tendance des pays donateurs et de leurs institutions (Banque mondiale, Nations Unies, OCDE, etc.) est de proposer aux pays bénéficiaires une plus grande libéralisation des marchés, cette approche est peu pratiquée dans les secteurs agricoles des pays donateurs. Peu surprenant alors que certains PEMD trouvent contradictoire la politique des agences et institutions de développement qui pratiquent chez eux le protectionnisme et prônent ailleurs le libre jeu du marché.

## L'agriculture : un poids politique important

Le marché mondial des produits agricoles est déjà caractérisé par l'incertitude et l'instabilité, étant donné les facteurs exogènes tel le climat, qui influencent beaucoup les rendements. Si l'on ajoute à ces facteurs les modifications des règles du jeu découlant de décisions purement politiques, certains pays et producteurs vont être affectés par ces risques. Il est alors fort probable que la politique agricole des pays du Nord constitue un frein au développement de ces pays.

D'après les résultats de certaines études de la Banque mondiale et d'autres chercheurs pour l'année 1985, une libéralisation totale du secteur agricole de tous les pays du monde amènerait à des gains de 76,7 milliards de dollars US de 1980. Pourquoi alors ces pays industrialisés ne libéralisent-ils pas leur secteur agricole ? Le poids politique des intervenants du secteur agricole des pays développés bloquerait une telle révolution dans la politique agricole, ainsi que tous les facteurs bénéfiques associés à la survie de ce secteur. La sécurité alimentaire est finalement un but légitime pour chaque pays du monde. Pour toutes ces raisons évoquées précédemment, c'est l'insécurité qui est assurée par des politiques nationales dont les conséquences sont néfastes dans le contexte international actuel.

**Rebecca Lent**
**Lucie Bourque**
Département d'économie rurale
Université Laval

# La sécurité alimentaire : deux poids deux mesures

Le thème de la Journée mondiale de l'alimentation de cette année, la sécurité alimentaire, évoque une grande variété d'observations, de perspectives et de mesures contradictoires. On a tellement parlé de la crise agricole au Canada et de la pénurie de nourriture dans plusieurs régions du Tiers-Monde, en Afrique particulièrement, qu'il est inutile de s'étendre plus avant sur le sujet. Une réflexion nous vient à l'esprit cependant : la communauté internationale, dans sa diversité, semble se servir de mesures différentes pour évaluer la sécurité alimentaire.

D'une part, la sécurité alimentaire est évaluée en fonction du niveau de surplus national ou des réserves qui assurent la viabilité économique de l'engagement d'un pays dans le commerce alimentaire et, d'autre part, elle est mesurée à l'aide de l'aiguille indiquant le nombre croissant ou décroissant des victimes de la famine et de la malnutrition à l'échelle nationale ou internationale.

La mesure choisie dépendra tant du monde dans lequel vous vivez que de vos tendances, et de la conviction que la sécurité alimentaire ait ou non quelque chose à voir avec la faim et la suralimentation.

La définition la plus courante de la sécurité alimentaire est la suivante : « L'accès de tous les peuples, en tout temps, à une alimentation suffisante pour mener une vie active et saine. Les éléments essentiels en sont l'accessibilité de la nourriture et la possibilité de l'acquérir. » À titre de résident privilégié d'un pays « développé », la sécurité alimentaire signifie généralement que, dès lors que j'ai un emploi ou accès à des ressources gouvernementales ou charitables, mon souci face à la disponibilité de la nourriture consiste à me rendre au dépanneur, au centre commercial ou au restaurant de mon quartier.

À l'opposé, plusieurs habitants du Tiers-Monde conçoivent la « sécurité » alimentaire comme une insécurité croissante, alors que les infrastructures économiques et les ressources se désagrègent, entraînant une diminution du pouvoir d'achat. Pour les plus pauvres d'entre les pauvres, ce qui représente environ 850 millions d'individus ou 17 p. 100 de la population du globe, la sécurité alimentaire prend le sens d'une quête quotidienne de nourriture dans l'incertitude totale du lendemain, et de la souffrance d'enfants faméliques ou atteints de malnutrition.

Malheureusement, pour ceux qui n'ont pas les moyens de se procurer une nourriture suffisante ou qui n'ont accès à aucune terre pour en produire, cette ressource fondamentale est devenue une puissante marchandise, un produit rendu inaccessible, car les contraintes politiques et économiques se révèlent plus importantes que les besoins essentiels. C'est la raison pour laquelle dans certains pays, même en temps de pénurie, l'exportation des produits d'alimentation continue, augmentant même parfois, sans pour autant bénéficier aux gens qui en ont le plus besoin.

## Un puissant objet de marchandage

Dans certains cas extrêmes, les victimes de la faim produisent elles-mêmes les denrées alimentaires exportées.

Parce que les denrées alimentaires sont devenues un objet de puissant marchandage, une situation favorisée par les pressions et les contraintes des superstructures économiques mondiales, la notion d'une véritable sécurité alimentaire pour tous a été oubliée. Pour certains observateurs occidentaux, la sécurité alimentaire consiste en un surplus national de denrées entièrement accessible à tout moment. Ce qui n'entraîne pas que ceux qui ont faim ont à manger. Cela signifie simplement que les intérêts économiques et politiques de ceux qui contrôlent ces surplus sont remplis en premier.

Ce sont les exigences de tels intérêts économiques et politiques qui, trop souvent, établissent qu'au nom d'un ordre économique international sain les pauvres ne pourront malheureusement pas être nourris. Par conséquent, l'industrialisation alimentaire obéit à un modèle de croissance économique qui engendre davantage d'inégalités et d'injustices. Ainsi, la sécurité alimentaire mondiale s'est accrue pour quelques-uns mais a diminué pour plusieurs.

Le droit à se nourrir pour tous n'influe que très peu sur les exigences économiques de la plus récente super-marchandise économique et politique : la nourriture.

**Paul E. Arès**
Directeur général
Association canadienne de la Journée mondiale de l'alimentation

Parce qu'il entraîne une régression écologique

# Le déboisement a d'importantes conséquences sur l'agriculture



La survie de l'homme dépend principalement de l'agriculture et des animaux de consommation qui, à leur tour, dépendent de l'agriculture pour s'alimenter. Cette ressource primordiale suppose, pour les cultures et les pâturages, des facteurs climatiques favorables (température et précipitations), des sols agricoles (texture, régime nutritif, humidité) capables de fournir des rendements suffisants, et des points d'eau pour abreuver le bétail.

Sur le globe, et particulièrement dans les pays en voie de développement, la surface actuellement utilisée pour les cultures et les pâturages est insuffisante, les statistiques démontrant que chaque année de nouvelles surfaces s'ajoutent à celles déjà cultivées, au détriment des aires forestières. Avec l'augmentation de la population mondiale, surtout en provenance des pays du Tiers-Monde, il faut produire davantage de denrées alimentaires. Pour ce faire, pourra-t-on par la génétique, la fertilisation, le drainage et l'irrigation augmenter les rendements de l'aire actuellement utilisée pour l'agriculture au point de répondre à la demande toujours grandissante? Malheureusement, au Tiers-Monde l'accent est mis sur l'agrandissement des aires agricoles et non sur l'amélioration des aires existantes.

Actuellement, dans les pays du Tiers-Monde, on défriche pour agrandir l'aire agricole, on déboise pour produire des produits ligneux (papier, matériaux de construction, charbon de bois), on glane particulièrement dans les forêts claires les petites tiges et les branches des grands arbres pour cuire les aliments, on rase pour étendre les voies de communication et les sites urbains. À cela s'ajoutent les perturbations naturelles (désertification, feux, insectes) et artificielles (broutage, feux, pollution) qui participent au recul des aires forestières. Cette étendue forestière, qui comprend les tropicales, les forêts claires, les savanes arborées et arbustives, était parvenue à s'emparer de la majeure partie de la surface terrestre. Mais les forêts voient aujourd'hui leur étendue diminuer à un rythme qui pourrait atteindre un point de non-retour si l'on dépasse la limite de tolérance des facteurs qui contrôlent l'équilibre environnemental. Le gaspillage causé par l'homme, les perturbations et la pollution qu'il engendre, ainsi que le manque d'aménagement du territoire, entraînent une régression du milieu laquelle est de plus en plus difficile à redresser. En effet, on assiste à l'avancement des terres désertiques, phénomène découlant partiellement d'erreurs humaines tels le défrichement inadéquat et les feux de brousse périodiques; on participe au recul des forêts aux dépens de l'agriculture itinérante sur ces sols pauvres et fragiles qui ne peuvent tolérer l'agriculture que quelques années.

On désertifie également les forêts claires et les savanes arborées pour produire du bois de feu et l'on entretient des élevages d'animaux souvent trop nombreux pour la demande et qui broutent tout sur leur passage, y compris les plantations forestières.

## La couverture forestière agit comme un poumon

Pourtant, nous savons que la couverture forestière régularise le climat, participe à la production de l'oxygène atmosphérique, décompose le gaz carbonique de l'atmosphère, stabilise les sols contre l'érosion, conserve l'humidité du sol et favorise l'accumulation des réserves d'eau souterraine.

Jusqu'où pourra-t-on faire reculer la forêt sans enclencher une régression écologique entraînant un dérèglement des températures et des précipitations (augmentation de la température et sécheresse), des infestations d'insectes, une diminution des réserves d'eau de surface et souterraine, l'accroissement des aires désertiques et autres perturbations qui montrent déjà l'effet négatif et croissant de leur présence dans les milieux agricoles et forestiers.

Huit étapes à suivre pour la protection des forêts au Tiers-Monde:

1) connaître les facteurs du milieu de façon à établir le potentiel du territoire (agriculture, foresterie, urbanisme);
2) préparer en fonction de la demande des plans d'aménagement **écologique** du territoire;
3) procéder par étapes prioritaires à la réalisation de ces plans avec la participation des populations locales, de façon à assurer la survie des interventions en leur confiant des responsabilités;
4) découvrir, par la génétique et l'écologie, des plantes agricoles et forestières qui fourniront sur les sols adéquats et amendés les meilleurs rendements;
5) utiliser des sources énergétiques (solaire, éolienne, hydraulique) autres que le bois de feu et le fumier d'animaux pour cuire les aliments et autres besoins ménagers;
6) améliorer le régime hydrique des sols par la création de réserves d'eau souterraine et de surface;
7) augmenter l'aire forestière en procédant à l'agrandissement progressif des galeries forestières et autres vestiges de forêts antérieures;
8) développer la technologie du bois de façon à utiliser à bon escient un plus grand nombre d'espèces sur des aires plus restreintes plutôt que de se limiter à quelques essences recherchées actuellement pour le commerce et détruire au passage beaucoup d'espèces forestières.

Ces quelques suggestions permettraient de mieux utiliser les terres, d'obtenir de meilleurs rendements et de fournir à une population particulièrement croissante les ressources dont elle a besoin pour vivre, et ce sans gaspiller ou transformer ces ressources en matières polluantes. Il est vrai que ce revirement suppose des investissements coûteux qu'on pourrait puiser dans les budgets alloués aux dépenses militaires. Car n'est-il pas plus judicieux de contribuer à diminuer les guerres entre les nations que de provoquer la Nature à nous déclarer la guerre?

**Gilles Ladouceur**
Consultant en foresterie, ACDI


## Le **CRDI** ouvre la voie du développement

**La recherche, aujourd'hui, pour des solutions durables**



Nous vous offrons près de 20 documentaires de 13 à 35 minutes sur l'agriculture, l'aquiculture, l'assainissement, l'eau, la pêche artisanale, le reboisement et la santé. Tous sont disponibles sur support 16 mm ou vidéo.

Empruntez nos films en vous adressant au bureau régional de l'Office national du film ou au CRDI.

Nous publions aussi de nombreux ouvrages en agriculture, sciences de la santé, sciences de l'information et sciences sociales. Écrivez ou téléphonez pour commander notre catalogue.

Le **Centre de recherches pour le développement international** est une société d'État créée par le Parlement du Canada en 1970. Nous appuyons et subventionnons des recherches réalisées par les pays en développement en fonction de leurs priorités, souvent en utilisant aussi les compétences canadiennes.

CANADA

CRDI
Division des communications
C.P. 8500
Ottawa (Ontario) K1G 3H9
(613) 236-6163

Les pays riches reçoivent du Tiers-Monde
plus d'argent qu'ils ne lui en envoient

# On n'a d'autre choix que d'annuler au moins 30 p. 100 de la dette du Tiers-Monde

En août 1982, la crise de la dette éclatait en Amérique latine. Six ans plus tard, la situation n'a cessé de se détériorer. Les pays du Tiers-Monde doivent composer avec un endettement global de 1 200 milliards $US et un transfert net des ressources vers les pays industrialisés de 29 milliards $US (1987).

Plusieurs «solutions» ont été mises de l'avant au cours des dernières années afin de remédier au problème de la dette. On se rappellera qu'en octobre 1985, lors de l'Assemblée générale du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, le secrétaire américain au Trésor de l'époque, James Baker, avait proposé qu'une somme de 29 milliards $US soit prêtée aux 15 nations les plus endettées par les banques commerciales privées (20 milliards $US) et les organisations financières multilatérales (9 milliards $US) telles que le FMI et la Banque mondiale. Cette mesure était conditionnelle à certains ajustements structurels au niveau de la politique macroéconomique des pays emprunteurs (ex.: coupures dans la bureaucratie, réduction des subventions aux consommateurs, augmentation des subventions aux producteurs, etc.). Ce fameux «Plan Baker» n'a toutefois pas réussi. Les banques privées ont refusé d'octroyer de nouveaux prêts aux pays du Tiers-Monde. Les nations en développement ont ainsi continué, tant bien que mal, à rembourser leur dette à leurs créanciers du Nord alors que leur situation économique s'aggravait.

Pour se protéger contre un éventuel non-remboursement, les banques commerciales privées ont augmenté leurs réserves sur leurs prêts au Tiers-Monde. Ainsi, au Canada, le surintendant des institutions financières a demandé, l'an dernier, aux banques canadiennes de hausser leur provision pour pertes. Cette provision était jadis de 15 p. 100 alors qu'elle atteint actuellement au moins 35 p. 100; elle peut aller jusqu'à 45 p. 100 dans certains cas. Concrètement, cela signifie que l'argent mis dans cette cagnote servira à éponger les pertes des banques si un ou des pays ne peuvent rembourser leurs prêts. Par ailleurs, le surintendant a aussi permis aux banques canadiennes de déduire de leur impôt les provisions sur leurs prêts au Tiers-Monde. Les banques ont ainsi pu économiser 2 milliards $US.

## Les banques vendent leurs prêts à rabais

D'autre part, voulant se débarrasser de ces prêts dits «dangereux», les banques privées ont cherché à vendre à rabais une partie de ceux-ci. Il existe un marché secondaire pour la dette des pays du Tiers-Monde. Il fonctionne comme celui des voitures d'occasion. Les prêts que les pays en développement ont contractés auprès des banques sont vendus à leur valeur réelle sur le marché. Cette valeur n'excède généralement pas 50 p. 100. Donc, en fait, la valeur réelle de la dette ne serait pas de 1 200 milliards $US mais de 600 milliards.

La vente à rabais est souvent présentée comme étant une solution au problème de la dette. Toutefois, certains en doutent puisque ce type de vente n'est pas dépourvu d'une saveur de néo-colonialisme. Ainsi, en Amérique latine, ce sont souvent les multinationales qui se prévalent de ces rabais. Elles achètent des banques le prêt d'un pays à sa valeur réelle sur le marché (50, 40, ou même 7 p. 100 dans certains cas); par la suite, l'entreprise reçoit du gouvernement du pays 100 p. 100 de la valeur originelle de la dette en monnaie locale. Cet argent est investi au pays dans des infrastructures économiques. Il n'est pas rare que le tout soit également accompagné d'avantages fiscaux.

Aucune solution n'ayant encore été trouvée pour réduire le fardeau des nations endettées, plusieurs s'interrogent à savoir si la seule et unique solution ne serait pas d'annuler cette dette en totalité ou en partie.

Ainsi, faisant fi des semblants de solutions proposées au cours des six dernières années, la CNUCED (Conférence des Nations unies pour le commerce et le développement) affirmait dans son rapport annuel publié début septembre que l'annulation d'au moins 30 p. 100 de la dette du Tiers-Monde est la seule façon de réduire l'endettement. La CNUCED est la première organisation internationale à proposer un tel plan. Par ailleurs, selon les économistes de la CNUCED, cette opération serait aussi bénéfique aux États-Unis puisque l'Amérique latine pourrait ainsi augmenter ses importations en provenance du pays de l'Oncle Sam.

La proposition de la CNUCED est sans doute la première solution réaliste au problème de la dette. Avec un revenu per capita stagnant et des exportations en faible progression qui sont vite grugées par le remboursement des intérêts, le Tiers-Monde a besoin d'un peu de répit pour pouvoir espérer se doter d'infrastructures économiques.

Toutefois, la dette n'est pas le seul problème du Tiers-Monde. Dans les pays où la dictature fait loi, l'annulation de la dette n'améliorera pas sensiblement la condition économique des habitants. Cependant, dans les pays où l'économie repose sur un ou deux biens d'exportation, comme en Afrique, l'annulation permettra aux pays d'investir leurs revenus dans des projets porteurs d'avenir.

**Maryse Robert, économiste**
Groupe d'étude, de recherche et de formation internationales (GERFI)
École nationale d'administration publique (ENAP)
Université du Québec

TABLEAU 1

**Amérique latine: Flux nets de capitaux et transferts de ressources (milliards $ US)**

| | 1983 | 1984 | 1985 | 1986 | 1987 |
|---|---|---|---|---|---|
| 1. Flux nets de capitaux vers l'Amérique latine (sources publiques et privées) | 3,0 | 9,3 | 3,3 | 8,7 | 14,1 |
| 2. Paiements nets des intérêts sur la dette et les profits | 34,4 | 36,3 | 34,8 | 30,5 | 30,1 |
| 3. Transferts nets des ressources vers les pays industrialisés (1-2) | 31,4 | 27,0 | 31,5 | 21,8 | 16,0 |

SOURCE: Financial Times (Londres), 31 août 1988

## L'OCDE: une organisation destinée à protéger l'intérêt des pays riches

En 1948, les États-Unis mettent de l'avant le Plan Marshall qui contribuera au redressemnt des économies européennes ravagées par la guerre. Pour bénéficier de ce Plan, les pays européens (1) doivent unir leurs efforts et travailler à leur «prospérité». Ils créent l'Organisation européenne de coopération économique (OECE).

En 1960, les États-Unis et le Canada se joignent à ces pays européens à la faveur de la création d'une nouvelle organisation, l'OCDE (Organisation de coopération et de développement économiques). Ces 20 pays prennent ainsi conscience de l'interdépendance du monde occidental. En 1961, l'OCDE commence à opérer. Ses membres se sont donné comme objectifs: 1) d'assurer l'utilisation efficace de leurs ressources économiques; 2) d'adopter des politiques visant la croissance économique et la stabilité financière externe et interne; 3) d'éviter que ne se développent des situations qui pourraient mettre en danger leur économie ou celle d'autres pays; 4) de réduire les obstacles au commerce et aux mouvements de capitaux; 5) d'encourager la coopération technologique et scientifique; 6) de contribuer au développement économique des pays membres et non membres, en particulier les pays du Tiers-Monde.

En 1964, le Japon se joint à l'OCDE, puis la Finlande en 1969, l'Australie en 1971 et la Nouvelle-Zélande en 1973. La Yougoslavie participe aux travaux de l'Organisation sur certains sujets grâce à son statut d'observateur. L'OCDE, dont le siège est à Paris, compte aujourd'hui 24 membres. Elle est dirigée par le Français Jean-Claude Paye.

L'OCDE est souvent perçue comme étant le Club des riches puisqu'elle est d'abord une organisation destinée à protéger les intérêts des pays industrialisés capitalistes. Toutefois, l'OCDE s'intéresse aux pays du Tiers-Monde. Le Comité d'aide au développement (CAD) est chargé d'organiser la concertation entre les diverses politiques d'aide des pays industrialisés envers le Tiers-Monde. Pour l'année 1987, l'aide publique au développement des pays donateurs a chuté de 2 p. 100 en termes réels pour atteindre 41 milliards $US. La part des États-Unis est à la baisse 0,2 p. 100 de leur produit national brut (PNB) alors que le Canada accorde 0,49 p. 100 de son PNB et la Norvège 1,1 p. 100.

**(M.R.)**

(1) Allemagne fédérale, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, France, Grèce, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Portugal, Royaume-Uni, Suède, Suisse, Turquie.

## La «famine financière»

**Dans de nombreux pays, les enfants sont privés de nourriture, de soins de santé et d'éducation en raison d'une pénurie financière que les caméras de télévision ont de la peine à filmer. En 1981, le flux net de ressources des pays riches vers les pays pauvres dépassait 40 milliards de dollars. En 1985, la situation s'était pratiquement inversée.**




Graphisme: Phil Green, Sunday Times, Londres

TABLEAU 2

**Les nations les plus endettées d'Amérique latine**

| | Dette (milliards $ US) | Remboursement des intérêts par rapport aux exportations (%) |
|---|---|---|
| Brésil | 120,7 | 30,1 |
| Mexique | 107,3 | 27,9 |
| Argentine | 62,7 | 41,3 |
| Vénézuela | 34,7 | 23,4 |
| Chili | 21,5 | 17,9 |
| Pérou | 18,8 | 37,5 |
| Colombie | 17,7 | 21,2 |
| Équateur | 11,1 | 27,9 |

SOURCE: Institute of International Finance, Washington, D.C., 1988

## Le Fonds monétaire international (FMI) parvient mal à améliorer la situation économique du Tiers-Monde

Un total de 44 nations alliées, dont le Canada, se réunissaient en juillet 1944 à Bretton Woods au New Hampshire. Cette conférence a donné naissance à deux institutions financières internationales aux fonctions complémentaires: le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque pour la reconstruction et le développement, l'une des quatre composantes de la Banque mondiale. Ces deux organisations ont pour mission d'accroître le commerce international, de favoriser la prospérité, la stabilité politique et la paix dans le monde.

Le FMI, dont le siège social est à Washington, débuta ses activités le 1er mars 1947. Il compte aujourd'hui 151 pays membres et emploie près de 2 000 personnes originaires d'une centaine de pays. Les pays industrialisés se partagent plus de 50 p. 100 des votes. Le FMI a toujours été dirigé par un Européen (actuellement, par le Français Michel Camdessus) alors que la Banque mondiale est aux mains des Américains.

Le FMI a d'abord eu comme objectif de stabiliser le marché des changes à l'échelle internationale. À l'époque, peu de monnaies nationales étaient convertibles en d'autres monnaies. Le FMI allait modifier cette situation en fixant pour chaque monnaie une valeur d'échange par rapport à l'or et au dollar US. Toutefois, à la fin des années 60, le système de Bretton Woods montre ses premiers signes de faiblesse. Les pays industrialisés (en particulier les États-Unis) font face à des déséquilibres constants de leur balance des paiements. En août 1971, le gouvernement Nixon suspend la convertibilité du dollar américain en or et en 1973, c'est l'effondrement du système de parité fixe (valeur d'échange) de Bretton Woods puisque les Américains dévaluent leur dollar de 10 p. 100. Les monnaies varieront désormais selon le marché (ou selon l'intervention de l'État).

Le Fonds monétaire international avait aussi pour mandat de réduire les déséquilibres de la balance des paiements de ses pays membres. Pour ce faire, il a institué différents mécanismes financiers. D'abord, lorsqu'un pays devient membre du FMI, il doit verser 25 p. 100 de sa quote-part en monnaies de réserve (ex: or, $US). Par la suite, si le pays fait face à des difficultés financières, il peut emprunter sur cette «tranche de réserve» sans que le FMI, en principe, ne s'y objecte. Le reste de sa quote-part est versé dans sa monnaie. Outre le 25 p. 100 de la «tranche de réserve», le pays peut emprunter jusqu'à concurrence de 100 p. 100 de sa quote-part (ce sont les tranches de crédit) pour un total de 125 p. 100. Plus le pays emprunte, plus les conditions imposées par le FMI sont importantes (le pays doit par exemple indiquer comment il entend rééquilibrer ses finances), et les emprunts sont alors échelonnés.

Le FMI a aussi créé d'autres mécanismes telle la Facilité d'ajustement structurel qui, depuis 1986, fournit aux pays du Tiers-Monde une aide concessionnelle (i.e. à un taux d'intérêt très faible, de l'ordre de 0,75 p. 100), à condition que ceux-ci adoptent des programmes économiques visant à sabrer dans la bureaucratie, couper les subventions aux consommateurs, etc. Pour les pays fortement endettés, les fonds du FMI et de la Banque mondiale sont souvent les seuls disponibles puisqu'il n'y a plus d'argent provenant des banques privées. Ces réformes, quoique souvent nécessaires, ont eu jusqu'à présent des effets négatifs à court terme dans plusieurs pays et, de fait, elles ont empiré la situation économique de certains pays au lieu de l'améliorer.

**(M.R.)**





Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

*«Nous ne pouvons plus payer la dette avec la faim du peuple»*

# La dette de l'Amérique latine menace la souveraineté de certains pays

Dans les pays du Nord, la question de la dette extérieure est encore perçue comme étant l'affaire des financiers et des banquiers. Dans les pays de l'Amérique latine toutefois, c'est un thème qui fait l'objet de nombreuses conversations et qui suscite de vives inquiétudes. Dans les rues de Bogota, de Lima ou du Mexique, les paysans, les ouvriers et l'ensemble de la population sont de plus en plus conscients que leurs problèmes de tous les jours sont étroitement liés à la dette extérieure.

Mais pourquoi, au Québec, se préoccuper du problème de la dette de l'Amérique latine? Nous avons nos propres problèmes et faisons déjà notre possible pour aider les autres. De plus, le sujet est très complexe et difficile à comprendre.

Pour répondre adéquatement à cette question, prenons comme exemple la tragédie survenue dernièrement à Saint-Basile-le-Grand. Un simple incendie dans un entrepôt a provoqué une angoisse à l'échelle de toute la région. Les BPC, dont on connaissait l'existence mais que personne ne prenait trop au sérieux, viennent de nous confronter à un danger qui nous menaçait à notre insu. Familles déplacées, diverses possibilités de maladies, aliments contaminés, questions sans réponse... Auparavant un problème d'«experts», les BPC, les chlorates de sodium ou autres produits toxiques sont devenus un sujet de préoccupation et de conversation pour une foule de gens.

La question de la dette extérieure de l'Amérique latine s'est imposée selon une trajectoire semblable. Jusqu'en 1982 l'ensemble de la population latino-américaine était peu préoccupée par celle-ci. De temps à autre, un commentaire à la télé, un article de journal faisaient état de chiffres énormes. Mais la vie continuait et personne ne songeait à établir de rapport entre ses problèmes et la dette extérieure du pays. Mais un jour de 1983, Pedro Diaz, un employé municipal de Saint-Domingue en République Dominicaine, apprend que le prix du pain a augmenté de 300 p. 100. Pedro ne faisait pourtant pas partie des pauvres de son pays. Son salaire était de 200 $ par mois, sa femme travaillait dans un centre de santé (un autre 100 $ par mois) et les deux enfants étaient en bonne santé. L'augmentation des prix de la viande, du lait et de tous les aliments suivit aussitôt. Carmen, sa femme, attendait un troisième enfant. L'argent n'entrait plus suffisamment. Ils ont commencé à ne manger du pain qu'une fois par jour et le lait était réservé aux enfants, deux fois par semaine seulement; on ne pouvait s'offrir de la viande que deux fois par mois. Carmen a perdu son emploi parce que le Centre de santé fut fermé par l'État. Pedro qui, en 1984, devait travailler 17 minutes pour acheter un kilo de riz, doit maintenant travailler 2 heures pour se le procurer. La maladie apparaît bientôt: malnutrition, infections respiratoires, etc., mais on ne peut acheter de médicaments qui sont devenus trop chers. Pedro et Carmen ont compris tout de suite, sans l'explication des savants et des experts, les conséquences de la «dette extérieure».

## Mortalité infantile et chômage augmentent à cause de la dette

Aujourd'hui, les Pedros et les Carmens se comptent par millions en Amérique latine.

La dette de l'Amérique latine est actuellement responsable pour les deux tiers de l'augmentation du chômage. Les salaires ont chuté de 40 p. 100. Selon l'ancien président de la Banque nationale du Pérou, les ajustements imposés par le FMI (Fonds monétaire international) au Brésil (fermeture des cliniques et des services sociaux) pour payer une partie des intérêts de la dette ont provoqué la mort de 500 000 enfants. Les services sociaux dans tous les pays de l'Amérique latine ont été réduits de façon dramatique pour répondre aux exigences de FMI. On ne parle déjà plus de problèmes économiques pour les seuls «experts». On ne parle plus de thèmes incompréhensibles ou de questions politiques. On parle de vie et de mort, de misère et de maladie. On parle de manger ou de ne pas manger. Et tous comprennent ce langage.

Le Québec a aussi une dette extérieure. Tous les emprunts effectués par les gouvernements d'Ottawa et de Québec sont défrayés par nous tous (taxes, impôts). Mais nous ne ressentons pas les effets négatifs de la dette dans notre vie quotidienne. À tout le moins, nous ne les ressentons pas de la même manière.

**Les huits pays les plus endettés de l'Amérique latine:**
**Brésil: 120,7 milliards $**
**Mexique: 107,3 milliards $**
**Argentine: 62,7 milliards $**
**Venezuela: 34,7 milliards $**
**Chili: 21,5 milliards $**
**Pérou: 18,8 milliards $**
**Colombie: 17,7 milliard $**
**Équateur: 11,1 milliards $**

Mais il ne faut pas penser que les autres pays d'Amérique latine et des Caraïbes sont moins affectés par la dette parce qu'ils ne figurent pas sur cette liste. Des pays comme la Bolivie, avec une dette de 4 milliards, ou Haïti, avec 0,5 milliard de dette extérieure, souffrent autant des conséquences.

## D'où vient le problème?

La dette d'un pays, c'est l'ensemble des prêts contractés à l'étranger (prêts des gouvernements, prêts des banques étrangères et obligations placées sur le marché international). La dette s'accumule à chaque année quand la balance de paiement est négative (plus d'importations que d'exportations), quand le déficit budgétaire de l'État augmente (plus de dépenses que de revenus), quand les intérêts des emprunts montent.

Sans faire l'historique de la dette dans chaque pays, il faut savoir qu'à l'origine, la véritable cause de la dette fut d'intégrer les pays du Tiers-Monde au marché international, selon les normes et les prix fixés par les pays riches. Les pays européens et nord-américains (le Canada inclus) disposaient de sommes à prêter. Les pays riches avaient besoin des pays en développement pour l'exportation. Mais pour exporter vers les pays du Tiers-Monde, il fallait prêter l'argent qui leur permette d'acheter. L'économie de l'endettement international était commencée.

## L'ombre de la mort s'étend sur les pays d'Amérique latine

La presque totalité de l'argent fut prêtée aux gouvernements non démocratiques, c'est-à-dire non élus par le peuple. Plusieurs dictatures ont été renforcées par les prêts extérieurs. (En Amérique latine plus de 20 p. 100 des prêts ont servi à l'achat d'armements.) Les prêts ont permis la réalisation de projets gigantesques (on les appelle «projets pharaoniques») qui donnaient l'illusion d'un développement qui, en réalité, n'existait pas. Le peuple continuait à vivre aussi pauvrement qu'auparavant, même s'il y avait plus de gratte-ciel dans les villes, plus de barrages ou plus de canons.

Sans oublier l'argent prêté qui a été littéralement volé par les élites des pays du Tiers-Monde pour être placé dans des banques du Nord. Si nous ajoutons l'augmentation du prix du pétrole et la chute des prix des matières premières des pays en développement, nous pouvons commencer à comprendre la réalité de la dette.

Même s'il est vrai qu'une partie de l'argent prêté a servi à des projets de développement, on ne peut pas considérer que la dette du Tiers-Monde ait vraiment favorisé le peuple.

La dette est une manifestation de la crise du système financier international, et c'est une injustice de demander aux peuples de l'Amérique latine, qui n'en ont aucunement profité, de payer cette dette.

Aujourd'hui, on considère la question de la dette comme une guerre économique déclarée au Tiers-Monde, une attaque à la souveraineté des pays. *Des juristes du monde entier* (et non seulement des pays du Tiers-Monde) arrivent à la conclusion qu'une grande partie de la dette est illégale et contraire aux principes internationaux. On ne peut imposer à un peuple le paiement d'une dette contractée par un gouvernement militaire dictatorial pour acheter des armes qui servent à la répression populaire. *Des économistes* voient la dette comme le dépouillement total des pays du Tiers-Monde. Pour pouvoir payer sa dette, l'Amérique latine devrait travailler pendant quatre années consécutives, sans manger, sans dépenser un seul dollar. Les emprunts faits par les pays d'Amérique latine ont déjà été payés plus de trois fois: les profits que réalisent dans le Tiers-Monde les grandes banques commerciales des pays industrialisés ont triplé en dix ans. Si on ajoute à ces profits les fuites de capitaux du Sud vers le Nord, on constate que, à l'encontre de toute idée reçue, *le Tiers-Monde est finalement devenu un exportateur net de capitaux vers les pays du Nord.* En septembre 1986, le *Monde diplomatique* titrait: «Comment le Tiers-Monde finance les pays riche.» On ne veut pas croire que les pays «pauvres», ceux que nous aidons aussi généreusement, soient les pays qui sont en train de nous enrichir (à tout le moins, les financiers des pays industrialisés). La fuite des capitaux de l'Amérique latine qui, de 1983 à 1985, a atteint 105 milliards de dollars, fait dire à M. Miguel de la Madrid, président du Mexique: *«Nous avons atteint la limite du supportable dans ce transfert net des ressources vers le reste du monde, qui viole la logique économique et la plus élémentaire équité.»*



Photo: Marcres Halvelé/UNICEF

M. Sarney, président du Brésil, a répété plusieurs fois: *«Nous ne pouvons pas payer la dette avec la faim du peuple»*, et nous pourrions ajouter: «Surtout quand le peuple n'a rien reçu des emprunts.» Au cours des cinq dernières années, le Brésil a payé 55 milliards $ (dollars américains) seulement pour rembourser une partie des intérêts, c'est-à-dire plus qu'il a emprunté initialement.

Le FMI (Fonds monétaire international) a été créé en 1947 pour limiter les déséquilibres du commerce extérieur des pays, mais au cours des dernières années son travail a été centré sur l'élaboration des politiques à suivre par les pays débiteurs pour le remboursement de la dette. La cure d'assainissement prescrite par le FMI aux pays du Tiers-Monde frappe les plus pauvres. Ainsi, on voit imposer des conditions telles que le blocage des salaires, la diminution des prestations sociales, la dévaluation de la monnaie, la suppression des subventions alimentaires, etc. L'ombre de la mort frappe à la porte des pauvres du Tiers-Monde chaque fois qu'une nouvelle formule est proposée par les banquiers ou le FMI pour trouver des solutions au remboursement de la dette.

La solution du problème passe par la reconnaissance de la responsabilité des multinationales, des banquiers des pays riches et des gouvernements. Les peuples de l'Amérique latine n'ont jamais refusé de payer et de reconnaître leurs justes dettes qui servent au développement. Mais aujourd'hui, la dette de l'Amérique latine est d'un autre ordre.

Combien de famines, de coups d'État, de réfugiés, d'enfants morts faudra-t-il encore pour trouver une solution qui soit juste au problème de la dette? Une solution qui respecte la vie et la dignité des personnes et qui soit fondée sur un nouvel ordre économique international?

Entre temps, l'ombre de la mort continue de s'étendre sur les pays d'Amérique latine et de l'ensemble du Tiers-Monde.

**Carlos Rodriguez**
Organisation canadienne pour la solidarité et le développement (OCSD)

Après l'indépendance politique, la dépendance économique

# La dette des pays d'Afrique est plus lourde à porter qu'elle ne le paraît

Le montant absolu de la dette de l'Afrique subsaharienne est considéré par certains comme relativement faible par rapport à l'endettement extérieur des pays en développement. Elle a pourtant dépassé à la fin de 1985 le seuil de 1 000 milliards $US. Selon les statistiques de l'OCDE, le poids relatif de la dette africaine par rapport aux ressources des pays africains, et notamment le poids relatif du service de la dette, ne sont toutefois pas perçus de la sorte.

Le total des obligations à long et à court terme est passé de 38,5 milliards $ en 1978 à 80 milliards $ environ en 1984, soit de 30 p. 100 à 50 p. 100 du PNB de la région.

Une grande partie des prêts bilatéraux et multilatéraux accordés aux pays africains à faible revenu sont, selon l'expression de la Banque nationale, «concessionnels», c'est-à-dire qu'ils sont contractés à des taux d'intérêts et avec des délais de remboursement plus favorables que les prêts accordés aux conditions du marché. Par contre, les obligations du service de la dette, en pourcentage des exportations de marchandises et de services non facteurs, ont atteint au dire de ce même organisme des niveaux «intolérables».

Comme il apparaît au tableau 1, les montants des remboursements indiqués à partir de 1985 sont très supérieurs aux paiements antérieurs. Alors que le total du service de la dette a été de 6,4 milliards $ en 1983, et de 7,9 milliards $ en 1984, il devait en s'en tenant aux projections de la Banque mondiale être de l'ordre de 12 milliards $ en 1985 et 1986. Le ratio du service de la dette, c'est-à-dire la valeur des remboursements par rapport à la valeur des recettes des exportations qui était de 21,6 p. 100 en 1984 atteindrait 33,2 p. 100 en 1985 pour l'ensemble du continent et, dans le cas des pays de l'IDA, c'est-à-dire les pays les plus pauvres, augmenterait encore davantage pour passer de 18,5 p. 100 à 39,6 p. 100.

Cela illustre de façon très claire l'affirmation du début: non seulement le poids de la dette est considérable en Afrique, mais il l'est **encore plus pour les pays les plus démunis.**

Ce constat général recouvre évidemment des situations très différentes. Dans certains pays comme le Botswana, le Cameroun et le Lesotho, le service de la dette est inférieur à 15 p. 100; dans d'autres, en 1985 ou 1986, il dépassait 50 p. 100. En outre, la dette est présentée comme étant parfois surtout d'origine commerciale (par exemple, en Côte-d'Ivoire, au Nigéria et au Zimbabwe), et parfois principalement d'origine publique (par exemple, en Tanzanie, au Zaïre et en Zambie). Par ailleurs, certains pourraient souligner qu'étant donné les origines profondes et structurelles de l'endettement en Afrique, ce type de distinction est plutôt arbitraire, car les déficits «publics» sont forcément sensibles aux déficits du commerce extérieur.

Au total, dix pays de la région avaient réaménagé leur dette au Club de Paris (regroupement de bailleurs de fonds publics) en 1985, égalant ainsi le record de 1983 et 1984. Mais un problème qui risque d'être encore plus grave est apparu en 1985. Plusieurs pays subsahariens n'ont pas rééchelonné au Club de Paris, principalement parce qu'ils n'ont pu s'entendre sur un programme d'ajustement avec leurs créanciers. La plupart d'entre eux sont en situation d'arriérés de paiements vis-à-vis du FMI, ce qui, techniquement, interdit la négociation d'un rééchelonnement.

Les pays africains peuvent-ils croître assez vite pour faire face à leurs obligations existantes tout en maintenant l'investissement intérieur à un niveau suffisant? À cela le rapport de 1986 de la Banque mondiale répond: «On peut en douter». Pour cet organisme, le problème de la dette en Afrique est devenu particulièrement aigu pour trois raisons principales:

1) la proportion des remboursements qui ne peuvent donner lieu à un rééchelonnement (il s'agit surtout de prêts d'organisations multilatérales) augmente rapidement;
2) la transformation d'échéances trop lourdes en obligations plus faciles à remplir se révèle très coûteuse. Selon la Banque mondiale, elle crée une atmosphère d'incertitude qui sape la confiance des investisseurs privés et les décourage;
3) les flux financiers nets à destination de l'Afrique subsaharienne ont beaucoup diminué.

## Après l'indépendance politique, la dépendance économique

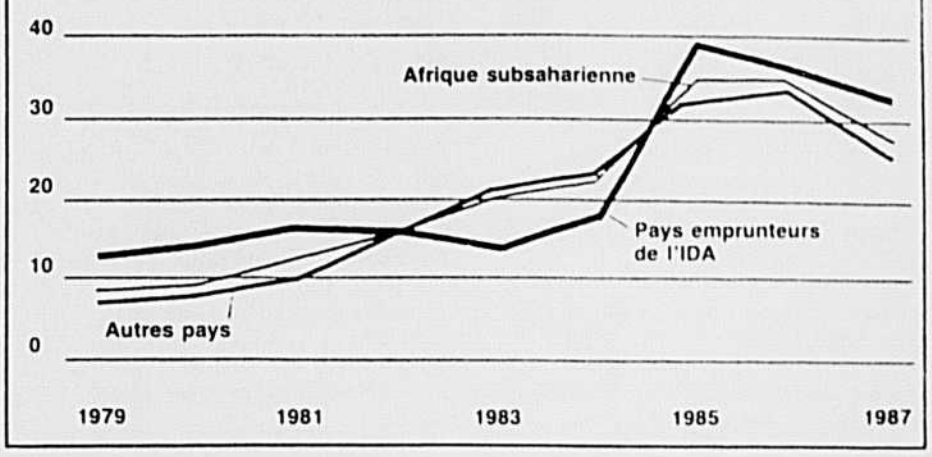
Au-delà de cette situation de manque de liquidité à court terme qui est sans le moindre doute des plus aiguës, la question de la dette des pays africains mérite d'être reposée dans un contexte plus vaste car ce n'est que dans un tel contexte que, non seulement peuvent être saisies les origines profondes et structurelles du processus d'endettement, mais aussi que pourront être proposées certaines stratégies alternatives.

De façon très schématique, ce contexte plus global doit prendre en compte entre autres:

1) l'héritage colonial des pays de l'Afrique (plus spécifiquement la nature de leur insertion dans le marché mondial et les implications de ceci pour les transformations sociales et politiques internes);
2) la place qui est réservée aux pays de l'Afrique dans la division internationale du travail (DIT qui est constamment redéfinie par les stratégies de délocalisation des étapes de production par les firmes transnationales mais largement au détriment des pays africains);
3) le rôle avant tout de producteurs et d'exportateurs de matières non transformées qui est imposé aux pays de l'Afrique;
4) ainsi, leur très grande vulnérabilité aux fluctuations des cours mondiaux leur sont très souvent défavorables;
5) et dans ce contexte, leur très grande et croissante dépendance vis-à-vis de l'aide et leur vulnérabilité actuelle face à la baisse des entrées de flux de capitaux étrangers ou des prêts internationaux.

TABLEAU 1

**Service de la dette publique à long terme en pourcentage des exportations en Afrique subsaharienne, 1979-1987**




**NOTE:** Les données realtives à 1984 sont des estimations; ceux de 1985-1987 sont des projections. Les chiffres globaux pour 1985 et 1986 ne sont pas encore disponibles mais les premières estimations montrent que les projections dans le tableau ci-dessus sont nettement «optimistes».

**Source:** Banque mondiale, **Rapport sur le développement... 1986**, p. 58.


**Bonnie Campbell**
Département de sciences politiques
Université du Québec à Montréal
avec la collaboration du Centre international de solidarité ouvrière


# Mille deux cents milliards de dollars; un chiffre qui confond l'imagination

Ensemble de la dette extérieure de tous les pays en développement




Sources: Banque mondiale / OCDE © Strahm: Éditions de la Baconnière

## Amoncellement des dettes

On peut lire dans les journaux que la dette du Tiers-Monde se chiffre actuellement à quelque 1 200 milliards de dollars. le chiffre, à lui seul, confond l'imagination. Mais quand on parle de dette dans ce contexte, de quoi s'agit-il?

On appelle dette le montant des fonds transférés d'un créancier (une banque privée, un organisme de financement international, les agences de coopération des pays de l'OCDE, par exemple) à un débiteur (comme le gouvernement d'un pays en voie de développement) et qui donnent lieu à des remboursements à échéance fixe.

Évidemment, ces remboursements ne sont pas là les seules sommes qui reviennent du Tiers-Monde vers les pays industriels. Les investissements (pensons à l'implantation d'une multinationale dans une zone franche du Sud-Est asiatique) entraîneront le versement de dividendes et le rapatriement de bénéfices vers la maison mère. Il y a donc de grosses sommes qui remontent déjà du Sud vers le Nord, avant même qu'il soit question de rembourser les intérêts ou les tranches de l'emprunt.

**Centre international de solidarité ouvrière (CISO)**

Dans le cadre de sa nouvelle stratégie d'aide au développement

# Le Canada consacre le premier lundi d'octobre Journée du développement international

Le 3 octobre, on célébrera pour la première fois au Canada la Journée du développement international. Cette journée a été désignée pour attirer l'attention du public sur les problèmes du développement international et pour encourager les Canadiens à participer plus activement à notre programme d'aide. C'est une nouveauté. En effet, dans **Partageons notre avenir**, la nouvelle stratégie du gouvernement fédéral en matière d'aide au développement, présentée au Parlement au mois de mars par la ministre du Développement international, Mme Monique Landry, le gouvernement s'engageait à désigner une telle journée: ce sera désormais le premier lundi d'octobre.

Sur une population mondiale de cinq milliards, les trois quarts vivent dans les pays moins développés de l'Afrique, de l'Asie, de l'Amérique latine et des Antilles. Dans un monde de plus en plus interdépendant, il n'est plus possible d'ignorer ce qui se passe ailleurs. Ce serait dangereux car, tôt ou tard, nous risquerions de subir les conséquences de notre indifférence. Mais ce serait surtout inhumain: les gens que nous aidons n'ont pas choisi de vivre comme ils le font. Ils sont pris dans un cercle vicieux: non-emploi, pauvreté et maladie, leur vie est souvent un cauchemar sordide.

Depuis plus de 100 ans, des Canadiens représentant des organisations privées, religieuses et laïques, oeuvrent dans le Tiers-Monde pour aider les défavorisés. Ils sont maintenant des milliers à travailler pour des organisations, des institutions non gouvernementales, des universités, des coopératives, et à contribuer, chacun à sa façon et avec son savoir-faire, aux efforts du Canada.

## Les Canadiens ne sont pas indifférents au sort des plus démunis

Les Canadiens ne sont donc pas indifférents au sort du reste de l'humanité, loin de là. Selon un récent sondage, quatre Canadiens sur cinq pensent que le budget consacré à l'aide par le gouvernement est suffisant ou souhaitent que nous donnions plus. Et pour 86 p. 100 d'entre eux notre devoir est de venir au secours de ceux qui souffrent. Les Canadiens sont donc très généreux et ils veulent aider à répondre aux besoins des autres peuples.

En 1950, le Canada a mis en oeuvre un programme officiel de coopération. En 1968, ce programme ayant pris de l'ampleur et les projets étant de plus en plus complexes et longs, l'Agence canadienne de développement international (ACDI) fut créée. Actuellement, l'ACDI administre environ les trois quarts des 2,9 milliards de dollars que le Canada consacre à l'aide publique au développement dont bénéficient plus de 90 pays.

La Journée du développement encouragera un plus grand nombre de Canadiens à mieux comprendre ce qui se passe dans le monde en développement et à participer aux initiatives que le Canada prend pour que l'avenir ne soit pas la triste répétition du passé ou le prolongement du présent.



Photo: Wendy Wallace

*«Il est nécessaire d'opérer un changement radical sur le plan économique et social pour mettre fin à la pauvreté, cause principale de la malnutrition et de la mauvaise santé des enfants dans le monde. Aucune analyse des causes socio-économiques de la mauvaise santé ne doit toutefois faire oublier un seul instant que toutes les familles ont droit aujourd'hui à une information scientifique qui leur permette de protéger la vie et la santé de leurs enfants grâce à des méthodes applicables* sur-le-champ *et à un coût abordable.»*

*La situation des enfants dans le monde 1988*, rapport de l'UNICEF.

Même si d'immenses progrès ont été réalisés dans le Tiers-Monde, la réalité actuelle n'est pas encore satisfaisante. Il reste encore beaucoup à faire pour que les habitants des pays en développement aient ce que nous considérons comme une vie normale.

## Malgré une production alimentaire excédentaire, près d'un milliard de personnes n'ont pas assez de nourriture

Le manque de nourriture reste un problème quotidien pour une trop grande partie de l'humanité. Ainsi, le 16 octobre, le Canada se joindra à 146 autres pays pour la Journée mondiale de l'alimentation, observée chaque année depuis 1981, pour commémorer la création de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en 1945 à Québec.

Quarante ans plus tard (en 1985), la production agricole mondiale a atteint 500 kg de céréales et de légumes-racines pour chaque personne habitant la terre. C'est assez pour nourrir dix milliards de personnes. Pourtant, plus de 730 millions d'êtres humains n'avaient pas assez de nourriture pour mener une vie active normale.

La nouvelle stratégie du Canada en matière d'aide, **Partageons notre avenir**, contient, pour la première fois dans notre histoire, une Charte du développement. C'est une simple liste des priorités et des principes qui guideront la prise de décisions en matière d'aide jusqu'en l'an 2000. L'un des principes: «s'attaquer d'abord à la pauvreté», et deux des priorités: «le soulagement de la pauvreté» et «la sécurité alimentaire», montrent bien où se trouve le vrai problème.

Nous avons des surplus de nourriture, de nombreux pays en développement ont des déficits, la solution saute aux yeux. Mais ce n'est pas aussi simple. Même dans les pays en développement dont la production agricole est plus que suffisante, des millions de gens n'ont pas assez de nourriture et sont si mal nourris qu'ils ne peuvent pas mener une vie active normale.

## Vingt pour cent de la population africaine ne peut assurer son autonomie alimentaire

Ces gens sont simplement trop pauvres pour s'acheter juste de quoi manger. Les pays ont les mêmes problèmes que les êtres humains: un Africain sur cinq dépend, pour sa survie, de coûteuses importations de vivres. Les dirigeants de ces pays doivent puiser dans les réserves de devises fortes et donc faire un choix entre nourrir la population et acheter des biens ou des services qui aideraient cette même population à améliorer sa situation économique. Ces pays se trouvent pris dans un engrenage, car dans la plupart des cas leurs réserves de devises étaient leur seule protection contre les fluctuations des marchés internationaux. Lorsqu'elles ont fondu, ils ne peuvent plus nourrir leur population en important des vivres.

Plus de 230 organisations sont membres de l'Association canadienne de la Journée mondiale de l'alimentation et soutiennent son oeuvre tout au long de l'année. De nombreuses activités sont organisées à travers le pays pour sensibiliser les Canadiens à l'**autre** réalité, celle d'un monde où la nourriture n'est ni abondante, ni bon marché... quand elle existe. Il est très difficile d'imaginer toutes les conséquences de la pauvreté dans le monde, mais une chose est certaine, cependant, c'est surtout elle qui cause les famines. Ensemble, nous pouvons faire quelque chose pour que cela change.

**ACDI, Direction générale des affaires publiques**


**POSTES OUTRE-MER**
EN AGRICULTURE ET FORESTERIE

OCSD

*L'**Organisation canadienne pour la solidarité et le développement** offre la possibilité à des Canadiennes et Canadiens de collaborer aux initiatives de développement entreprises par des collectivités du Tiers-Monde. Les volontaires OCSD mettent leurs connaissances, leurs expériences et leurs aptitudes au service d'organismes partenaires pour participer à des projets communautaires.*

Nous sommes actuellement à la recherche de personnes qualifiées pour combler les postes suivants:

**Agronomes / techniciens agricoles** *(Bénin, Cameroun)*
— Cultures maraîchères et céréalières, petits élevages, mise en marché, apiculture, formation

**Conseiller en entretien de machinerie agricole** *(Nicaragua)*
— Mécanique moteurs diesel, système électrique, formation

**Conseiller en technologie appropriée** *(République centrafricaine)*
— Conception, vulgarisation, animation

**Ingénieur civil / rural** *(République Dominicaine)*
— Spécialiste en irrigation

**Ingénieurs ou techniciens forestiers** *(Rwanda, Cameroun)*
— Reconversion forestière, organisation, coordination, formation

**Instructeur en mécanique agricole** *(Nicaragua)*
— Mécanique diesel, enseignement

**Zootechniciens** *(République centrafricaine, Tunisie)*
— Petits élevages, formation et développement de matériel didactique

Pour postuler, vous devez posséder la formation correspondant au poste et au moins deux (2) ans d'expérience pertinente. En outre, vous démontrez des aptitudes pour l'animation, l'organisation et la formation. Il importe que vous puissiez vous adapter à un mode de vie simple, dans un milieu culturel radicalement différent. Le contexte exige également que vous aimiez oeuvrer en équipe. Une connaissance de l'espagnol est souhaitée pour les postes en Amérique latine.

Les contrats sont d'une durée de deux (2) ans. Vous recevrez une allocation mensuelle en devises locales et une allocation pour conjoint-e et enfant-s. Ces allocations permettent une vie décente. L'OCSD assume les frais de transport, de logement meublé ainsi que des assurances vie et invalidité. Au retour, vous recevrez une allocation de réintégration.

Si un de ces postes vous intéresse, demandez un formulaire de candidature et retournez-le dûment complété à:

**OCSD — Recrutement de volontaires**
**2330, rue Notre-Dame ouest, bureau 200**
**Montréal (Québec)**
**H3J 1N4**
**Téléphone (514) 937-1614**

*(Ces postes sont également offerts aux femmes et aux hommes.)*

Les causes du sous-développement sont mal identifiées

# La nouvelle stratégie d'assistance canadienne ne freinera pas l'appauvrissement du Tiers-Monde

Le 3 mars dernier, Mme Monique Landry, ministre fédéral du Développement international, rendait publiques les politiques et la stratégie de l'assistance canadienne au développement pour les prochaines années. Paru sous le titre **Partageons notre avenir,** le document de stratégie de l'ACDI pour la prochaine décennie était attendu depuis longtemps par tous les milieux engagés dans la coopération internationale et l'aide au développement des pays du Tiers-Monde.

Aspect central de la nouvelle stratégie: la décentralisation de l'**Agence canadienne de développement international** (ACDI), principal instrument d'intervention du gouvernement canadien dans l'aide au Tiers-Monde. Ainsi verra-t-on un nombre important de postes (quelque 300) et de pouvoirs décisionnels établis à l'administration centrale de Hull être transférés dans le Tiers-Monde. Il y aura création, dans les pays où l'aide du Canada est accordée, d'un **Fonds canadien d'initiatives locales** entièrement décentralisé, diposant annuellement de 5 millions $ pour soutenir des projets de développement. Par l'augmentation quantitative de sa présence et la délégation d'une réelle autorité décisionnelle aux responsables en poste outre-mer, l'ACDI vise à se rapprocher des gouvernements et des populations bénéficiaires. Elle souhaite également assurer une meilleure coordination de l'action des partenaires canadiens non gouvernementaux (organismes de coopération internationale tels Développement et Paix, SUCO, OXFAM, etc., universités, entreprises privées), organismes qu'elle invite à un engagement renouvelé et substantiel envers le Tiers-Monde.

Quant à l'aide bilatérale, jusqu'à maintenant liée à 80 p. 100 (les pays bénéficiaires de cette aide devaient utiliser 80 p. 100 des sommes reçues pour acheter au Canada les biens et services nécessaires à la réalisation du projet de développement), elle ne le sera plus qu'à 50 p. 100 dans le cas des pays les plus pauvres, et à 66,7 p. 100 dans le cas des autres. Enfin, au niveau ministériel, le gouvernement entend se réserver le soin de décider si, dans certains pays, l'aide canadienne ne doit pas être assurée malgré qu'on y constate une répression ou une violation des droits humains.

Par ailleurs, le document traite plutôt brièvement de la question de l'éducation et de l'information de la population canadienne touchant le Tiers-Monde et le développement. Bien sûr, le gouvernement s'engage à hausser la part du budget total de l'ACDI consacrée à l'éducation du public, mais en y regardant de plus près, il s'agit en fait de sommes destinées surtout à mieux faire connaître les réalisations canadiennes dans le Tiers- Monde.



Photo: Mark Goldwater/UNICEF

*« L'essentiel de l'évolution du cerveau et de la croissance du corps humain s'accomplit au cours des cinq premières années de la vie. Il n'y a pas de deuxième chance. Les enfants qui ne disposent pas, pendant cette période critique, d'une alimentation et de soins adéquats ne réaliseront jamais les potentialités physiques et mentales qu'ils ont reçues à la naissance et ne pourront pas participer pleinement à la société. »*
— La situation des enfants dans le monde 1988, *rapport de l'UNICEF.*

## La Charte canadienne de l'aide au développement: un précédent au pays

Dans un mémoire remis en juin à la ministre responsable de l'ACDI, les organismes réunis au sein de l'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI) se sont réjouis de plusieurs aspects de la nouvelle stratégie gouvernementale: l'adoption d'une Charte canadienne de l'aide au développement; le souci du respect des droits de la personne, respect posé de façon générale comme condition d'admissibilité à l'aide canadienne; l'effort de rapprochement entre les populations du Tiers-Monde que vise la décentralisation de l'ACDI; enfin, la proclamation d'une Journée annuelle du développement. Autant d'aspects qui emportent l'adhésion de l'AQOCI. Celle-ci souligne également que par une telle stratégie, le gouvernement canadien reconnaît la gravité et l'urgence des problèmes de développement, tout en admettant que ces problèmes ne concernent pas seulement les peuples du Tiers-Monde, mais l'humanité tout entière.

## Une aide alimentaire destinée à écouler le blé canadien

L'AQOCI émet toutefois à l'égard de la stratégie gouvernementale quelques critiques importantes. L'une des plus sérieuses touche à la question de l'aide alimentaire. Selon l'AQOCI, «l'aide alimentaire proposée dans **Partageons notre avenir** semble plus destinée à "placer le blé canadien" qu'à favoriser vigoureusement un soutien au développement agricole du Tiers-Monde». La nouvelle stratégie accorde une place très importante à l'aide alimentaire traditionnelle. Et il est prévu que les fonds accordés à cette aide traditionnelle augmenteront de 5 p. 100 par année. «Nous craignons, poursuit l'Association, de retrouver ici l'attitude commune à bien des pays riches qui ont de plus en plus d'excédents alimentaires à écouler et qui continuent pourtant de subventionner largement leurs productions et exportations agricoles. Cette surproduction entraîne un *pushing* de denrées alimentaires vers les pays du Tiers-Monde et elle a un effet dépressif sur la production agricole de ceux-ci, incapables alors d'affronter cette concurrence massive.»

## L'Afrique a transféré plus d'argent vers les pays riches que ceux-ci vers l'Afrique

L'AQOCI souligne également que les causes du sous-développement ne sont pas suffisamment précisées dans la nouvelle stratégie gouvernementale. «La pauvreté n'est pas un phénomène naturel mais un phénomène provoqué... Cette pauvreté résulte largement des structures injustes de relations financières, commerciales, politiques et culturelles entre les pays riches et les pays du Tiers-Monde.» L'aide au développement n'est qu'un des moyens de favoriser l'établissement de justes relations entre pays riches et pays démunis. «Il faut transformer les politiques financières, commerciales et autres qui sont à la source du sous-développement.» Et l'AQOCI de rappeler qu'en 1986, l'Afrique a transféré plus d'argent vers les pays riches que ceux-ci vers l'Afrique. «En 1986, alors que l'Afrique recevait 18 milliards $ à titre d'aide au développement, elle en transférait 34 milliards $ vers le Nord (remboursement de la dette externe, baisse des prix des produits exportés par l'Afrique, etc.).» Dans ce contexte, l'aide au développement ne servira pas au développement réel des pays auxquels elle est destinée, elle ne pourra contribuer qu'à atténuer les effets des politiques qui continuent d'appauvrir le Tiers-Monde. C'est pourquoi, selon l'AQOCI, les hommes et les femmes de bonne volonté devront s'attaquer avec une vigueur renouvelée aux politiques qui façonnent les relations économiques internationales.

C'est d'ailleurs dans le même sens que l'AQOCI souhaite voir établir des mécanismes plus démocratiques de discussion et d'adoption des politiques d'aide au développement. Par la même occasion, elle invite le gouvernement à consacrer plus de ressources à l'éducation du public au développement. Car cette éducation est nécessaire au plein exercice de la démocratie et de la solidarité, notions qui, en cette fin de siècle, rattachent notre destin à celui des peuples du Tiers-Monde qui représentent, ne l'oublions pas, les trois quarts de l'humanité.

**Guy Lafleur**
Coordonnateur aux communications, AQOCI

## L'AQOCI favorise la concertation entre les organismes québécois de coopération

Créée en 1976, à l'issue d'un colloque portant sur le Nouvel Ordre économique mondial, l'**Association québécoise des organismes de coopération internationale** (AQOCI) regroupe aujourd'hui 42 organismes de coopération internationale et d'éducation au développement.

Ces organismes non gouvernementaux (ONG) interviennent dans plus de 110 pays et comptent plus de 600 coopérants et volontaires dans le Tiers-Monde.

Les objectifs et principes communs qui inspirent l'action de l'AQOCI et de ses membres sont fondés sur la solidarité avec les peuples du Tiers-Monde et le soutien à leur développement autocentré, dans une perspective d'indépendance économique et politique.

L'AQOCI favorise la concertation entre ses organismes membres par la tenue de plusieurs activités qui permettent une action coordonnée de divers comités et regroupement tels que: le **Comité québécois femmes et développement** (CQFD); les groupes de travail sur l'éducation au développement international en régions, sur l'analyse de la conjoncture dans le domaine du développement international, etc.; le projet **Solidarité Canada Sahel,** qui regroupe plusieurs organismes canadiens et qui procède à l'évaluation et à la redéfinition de l'intervention dans les pays du Sahel.

D'autre part, l'Association offre à ses membres divers services, notamment au chapitre de la distribution et de l'administration de Fonds délégués (**Fonds délégué ministère des Relations internationales-AQOCI, Fonds délégué AQOCI-Haïti**), qui permettent le financement d'activités de coopération et d'éducation.

L'AQOCI organise également des activités destinées au grand public tels les colloques et déjeuners-causeries sur les problèmes de développement et les rapports Nord-Sud.

L'Association publie un certain nombre de documents, dont le bulletin mensuel **Inter-Mondes,** les **Notes d'actualité** sur l'éducation au développement, les **Notes de conjoncture** sur l'analyse de la conjoncture politique, le **Répertoire des membres,** etc.

Enfin, l'AQOCI représente ses membres auprès des gouvernements et autres partenaires sociaux: rencontres avec des responsables politiques, dirigeants d'associations et d'organismes québécois et canadiens; représentations auprès d'organismes homologues, tant sur le plan national qu'international.

On peut rejoindre l'AQOCI au (514) 842-1024.

**Suzanne Hamel,**
Agente d'information, AQOCI.



Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur

Près de 95 p. 100 de l'aide est liée à l'achat d'aliments canadiens

# L'aide alimentaire canadienne sert autant nos intérêts que ceux du Tiers-Monde

«La quantité totale d'aliments produits dans le monde pourrait nourrir **deux fois** les habitants du globe. Pourtant la faim persiste» précise l'ACDI dans *Partageons notre avenir*, le document qui présente la nouvelle politique d'assistance canadienne au développement. Environ 500 millions de personnes sont touchées par la famine dans le monde, et deux fois plus par la sous-alimentation.

La politique d'aide alimentaire récemment énoncée par l'ACDI contribuera-t-elle à atténuer cette tragédie humaine? Malheureusement, en dépit de la générosité des intentions déclarées, il semble bien qu'il faille répondre qu'on fait un pas de plus dans la mauvaise direction.

## L'aide alimentaire

Nous nous en tenons ici à l'aide alimentaire, qui ne constitue qu'une facette de l'aide canadienne au développement agro-alimentaire. L'aide alimentaire désigne soit des dons financiers pour permettre l'achat de nourriture, soit le transfert d'aliments canadiens sous forme de dons aux pays du Tiers-Monde.

Cette aide alimentaire représente environ 15 p. 100 de l'aide publique canadienne au développement, soit quelque 366 millions de dollars en 1986-1987. Pour l'ensemble des pays industrialisés, la moyenne se situe à 10 p. 100. À peine 5 p. 100 de cette aide est «délié» en vue d'achats dans des pays tiers; 95 p. 100 est «lié» à l'achat d'aliments canadiens (et à leur transport), principalement des céréales mais aussi du lait en poudre, du poisson, etc.

Moins de 10 p. 100 de cette aide sert à soulager la famine dans des cas d'urgence, même si ceux-ci suscitent le plus d'attention. Car la plus grande partie de l'aide alimentaire est non pas distribuée aux personnes nécessiteuses, mais plutôt vendue par le pays récipiendaire; l'argent obtenu devant supposément servir à financer des projets de développement rural. L'aide alimentaire est aussi utilisée comme salaire, en nature, pour du travail accompli, ou encore donnée et même vendue dans des bidonvilles ou des camps de réfugiés, etc.

## L'aide alimentaire aggrave la situation des pays bénéficiaires

La majorité des experts indépendants s'accordent pour reconnaître que l'aide alimentaire, malgré des apparences généreuses, contribue souvent à aggraver la situation alimentaire des pays bénéficiaires.

1) elle décourage les paysan(ne)s du Tiers-Monde par la concurrence qu'elle leur fait, et contribue soit à l'abandon des cultures vivrières au profit des cultures d'exportation, soit à l'abandon des terres et à l'exode vers les villes;
2) elle dévalorise les produits locaux, et crée de nouvelles habitudes alimentaires liées à l'importation de produits nouveaux;
3) elle fausse les priorités de développement des pays bénéficiaires et y retarde la mise en oeuvre des réformes agraires, seules capables de répondre aux problèmes agro-alimentaires de ces pays;
4) elle favorise la corruption et les trafics;
5) elle atteint rarement les pays et les catégories de population les plus pauvres, qui devraient pourtant en bénéficier en priorité.

## L'aide liée demeure très élevée

Développement et Paix a proposé à plusieurs reprises de limiter l'aide alimentaire aux cas de famine et d'urgence, et même dans ces cas, de favoriser «l'aide triangulaire», c'est-à-dire fournir aux pays bénéficiaires l'argent nécessaire pour leur permettre d'acheter dans des pays voisins du Tiers-Monde des aliments qui répondent à leurs besoins et à leurs habitudes alimentaires. De la même façon, mais plus timidement, le Comité permanent des Affaires étrangères et du Commerce extérieur (Rapport Winegard, pp. 42-46 et 67-68), reconnaissant les effets négatifs de cette aide, recommandait de la ramener de 15 p. 100 à 10 p. 100, de la «délier» dans une plus grande proportion, et d'en réviser en profondeur toutes les modalités. *Partageons notre avenir* annonce au contraire que l'aide alimentaire canadienne augmentera de 5 p. 100 annuellement, et qu'elle demeurera liée à l'achat d'aliments canadiens dans une proportion de 95 p. 100 pour l'aide bilatérale et de 80 p. 100 pour l'aide multilatérale!

## Aider le Tiers-Monde ou s'aider soi-même?

Pourquoi donc le Canada et les pays du Nord maintiennent-ils une aide alimentaire pourtant jugée pernicieuse pour les pays bénéficiaires? Tout simplement parce qu'en fait, l'aide alimentaire ne vise pas uniquement à répondre aux besoins des peuples du Tiers-Monde mais aussi, et sinon davantage, aux intérêts économiques et politiques de nos pays:

1) elle permet d'écouler des produits céréaliers ou laitiers qui ne trouvent pas toujours preneurs sur le marché international et dont le stockage est très onéreux. En même temps, elle empêche une baisse des prix sur les marchés intérieurs. Elle constitue souvent des subventions déguisées à l'exportation de biens excédentaires, non concurrentiels, inadéquats aux besoins du Tiers-Monde (voir le rapport Winegard, p. 43);
2) elle favorise la conquête de nouveaux marchés par le bouleversement des habitudes alimentaires et de production locale;
3) elle constitue un outil politique de renforcement des liens d'amitié avec les pays alliés ou de pression efficace sur ceux qui auraient des velléités d'autonomie.

## La réforme agraire: la véritable urgence du Tiers-Monde

Le cas de l'Inde illustre bien la situation générale du Tiers-Monde. Ce pays est considéré comme autosuffisant dans le domaine alimentaire. Pourtant, des millions de personnes y souffrent de la faim. Cette situation paradoxale et tragique ne commande pas de solutions «techniques». Elle requiert une profonde réforme des structures sociales et économiques: a) une réforme agraire radicale qui donnera aux paysan(ne)s accès à la terre, leur permettra de participer aux décisions à toutes les étapes de la production agricole, et les libérera de la pauvreté; b) des politiques nationales qui favoriseront l'agriculture et la production locale; c) le plein emploi et de bonnes conditions de travail qui toucheront la masse des citadins sans ressources.

Alors qu'elles servent en réalité à rescaper certains secteurs de l'agriculture canadienne, les sommes considérables que l'ACDI destine à l'aide alimentaire seraient mieux utilisées si elles servaient à appuyer le développement agricole de base dans les pays du Tiers-Monde (ce qui permettrait de mieux voir les problèmes de l'agriculture canadienne et de les résoudre selon ses propres contraintes). Une aide certes moins voyante, un développement certes plus humble et plus patient; mais une aide et un développement seuls capables d'amener à la longue les peuples du Tiers-Monde à se nourrir eux-mêmes.

**Fabien Leboeuf**
Recherchiste
Développement et Paix

**La déshydratation diarrhéique a fait davantage de victimes ces 2 derniers jours que le SIDA durant les 2 dernières années.**



**QUAND LE MONDE S'EN ALARMERA-T-IL?**



*Un instant de crainte pour une protection qui durera la vie entière. Au cours des années 80, la couverture vaccinale a passé de 5 % à 50 % dans les pays en développement. En d'autres termes, la vaccination permet aujourd'hui de sauver la vie de 1,4 million d'enfants chaque année. Ce petit Chinois est vacciné dans le cadre d'un programme réalisé avec le concours de l'UNICEF, qui vise à protéger 85 % de la population enfantine de la Chine d'ici à 1990.*

Photo: Sean Sprague/UNICEF

## Développement et Paix se consacre à l'autonomie des peuples du Tiers-Monde

**Développement et Paix** est le nom abrégé de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix. Fondé en 1967 par l'Église catholique canadienne, cet organisme vise à appuyer des projets de développement autonomes contrôlés à la base par les peuples du Tiers-Monde. Il veut également sensibiliser la population canadienne aux difficultés du Tiers-Monde.

**Développement et Paix** n'est pas une simple agence de développement international. Elle compte plus de 2 500 membres bénévoles répartis dans près de 240 équipes locales à travers le Canada, et constitue ainsi un lieu concret d'action pour ceux et celles qui veulent s'engager dans la solidarité internationale.

**Développement et Paix** a choisi la voie difficile de travailler à la suppression des causes du «mal-développement», et à l'autonomie des peuples du Tiers-Monde.

Depuis quelques années, sous le double thème de «Qui nourrit qui?» et de «La terre peut nourrir tout le monde. Appuyons leurs projets», **Développement et Paix** a mené des campagnes nationales de sensibilisation aux problèmes agro-alimentaires. Entre autres, ces campagnes demandaient au gouvernement canadien de réviser et même de diminuer son aide alimentaire aux pays du Tiers-Monde.

Cette demande surprenante de la part d'un organisme voué à la coopération internationale se comprend mieux quand on connaît les conditions liées à l'aide alimentaire. À ce propos l'article, ci-contre, de Fabien Leboeuf est fort éclairant.



Cliché répété à éclairage différent, en raison du texte imprimé sur fonds gris ou de couleur